

DÉLIBÉRATION N°CP 2024-336

DU 15 NOVEMBRE 2024

POLITIQUE SPORTIVE RÉGIONALE DU SPORT EN ÎLE-DE-FRANCE - FONCTIONNEMENT 5ÈME RAPPORT POUR 2024

La commission permanente du conseil régional d'Île-de-France,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU le code du sport ;

VU la délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016 relative à 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens modifiée ;

VU la délibération n° CR 204-16 du 14 décembre 2016 modifiée portant les nouvelles ambitions pour le sport en Île-de-France – Première partie ;

VU la délibération n° CR 2017-47 du 9 mars 2017, relative au Sport, booster de l'attractivité en Île-de-France et pour l'international, 2ème partie, modifiée ;

VU la délibération n° CR 2017-51 du 9 mars 2017 modifiée adoptant la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité ;

VU la délibération n° CP 2017-599 du 22 novembre 2017, « Devenir la première Smart Région d'Europe » ;

VU la délibération n° CR 2018-038 du 20 septembre 2018 relative au Plan sport Oxygène : Troisième volet de la politique sportive de la Région Île-de-France ;

VU la délibération n° CP 2019-363 du 18 septembre 2019 relative au soutien au dispositif des clubs d'excellence – dispositif de fonds de soutien en faveur des clubs franciliens ;

VU la délibération n° CP 2019-503 du 20 novembre 2019, relative au lancement de l'opération d'extension - réhabilitation du CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performances Sportives à Chatenay Malabry) ;

VU la délibération n° CP 2021-039 du 21 janvier 2021, relative à la politique régionale du sport en Île-de-France – Investissement – 1^{er} rapport pour 2021 ;

VU la délibération n° CR 2021-039 du 2 juillet 2021 modifiée portant délégations d'attribution du conseil régional à sa commission permanente ;

VU la délibération n° CR 2021-038 du 2 juillet 2021 modifiée portant sur les délégations de pouvoir du conseil régional à sa Présidente ;

VU la délibération n° CP 2021-332 du 22 juillet 2021 relative à l'intégration d'une clause éthique dans les conventions passées par la Région ;

VU la délibération n° CR 2022-008 du 16 février 2022 modifiée relative au dispositif « Objectif

Haute Performance 2024, aide à la professionnalisation des sportifs de haut niveau franciliens » ;

VU la délibération n° CR 2022-078 du 12 décembre 2022 portant révision du règlement budgétaire et financier et règlement relatif aux méthodes comptables et durée d'amortissement ;

VU la délibération n° CP 2023-365 du 17 novembre 2023 relative à la politique régionale en faveur du sport en Île-de-France - Fonctionnement - 6ème rapport pour 2023 ;

VU la délibération n° CP 2023-429 du 17 novembre 2023 relative au soutien régional des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 – Célébrations par la région Île-de-France ;

VU la délibération n° CP 2024-087 du 28 mars 2024 relative à la Politique Régionale du Sport en Ile-de-France – Fonctionnement - 2ème rapport pour 2024 ;

VU la délibération n° CP 2024-182 du 30 mai 2024 relative aux JOP 2024 Soutien aux Célébrations- Clubs 2024 et Célébrations territoriales ;

VU la délibération n° 2024-151 du 30 mai 2024 portant sur la politique régionale du sport en Île-de-France – fonctionnement et investissement – 3^{ème} rapport pour 2024 ;

VU la délibération n° CP 2024-087 du 27 septembre 2024 relative à la Politique Régionale du Sport en Ile-de-France – Fonctionnement - 4ème rapport pour 2024

VU le budget de la région d'Île-de-France pour l'année 2024 ;

VU l'avis de la commission des sports, de la citoyenneté et de la vie associative ;

VU l'avis de la commission des finances et des fonds européens ;

VU le rapport n°CP 2024-336 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Evènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France

Décide de participer au titre du dispositif « Soutien aux événements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France » au financement des **27** projets détaillés dans les fiches projets en annexe **1** à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **760 500 €**.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature d'une convention conforme à la convention type adoptée par délibération n° CP 2024-151 du 30 mai 2024 et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **760 500 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code fonctionnel 326 « Manifestations sportives », programme HP 326-006 « Développement de la pratique sportive et des évènements », action 13200609 « Soutien et promotion des événements sportifs » du budget 2024.

Article 2 : Objectif Haute performance 2024

Décide, au titre du dispositif « Objectif Haute performance 2024 - Aide individuelle aux sportifs de haut niveau franciliens », d'attribuer des subventions d'un montant maximum prévisionnel de **10 000 €** à **1** sportive, tel que présenté en annexe **2** à la présente délibération.

Subordonne le versement de cette subvention à la signature d'une convention conforme à la convention type adoptée par délibération n° CP 2023-365 du 17 novembre 2023 et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **10 000 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code fonctionnel 326 « Manifestations sportives », programme HP 326-006 « Développement de la pratique sportive et des événements », action 13200609 « Soutien et promotion des événements sportifs » du budget 2024.

Article 3 : Aide individuelle à Marzieh HAMIDI hors dispositif

Décide de participer, hors dispositif, au financement du projet de vie de Marzieh HAMIDI, par l'attribution d'une subvention d'un montant de **10 000 €**.

Affecte une autorisation d'engagement de **10 000 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code fonctionnel 326 « Manifestations sportives », programme HP 326-006 « Développement de la pratique sportive et des événements », action 13200609 « Soutien et promotion des événements sportifs » du budget 2024.

Article 4 : Soutien aux Ligues et Comités régionaux – volet « pratique sportive et performance sportive » - année 2025

Décide de participer au titre du dispositif « Structuration et développement des disciplines sportives et de l'Esport en Île-de-France » au financement des projets détaillés en annexe **4** à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **3 342 040 €**.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions pluriannuelles pour l'Olympiade 2025-2028 (sports d'été) et pour les années 2025 et 2026 (sports d'hiver) conformes à la convention pluriannuelle type adoptée par délibération n° CP 2024-257 du 27 septembre 2024 et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature par les bénéficiaires des annexes financières 2025, détaillées en annexe **4** à la présente délibération.

Affecte une autorisation d'engagement de **3 342 040 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code fonctionnel 326 « Manifestations sportives », au titre du programme HP 326-006 « Développement de la pratique sportive et des événements », action 13200601 « Soutien au mouvement sportif » du budget 2024.

Article 5 : Soutien aux Ligues et Comités régionaux – volet « formation » - année 2025

Décide de participer au titre du dispositif « Structuration et développement des disciplines sportives et de l'Esport en Île-de-France » au financement du projet détaillé en annexe **6** à la présente délibération par l'attribution d'une subvention d'un montant maximum prévisionnel de **47 140 €**.

Subordonne le versement de cette subvention à la signature de l'annexe financière 2025, détaillée en annexe **6** à la présente délibération.

Affecte une autorisation d'engagement de **47 140 €** disponible sur le chapitre 932 «

Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 254 « Formation des actifs occupés », au titre du programme HP 254-007 « Soutien à la formation du mouvement sportif », action 12500701 « Soutien à la formation du mouvement sportif » du budget 2024.

Article 6 : Mesure « 100 000 stages pour les jeunes franciliens - année 2025 »

Décide de fixer le nombre d'offres de stages à publier par les Ligues et les Comités sportifs régionaux au titre de l'année 2025 conformément au tableau joint en annexe 7 à la présente délibération.

Article 7 : Soutien aux « Clubs Excellence d'Île-de-France »

Décide de participer au titre du dispositif « Les Clubs Excellence d'Île-de-France » au financement de **3** projets détaillés en annexe 8 à la présente délibération par l'attribution d'une subvention d'un montant maximum prévisionnel de **110 000 €**.

Adopte un nouvel avenant type relatif à ce dispositif, tel que détaillé en annexe 9 à la présente délibération.

Subordonne le versement de la subvention au « club premium » - 2ème année - à la signature d'un avenant conforme à l'avenant type précité et autorise la présidente du conseil régional à le signer.

Adopte une nouvelle convention type relative à ce dispositif, telle que détaillée en annexe 9 à la présente délibération.

Subordonne le versement des deux subventions aux « clubs Elite » à la signature d'une convention type conforme à la convention précitée et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **110 000 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code fonctionnel 326 « Manifestations sportives », au titre du programme HP 326-006 « Développement de la pratique sportive et des événements », action 13200601 « Soutien au mouvement sportif » du budget 2024.

Article 8 : Fond de soutien aux clubs

Affecte une autorisation d'engagement de **438 000 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code fonctionnel 326 « Manifestations sportives », au titre du programme HP 326-006 « Développement de la pratique sportive et des événements », action 13200602 « Aide à la mobilité » du budget 2024.

Article 9 : Règlement budgétaire et financier

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans les fiches projets en annexes à la délibération, par dérogation à l'article 29, alinéa 3 de l'annexe à la délibération n° CR 2022-078 du 12 décembre 2022 portant révision du règlement budgétaire et financier et règlement relatif aux méthodes comptables et durée d'amortissement.

Article 10 : Désaffectation - Zones de célébrations territoriales JOP 2024

Désaffecte une autorisation d'engagement correspondant aux dossiers n° EX083565 et EX083624, votée par délibération n° CP 2024-182 du 30 mai 2024, pour un montant de **18 000 €**, disponible sur le chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code fonctionnel 32 « Sports (autre que scolaire) », au titre du programme HP 326-005 (32005) « Participation de la région aux JOP 2024 », action 13200502 « Participation de la région au financement des JOP 2024 » du budget régional 2024.

Article 11 : Promotion du sport – Achats de places

Affecte une autorisation d'engagement de **510 000 €** disponible sur le Chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code 326 « Manifestations sportives », programme HP 326-326 « Manifestations sportives (Développement de la pratique sportive et des événements) », action 13200609 « Soutien et promotion des événements sportifs », du budget 2024.

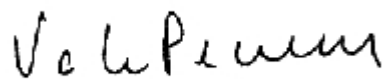
Article 12 : Promotion du sport – Application mobile « Bougeott »

Affecte une autorisation d'engagement de **12 000 €** disponible sur le Chapitre 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code 326 « Manifestations sportives », programme HP 326-326 « Manifestations sportives (Développement de la pratique sportive et des événements) », action 13200609 « Soutien et promotion des événements sportifs », du budget 2024.

Article 13 : CREPS

Affecte une autorisation d'engagement de **500 000 €** disponible sur le chapitre 933 « culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », code fonctionnel 326 "manifestations sportives", programme HP326-006 « développement de la pratique sportive et des événements », action 13200601 « soutien au mouvement sportif » du budget 2024 » pour le volet exploitation/maintenance du projet « Grand CREPS ».

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSÉ

Acte rendu exécutoire le 15 novembre 2024, depuis réception en préfecture de la région Île-de-France le 15 novembre 2024 (référence technique : 075-237500079-20241115-lmc1227095-DE-1-1) et affichage ou notification le 15 novembre 2024.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ANNEXES A LA DELIBERATION

Annexe 1 - Soutien aux évènements sportifs

DOSSIER N° EX088458 - MEETING INTERNATIONAL D'ATHLETISME DE MONTREUIL 2025

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	263 751,00 € HT	1,90 %	5 000,00 €
Montant total de la subvention			5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CLUB ATHLETIQUE DE MONTREUIL 93

Adresse administrative : 21 RUE DES GRANDS PECHERS
93100 MONTREUIL

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur JEAN-CLAUDE VOLLMER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation du Meeting international d'athlétisme de Montreuil 2025

Dates prévisionnelles : 5 juin 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

L'association sportive Club Athlétique de Montreuil 93 organise la 16e édition du Meeting international d'athlétisme de Montreuil, qui se déroulera le 12 juin 2025 au stade Jean Delbert de Montreuil (93). Cette compétition, qualificative pour les prochains championnats du monde de Tokyo, réunira 260 athlètes nationaux et internationaux, provenant de 30 nations et d'environ 50 clubs, autour de 24 épreuves dont 2 épreuves parasportives féminines et masculines, et accueillera 3 500 spectateurs.

Par ailleurs, l'association sportive Club Athlétique de Montreuil 93 mettra en place les actions suivantes liées au développement durable : tri sélectif des déchets, collecteurs de canettes, présence d'un garage à vélos en favorisant l'accès à ce moyen de transport.

Enfin, l'association sportive Club Athlétique de Montreuil 93 accueillera environ 200 jeunes d'établissements scolaires et de centres de loisirs, afin de leur proposer des journées d'initiation à l'athlétisme. Ils seront aussi amenés participer à des relais en première partie du meeting. En parallèle de cet événement, le club organisera également un « Job Dating » à destination des jeunes de la commune, du département et la région, et avec le soutien des entreprises partenaires du meeting.

Ce meeting est soutenu par la commune de Montreuil, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, les fédérations française et européenne d'athlétisme, ainsi que les sociétés Véolia et Nike.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- MONTREUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de fournitures diverses	3 930,00	1,49%
Aménagement du site et location de matériels	23 182,00	8,79%
Frais d'hébergement	50 743,00	19,24%
Frais de restauration	4 841,00	1,84%
Frais de déplacement	31 500,00	11,94%
Frais d'encadrement	11 278,00	4,28%
Redevance fédération internationale	25 000,00	9,48%
Frais pour audiovisuel	18 890,00	7,16%
Gestion compétition / chronométrage	30 299,00	11,49%
Arbitrage	10 000,00	3,79%
Frais de sécurité	17 838,00	6,76%
Autres dépenses : comptabilité, médicale, notoriété sportive	36 250,00	13,74%
Total	263 751,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	10 000,00	3,79%
Subvention Région Île-de-France proposée	5 000,00	1,90%
Subvention Département Seine-Saint-Denis	20 000,00	7,58%
Subvention Commune Montreuil	65 000,00	24,64%
Participation fédération	30 299,00	11,49%
Partenaires privés	133 452,00	50,60%
Total	263 751,00	100,00%

DOSSIER N° EX088461 - ECO TRAIL DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE 2025

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	752 700,00 € TTC	2,66 %	20 000,00 €
	Montant total de la subvention		20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES TRAILERS DE PARIS IDF
Adresse administrative : BP60022
92135 ISSY LES MOULINEAUX
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur CLEMENT DE STAEL, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation de l'Eco Trail de Paris Île-de-France 2025

Dates prévisionnelles : 1 avril 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

L'association sportive Les Trailers de Paris Île-de-France organise la 18e édition de l'Eco trail de Paris Île-de-France, qui se déroulera les 22 et 23 mars 2025 en traversant une vingtaine de communes et trois départements de la région Île-de-France. Sont attendus 17 000 participants et 1 000 spectateurs.

Cette épreuve, créée avec la volonté de proposer une manifestation sportive en milieu naturel en mettant en valeur les espaces verts et l'urbanisme, propose 8 épreuves réparties sur deux journées :

Samedi 22 mars 2025 :

- Trail 80km (épreuve du Challenge Trail National organisé par la FFA)
- Trail 45km
- Trail 30km

Dimanche 23 mars 2025 :

- Trail 35km GTNS Access
- Trail 18km
- Trail 10km
- Marche Nordique 18km
- Marche nordique 10km

L'un des piliers de cet événement reste le développement du sport pour tous. Grâce aux différentes épreuves proposées, chaque participant peut se confronter à une épreuve de son niveau : présence de sportifs de haut niveau, de clubs, de passionnés de course et tout public. Cet événement est soutenu par la commune de Paris, le département des Yvelines et des partenaires privés.

Dans le domaine du développement durable, les organisateurs proposent aux coureurs des repas faits avec des produits locaux, le tri sélectif est d'une grande rigueur avec la suppression complète du plastique. Il y a également la présence d'un grand nombre d'acteurs écoresponsables sur le village de cette course et la distribution de tee-shirts a été supprimée car ils étaient conçus à l'étranger.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de fournitures diverses	135 000,00	17,94%
Aménagement du site et location de matériels	176 200,00	23,41%
Frais d'hébergement	15 000,00	1,99%
Frais de restauration	18 000,00	2,39%
Frais de personnel (charges comprises)	1 500,00	0,20%
Frais de déplacement	7 500,00	1,00%
Frais d'encadrement	21 000,00	2,79%
Communication	85 000,00	11,29%
Redevance fédération internationale	1 700,00	0,23%
Réception VIP	6 500,00	0,86%
Logistique	65 000,00	8,64%
Gestion compétition / chronométrage	80 000,00	10,63%
Frais de sécurité	75 000,00	9,96%
Autres dépenses : rémunération des prestataires	65 300,00	8,68%
Total	752 700,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France proposée	20 000,00	2,66%
Subvention Département Yvelines	20 000,00	2,66%
Subvention Commune Paris	700,00	0,09%
Partenaires privés	100 000,00	13,29%
Inscriptions	600 000,00	79,71%
Autres recettes : vente de produits aux entreprises	12 000,00	1,59%
Total	752 700,00	100,00%

DOSSIER N° EX088466 - TOURNOI INTERNATIONAL DE LUTTE OLYMPIQUE - ROSNY CUP 2025

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	25 000,00 € TTC	20,00 %	5 000,00 €
Montant total de la subvention			5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMITE REGIONAL D'ILE DE FRANCE DE LUTTE ET DISCIPLINES ASSOCIEES FFL DA

Adresse administrative : 2 RUE LOUIS PERGAUD
94700 MAISONS ALFORT

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Jean Pierre MERCADER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation du Tournoi international de lutte olympique - Rosny Cup 2025

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

La Rosny Cup est un tournoi international de lutte Olympique qui est organisé par le comité Île-de-France de lutte à Rosny-sous-Bois. Cette nouvelle édition se déroulera les 8 et 9 mars 2025, c'est une manifestation sportive de dimension internationale en lutte Gréco Romaine à destination des publics U13 à U20.

Cet évènement qui est ouvert aux licenciés de la Fédération Française de Lutte (FFL) verra la participation de 80 clubs français et délégations internationales (Danemark, USA, Norvège, Roumanie, Bulgarie) pour 300 compétiteurs.

Le public ciblé sera composé d'adhérents et de non adhérents à la FFL ; des classes scolaires sont aussi prévus dans le cadre de leurs cycles jeux d'oppositions effectués dans la ville.

Les combats se dérouleront sur un format de 2 rounds de 2 à 3 minutes suivant les catégories, avec 30 secondes de pause entre les rounds.

Les organisateurs comptent sur la présence d'environ 500 spectateurs.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- ROSNY-SOUS-BOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de fournitures diverses	8 000,00	32,00%
Aménagement du site et location de matériels	1 000,00	4,00%
Frais d'hébergement	4 000,00	16,00%
Frais de restauration	1 500,00	6,00%
Frais de personnel (charges comprises)	1 000,00	4,00%
Indemnités bénévoles	2 000,00	8,00%
Frais de déplacement	500,00	2,00%
Communication	500,00	2,00%
Réception VIP	1 000,00	4,00%
Gestion compétition / chronométrage	500,00	2,00%
Arbitrage	2 500,00	10,00%
Frais de sécurité	2 500,00	10,00%
Total	25 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	5 000,00	20,00%
Subvention Commune	2 000,00	8,00%
Fonds propres	9 800,00	39,20%
Participation Fédération / Ligue ou Comité régional	6 000,00	24,00%
Partenaires privés	2 200,00	8,80%
Total	25 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX088468 - LA LEVALLOISIENNE 2024

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	52 600,00 € TTC	9,51 %	5 000,00 €
Montant total de la subvention			5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LEVALLOIS SPORTING CLUB
Adresse administrative : 24 RUE LOUISE MICHEL
92300 LEVALLOIS PERRET
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame CONSTANCE BRAUT, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation de la Levalloisienne 2024

Dates prévisionnelles : 5 mars 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

Pour la quatrième année, le Levallois Sporting Club organise la Levalloisienne, une course solidaire ouverte à tous afin de soutenir l'association "Marie notre étoile" dont la mission est d'accompagner la recherche sur les maladies de l'enfant, notamment le cancer pédiatrique.

Cet évènement se déroule le 6 octobre ; deux parcours homologués par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) sont proposés sur le quai Charles-Pasqua avec des tracés de 5 et 10 kilomètres.

Un parcours de 3 kilomètres est également ouvert aux enfants de 11 à 14 ans, ainsi qu'une marche. Les participants s'inscrivent sur une plateforme en ligne et les tarifs ont été fixés de façon à permettre au plus grand nombre de courir. Sur chaque dossard, un montant forfaitaire de 3euros sera prélevé et reversé directement à l'association caritative.

La ville et le Levallois Sporting Club souhaitent faire de la Levalloisienne un rendez-vous annuel incontournable dans le calendrier des courses à pied au niveau régional.

La levalloisienne est ouverte à tous les coureurs. Elle n'est réservée ni aux sportifs confirmés, ni aux Levalloisiens. Elle a vocation à rassembler un public nombreux souhaitant s'associer à une cause forte et agir concrètement pour venir en aide aux enfants malades hospitalisés.

Les organisateurs comptent sur la présence d'environ 3000 spectateurs.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- LEVALLOIS-PERRET

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de fournitures diverses	3 400,00	6,46%
Aménagement du site et location de matériels	2 800,00	5,32%
Frais de restauration	8 200,00	15,59%
Frais de personnel (charges comprises)	9 700,00	18,44%
Frais pour audiovisuel	1 500,00	2,85%
Gestion compétition / chronométrage	15 000,00	28,52%
Frais de sécurité	12 000,00	22,81%
Total	52 600,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	5 000,00	9,51%
Subvention Commune	5 000,00	9,51%
Fonds propres	7 600,00	14,45%
Inscriptions	35 000,00	66,54%
Total	52 600,00	100,00%

DOSSIER N° EX088470 - FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DE HOCKEY-SUR-GLACE 2025

Dispositif : Soutien régional aux événements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des événements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les événements sportifs internationaux	405 000,00 € TTC	1,23 %	5 000,00 €
Montant total de la subvention			5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LIGUE ILE DE FRANCE HOCKEY SUR GLACE

Adresse administrative : AREN ICE FFHG
95000 CERGY

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur BRUNO MELIN, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation de la Finale de la Coupe de France de Hockey-sur-Glace 2025

Dates prévisionnelles : 5 juin 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

L'édition 2025 de la Finale de la Coupe de France de Hockey-sur-Glace qui est prévue à l'Accor Arena est une rencontre opposant les deux finalistes de la Coupe de France dont le vainqueur se qualifiera pour la coupe d'Europe.

La retransmission en direct de cette finale, événement annuel pour le Hockey-sur-Glace, a comme objectif le développement du Hockey sur Glace grâce à une visibilité importante.

Cette finale se déroulera le dimanche 16 février 2025 à 15h00. De nombreuses actions et animations seront mises en place durant le weekend notamment à destination des U9, à l'image de l'organisation du festival des "Petites Crosses" (tournoi composé de 36 équipes de catégorie U9). Il y aura également des actions développées en faveur du hockey-sur-glace féminin et du para hockey.

Sont donc attendus 2 équipes composées de 22 joueurs chacune avec de nombreux joueurs internationaux français et étrangers, 360 enfants de catégorie U9 et environ 15000 spectateurs.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de fournitures diverses	12 500,00	3,09%
Aménagement du site et location de matériels	10 000,00	2,47%
Frais d'hébergement	213 000,00	52,59%
Frais de restauration	20 000,00	4,94%
Frais de déplacement	1 000,00	0,25%
Taxes diverses	3 500,00	0,86%
Communication	10 000,00	2,47%
Frais pour audiovisuel	70 000,00	17,28%
Réception VIP	40 000,00	9,88%
Arbitrage	5 000,00	1,23%
Frais de sécurité	20 000,00	4,94%
Total	405 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	5 000,00	1,23%
Fonds propres	45 000,00	11,11%
Partenaires privés	35 000,00	8,64%
Billetterie	305 000,00	75,31%
Vente produits finis	15 000,00	3,70%
Total	405 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX088471 - SEMI-MARATHON DE BOULOGNE-BILLANCOURT 2025

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	615 000,00 € TTC	1,63 %	10 000,00 €
Montant total de la subvention			10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ATHLETIC CLUB BOULOGNE BILLANCOURT

Adresse administrative : 10 RUE LIOT
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Statut Juridique : Association

Représentant : Jean-Pierre EPARS, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation du Semi-Marathon de Boulogne-Billancourt 2025

Dates prévisionnelles : 5 mai 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

En perpétuelle évolution depuis sa création en 1997, le Semi-Marathon de Boulogne-Billancourt "Christian Granger" devrait rassembler, pour son édition 2025, près de 10 000 coureurs, dont plus de 90 % de Franciliens, avec comme toujours un joli plateau d'élites nationales et internationales.

En effet, à l'occasion de cette course organisée par l'ACBB (Athlétique Club de Boulogne-Billancourt), tous les passionnés de course à pied pourront se réunir autour de cette opération labellisée par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA).

Cet évènement est le 3ème plus grand semi-marathon de France en nombre de participants. Son objectif est de promouvoir, gérer et organiser la pratique de la course à pied sur route, sous le format d'un semi-marathon (21,1km). Le but est également de promouvoir le territoire francilien, de lutter contre le handicap et d'encourager les citoyens à la pratique du sport.

Dans le domaine développement durable, l'ACBB va supprimer l'utilisation de plastique à usage unique, mettre en place un tri sélectif et favoriser la présence d'acteurs écoresponsables tout au long de cet évènement.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- BOULOGNE-BILLANCOURT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de fournitures diverses	55 000,00	8,94%
Aménagement du site et location de matériels	38 000,00	6,18%
Frais d'hébergement	21 500,00	3,50%
Frais de restauration	12 000,00	1,95%
Frais de personnel (charges comprises)	150 000,00	24,39%
Indemnités bénévoles	20 500,00	3,33%
Taxes diverses	15 000,00	2,44%
Frais d'encadrement	8 800,00	1,43%
Communication	58 000,00	9,43%
Redevance fédération internationale	1 100,00	0,18%
Réception VIP	55 100,00	8,96%
Logistique	62 000,00	10,08%
Gestion compétition / chronométrage	52 000,00	8,46%
Frais de sécurité	66 000,00	10,73%
Total	615 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	10 000,00	1,63%
Partenaires privés	80 000,00	13,01%
Billetterie	525 000,00	85,37%
Total	615 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX088473 - SUPER LEAGUE SOFTBALL 2025

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	25 000,00 € TTC	20,00 %	5 000,00 €
Montant total de la subvention			5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FEDE FRANC BASEBALL SOFTBALL

Adresse administrative : 12 RUE DE FECAMP
75012 PARIS 12E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Thierry RAPHET, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation de la Super League de Softball 2025

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

Créée en 2023 avec le soutien de la région Île-de-France, la Super League Softball revient pour une 3ème édition. Outils de développement et de promotion du sport féminin, la Super League Softball est un événement de Softball féminin (sport additionnel aux JO de LA 2028) qui permet de faire découvrir le plus haut niveau de cette discipline par des rencontres où s'affrontent les meilleures joueuses de Softball du pays.

En 2025, quelques nouveautés sont à prévoir comme la multiplication des sites d'accueil des weekends de Super League, avec la volonté de couvrir l'ensemble des départements franciliens sur les éditions à venir. Il est prévu également l'ouverture à de nouvelles catégories d'âges, avec la volonté de développer le sport de compétition dès les catégories féminines jeunes (15U et 18U), ainsi que la volonté de s'associer à des structures locales œuvrant sur des thématiques sociales et sociétales.

Seront organisés 3 weekends de compétitions dans la région Île-de-France en 2025, en lien avec le calendrier sportif national établi par la Fédération Française de Baseball et de Softball (FFBS) : 1 weekend en amont des championnats de France (courant mars/avril), 1 weekend à l'issue de la première phase des championnats de France (courant juin) et 1 weekend (courant juillet) avant la période de compétitions internationales (mobilisation des équipes de France Féminines de Softball Sénior et 18U).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- COLOMBES
- EVRY-COURCOURONNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de fournitures diverses	1 050,00	4,20%
Frais d'hébergement	4 200,00	16,80%
Frais de restauration	3 000,00	12,00%
Indemnités bénévoles	2 250,00	9,00%
Frais de déplacement	13 000,00	52,00%
Arbitrage	1 500,00	6,00%
Total	25 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	5 000,00	20,00%
Fonds propres	16 500,00	66,00%
Partenaires privés	3 000,00	12,00%
Vente produits finis	500,00	2,00%
Total	25 000,00	100,00%

**DOSSIER N° EX088474 - TOURNOI INTERNATIONAL DE GYMNASTIQUE DE COMBS-LA-VILLE
2024**

Dispositif : Soutien régional aux événements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des événements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les événements sportifs internationaux	82 000,00 € TTC	6,10 %	5 000,00 €
Montant total de la subvention			5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CACV GYMNASTIQUE SPORTIVE
Adresse administrative : PL DU GENERAL DE GAULLE
77380 COMBS-LA-VILLE
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur JEAN-YVES CALLON, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation du tournoi international de gymnastique de Combs-la-Ville 2024

Dates prévisionnelles : 5 mars 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

Le CACV-GYM organise la 28ème édition du Tournoi International de Gymnastique de Combs la Ville. Ce tournoi est une épreuve internationale de Gymnastique Artistique Féminine, inscrite au calendrier officiel de la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG).

Cette compétition, organisée sur deux jours dans un format officiel homologué par la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG) sert de test national pour les collectifs français et étrangers en vue des grandes échéances internationales : équipes en préparation pour les championnats du Monde ou pour les championnats d'Europe.

Combs la Ville était centre de préparation pour les JO Paris 2024 (CPJ). Les délégations étrangères sont venues s'y préparer, profitant du tournoi comme test "grandeur nature" pour se confronter aux équipes nationales venant de tous les continents et quelques Pôles Français et étrangers.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- COMBS-LA-VILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de fournitures diverses	9 000,00	10,98%
Aménagement du site et location de matériels	2 300,00	2,80%
Frais d'hébergement	41 000,00	50,00%
Frais de restauration	7 000,00	8,54%
Frais de personnel (charges comprises)	3 500,00	4,27%
Indemnités bénévoles	3 000,00	3,66%
Frais de déplacement	3 000,00	3,66%
Communication	2 500,00	3,05%
Redevance fédération internationale	3 100,00	3,78%
Frais pour audiovisuel	2 500,00	3,05%
Réception VIP	600,00	0,73%
Logistique	1 500,00	1,83%
Arbitrage	1 500,00	1,83%
Frais de sécurité	1 500,00	1,83%
Total	82 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	5 000,00	6,10%
Subvention Département	15 000,00	18,29%
Subvention Commune	9 000,00	10,98%
Fonds propres	15 500,00	18,90%
Autres subventions publiques (ANS)	11 000,00	13,41%
Participation Fédération / Ligue ou Comité régional	5 500,00	6,71%
Partenaires privés	5 000,00	6,10%
Billetterie	8 000,00	9,76%
Vente produits finis	8 000,00	9,76%
Total	82 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX088478 - TOURNOI DE FOOTBALL FEMININ U19 - ESSONNE CUP 2025

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-657341-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	49 700,00 € HT	10,06 %	5 000,00 €
	Montant total de la subvention		5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE BREUILLET

Adresse administrative : 42 GRANDE RUE
91650 BREUILLET

Statut Juridique : Commune

Représentant : Madame VÉRONIQUE MAYEUR, Maire

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation du tournoi de football féminin U19 - Essonne Cup 2025

Dates prévisionnelles : 5 mai 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

La Ville de Breuillet va organiser à l'été 2025, la 6^{ème} édition du tournoi de Football féminin catégorie U19 Nationale à la Plaine des Sports de Breuillet. Ce tournoi, homologué et déclaré auprès des instances sportives (Ligue de Paris et la Fédération Française de Football), prépare les équipes U19 au championnat de France qui débute au mois de septembre. 12 équipes, françaises et étrangères, s'affrontent au cours de 24 matchs sur l'ensemble de la compétition.

La qualité du plateau sportif composé des meilleures équipes nationales, ainsi que les valeurs de convivialité et du fair-play constituent la richesse de ce tournoi. C'est devenu un rendez-vous incontournable dans le calendrier sportif. Cet événement, qui crée une dynamique sur tout le territoire, est un moment de festivité pour les clubs essonniers et les enfants des écoles de football. Les organisateurs de cette compétition comptent sur la présence d'environ 800 personnes.

La ville de Breuillet chaque année souhaite démontrer que le sport peut se décliner et se pratiquer au féminin au quotidien et lutter contre toutes les formes de discriminations.

Localisation géographique :

- BREUILLET
- BRUYERES-LE-CHATEL
- DOURDAN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais d'hébergement	30 000,00	60,36%
Frais de restauration	2 300,00	4,63%
Frais de déplacement	10 000,00	20,12%
Communication	4 000,00	8,05%
Réception VIP	1 300,00	2,62%
Arbitrage	1 600,00	3,22%
Frais de sécurité	500,00	1,01%
Total	49 700,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	5 000,00	10,06%
Subvention Département	5 000,00	10,06%
Subvention Commune	13 500,00	27,16%
Fonds propres	3 000,00	6,04%
Partenaires privés	23 200,00	46,68%
Total	49 700,00	100,00%

DOSSIER N° EX088954 - MEETING D'ATHLETISME DIAMOND LEAGUE DE PARIS 2025

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	1 020 000,00 € HT	7,35 %	75 000,00 €
	Montant total de la subvention		75 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FED FRSE ATHLETISME
Adresse administrative : 33 AVENUE PIERRE DE COUBERTIN
75013 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ANDRE GIRAUD, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation du Meeting d'athlétisme Diamond League de Paris 2025

Dates prévisionnelles : 5 juin 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

Le Meeting d'athlétisme Diamond League de Paris fait partie depuis de nombreuses années du plus important circuit mondial des évènements d'athlétisme. L'édition 2025 enflammera le stade Charléty avec un programme de rêve, composé des meilleurs athlètes de la planète, qui reviendront en Île-de-France moins d'un an après les JOP Paris 2024. Depuis 2 ans, l'évènement se tient à guichet fermé avec des performances exceptionnelles.

Ce meeting international est organisé autour d'une quinzaine d'épreuves de la Diamond League, dont le programme est en cours de stabilisation avec les instances internationales et les autres organisateurs des 5 continents.

Dans la poursuite de la dynamique des Mondiaux de Para-athlétisme 2023 et des JOP 2024, une mise en avant de disciplines handisports est également prévue en lien avec la Fédération Française d'athlétisme (FFH). Une compétition régionale, mise en place en lien avec la Ligue Île-de-France et une fête des clubs franciliens se dérouleront également en amont du meeting international.

Des courses et concours seront également organisés, avec comme point d'orgue une grande parade associative sur la piste avant le début du meeting international.

L'événement est retransmis mondialement et bénéficie donc d'une couverture médiatique internationale

Localisation géographique :
• PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de fournitures diverses	30 000,00	2,94%
Aménagement du site et location de matériels	140 000,00	13,73%
Frais d'hébergement	230 000,00	22,55%
Frais de restauration	80 000,00	7,84%
Frais de personnel (charges comprises)	120 000,00	11,76%
Frais de déplacement	120 000,00	11,76%
Communication	180 000,00	17,65%
Réception VIP	10 000,00	0,98%
Logistique	70 000,00	6,86%
Gestion compétition / chronométrage	10 000,00	0,98%
Frais de sécurité	30 000,00	2,94%
Total	1 020 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	75 000,00	7,35%
Subvention Commune	30 000,00	2,94%
Fonds propres	105 000,00	10,29%
Partenaires privés	560 000,00	54,90%
Billetterie	250 000,00	24,51%
Total	1 020 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX088955 - FESTIVAL INTERNATIONAL D'ECHECS DES JEUNES DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE 2025

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	36 500,00 € TTC	13,70 %	5 000,00 €
Montant total de la subvention			5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LIGUE IDF DES ECHECS
Adresse administrative : 29 RUE DES PYRENEES
75020 PARIS 20E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Thomas LEMOINE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation du festival d'échecs des jeunes de Paris Île-de-France 2025

Dates prévisionnelles : 5 juin 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

Le festival international des jeunes de Paris Île-de-France, organisé par la ligue d'Île-de-France des échecs, se tiendra au centre sportif Louis Lumière (Paris 20e arrondissement) du 24 au 28 février 2025.

Le principal objectif de cette opération est d'organiser un évènement international d'échecs qui puisse accueillir les jeunes espoirs franciliens et attirer des jeunes champions du Monde entier, en parallèle des Championnats de Ligue Jeunes.

Sont ainsi proposés :

- 5 tournois de U08 à U16 mixtes, réservés aux joueurs qualifiés d'office ou issus des championnats qualificatifs départementaux franciliens, ainsi qu'aux qualifiés d'office désireux de jouer pour le titre de champion de ligue de leur catégorie.

- 2 tournois internationaux ouverts aux joueurs des catégories juniors et moins :
Open A : ouvert aux autres catégories jeunes, tournoi sur invitation,
Open B réservé aux U08 et U10 non qualifiés au championnat de France

Ce festival va voir la participation d'environ 800 jeunes de moins de 20 ans.

Dans le domaine du développement durable, la ligue Île-de-France d'échecs va décliner plusieurs actions :

- nombre d'engagées féminines égal au nombre d'engagés masculins,
- la participation au tournoi est gratuite pour les personnes en situation de handicap,
- accueil des jeunes du quartier de la Porte de Montreuil et de la Porte de Bagnolet.

Les organisateurs comptent sur la présence d'environ 300 spectateurs.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Aménagement du site et location de matériels	8 000,00	21,92%
Frais d'hébergement	2 000,00	5,48%
Frais de restauration	500,00	1,37%
Frais de personnel (charges comprises)	7 500,00	20,55%
Indemnités bénévoles	2 000,00	5,48%
Frais de déplacement	500,00	1,37%
Frais d'encadrement	4 400,00	12,05%
Communication	500,00	1,37%
Redevance fédération internationale	600,00	1,64%
Logistique	4 000,00	10,96%
Arbitrage	6 000,00	16,44%
Frais de sécurité	500,00	1,37%
Total	36 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	5 000,00	13,70%
Subvention Commune	4 500,00	12,33%
Billetterie	27 000,00	73,97%
Total	36 500,00	100,00%

DOSSIER N° EX088956 - LONGINES PARIS EIFFEL JUMPING 2025

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	2 700 000,00 € TTC	5,56 %	150 000,00 €
	Montant total de la subvention		150 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ACP COUPERIE ASSOCIATION DES CAVALIERS
PROPRIETAIRES DES ECURIES COUPERIE

Adresse administrative : 13 AVENUE STEPHEN COUPERIE
33440 SAINT VINCENT DE PAUL

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame ISABELLE CAZAUX MALEVILLE, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation du Longines Paris Eiffel Jumping 2025

Dates prévisionnelles : 5 juin 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

La 11ème édition du Longines Paris Eiffel Jumping se déroulera du 20 au 22 juin 2025 sur le Champ de Mars, Place Jacques Rueff. C'est un concours international d'équitation de saut d'obstacles 5* et 1* avec les meilleurs cavaliers et chevaux du monde, et une étape majeure du circuit du Longines Global Champions Tour (LGCT) et de la Global Champions League (GCL).

Voyage au cœur du Sport, de la Culture et de l'Art de Vivre à la française, cette manifestation sportive accueille 250 chevaux de haut niveau, 250 cavaliers et grooms de 22 nationalités différentes, 20 000 spectateurs (chiffre de l'édition 2024), 150 journalistes de presse nationale et internationale, 70 bénévoles. C'est une manifestation sportive ouverte à tous avec un accès gratuit au village et aux tribunes en matinée.

Des actions fortes en lien avec les valeurs sportives, culturelles, gastronomiques et écoresponsables sont proposées en marge de l'évènement :

- Le Poney à l'École : une expérience inédite au sein des établissements scolaires avec des initiations à l'équitation et une découverte du poney. Une sensibilisation des jeunes à la pratique de l'équitation et du bien-être animal à travers un contenu pédagogique.
- La Route Eiffel : Une marche pour le sport en partenariat avec une association. Une découverte à cheval d'un département de la région IDF, ouverte à tous et inclusive.
- Actions avec les associations et les clubs hippiques de la Région Île-de-France
- Journée portes ouvertes du site avec les écoles, associations et grand public, Journalistes, entreprises.

Les organisateurs comptent la présence d'environ 20 000 spectateurs.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de fournitures diverses	30 000,00	1,11%
Aménagement du site et location de matériels	1 100 000,00	40,74%
Frais d'hébergement	144 000,00	5,33%
Frais de restauration	30 000,00	1,11%
Frais de personnel (charges comprises)	235 000,00	8,70%
Indemnités bénévoles	3 000,00	0,11%
Frais de déplacement	10 000,00	0,37%
Taxes diverses	60 000,00	2,22%
Communication	97 000,00	3,59%
Redevance fédération internationale	45 000,00	1,67%
Frais pour audiovisuel	75 000,00	2,78%
Réception VIP	600 000,00	22,22%
Logistique	91 000,00	3,37%
Gestion compétition / chronométrage	30 000,00	1,11%
Arbitrage	20 000,00	0,74%
Frais de sécurité	130 000,00	4,81%
Total	2 700 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	150 000,00	5,56%
Partenaires privés	2 000 000,00	74,07%
Billetterie	300 000,00	11,11%
Inscriptions	250 000,00	9,26%
Total	2 700 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX088957 - CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON INDOOR 2025

Dispositif : Soutien régional aux événements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des événements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les événements sportifs internationaux	92 000,00 € TTC	16,30 %	15 000,00 €
Montant total de la subvention			15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FFA FEDERATION FRANCAISE SOCIETES AVIRON
Adresse administrative : 17 BD DE LA MARNE
94130 NOGENT SUR MARNE
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur CHRISTIAN VANDENBERGHE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation des championnats de France d'aviron indoor 2025

Dates prévisionnelles : 5 juin 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

Organisés par Fédération Française d'Aviron du 30/01/2025 au 01/02/2025 à Paris, les championnats de France d'aviron indoor constituent la plus importante compétition de rameur en salle en Europe, et l'une des plus importantes au niveau international. Au niveau national, elle rassemble les catégories Junior, Senior et Master.

La manifestation accueille également le championnat national UNSS et une épreuve nationale FFSU. Enfin, le championnat sert de laboratoire pour de nouveaux formats d'épreuves sur rameur notamment en lien avec le sport-santé (défi AviRose) et le sport pour tous (trophée Hyrox-FFA).

Les objectifs : accueil de 3500 participants de 14 à 100 ans dont 500 rameurs étrangers, délivrance des titres nationaux (valide et handi) en aviron indoor par la FFAviron, délivrance des titres nationaux scolaires par la FFAviron et l'UNSS, délivrance des titres nationaux par la FFAviron et la FFSport Adapté (épreuves sport adapté) et délivrance du trophée de la Coupe Universitaire d'aviron indoor.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Aménagement du site	35 000,00	38,04%
Frais d'organisation divers	18 000,00	19,57%
Frais d'hébergement	13 000,00	14,13%
Frais de restauration	7 000,00	7,61%
Sécurité et secours	12 000,00	13,04%
Frais de communication	5 000,00	5,43%
Frais d'animation	2 000,00	2,17%
Total	92 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	15 000,00	16,30%
Partenaires institutionnels	15 500,00	16,85%
Ventes de marchandises	4 500,00	4,89%
Recettes d'inscription	48 000,00	52,17%
Partenaires privés	9 000,00	9,78%
Total	92 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX088958 - INTERNATIONAUX DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE DE THIAIS 2025

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	180 000,00 € TTC	2,78 %	5 000,00 €
	Montant total de la subvention		5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMSE COMITE ORGANISATION
MANIFESTATION SPORTIVE EXCEPT
Adresse administrative : 42 RUE GUSTAVE LEVEILLE
94320 THIAIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur José DE FREITAS, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation des Internationaux de gymnastique rythmique de Thiais 2025

Dates prévisionnelles : 5 mai 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

L'édition 2025 des Internationaux de gymnastique rythmique de Thiais est une compétition inscrite au calendrier de la Fédération Internationale de Gymnastique et agréée par la Fédération Française de Gymnastique. Il s'agit de l'unique étape française du Grand Prix de Gymnastique rythmique.

25 délégations, représentant environ 200 personnes (gymnastes et encadrement), sont accueillies durant 5 jours.

Le spectacle est accessible à tous les publics mais est également l'occasion de rassembler les pratiquantes de cette discipline en Île-de-France autour d'une compétition de haut-niveau. Les organisateurs comptent sur la présence d'environ 3000 spectateurs.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Aménagement du site et location de matériels	42 500,00	23,61%
Frais d'hébergement	39 500,00	21,94%
Frais de restauration	31 500,00	17,50%
Frais de personnel (charges comprises)	2 000,00	1,11%
Frais de déplacement	11 000,00	6,11%
Frais d'encadrement	6 200,00	3,44%
Communication	5 500,00	3,06%
Redevance fédération internationale	6 500,00	3,61%
Réception VIP	3 000,00	1,67%
Logistique	10 000,00	5,56%
Gestion compétition / chronométrage	15 300,00	8,50%
Frais de sécurité	7 000,00	3,89%
Total	180 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	5 000,00	2,78%
Subvention Département	10 000,00	5,56%
Subvention Commune	60 000,00	33,33%
Fonds propres	23 000,00	12,78%
Partenaires privés	32 000,00	17,78%
Billetterie	38 000,00	21,11%
Vente produits finis	12 000,00	6,67%
Total	180 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX088996 - LE PRINTEMPS DES SPORTS EQUESTRES 2025

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	553 700,00 € HT	18,06 %	100 000,00 €
Montant total de la subvention			100 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EQUITA CONCOURS

Adresse administrative : 59 QUAI RAMBAUD
69002 LYON 2E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame SYLVIE ROBERT, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation du Printemps des sports équestres 2025

Dates prévisionnelles : 5 juin 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

Le Printemps des Sports Equestre se déroulera au Grand Parquet à Fontainebleau du 21 au 27 avril 2025. C'est un évènement qui présente les Championnats de France Master Pro de saut d'obstacles et un Concours Hippique International, en association avec la Fédération Equestre Internationale (FEI) et la Fédération Française d'Equitation (FFE), au Grand Parquet à Fontainebleau.

Véritable fête de l'équitation pour tous, le Printemps des Sports Equestres combine des compétitions de haut niveau avec les champions des disciplines, de multiples expériences autour du cheval et un Village des exposants qui présenteront les nouveautés de l'équipement pour le cavalier et le cheval. Des animations attendent petits et grands pour une célébration de la passion équestre.

C'est un évènement grand public en entrée libre, destiné à mettre à l'honneur les sports équestres et la filière équine, à participer à leur promotion. Il a également pour objectif d'inciter le grand public et notamment celui de la région Île-de-France à venir découvrir l'univers équestre.

Les Championnats de France Master Pro sont un tremplin vers une carrière internationale. Ils ont sacré de grands noms de l'équitation française, tous appelés sous la veste bleue de l'équipe de France lors des grandes échéances mondiales.

Un Concours Hippique International signe le retour d'un CSI5* à Fontainebleau après des décennies d'interruption. Le Printemps des Sports Equestres présente également un concours international de dressage CDI5*, un concours international de para dressage CPEDI5*, et un concours complet international CCI3*, qui offriront aux cavaliers nationaux la possibilité d'être accompagnés de leurs meilleurs chevaux pour affronter la concurrence internationale.

Les organisateurs comptent sur la présence de 45 000 spectateurs.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- FONTAINEBLEAU

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais d'hébergement	110 100,00	19,88%
Frais de restauration	168 000,00	30,34%
Frais de personnel	60 900,00	11,00%
Indemnités bénévoles	15 500,00	2,80%
Gestion chronométrage	48 700,00	8,80%
Arbitrage et officiels de compétition	60 800,00	10,98%
Médecins et vétérinaires	62 900,00	11,36%
Animations	26 800,00	4,84%
Total	553 700,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	100 000,00	18,06%
Participation Fédération Française des Sports Equestres	220 000,00	39,73%
Recettes d'inscriptions, engagement des cavaliers	184 000,00	33,23%
Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau	49 700,00	8,98%
Total	553 700,00	100,00%

DOSSIER N° EX088998 - OPERATION DONNONS DES ELLES AU VELO 2025

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	74 680,00 € TTC	6,70 %	5 000,00 €
	Montant total de la subvention		5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DONNONS DES ELLES AU VELO EVRY
COURCOURONNES

Adresse administrative : 11 AVENUE DU PARC AUX BICHES
91000 EVRY

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame CLAIRE FLORET, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation de l'opération Donnons des Elles au vélo 2025

Dates prévisionnelles : 5 juin 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

Organisée à J-1 du Tour de France, « Donnons des elles au vélo » est un évènement cycliste fédérateur, inclusif et mixte d'une portée nationale qui profite de l'attractivité du Tour pour favoriser la structuration du cyclisme féminin en s'appuyant sur les acteurs de terrain. Il permet de donner de la visibilité aux femmes dans le paysage cycliste et de sensibiliser les collectivités au cyclisme féminin.

En amont du passage des étapes du Tour, cette manifestation sportive sera l'occasion de mener les actions suivantes :

- Sensibilisation des publics éloignés de la pratique par le biais du vélo à assistance électrique, du cyclisme comme vecteur de santé, du savoir Rouler à vélo.
- Accueil de cyclistes en situation de handicap visuel afin qu'ils réalisent un exploit sportif en tandem.
- Organisation, par le biais des ambassadrices, d'évènements en amont du J-1 principalement à destination des femmes : sorties mixtes et non mixtes pour un public cycliste confirmé ou débutant.

- Mise en place d'un réseau d'ambassadrices locales qui mobiliseront des participants autour du passage de « Donnons des elles au vélo » et d'événements en amont.
- Participation à des conférences sur le sport au féminin.
- Intervention auprès des scolaires sur la place des femmes dans le sport.
- Mise en évidence des dynamiques territoriales à travers les ambassadrices locales.
- Sollicitation de rencontres avec les élus des villes-étapes pour échanger sur le sport au féminin dans leur territoire.
- Création de liens entre les personnes ou structures participantes et les acteurs locaux.
- Incitation des villes étapes du Tour de France masculin à candidater pour le Tour de France Femmes.

35 femmes et 35 hommes cyclistes de 10 à 80 ans participeront à chaque étape, soit environ 1000 cyclistes au total.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Déplacement et sécurité	7 000,00	9,37%
Location de matériel	21 000,00	28,12%
Achat de tenues de cyclistes	7 000,00	9,37%
Frais de location diverses	4 200,00	5,62%
Frais de communication	3 500,00	4,69%
Prestations diverses	17 500,00	23,43%
Intervenants	7 000,00	9,37%
Frais d'hébergement et de restauration	7 480,00	10,02%
Total	74 680,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France	5 000,00	6,70%
Subvention Département	15 000,00	20,09%
Subvention Commune	20 000,00	26,78%
Fonds propres	5 000,00	6,70%
Subvention Etat (ANS, Ministères, ...)	5 000,00	6,70%
Partenaires privés	24 680,00	33,05%
Total	74 680,00	100,00%

DOSSIER N° EX088999 - TOURNOI INTERNATIONAL DE KARATE OPEN DE PARIS 2025

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	355 000,00 € TTC	14,08 %	50 000,00 €
Montant total de la subvention			50 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FFKDA FEDERATION FRANCAISE DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Adresse administrative : 39 RUE BARBES
92120 MONTRouGE

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur FRANCIS DIDIER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation de l'Open international de Paris en de Karaté 2025

Dates prévisionnelles : 5 mai 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

Événement emblématique et incontournable du karaté français, le Paris Open Karaté fait son retour les 24, 25 et 26 janvier 2025 au stade Pierre de Coubertin, à Paris. Intégré au circuit international Karate 1 Premier League, il rassemble, pendant trois jours, les meilleurs karatékas mondiaux de chaque catégorie qui tenteront de se qualifier pour les championnats du monde 2025, soit plus de 380 compétiteurs provenant de 50 pays.

Organisé chaque année par la Fédération Française de Karaté au mois de janvier, cet événement international rassemble depuis 1995 les meilleurs karatékas français et mondiaux dans la salle mythique du gymnase Pierre de Coubertin qui peut accueillir jusqu'à 5000 spectateurs.

- Vendredi 24 janvier : 1er jour des éliminations avec 7 catégories,
- Samedi 25 janvier : 2ème jour des éliminations avec 7 catégories,
- Dimanche 26 janvier : Finales et petites finales pour toutes les catégories.

L'Open International de Karaté de Paris 2025 permettra également de rassembler le public autour de l'Equipe de France.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de fournitures diverses	10 000,00	2,82%
Aménagement du site et location de matériels	88 100,00	24,82%
Frais d'hébergement	60 000,00	16,90%
Frais de restauration	50 000,00	14,08%
Frais de personnel (charges comprises)	10 000,00	2,82%
Indemnités bénévoles	1 500,00	0,42%
Frais de déplacement	20 000,00	5,63%
Communication	20 000,00	5,63%
Redevance fédération internationale	50 000,00	14,08%
Frais pour audiovisuel	5 400,00	1,52%
Logistique	10 000,00	2,82%
Frais de sécurité	30 000,00	8,45%
Total	355 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	50 000,00	14,08%
Fonds propres	220 000,00	61,97%
Billetterie	40 000,00	11,27%
Inscriptions	45 000,00	12,68%
Total	355 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX089000 - INTERNATIONAUX DE FRANCE DE GYMNASTIQUE 2025

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	1 485 000,00 € TTC	5,05 %	75 000,00 €
	Montant total de la subvention		75 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE

Adresse administrative : 7 T COUR DES PETITES ECURIES
75010 PARIS 10

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur JAMES BLATEAU, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation des Internationaux de France de gymnastique 2025

Dates prévisionnelles : 5 juin 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

Les Internationaux de France de Gymnastique qui auront lieu les 20 et 21 septembre 2025 sont un événement majeur du calendrier international. Il s'agit en effet d'un Grand Evènement Sportif International (GESI) qui dispose du label « Coupe du Monde Challenge Fédération Internationale de Gymnastique (FIG) » qui va attirer les meilleurs gymnastes mondiaux à l'Accor Arena de Bercy sur le site sur lequel se sont déroulés les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Les participants concernés sont des gymnastes internationaux provenant des fédérations affiliées à la Fédération Internationale de Gymnastique. Le contingent de gymnastes présents se situera entre 150 et 200 gymnastes.

Le public ciblé est un public familial et assez jeune. La Fédération Française de Gymnastique envisage de remplir l'enceinte de 20 000 ou 21 000 spectateurs payants pour les deux journées de compétitions.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER/Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de fournitures diverses	26 000,00	1,75%
Aménagement du site et location de matériels	525 000,00	35,35%
Frais d'hébergement	84 200,00	5,67%
Frais de restauration	27 000,00	1,82%
Frais de personnel (charges comprises)	300 000,00	20,20%
Frais de déplacement	33 500,00	2,26%
Taxes diverses	52 000,00	3,50%
Communication	72 000,00	4,85%
Redevance fédération internationale	37 300,00	2,51%
Frais pour audiovisuel	130 000,00	8,75%
Réception VIP	78 000,00	5,25%
Gestion compétition / chronométrage	45 000,00	3,03%
Frais de sécurité	75 000,00	5,05%
Total	1 485 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	75 000,00	5,05%
Subvention Commune	10 000,00	0,67%
Fonds propres	310 000,00	20,88%
Subvention Etat (ANS, Ministères, ...)	150 000,00	10,10%
Participation Fédération / Ligue ou Comité régional	50 000,00	3,37%
Partenaires privés	150 000,00	10,10%
Billetterie	720 000,00	48,48%
Vente produits finis	20 000,00	1,35%
Total	1 485 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX089021 - LE CROSS DE SCEAUX 2025

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-657341-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	36 290,00 € TTC	22,04 %	8 000,00 €
Montant total de la subvention			8 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SCEAUX

Adresse administrative : 122 RUE HOUDAN
92331 SCEAUX

Statut Juridique : Commune

Représentant : Monsieur Philippe LAURENT, Maire

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation du cross de Sceaux 2025.

Dates prévisionnelles : 26 août 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

La commune de Sceaux organise la 49^{ème} édition du cross de Sceaux, le 9 février 2025 dans le parc de Sceaux. Plus de 2 000 coureurs sont attendus pour participer aux différentes courses, ainsi que 2 000 spectateurs.

Sont prévues une diversité de courses (Course de 5 km et de 10 km ; Course des Familles de 1 500 m ; Course des Cadets, Minimes et Benjamins de 3 100 m ; Course des Poussins de 1 850 m ; Course Eveils de 1 500 m) et une marche nordique de 5 km.

Cet événement familial et convivial, attirant un public varié et sportif, disposera de la participation des clubs d'athlétisme de l'U.S. Métro d'Antony, des Dauphins de Sceaux et de Bourg-la-Reine, mais aussi d'équipes lycéennes et d'écoles élémentaires de Sceaux.

Localisation géographique :

- SCEAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER/Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats équipements et fournitures diverses	6 500,00	17,91%
Aménagement du site et location de matériels	1 750,00	4,82%
Frais d'hébergement	350,00	0,96%
Frais de restauration	1 800,00	4,96%
Frais de personnel (charges comprises)	9 200,00	25,35%
Communication	1 600,00	4,41%
Frais pour audiovisuel	2 250,00	6,20%
Gestion compétition / chronométrage	11 500,00	31,69%
Frais de sécurité	340,00	0,94%
Autres dépenses (gestion des aléas)	1 000,00	2,76%
Total	36 290,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France proposée	8 000,00	22,04%
Subvention Département des Hauts-de-Seine	1 500,00	4,13%
Fonds propres	20 290,00	55,91%
Inscriptions	6 500,00	17,91%
Total	36 290,00	100,00%

**DOSSIER N° EX089027 - MEETING INTERNATIONAL D'ATHLETISME DE MONTGERON-ESSONNE
2025**

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	79 000,00 € TTC	12,66 %	10 000,00 €
Montant total de la subvention			10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ENTENTE SPORTIVE MONTGERON
ATHLETISME
Adresse administrative : 43 RUE DE LA JUSTICE
91230 MONTGERON
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Anne TOURNIER-LASSERVE, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation du 39ème Meeting International d'Athlétisme de Montgeron-Essonne

Dates prévisionnelles : 5 juillet 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

Le 39ème Meeting International d'athlétisme de Montgeron est une manifestation sportive internationale reconnue par les fédérations : française, européenne, et internationale. Elle se déroulera dans la saison estivale athlétique, entre mai et juillet 2025, au stade Pierre de Coubertin de Montgeron (en attente du calendrier international).

Ce meeting proposera environ 13 épreuves de niveau international et 2 épreuves handisports, en plus des épreuves scolaires (primaires) et d'une épreuve pour jeunes malentendants.

- Epreuves hommes : 100m/110m Haies / 400m / 800m / 3000m / Longueur / Javelot
- Epreuves femmes : 100m / 100m haies / 400m / 800m / Triple saut / Hauteur / Disque
- Epreuves handisports : 2
- Epreuves Scolaires : 40m / 50m
- Epreuves jeunes malentendants : 50m

L'objectif est de rassembler différents profils de sportifs pour pratiquer leur sport, entre réalisation de performances sportives et partage de beaux moments sportifs et festifs. Participeront 160 athlètes nationaux et internationaux valides, environ 20 athlètes handisports et 100 jeunes scolaires. Les organisateurs attendent environ 3000 spectateurs.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- MONTGERON

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais d'hébergement	10 000,00	12,66%
Frais de restauration	3 500,00	4,43%
Frais de personnel (charges comprises)	8 000,00	10,13%
Frais de déplacement	15 000,00	18,99%
Communication	1 000,00	1,27%
Réception VIP	6 300,00	7,97%
Logistique	4 000,00	5,06%
Arbitrage	3 500,00	4,43%
Frais de sécurité	3 500,00	4,43%
Frais divers d'organisation	24 200,00	30,63%
Total	79 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	10 000,00	12,66%
Subvention Département	30 000,00	37,97%
Subvention Commune	10 000,00	12,66%
Participation Fédération / Ligue ou Comité régional	10 000,00	12,66%
Partenaires privés	12 000,00	15,19%
Fonds propres	7 000,00	8,86%
Total	79 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX089066 - CHALLENGE MONAL 2025 - COUPE DU MONDE DE L'EPEE HOMMES

Dispositif : Soutien régional aux événements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des événements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les événements sportifs internationaux	350 000,00 € TTC	12,86 %	45 000,00 €
	Montant total de la subvention		45 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA VIE AU GRAND AIR DE SAINT-MAUR

Adresse administrative : 8 AVENUE DU NORD
94100 ST MAUR DES FOSSES

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur JEAN-FRANCOIS BEDU, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation du Challenge Monal 2025

Dates prévisionnelles : 5 juin 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

L'association La Vie au Grand air de Saint-Maur organisera le Challenge Monal d'escrime du 23 au 25 mai 2025. Cet événement sportif, épreuve de la Coupe du Monde d'escrime épée messieurs, attire les meilleurs épéistes mondiaux. Cette compétition s'inscrit dans le calendrier international comme la première épreuve organisée en France pour les épéistes hommes depuis les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Situé au cœur de la dernière boucle de la Marne, le Centre sportif Pierre Brossolette de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés deviendra ainsi pendant trois jours l'écrin de l'escrime mondiale de très haut niveau.

Cette manifestation se déroulera dans un cadre entièrement renouvelé, avec un accent particulier mis par les organisateurs sur la qualité d'accueil des athlètes et le souci de faire connaître l'escrime au plus grand nombre.

Saint-Maur est un berceau de l'escrime française. Outre des maîtres d'armes mondialement reconnus, à l'instar de Jean-Louis BOUSQUET, Gilbert LEFIN, Claude FAGET, Stéphane RIBOUD, Siegfried ROBIN, Alexandre BLASZYCK et Sarra BESBES, la VGA Saint-Maur est le club de Romain CANNONE, champion olympique (2021), champion du monde (2022), médaillé de bronze au championnat du monde en 2023, et sélectionné pour la seconde fois aux JOP 2024.

Les organisateurs attendent plus de 300 athlètes de haut-niveau représentant environ 50 nations différentes et plus de 8000 spectateurs.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de fournitures diverses	10 800,00	3,09%
Aménagement du site et location de matériels	258 000,00	73,71%
Frais d'hébergement	14 200,00	4,06%
Frais de restauration	5 500,00	1,57%
Redevance fédération internationale	1 500,00	0,43%
Arbitrage	45 000,00	12,86%
Frais de sécurité	15 000,00	4,29%
Total	350 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	45 000,00	12,86%
Subvention Département	50 000,00	14,29%
Subvention Commune	50 000,00	14,29%
Subvention Etat (ANS, Ministères, ...)	105 000,00	30,00%
Partenaires privés	50 000,00	14,29%
Billetterie	15 000,00	4,29%
Inscriptions	35 000,00	10,00%
Total	350 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX089083 - LES FOULEES MONTERELAISES 2024

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	60 000,00 € TTC	16,67 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CSM CLUB SPORTIF MONTERELAIS
Adresse administrative : 54 RUE JEAN JAURES
77130 MONTEREAU FAULT YONNE
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame VALERIE ZINETTI, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation des Foulées monterelaises 2024.

Dates prévisionnelles : 1 janvier 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

Le Club Sportif de Monterelais organise les Foulées monterelaises, les 19 et 27 octobre 2024, des parcours principalement situés dans le Parc des Noues de Montereau.

Plus de 250 participants et 250 spectateurs sont attendus le 19 octobre. De même, plus de 1 300 participants, dont une vingtaine de sportifs de haut niveau représentant une quinzaine de nations différentes, ainsi que 120 clubs et 400 spectateurs, sont attendus le 27 octobre pour cette course qui est qualificative pour les championnats de France du 10 km.

Les programmes :

Samedi 19 octobre 2024

Course pour tous de 2 km, allure libre marche ou course, sans inscription et sans classement

Course Jeunes d'1 km avec une animation « Les zouzous »

Dimanche 27 octobre 2024

Course « 10 km du confluent » disposant du label « International »

Cet événement est soutenu par la commune de Montereau, le département de Seine-et-Marne et plusieurs partenaires privés.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- MONTEREAU-FAULT-YONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats équipements et fournitures diverses	3 100,00	5,17%
Aménagement du site et location de matériels	5 450,00	9,08%
Frais d'hébergement	2 200,00	3,67%
Frais de restauration	2 000,00	3,33%
Indemnités bénévoles	1 000,00	1,67%
Frais de déplacement	4 000,00	6,67%
Communication	400,00	0,67%
Logistique	1 150,00	1,92%
Gestion compétition / chronométrage	7 200,00	12,00%
Frais de sécurité	6 700,00	11,17%
Autres dépenses (récompenses, assurance, label international)	26 800,00	44,67%
Total	60 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France proposée	10 000,00	16,67%
Subvention Département Seine-et-Marne	6 500,00	10,83%
Subvention Commune Montereau-Fault-Yonne	28 500,00	47,50%
Partenaires privés	1 500,00	2,50%
Inscriptions	13 400,00	22,33%
Autres recettes (buvette)	100,00	0,17%
Total	60 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX089084 - LES FOULEES LIVRYENNES 2024

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	17 710,00 € TTC	28,23 %	5 000,00 €
Montant total de la subvention			5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LGA LIVRY GARGAN ATHLETISME

Adresse administrative : AV DU MARECHAL LECLERC
93370 MONTFERMEIL

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur LEON SEXTIUS, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation des Foulées livryennes 2024.

Dates prévisionnelles : 8 juillet 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

L'association sportive Livry Gargan Athlétisme organise la 9^{ème} édition des Foulées livryennes, qui se déroulera le 13 octobre 2024 avec une arrivée au Parc de la Mairie de Livry-Gargan. Plus de 2 000 coureurs sont attendus pour participer aux différentes courses et 2 000 spectateurs.

Le programme se compose d'une diversité de courses (course ouverte à tous de 10 km ou 5km, course Benjamins de 2 km, course Poussins de 1,5 km, course EA de 800 m) et d'une marche Rose ouverte à tous de 5 km.

Cet événement, soutenu par le département de Seine-Saint-Denis ainsi que par les services de la commune de Livry-Gargan a pour objectif de proposer une activité sportive au grand public, mais aussi de soutenir l'opération « Octobre Rose » qui lutte contre le cancer du sein.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- LIVRY-GARGAN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats équipements et fournitures diverses	4 910,00	27,72%
Aménagement du site et location de matériels	1 700,00	9,60%
Indemnités bénévoles	3 000,00	16,94%
Communication	1 900,00	10,73%
Logistique	6 200,00	35,01%
Total	17 710,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France proposée	5 000,00	28,23%
Subvention Département Seine-Saint-Denis	3 547,00	20,03%
Fonds propres	1 413,00	7,98%
Partenaires privés	4 500,00	25,41%
Inscriptions	3 250,00	18,35%
Total	17 710,00	100,00%

DOSSIER N° EX089086 - TRIATHLON DE PARIS 2025

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	520 000,00 € HT	3,85 %	20 000,00 €
Montant total de la subvention			20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FFTRI FED FR TRIATHLON

Adresse administrative : 2 RUE DE LA JUSTICE
93210 SAINT DENIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Cédric GOSSE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation du Triathlon de Paris 2025

Dates prévisionnelles : 5 juin 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

Le Triathlon de Paris 2025 est un évènement composé de deux épreuves de triathlon ouvertes à 7500 participants pouvant courir en individuel ou par équipe de 3.

Les distances à parcourir pour les participants seront les suivantes, afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir participer à cet évènement :

- 750 m de natation
- 20 km de vélo
- 5 km de course à pied

Les objectifs sont principalement de :

- Promouvoir et toucher le plus grand nombre d'athlètes licenciés et non licenciés ;
- Faire connaître au grand public le triathlon avec une épreuve phare dans la capitale ;
- Faire découvrir la capitale autrement.

Lors de l'édition précédente, l'évènement avait rassemblé près de 7000 participants (licenciés ou non-licenciés) dont 85% de Franciliens et 9 % d'étrangers de 43 nationalités différentes.

Les organisateurs comptent sur la présence d'environ 100 000 spectateurs.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Aménagement du site et location de matériels	15 000,00	2,88%
Frais d'hébergement	4 000,00	0,77%
Frais de personnel (charges comprises)	105 000,00	20,19%
Indemnités bénévoles	5 000,00	0,96%
Taxes diverses	75 000,00	14,42%
Communication	65 000,00	12,50%
Réception VIP	9 500,00	1,83%
Logistique	185 000,00	35,58%
Gestion compétition / chronométrage	15 000,00	2,88%
Arbitrage	1 500,00	0,29%
Frais de sécurité	40 000,00	7,69%
Total	520 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	20 000,00	3,85%
Subvention Département	30 000,00	5,77%
Partenaires privés	120 000,00	23,08%
Inscriptions	350 000,00	67,31%
Total	520 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX089111 - LA CORRIDA DE NOEL D'ISSY-LES-MOULINEAUX 2024

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	312 858,33 € HT	2,40 %	7 500,00 €
Montant total de la subvention			7 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RUN FOR YOU

Adresse administrative : 37 RUE DE DOMREMY
75013 PARIS

Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée

Représentant : Monsieur RENAUD LARSON, Directeur général

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation de la Corrida de Noël d'Issy-les-Moulineaux 2024.

Dates prévisionnelles : 1 janvier 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

La commune d'Issy-les-Moulineaux organise la 46e édition de la Corrida de Noël d'Issy-les-Moulineaux, qui se déroulera le 15 décembre 2024. Plus de 11 500 coureurs sont attendus pour participer aux différentes courses, dont voici le programme :

- Courses enfants : 1,5 km des Lutins et 3 km des Bonhommes de Neige
- Courses adultes : 5 km des Rennes, 10 km Performance (courses performance) et 10 km des Pères-Noël (course déguisée)
- Randonnée : 3 km ouvert à tous

Cet événement festif et convivial disposera également d'un village de Noël éphémère, proposant des animations pour toute la famille, et soutiendra 4 associations : Laurette Fugain, Imagine for Margo, Mécénat Chirurgie Cardiaque, Juste pour son sourire. 2 000 spectateurs sont attendus.

Cet événement est soutenu par Aigo Promotion, BPM Group, Issy Cœur de Ville, Decathlon, Weleda, Véolia - SEDIF.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- ISSY-LES-MOULINEAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats équipements et fournitures diverses	39 741,16	12,70%
Aménagement du site et location de matériels	18 400,00	5,88%
Frais d'hébergement	4 600,00	1,47%
Frais de restauration	6 950,00	2,22%
Frais de personnel (charges comprises)	86 930,00	27,79%
Indemnités bénévoles	8 980,00	2,87%
Taxes diverses	9 120,00	2,92%
Frais d'encadrement	4 660,00	1,49%
Communication	26 430,00	8,45%
Redevance fédération internationale	250,00	0,08%
Réception VIP	3 930,00	1,26%
Logistique	13 795,00	4,41%
Gestion compétition / chronométrage	35 925,00	11,48%
Frais de sécurité	52 450,00	16,76%
Autres dépenses (frais d'impression de documents)	697,17	0,22%
Total	312 858,33	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France proposée	7 500,00	2,40%
Partenaires privés	83 000,00	26,53%
Billetterie	198 358,33	63,40%
Autres recettes (commercialisation Village et hospitalités)	24 000,00	7,67%
Total	312 858,33	100,00%

DOSSIER N° EX089114 - OPEN DE FRANCE DE GOLF 2025

Dispositif : Soutien régional aux événements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des événements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les événements sportifs internationaux	270 000,00 € TTC	37,04 %	100 000,00 €
Montant total de la subvention			100 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FEDERATION FRANCAISE DE GOLF

Adresse administrative : 68 RUE ANATOLE FRANCE
92300 LEVALLOIS PERRET

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur PASCAL GRIZOT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation de l'Open de France de Golf 2025

Dates prévisionnelles : 5 juin 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

L'Open de France de Golf est le plus ancien et le plus important tournoi de golf d'Europe continentale. C'est en 1906, au Golf de Paris, devenu depuis le Golf de La Boulie, que s'est déroulé le premier Championnat International de France Open (remporté par Arnaud Massy).

L'Open de France est une épreuve officielle du DP World Tour, le circuit européen (1ère division). Il se dispute généralement chaque année vers la fin du mois de juin, entre l'Open américain et l'Open britannique, sur le parcours de l'Albatros du Golf National, à Saint-Quentin-en-Yvelines.

En 2025, en raison de la fermeture du Golf National pour 18 mois liée dans le cadre des travaux réalisés sur les lignes de transport, l'Open de France de Golf 2025 aura lieu au Golf de Saint-Nom-la-Bretèche.

L'Open de France se joue en 4 tours de 18 trous. Après les 2 premiers jours, les 65 à 70 premiers joueurs et ex aequo sont qualifiés pour les 2 jours suivants.

Le score final est l'addition des scores des 4 tours. En cas d'égalité pour la première place après les 4 tours, un play-off trou par trou est disputé pour déterminer l'unique vainqueur de l'épreuve.

Le champ sera composé de 156 joueurs de haut niveau, parmi lesquels une vingtaine de pros français, tous évoluant sur le circuit du DP World Tour regroupant l'élite professionnelle en Europe. La France a également la possibilité de faire jouer 6 amateurs.

Les organisateurs comptent sur la présence de 15 000 spectateurs.

Localisation géographique :

- SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de restauration	45 000,00	16,67%
Frais de personnel (charges comprises)	55 000,00	20,37%
Communication	60 000,00	22,22%
Frais pour audiovisuel	20 000,00	7,41%
Réception VIP	80 000,00	29,63%
Logistique	10 000,00	3,70%
Total	270 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	100 000,00	37,04%
Fonds propres	170 000,00	62,96%
Total	270 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX089115 - HANDISPORT OPEN DE PARIS 2025

Dispositif : Soutien régional aux évènements sportifs et Esportifs se déroulant en Île-de-France (n° 00000075)

Délibération Cadre : CR204-16 modifiée du 14/12/2016

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200609- Soutien et promotion des évènements sportifs

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable pour les évènements sportifs internationaux	445 000,00 € HT	2,25 %	10 000,00 €
Montant total de la subvention			10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FEDERATION FRANCAISE HANDISPORT
Adresse administrative : 42 RUE LOUIS LUMIERE
75020 PARIS 20E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame GUISLAINE WESTELYNCK, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : organisation du Handisport Open de Paris 2025

Dates prévisionnelles : 5 juin 2024 - 15 novembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'organisation d'une manifestation sportive nécessite des mois de préparation.

La date proposée d'éligibilité des factures est la date de la demande de subvention formulée par le bénéficiaire.

Description :

Organisée par la Fédération Française Handisport, le Handisport Open de Paris est une compétition Internationale d'athlétisme paralympique prévue au stade Charléty du 27 au 30 mai 2025 avec pour principal objectif de poursuivre le développement des activités liées à la pratique handisport dans la Région Île-de-France.

A cette occasion, la Fédération recevra 600 athlètes de haut niveau, nationaux et internationaux et compte accueillir entre 30 000 et 50 000 spectateurs profitant de l'effet des Jeux Paralympiques. Des invitations seront proposées à des établissements scolaires de la région, des établissements médico-sociaux, ainsi qu'à des acteurs de la Solidarité.

La Fédération Française Handisport souhaite également mener un forum emploi avec environ 60 entreprises et la collaboration de l'écosystème de l'emploi.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER/Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2024

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de fournitures diverses	5 000,00	1,12%
Aménagement du site et location de matériels	85 000,00	19,10%
Frais d'hébergement	55 000,00	12,36%
Frais de restauration	35 000,00	7,87%
Frais de personnel (charges comprises)	49 000,00	11,01%
Indemnités bénévoles	10 000,00	2,25%
Frais de déplacement	22 000,00	4,94%
Communication	73 000,00	16,40%
Redevance fédération internationale	12 000,00	2,70%
Frais pour audiovisuel	10 000,00	2,25%
Logistique	15 000,00	3,37%
Gestion compétition / chronométrage	64 000,00	14,38%
Frais de sécurité	10 000,00	2,25%
Total	445 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Île-de-France	10 000,00	2,25%
Subvention Commune	35 000,00	7,87%
Fonds propres	110 000,00	24,72%
Partenaires privés	125 000,00	28,09%
Billetterie	15 000,00	3,37%
Inscriptions	140 000,00	31,46%
Vente produits finis	10 000,00	2,25%
Total	445 000,00	100,00%

Annexe 2 - Affectation Objectif Haute Performance

Dossier IRIS	Nom	Prénom	Sport	Club	Statut SHN 2024	Affectation d'autorisations d'engagement des subventions pour les SHN franciliens sous convention
24007796	KOUAME	Taky Marie Divine	Cyclisme sur piste	Union Sportive de Créteil	Elite	10 000 €
						10 000 €

Annexe 3 -Tableau récapitulatif subventions Pratique sportive

TABLEAU A - PRATIQUE SPORTIVE ANNEE 2025					
CHAPITRE 933 "Culture, vie associative, jeunesse, sports et loisirs"	PROGRAMME HP 326-006 "Développement de la pratique sportive et des événements"				
CODE FONCTIONNEL 326 "Manifestations sportives"	ACTION 13200601 "Soutien au mouvement sportif"				
Liges et comités régionaux	Période de la convention	Durée de la convention	Proposition d'affectation 2025	Dossier IRIS	Tiers IRIS
Ligue Île-de-France de la Fédération Française d'Aïkido Budo	2025-2028	4 ans	10 000,00 €	24007830	P0045544
Ligue Île-de-France d'Athlétisme	2025-2028	4 ans	150 000,00 €	24007837	R9591
Ligue Île-de-France d'Aviron	2025-2028	4 ans	150 000,00 €	24007838	R4670
Ligue Île-de-France de Badminton	2025-2028	4 ans	54 000,00 €	24007845	R26418
Ligue Île-de-France de Baseball Softball	2025-2028	4 ans	12 000,00 €	24007847	R28127
Ligue Île-de-France de Basket-Ball	2025-2028	4 ans	150 000,00 €	24007848	R24828
Ligue Régionale Île-de-France de Bowling et des Sports de Quilles	2025-2028	4 ans	3 000,00 €	24007894	R26404
Comité Régional Île-de-France de Boxe Anglaise	2025-2028	4 ans	61 100,00 €	24007804	R4668
Comité Régional Île-de-France de Canoë-Kayak	2025-2028	4 ans	100 048,00 €	24007822	R9875
Ligue Île-de-France des Clubs de la Défense	2025-2028	4 ans	35 000,00 €	24007829	P002700
Comité Île-de-France de la Fédération Française des Clubs Omnisports (crifco)	2025-2028	4 ans	20 000,00 €	24007816	R28466
Ligue Île-de-France de Course d'Orientation	2025-2028	4 ans	20 000,00 €	24007839	R23539
CROS Île-de-France (CROSIF)	2025-2028	4 ans	47 000,00 €	24007897	R1873
Comité Régional d'Île-de-France de Cyclisme	2025-2028	4 ans	56 250,00 €	24007831	R21630
Comité Régional Île-de-France de Danse	2025-2028	4 ans	16 000,00 €	24007832	EXM00960
Ligue Île-de-France des Echecs	2025-2028	4 ans	10 000,00 €	24007851	R25091
Comité Régional d'Équitation d'Île-de-France	2025-2028	4 ans	26 200,00 €	24007806	R25224
Comité Régional d'Escrime d'Île-de-France	2025-2028	4 ans	95 200,00 €	24007802	R23564
Comité Régional Île-de-France d'Etudes et de Sports Sous-Marin	2025-2028	4 ans	10 000,00 €	24007803	R14341
Comité Régional Île-de-France de la Fédération Sportive et Culturelle de France FSCF	2025-2028	4 ans	18 000,00 €	24007814	R19745
Ligue Île-de-France de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail FSGT	2025-2028	4 ans	20 000,00 €	24007836	R23642
Ligue de Paris Île-de-France de Football	2025-2028	4 ans	220 500,00 €	24007877	R12125
Ligue Francilienne de Football Américain	2025-2028	4 ans	45 000,00 €	24007834	R23580
Ligue régionale de Golf Paris Île-de-France	2025-2028	4 ans	95 996,00 €	24007856	P0046744
Comité régional Île-de-France de Gymnastique	2025-2028	4 ans	90 000,00 €	24007859	R4729
Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire d'Île-de-France	2025-2028	4 ans	26 500,00 €	24007828	R22441
Comité Régional d'Île-de-France d'Haltérophilie - Musculation	2025-2028	4 ans	10 000,00 €	24007801	R28311
Ligue Île-de-France de Handball	2025-2028	4 ans	200 000,00 €	24007860	R4669
Comité Régional d'Île-de-France Handisport	2025-2028	4 ans	58 885,00 €	24007815	R4223
Ligue Île-de-France de Hockey sur Gazon	2025-2028	4 ans	20 000,00 €	24007849	R25242
Ligue Île-de-France de Hockey sur Glace	2025-2026	2 ans	16 750,00 €	24007868	R34254
Ligue Île-de-France de Judo	2025-2028	4 ans	220 000,00 €	24007842	P0027142
Ligue Régionale Île-de-France de Karaté et Disciplines Associées	2025-2028	4 ans	45 000,00 €	24007887	R34255
Comité Régional d'Île-de-France de Lutte et Disciplines Associées	2025-2028	4 ans	55 000,00 €	24007807	P0035659
Ligue Île-de-France de la Fédération Française de Montagne Escalade	2025-2028	4 ans	12 000,00 €	24007835	R40950

Ligue Motocycliste d'Île-de-France	2025-2028	4 ans	26 000,00 €	24007873	R26356
Ligue Île-de-France de Natation	2025-2028	4 ans	167 000,00 €	24007841	R21628
Comité Régional de Pentathlon Moderne d'Île-de-France	2025-2028	4 ans	10 000,00 €	24007800	P0018548
Comité Régional Île-de-France de Pétanque et Jeu Provençal	2025-2028	4 ans	6 606,00 €	24007843	P0022679
Ligue Île-de-France de la Fédération Sportive de la Police Nationale	2025-2028	4 ans	10 000,00 €	24007833	P0036711
Comité Régional d'Île-de-France de Randonnée Pédestre	2025-2028	4 ans	10 800,00 €	24007805	R23150
Ligue Île-de-France de Rugby	2025-2028	4 ans	77 000,00 €	24007888	P0039745
Ligue Île-de-France de Savate Boxe Française et Disciplines Associées	2025-2028	4 ans	9 380,00 €	24007862	R32951
Ligue Île-de-France de Ski Nautique et de Wakeboard	2025-2028	4 ans	17 000,00 €	24007864	R23206
Ligue de Sport Adapté d'Île-de-France	2025-2028	4 ans	43 125,00 €	24007892	R25191
Ligue Régionale du Sport Automobile d'Île-de-France	2025-2028	4 ans	56 650,00 €	24007886	R26047
Ligue Île-de-France de la Fédération Française du Sport en Entreprise FFSE	2025-2028	4 ans	15 000,00 €	24007896	P0037067
Ligue Île-de-France des Sports de Glace	2025-2026	2 ans	9 000,00 €	24007893	R22407
Comité Régional du Sport en Milieu Rural d'Île-de-France	2025-2028	4 ans	10 000,00 €	24007817	R37329
Comité Régional Sport pour tous Île-de-France	2025-2028	4 ans	35 000,00 €	24007813	R30365
Ligue de Paris Île-de-France du Sport Universitaire	2025-2028	4 ans	32 500,00 €	24007876	R34263
Ligue Régionale Île-de-France de Squash	2025-2028	4 ans	14 000,00 €	24007889	R31118
Ligue Île-de-France de Taekwondo et Disciplines Associées	2025-2028	4 ans	23 800,00 €	24007810	R25007
Ligue Île-de-France de Tennis	2025-2028	4 ans	100 000,00 €	24007866	R25194
Ligue Île-de-France de Tennis de Table	2025-2028	4 ans	84 378,00 €	24007890	R11087
Comité Régional d'Île-de-France de Tir à l'Arc	2025-2028	4 ans	28 000,00 €	24007808	R28312
Ligue Île-de-France de Triathlon	2025-2028	4 ans	59 150,00 €	24007883	R23390
Ligue Île-de-France de Twirling Bâton	2025-2028	4 ans	9 600,00 €	24007867	R4538
Comité Régional Île-de-France de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique UFOLEP	2025-2028	4 ans	25 000,00 €	24007811	R28315
UNSS de l'Académie de Paris	2025-2028	4 ans	5 500,00 €	24007898	R17923
UNSS de l'Académie de Créteil	2025-2028	4 ans	35 300,00 €	24007899	P0035808
UNSS de l'Académie de Versailles	2025-2028	4 ans	85 000,00 €	24007900	P0035810
Ligue Île-de-France de Voile	2025-2028	4 ans	92 000,00 €	24007844	R4667
Ligue Paris Île-de-France de Vol Libre	2025-2028	4 ans	10 000,00 €	24007875	R23414
Comité Francilien de Vol en Planeur	2025-2028	4 ans	17 000,00 €	24007799	R25256
Ligue Île-de-France de Volley-Ball	2025-2028	4 ans	38 822,00 €	24007871	EXM04367
Total Comités et Ligues 2025			3 342 040,00		
66 Ligues et Comités					

Annexe 4 - Annexes 2025 Comités et Ligues régionaux, volet Pratique sportive

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007830

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP AIK 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE REGIONALE D'AÏKIDO ET DE BUDO**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de l'aïkido et du budo pour l'olympiade 2025 -2028 sera établi après les élections fédérales qui se tiennent le 1^{er} décembre 2024.

Dans ce cadre et suite à l'AG régionale du 10 octobre 2024, la Ligue s'engagera à réaliser les actions suivantes au niveau régional, au titre de l'année 2025 (dépenses éligibles comprises entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année) :

- Mise en place de stages régionaux ouverts à tous pour promouvoir la discipline et son développement.
- Calendrier de visites dans les dojos franciliens par les membres de la commission technique.
- Renforcement des relais locaux dans les départements franciliens pour la pratique féminine et des enfants / Jeunes.
- Ouvrir l'axe du sport santé.
- Travail sur les adolescents en zones rurales ou en QPV
- Fabrication et diffusion de support de communication vidéo et visuel pour faire de la publicité pour les dojos

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	1 086	2077	0	0	3 163
Total	3 163		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Stage pour tous à tarif réduit car subventionné
Modalités d'évaluations de cette action : progression de la fréquentation
Communication envisagée pour cette action : email, sites, réseaux sociaux et visites de dojo

Descriptif de l'action : Achat de matériel pour les jeunes et enfants
Modalités d'évaluations de cette action : progression des licences
Communication envisagée pour cette action : email, sites, réseaux sociaux et visites de dojo

Descriptif de l'action : Créer une base de pratiquants en départements enfants / jeunes / Seniors / féminin pour mettre en place un évènement régional en fin d'olympiade
Modalités d'évaluations de cette action : progression des licences et organisation d'évènements
Communication envisagée pour cette action : email, sites, réseaux sociaux et visites de dojo

Descriptif de l'action : Créer des campagnes porte ouvertes / Démonstration clé en main pour les clubs
Modalités d'évaluations de cette action : progression des licences et organisation d'événements
Communication envisagée pour cette action : email, sites, réseaux sociaux et visites de dojo

Descriptif de l'action : Accompagner des bénévoles dans la création d'un club
Modalités d'évaluations de cette action : évolution du nombre de dojo

Communication envisagée pour cette action : email, sites, réseaux sociaux et visites de dojo

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Augmenter le nombre de stages dispensés par des femmes
Modalités d'évaluations de cette action : le nombre de stages
Communication envisagée pour cette action : email, sites, réseaux sociaux et visites de dojo.

Descriptif de l'action : Accompagner les jeunes gradées de la région à prendre des responsabilités techniques.
Modalités d'évaluations de cette action : la progression lors des passages de grade
Communication envisagée pour cette action : email, sites, réseaux sociaux et visites de dojo.

Descriptif de l'action : Féminisation des instances dirigeantes.
Modalités d'évaluations de cette action : liste des élus
Communication envisagée pour cette action : email, sites, réseaux sociaux et visites de dojo.

Descriptif de l'action : Féminisation des jurys d'examen
Modalités d'évaluations de cette action : liste CSDGE
Communication envisagée pour cette action : email, sites, réseaux sociaux et visites de dojo.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action : être à l'écoute d'opportunités et de demandes.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : organiser des webinaires en interne et avec des interventions externes de prévention et sensibilisation des violences sexuelles et sexistes
Modalités d'évaluations de cette action : cycle d'information hybride + documentation
Communication envisagée pour cette action : email, sites, réseaux sociaux et visites de dojo.

Descriptif de l'action : organiser des webinaires en interne et avec des interventions externes de prévention et sensibilisation sur la radicalisation
Modalités d'évaluations de cette action : trouver et nommer un référent puis le faire intervenir
Communication envisagée pour cette action : email, sites, réseaux sociaux et visites de dojo.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	40 000,00 €
Taux d'intervention (30 % max)	25%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	10 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Sans objet

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	40 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	25%
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	10 000 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom/Prénom
Fonction/Cachet
Signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007837

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP ATH 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET la LIGUE DE L'ÎLE-DE-FRANCE D'ATHLETISME**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de l'athlétisme, pour l'olympiade 2025 - 2028, et plus particulièrement pour l'année 2025 s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants : promotion du running, animations territoriales (opérations Stade), le développement des pratiques Forme Santé et l'éducation athlétique des jeunes avec les axes suivants :

- Axe 1 : prioriser les cibles, identifier, challenger et créer un lien,
- Axe 2 : sécuriser les parcours, financer, aider, soutenir,
- Axe 3 : faciliter la réussite des athlètes, développer un contexte propice à la réussite des jeux et après jeux
- Axe 4 : préparer la relève et capitaliser sur l'héritage des JO

Dans ce cadre, la Ligue de l'Île-de-France d'Athlétisme LIFA s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 *(les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :*

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	26 000	26 000	Non disponible	Non disponible	52 000
Total	52 000		Non disponible		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La Ligue de l'Île de France d'Athlétisme s'engage à réaliser les actions suivantes :

- animation territoriale au travers de matchs (environ 6 par an), d'épreuves interdépartementales, de compétitions qualificatives pour les championnats de France, et de meetings ;
- promotion du running ; pour limiter des frais des clubs, la LIFA met à disposition des clubs organisateurs un système de chronométrie labélisé ; la LIFA organise de nouveaux cross (Mitry-Mory) pour permettre une pratique de proximité ;
- développement des pratiques forme santé, notamment de la marche nordique, remise en forme et l'organisation de journée d'évaluation de la forme physique ;
- relance de la pratique des U12 au travers d'action ciblées, et la mise en place de Poussinades à l'INSEP pour les EA PO ;

Modalités d'évaluations de cette action

- nombre matchs par an, des épreuves interrégionales et interdépartementales pour les sportives et les sportifs ;
- nombre d'animations territoriales au travers de nos championnats qualificatifs pour les championnats de France et de nos meetings ;
- résultats des athlètes franciliens aux compétitions interrégionales et mobilisation des forces vives dans nos clubs ;

Communication envisagée pour cette action

- communication auprès de tous les clubs et de tous les licenciés de la LIFA (mailing) ;
- régulière actualité sur le site LIFA, et newsletter à destination des 52.000 licenciés ;
- support de communication sur site, avec le kit de la Région IDF ;

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La Ligue de l'Île-de-France d'Athlétisme s'engage à promouvoir l'athlétisme au féminin. Avec un taux de pratiquante de près de 50% en 2024, la Ligue continue le plan de féminisation destiné à l'accès des femmes à la pratique sportive avec un accès à toutes les compétitions et à toutes les épreuves aux femmes. L'égalité des récompenses est en place et le LIFA prévoit la création de relais mixte homme-femme, en particulier à Charléty lors des relais interdépartementaux des jeunes (relais 12x200m).

Modalités d'évaluations de cette action

- Taux de féminisation parmi les licenciés de la Ligue, en comparatif avec les autres ligues de l'Île-de-France ;
- Impact des recommandations du groupe de travail et de l'étude sociologique sur le haut niveau au féminin ;

Communication envisagée pour cette action

- communication des actions du groupe de travail auprès de tous les clubs sur le site de la LIFA ;
- communication auprès de tous les licenciés de la LIFA (mailing) ;
- régulière actualité sur le site LIFA, et newsletter à destination des 52.000 licenciés ;
- support de communication sur site, avec le kit de la Région IDF ;

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

La Ligue de l'Île-de-France d'Athlétisme s'engage à favoriser l'égal accès à la pratique athlétique. Certains meetings LIFA prévoient en ouverture des épreuves handisport (Maisons-Alfort, Montgeron, Lisses). Bien que la pratique de l'athlétisme pour les publics en situation de handicap ne relève pas de la Ligue de l'Île-de-France d'Athlétisme, la LIFA coopère avec la Fédération Française de Handisport et la Ligue régionale en particulier dans l'organisation du meeting international handisport (HOP) au stade Charléty. De plus, la Ligue accueille des épreuves dédiées aux athlètes handisports et sports adaptés. Lors de ses compétitions la LIFA accueille des athlètes handisports lorsque leur handicap leur permet de concourir avec les athlètes valides.

Modalités d'évaluations de cette action

- nombre de convention spécifiques visant à favoriser la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap ;
- nombre d'athlètes handisports participants sur les compétitions ;

Communication envisagée pour cette action

- partage d'expérience sur les réseaux sociaux ;
- communication des engagements de la LIFA auprès de tous les clubs sur le site de la LIFA ;
- communication auprès de tous les licenciés de la LIFA (mailing) ;
- régulière actualité sur le site LIFA, et newsletter à destination des 52.000 licenciés ;
- support de communication sur site, avec le kit de la Région IDF ;

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La Ligue de l'Île-de-France d'Athlétisme s'engage fermement pour un sport éthique et soucieux des valeurs déontologiques, luttant sans concession contre toutes les formes de violence et de radicalisation en Île-de-France. Une convention avec des organismes pour prévenir et lutter contre toutes les formes de violence (i.e. Colosse aux pieds d'argile) est renouvelée, et la mise en place de procédures spécifiques permettent de réagir aux moindres signalements.

Modalités d'évaluations de cette action

Les modalités d'évaluations sont :

- taux de validation de la charte éthique lors de la prise de licence ;
- taux de validation de la charte déontologique lors de la création d'un nouveau club ;
- respect de l'honorabilité avec l'aide de l'outil informatique SI FFA ;

Communication envisagée pour cette action

- communication des engagements de la LIFA auprès de tous les clubs sur le site de la LIFA ;
- régulière actualité sur le site LIFA, et newsletter à destination des 52.000 licenciés (mailing) ;
- support de communication sur site, avec le kit de la Région IDF ;

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	315 567 €
Taux d'intervention (30 % max)	10 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	31 556 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires En détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	500	500	30	30	1 060	Eaubonne (95) Fontainebleau (77)
Total	1 000		60			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La Ligue de l'Île-de-France d'Athlétisme s'engage à réaliser les actions suivantes :

- organisation des stages de détection (environ 14 stages : 7 au printemps et 7 l'hiver), d'évaluation et d'entraînement par spécialités, hivernaux et estivaux tout au long de la saison. Cette approche intègre le repérage des meilleurs minimes, mais également des rencontres entraîneurs/athlètes.

Modalités d'évaluations de cette action

- nombre de stages : dates, lieux et nombre de participants à communiquer à la Région IDF ;
- nombre de regroupement auprès des jeunes ;
- nombre de stagiaires identifiés en détection auprès des jeunes durant nos compétitions ;

Communication envisagée pour cette action

- communication auprès de tous les clubs et de tous les licenciés de la LIFA (mailing) ;
- régulière actualité sur le site LIFA, et newsletter à destination des 52.000 licenciés ;
- support de communication sur site, avec le kit de la Région IDF ;

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La Ligue de l'Île-de-France s'engage à accompagner les meilleurs jeunes sportifs avec les deux Pôle espoirs :

- à Euubonne (95)
- à Fontainebleau (77), pôle récupéré auprès de la FFA cette année,

L'objectif est pour la Ligue de développer les Pôles mais aussi des centres régionaux d'entraînement sur le territoire francilien permettant aux athlètes un suivi pointu sans pour autant quitter leur club.

Modalités d'évaluations de cette action

- nombre d'internes et d'externes aux Pôles de Euubonne et Fontainebleau ;
- nombre de médailles aux championnats ; ;
- nombre d'athlètes sur les listes ministériels ;

Communication envisagée pour cette action

- support de communication sur site, avec le kit de la Région IDF ;
- communication auprès des réseaux sociaux de la Ligue et du site internet ;
- moderniser les supports de communication lors de compétitions et des événements organisés par la Ligue ;

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	784 311 €
Taux d'intervention (30 % max)	15,10 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	118 444 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	1 099 878 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	13,64 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	150 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007838

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP AVI 001**

**ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE ILE DE FRANCE D'AVIRON**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Proiet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. aviron pour l'olympiade 2025-2028 s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Le programme Ambitions : Relancer une dynamique, monter en puissance tout en gérant l'urgence
- Le programme Ambitions PARA - Se spécialiser et innover
- Le programme Génération 2024-2028 - S'adapter et Anticiper
- Le programme d'accession
 - Protection & surveillance médicale
 - Suivi Socio-professionnel des sportifs sur liste SHN

Dans ce cadre, la *Ligue d'Aviron* s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	3 600	4 855	12	33	8 500
Total	8 455		45		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –
❖ Programme Jeune (10-14 ans)

Descriptif de l'action : 4 journées sont organisées. Les animations sont proposées sous forme de jeu, aussi bien en bateau qu'au sol.

- en novembre à Vaires étape 1 : avirathlon. Parcours en yolette puis toujours en équipe en course à pied/vélo.
- en novembre à Meulan étape 2 : parcours en yolettes (4 rameurs et 1 barreur)
- en janvier à Mantes étape 3 : ateliers au sol avec parcours sportifs en équipe et courses en bateaux
- en mars à Andrésy étape 4 : parcours en yolettes ou quatre barré

Modalités d'évaluations de cette action :

- nombre de participants et d'équipes engagées, nombre de clubs_
- niveau de satisfaction des rameurs, entraîneurs et jury

Communication envisagée pour cette action :

- Site internet, réseaux sociaux (Facebook, Instagram et tiktok), newsletter, flammes et banderoles, aerostand

❖ **Aviron scolaire : Rame en 5^{ème}**

Descriptif de l'action :

La ligue aide pendant toute la saison scolaire les clubs et CDA dans l'organisation de séances d'initiation et la mise en place d'un challenge en équipe sur ergomètre avec un questionnaire sur la pratique. Les meilleurs collèves sont récompensés par des lots. La ligue organise la finale régionale de Rame en 5^{ème} (6 meilleures équipes régionales soit environ 180 jeunes) ; au programme une épreuve ergomètre, un biathlon tir au pistolet laser/ergomètre, Canoë C10, course d'orientation et un challenge en bateau d'aviron à 8. Une animation de prévention routière est également organisée par la Police.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de collèves participant en IDF, nombre d'élèves
- Nombre de collève par département, nombre de collève participant à la finale

Communication envisagée pour cette action

- Site internet, réseaux sociaux (Facebook, Instagram et tiktok), newsletter, flammes et banderoles, aerostand
- Commission mixte régionale UNSS, communication avec l'UNSS

❖ **Aviron scolaire : sensibilisation et découverte de la pratique aux encadrants scolaires**

Descriptif de l'action : journée de sensibilisation pour développer les AS Aviron dans les collèves et lycées franciliens en partenariat avec nos clubs, et pour développer les sections sportives scolaires.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de professeurs participant
- Nombre de collève par département
- Nombre d'AS aviron en IDF
- Niveau de satisfaction des professeurs

Communication envisagée pour cette action

- Site internet, réseaux sociaux (Facebook, Instagram et tiktok), newsletter de la ligue, flammes et banderoles, aerostand, newsletter de l'UNSS, communication avec l'UNSS

❖ **Challenge interdépartemental J14**

Descriptif de l'action : objectif d'une dynamique départemental J14 en organisant sur une journée un challenge sur l'eau pour sélectionner le meilleur équipage départemental en 8 féminin et en 8 masculin. Prise en charge par la LIFA du déplacement et de la participation de ces 2 équipages à la régate Duel Avenir à Marignane (animation, fidélisation, public J14).

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombre de département participant
- Nombre d'équipage participant
- Parité des équipages engagés
- Niveau de l'investissement des Comités départementaux dans ce projets (stages, rassemblements, équipement...)
- Niveau de satisfaction des CDA et leur dynamisme.

Communication envisagée pour cette action

- Site internet, réseaux sociaux (Facebook, Instagram et tiktok), newsletter, flammes et banderoles, aerostand, bonneterie logotée

❖ **Journée de Masse et Traversée de Paris**

Descriptif de l'action : deux actions phares de la ligue pour le développement pour tous. Ces 2 événements réunissent sur deux weekend distincts tous les licenciés de tous les niveaux et également avec handicaps. Ce sont deux événements annuels de grande envergure pour notre discipline qui motivent largement les licenciés à la pratique.

La Traversée de Paris est une randonnée de 26km organisée par la Ligue depuis maintenant 39 ans. Cette animation sur un weekend permet de mettre en valeur le territoire grâce à son passage en plein Paris sur les méandres de la Seine. Environ 260 bateaux sont engagés chaque soit environ 1300 personnes dont 500 étrangers de toute l'Europe et USA.

Les journées de Masse accueillent sur 2 jours très dense toutes les catégories de rameurs (minimes à vétérans, handi-aviron, universitaires/grandes écoles...) et tous les niveaux sont acceptés. Cette manifestation, organisée sur le bassin de Mantes-la-Jolie est une grande fête de l'aviron avérée par tous outre la région francilienne. 1500 participants sur les 2 jours.

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombre de participants en global et par catégorie et type de pratique
- Nombre de clubs présents
- Nombre de rameurs et clubs étrangers
- Niveau de satisfaction des participants et de l'organisation

Communication envisagée pour cette action :

- Site internet LIFA, site internet FFA, site internet Traversée de Paris, réseaux sociaux (Facebook, Instagram et tiktok), newsletter, flammes et banderoles, aérostand, communiqué de presse, articles, invitation pour remise des prix et cocktail, photos, posters

❖ Yole cup

Descriptif de l'action : journée conviviale réservée aux débutants de l'année (>18ans). Petites courses le matin, une remise de prix et un déjeuner pour tous les participants. Environ 150 personnes se réunissent chaque année à Meulan les Mureaux. Objectif de fidélisation avec cette action.

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombre de participants, nombre de clubs

Communication envisagée pour cette action

- Site internet, réseaux sociaux (Facebook, Instagram et tiktok), newsletter, flammes et banderoles, aérostand
- Coupe et médailles, goodies

❖ Eurowings

Descriptif de cette action : journée de rencontre des grandes Ecoles et universités de Paris. Cette animation se déroule en novembre avec notamment beaucoup d'étudiants débutants qui découvrent pour la première fois des petites courses à confrontation. C'est une belle occasion pour les universitaires de proposer une sortie de cohésion de début d'année. C'est l'action pour l'objectif le développement et la fidélisation du sport universitaire.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre d'écoles supérieures présentes, nombre d'universités présentes
- Nombre d'universités/écoles étrangères
- Nombre de participants
- Nombre de bateaux engagés et catégorie de bateaux engagés

Communication envisagée pour cette action

- Site internet, site internet ESCP et le réseau ESCP, communication FFSU
- Réseaux sociaux (Facebook, Instagram et tiktok), newsletter, flammes et banderoles, aérostand

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

❖ Equipe régionale féminine pour la coupe de France (équipe complète J16, J18 et S)

Descriptif de l'action : Constitution d'une équipe régionale féminine pour la coupe de France (équipe complète), automatiser une deuxième équipe J16F. Stage régionale féminine avec nuitée (vacances scolaires hivernale) à Vaires.

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombres de participantes au regroupement régional
- Nombre de bateaux féminins à la coupe de France
- Résultats à la coupe de France

Communication envisagée pour cette action :

- Tenues vestimentaires personnalisées Région IDF (combinaison, t-shirt, coupe-vent)
- Site internet LIFA, site internet FFA, réseaux sociaux (Facebook, Instagram et tiktok), newsletter, flammes et banderoles, aérostand, clip vidéo, photos

❖ LIFA pour Elles**Descriptif de cette action :**

Accompagnement de nos structures dans l'application de la féminisation des différentes pratiques dans notre discipline :

- Sur l'eau : aviron de rivière et beach rowing

- Indoor : ergomètre et avifit

Organisation d'une ou deux journées où seront proposées des temps d'échange avec des femmes de la ligue impliquées dans le développement de notre pratique : entraîneur(e)s, dirigeantes, arbitres et sportives déjà en place dans nos structures.

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombre de femmes participant au forum des femmes « LIFA pour Elles »
- Nombre d'intervenantes au forum des femmes « LIFA pour Elles »

Communication envisagée pour cette action :

- T-shirts avec photo de groupe, site internet LIFA, réseaux sociaux (Facebook, Instagram et tiktok), newsletter
- Flamme et banderoles, aérostand, clip vidéo avec interviews, photos

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

❖ Pararowing

Descriptif de cette action :

Cette action est promue comme la semaine de « l'aviron avec handicap ».

En collaboration avec le comité départemental des sports adaptés de Seine et Marne et les IME de proximité, pendant cette semaine de juin ou début juillet des séances d'initiation à l'ergomètre et en bateaux sont proposées à Vaires à des jeunes en situation d'handicap. Des groupes de 8 personnes sont accueillis par les cadres et bénévoles diplômés de la ligue.

En parallèle de ces initiations, des athlètes internationaux para-aviron (environ 100) participent à la Pararowing regatta sur le bassin olympique de Vaires-sur-Marne.

L'aviron adapté (principalement des équipes avec autistes et trisomiques) est également présent pour des petites courses sur le bassin dans une ambiance très conviviale.

Cette action réunit tous les handicaps de tous les niveaux (débutant, loisirs, compétition niveau régional/national, paralympique)

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombre de participant pour chaque thématique de la semaine Pararowing (initiation, compétition, animation)
- Nombre d'IME participant aux initiations
- Niveau de satisfaction des participants, des clubs et de l'organisation

Communication envisagée pour cette action :

- Site internet LIFA, site internet FFA, site internet Comité départemental de Seine et Marne des sports adaptés
- Réseaux sociaux (Facebook, Instagram et tiktok), newsletter, communiqué de presse, articles
- Flamme et banderoles, aérostand
- Invitation pour cérémonie d'ouverture, remise des prix et cocktail, photos, t-shirts et goodies, posters

❖ Stage de ligue para-aviron

Descriptif de l'action : Le temps d'1 ou 2 weekends avec nuitées, l'équipe technique régionale (ETR) convoque les licenciés handi-aviron pour un stage de perfectionnement à la base nautique de Vaires. Cette action permet à ces athlètes de les « sortir » de leur club et ainsi découvrir d'autres athlètes. Souvent isolés dans leurs structures d'origine, ce stage permet à ces athlètes de pratiquer en bateaux longs et découvrir ainsi l'aviron collectif et de nouvelles sensations de glisse et vitesse.

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombre de participants au stage
- Niveau de satisfaction des participants et de leur club

Communication envisagée pour cette action :

- Site internet, réseaux sociaux (Facebook, Instagram et tiktok), newsletter

❖ Journée de l'inclusion

Descriptif de l'action : en partenariat avec le Crédit Mutuel, la ligue se mobilise une journée à Paris (Gymnase de Coubertin) pour proposer des initiations sur ergomètres à un public porteur d'un handicap. Plusieurs sports sont réunis ce jour-là et se présentent sous forme d'atelier.

Modalités d'évaluations de cette action :

Nombre d'initiations réalisées

Les diverses retombées de la journée

Communication envisagée pour cette action :

- Site internet LIFA, site internet Crédit Mutuel, réseaux sociaux (Facebook, Instagram et tiktok)
- Flammes et banderoles, aérostand, flyers distribués sur place, newsletter, photos

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

❖ **Sensibilisation auprès des athlètes et entraîneurs sur les violences dans le sport**

Descriptif de l'action : Avec l'appui de l'association du Colosse aux pieds d'argile et la DRJES, la lifa profite des regroupements d'entraîneurs (forum des entraîneurs) et d'athlètes (stages de ligue) pour sensibiliser notre public pratiquant à toutes les formes de violence qu'ils pourraient rencontrer.

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombre de participants lors des interventions de sensibilisation
- Niveau d'intéressement des participants (participations orales, questions...)
- Nombre de visiteurs sur notre page proposant les documents en ligne

Communication envisagée pour cette action :

- Flyers du Colosse aux pieds d'Argile
- Documentation en ligne et contacts de conseillers et référents sur le site internet de la ligue, affiches
- Réseaux sociaux (Facebook, Instagram et tiktok) : profiter des journées dédiées (25 novembre contre les violences aux femmes, 1^{er} jeudi du mois de novembre contre le harcèlement scolaire, 17 mai contre l'homophobie, 18 juin contre les discours de la haine...) pour ainsi communiquer sur toutes les formes de violence.

❖ **Sensibilisation auprès des entraîneurs, des dirigeants et officiel sur la radicalisation**

Descriptif de l'action : Lors des formations LIFA initiateurs, éducateurs et arbitres, une intervention a été incluse sur la prévention de la radicalisation à l'aide des référents.

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombres de personnes participant aux formations initiateurs, éducateurs et arbitres
- Retours de nos clubs sur la radicalisation des pratiquants
- Nombre de visiteurs sur notre page proposant les infos et documents en ligne

Communication envisagée pour cette action :

- Site internet de la ligue : documentation en ligne, liste de contacts, FAQ
- Newsletter

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	280 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	27.77 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	77 760 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	45	45	9	13	112	Stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne
Total	90		22			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

❖ Journées de détections LIFA

Descriptif de l'action : Organisation de 4 journées de détection : janvier à Vaires (U18,U23), février à Mantes (U18,U23), mars à Mantes (U14), octobre à Vaires (U16).

Il s'agit de détecter les meilleurs rameurs franciliens dans des bateaux courts.

Ces animations permettent la confrontation des rameurs et favorisent ainsi l'émulation des sportifs pendant notamment la période hivernale, souvent difficile pour les pratiques sportives extérieures comme l'aviron.

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombre de participants par catégories et type de bateau
- Niveau des participants détectés lors des championnats interrégionaux bateaux courts
- Niveau de la ligue avec les rameurs détectés lors de la Coupe de France des Régions

Communication envisagée pour cette action :

- Tenues vestimentaires personnalisées Région IDF (combinaison, t-shirt, coupe-vent)
- Site internet LIFA, réseaux sociaux (Facebook, Instagram et tiktok), newsletter
- Flamme et banderoles, aerostand, clip vidéo, photos

❖ Stages de détection

Descriptif de l'action : Organisation de stages avec les sportifs détectés : sur 2 jours en octobre pour les U23, 5 jours avec nuitées pendant les vacances d'automne à Vaires pour les U16 et U18.

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombre de participants aux stages
- Niveau des participants détectés lors des championnats interrégionaux bateaux courts
- Niveau des bateaux pendant les stages
- Niveau de satisfaction des entraîneurs, des clubs et des rameurs

Communication envisagée pour cette action

- Site internet LIFA, réseaux sociaux (Facebook, Instagram et tiktok), newsletter, clip vidéo, photos

❖ Déplacement à la Coupe de France

Descriptif de l'action : Les 90 meilleurs rameur(ses) entre 15 et 23 ans (45 femmes/45 hommes) sont détectés chaque année pour intégrer les équipes régionales et ramer sous les couleurs de la Région Ile-de-France. La LIFA les a préparés toute la saison pour le grand rendez-vous des ligues : La coupe de France des Régions organisée fin octobre de chaque année.

15 entraîneurs, tous issus de clubs franciliens, forment l'équipe technique régionale (ETR) et encadrent les équipes régionales sur les stages et la coupe de France.

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombre de bateaux franciliens engagés à la coupe de France
- Niveau sportif de chaque équipage
- Résultats et classement final des ligues
- Niveau de satisfaction des entraîneurs, des clubs et des rameurs

Communication envisagée pour cette action

- Tenues vestimentaires personnalisées Région IDF (combinaison, t-shirt, coupe-vent)
- Site internet LIFA, site internet FFA, réseaux sociaux (Facebook, Instagram et tiktok), newsletter
- Flamme et banderoles, aerostand, barnums logotés, clip vidéo, photos

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

❖ Pôle espoir aviron

Descriptif de l'action : Fonctionnement quotidien du pôle espoir.

Pour amener nos jeunes vers le haut-niveau, une intégration au pôle espoirs régional est une première étape conseillée afin

d'être sélectionné en équipe de France U19. Le pôle espoirs d'Île-De-France à Vaires-sur-Marne est le tremplin pour l'accès à l'Elite. La ligue gère en pleine autonomie les finances et l'encadrement du pôle espoir.

Fonctionnement :

- Utilisation des équipements sportifs et de l'hébergement du site de Vaires-sur-Marne : salle de musculation, sauna, bureau des entraîneurs, hangars à bateaux, balisage, salle de vie des athlètes, chambres et restauration.
- 1 à 2 entraînements quotidiens.
- Organisation de plusieurs stages sur 1 week-end et durant les vacances scolaires tout au long de la saison.
- Participation à des compétitions de haut niveau : régates inter-régionales et nationales,
- Accompagnement financier des rameurs sélectionnés à la Coupe de la Jeunesse
- Pôle espoir « section universitaire »
- Emplois : deux entraîneurs en CDI à temps plein
- Parc à bateaux : achat et entretien du matériel.
- Bonneterie des athlètes : une tenue complète par saison.
- Entretien et utilisation de 2 minibus.
- Cours et suivi scolaire les soirs de la semaine
- Aide sociale à l'athlète : la LIFA aide ses rameurs du Pôle espoirs en difficultés financières en prenant en charge une importante part des coûts d'internat et d'entraînement.
- Aides aux déplacements des athlètes : la LIFA prend en charge les déplacements des rameurs du pôle lorsqu'ils doivent s'entraîner sur des sites hors pôle (équipes mixtes de club) : deux athlètes universitaires ont été concernés par ce dispositif.
- Suivi médical avec le CREPS (sauf les espoirs universitaires).

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombre de candidatures reçues pour intégrer le pôle
- Résultats aux championnats de France bateaux courts
- Nombre d'athlètes sélectionnés en équipes de France U19 et U23
- Résultats scolaires, les résultats du bac
- Niveau de satisfaction des clubs, des rameurs et de leur famille
- Nombre d'athlètes espoirs pris sur un pôle France

Communication envisagée pour cette action :

- Site internet LIFA, site internet Pôle espoir LIFA, réseaux sociaux (Facebook, Instagram et tiktok), newsletter
- Bonneterie logotés (tenue complète pour chaque athlète), photos, clips vidéo, interviews

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	325 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	22,23 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	72 240 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	605 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	24,79 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	150 000 €

Une dérogation à la publication d'offres de stages et d'alternances est accordée à la Ligue d'Ile de France d'aviron, celle-ci procédant à la signature d'une convention de partenariat avec une école d'ostéopathie visant la mise à disposition de stagiaires étudiants.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

**DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007845
ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP BAD 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE ILE-DE-FRANCE DE BADMINTON**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F du badminton, pour l'olympiade 2025 - 2028, n'est pas encore disponible. Il sera connu après l'assemblée générale électorale 2024.

Dans ce cadre, la Ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	13 864	25 367	17	34	39 282
Total	39 231		51		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Badminton Entreprise : Organisation d'un événement / compétition inter-entreprises par an

Descriptif de l'action :

La Ligue Île-de-France de Badminton (LIFB) a conscience que les attentes des publics évoluent année après année. Par conséquent, l'offre de pratique doit également évoluer. Après plusieurs années, la Coupe des Entreprises d'Île-de-France a fait son retour en 2024, dans un format plus court. Organisée en soirée le vendredi dans un esprit convivial (buvette, snack, musique), cette "compétition" permet à un maximum d'entreprises d'inscrire une équipe et à un maximum de participants de faire de nouvelles rencontres, le tout en pratiquant le badminton. Cet événement se tiendra chaque année.

En complément de l'organisation de cet événement chaque année, la LIFB a pour ambition d'organiser des événements au format « Team Building », en intra-entreprise. L'accord de consortium avec la Région IDF et France Travail dans le cadre de l'organisation de manifestations Du Stade vers l'Emploi permet à la LIFB de créer une dynamique auprès des entreprises présentes, et de leur proposer une prestation Team Building autour de la pratique du badminton. Ainsi, l'un des objectifs est de sensibiliser le personnel salarié des entreprises aux bienfaits d'une activité physique

Modalités d'évaluations de cette action

Pour évaluer la réussite de cette action, voici les indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui seront utilisés :

- Nombre de joueurs / joueuses participantes à l'événement annuel inter-entreprises
- Nombre d'entreprises représentées à l'événement inter-entreprises
- Nombre d'opérations Team Building organisés
- Nombre de salariés d'entreprises touchés par les opérations Team Building
- Nombre de départements franciliens dans lesquels la LIFB a touché des entreprises
- Enquête de satisfaction auprès des joueurs / joueuses (événement inter-entreprises et Team Building)

Communication envisagée pour cette action

Les actions de communication suivantes seront déclinées pour toutes les actions du I. Pratique sportive.

- Promotion sur les réseaux sociaux de la LIFB (Facebook, Instagram, LinkedIn)
 - Rédaction d'un article en amont de chaque opération sur le site internet de la LIFB
 - Diffusion de e-newsletters à destination des entreprises que nous invitons et des licenciés de la LIFB
 - Sur place, présence de PLV (kakémonos, oriflammes...) avec le logo du Conseil Régional
- La LIFB portera une attention particulière au fait de mentionner le soutien du Conseil Régional d'Île-de-France.

Badminton Santé : Animations dans les hôpitaux**Descriptif de l'action :**

La promotion du sport comme vecteur de bien-être est un domaine d'intervention important pour la Ligue Île-de-France de Badminton (LIFB). La LIFB participe chaque saison à minimum 5 animations, directement dans les hôpitaux franciliens, en partenariat avec l'association Premiers de Cordée.

L'objectif de ces animations est de permettre à de nombreux jeunes atteints de maladies nécessitant une hospitalisation chronique, de profiter du badminton comme une activité favorisant le bien-être physique et mental.

En complément, la LIFB participe chaque année à la Journée Evasion, sur le parvis du stade de France, regroupant 4 000 enfants en situation d'hospitalisation chronique ou en situation de handicap. Cet événement, porté par Premiers de Cordée, regroupe de nombreux ateliers sportifs, dont le badminton grâce à la présence d'encadrants de la LIFB.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre d'animations organisées chaque année
- Nombre de personnes touchées par ces animations
- Nombre d'hôpitaux dans lesquels la Ligue intervient
- Répartition des animations sur le territoire

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France**Badminton au féminin****Descriptif de l'action**

La LIFB souhaite pour cette olympiade proposer un plan d'action pour développer la pratique féminine. Un groupe de travail spécifique a été créé à cette fin. Plusieurs actions sont en cours de construction. Les travaux sur ces actions ont été entamés sur la précédente olympiade et seront prolongés sur la période 2025-2028.

La LIFB s'engage à réaliser les actions suivantes :

- Création de rencontres de proximité réservées aux femmes ;
- Lancement d'un plan de communication pour promouvoir les fonctions de dirigeante de club, encadrante et officielle technique ;
- Création d'offres de pratiques et de supports pédagogiques adaptés aux attentes du public féminin ;
- Poursuite du développement des formations Fit'Minton avec notamment la création de nouveaux contenus pour ces créneaux, et la création d'un réseau des coachs Fit'Minton.

Modalités d'évaluations de cette action

- Evolution du nombre de licenciées féminines de la LIFB
- Evolution du taux de féminisation de la LIFB et comparaison avec la moyenne nationale FFBaD
- Nombre d'animations spécifiques féminines organisées sur le territoire, nombre de femmes touchées par ces animations
- Nombre de formation Fit'Minton organisées sur le territoire

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation**Organisation d'un regroupement Parabadminton du réseau des clubs para-accueillants en Ile-de- France****Descriptif de cette action :**

La LIFB organise deux regroupements Parabadminton par saison et souhaite pérenniser ce dispositif. L'objectif est de réunir l'ensemble des acteurs au sein des clubs para-accueillants du territoire ainsi que ceux qui souhaitent s'inscrire dans la démarche d'accueil de ce public. Au programme : interventions d'acteurs du monde du handicap et partage d'expériences.

Pour maintenir le lien avec ce réseau, la LIFB met à disposition de ces acteurs un espace numérique de collaboration permettant à chacun de s'exprimer et de partager les bonnes actions, au quotidien.

La Ligue croit beaucoup en la mutualisation, en fédérant les acteurs forts dans la thématique pour pousser des nouveaux clubs vers le haut et leur permettre de prendre exemple sur des projets solides, en les adaptant à leur contexte local.

Modalités d'évaluations de cette action

- Evolution du nombre de clubs para-accueillants en Île-de-France
- Nombre de clubs participants aux regroupements Parabadminton, nombre de dirigeants de clubs participants aux regroupements Parabadminton, nombre d'encadrants de clubs participants aux regroupements Parabadminton
- Taux de lecture et de contribution à l'animation de la plateforme collaborative
- Enquête de satisfaction transmise aux participants des regroupements

Organisation d'un stage annuel de pratique Parabadminton en Île-de-France**Descriptif de cette action :**

La Ligue organisera, chaque année, un stage de pratique de deux jours ouverts aux licenciés parabadistes. Lors de ces stages, des encadrants diplômés de la formation DIPARA (diplôme fédéral d'encadrant parabadminton) interviendront pour perfectionner tactiquement et techniquement le jeu des participants. L'organisation de ces stages permettra à la Ligue de garder le lien avec ses pratiquants parabadminton, dans un objectif de fidélisation à la pratique sportive, en particulier à la pratique du parabadminton. Il est envisagé de profiter de cette même période pour combiner le stage de pratique et une formation DIPARA pour former de nouveaux encadrants au parabadminton.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de joueurs / joueuses participants au stage, nombre de clubs représentés au stage
- Nombre de stagiaires à la formation DIPARA rattachée au stage, résultats des participants aux compétitions a posteriori du stage, enquête de satisfaction transmise aux participants des stages de pratique

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France**Descriptif de l'action**

La lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation est une thématique importante pour la Ligue Île-de-France de Badminton (LIFB). Dans un contexte où les associations sportives sont ouvertes à toutes et tous, il est essentiel de sensibiliser tous les acteurs des clubs de badminton et de les impliquer dans cette lutte.

C'est pourquoi, depuis plusieurs saisons, la LIFB fait intervenir l'association Colosse aux pieds d'argile lors des formations professionnelles et continues d'encadrants de Badminton. Spécialisée dans la lutte contre toutes formes de violences quelles qu'elles soient, Colosse aux pieds d'argile nous permet de toucher l'ensemble des entraîneurs et animateurs de club dans l'objectif de tendre vers un badminton respectueux et éthique.

La LIFB prolongera cette action de sensibilisation, pour l'olympiade 2025-2028.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de sensibilisations, nombre de personnes (dirigeants, encadrants) sensibilisés

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	140 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	7,14 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	10 000 €

II. PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	34	84	4	7	129	CREPS Ile-de-France
Total	118		11			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs**La détection****Descriptif de l'action**

La détection est une compétence déléguée aux instances déconcentrées de la fédération et la ligue au niveau régional y joue pleinement son rôle. Pour mettre en place cette détection, nous organiserons chaque saison :

1 stage de 2 jours nommé DAR (Dispositif d'avenir régional)

Ce stage fait partie intégrante du PPF, c'est le stage au niveau régional.

Les catégories d'âges détectées sont les moins de 10 ans, de 11 ans et de 12 ans (Les poussins et les benjamins 1^{ère} années)
Les 8 départements d'IDF proposent 5 joueurs, et les départements fournissent un entraîneur ayant participé à la phase départemental (DAD =Dispositif d'Avenir Départemental) de notre système de détection sur une journée. Le nombre de joueurs/joueuses est compris entre 36 et 40.

Lors de ce stage, nous faisons une photo à date des différentes habilités « badistiques » et aussi certains tests physiques des joueurs et des joueuses. Ce stage permettra de rendre compte aux entraîneurs du quotidien les axes d'évolution possible de son ou de ses joueurs ; ainsi que de nous permettre d'effectuer une sélection pour l'étape nationale qui l'étape suivante de notre dispositif de détection (Le DAN = Dispositif d'Avenir National)

Une réunion avec l'ensemble des familles est organisée en fin de stage afin de donner les grandes lignes des prochaines étapes pour les joueurs et joueuses sur les saisons à venir.

Nous faisons 2 réunions de coordination avec les CTDs. Une première réunion an amont du stage qui permet de préparer le stage DAR. Une deuxième réunion qui permet d'établir la sélection pour la proposer à la fédération pour l'étape suivante.

1 stage d'une journée aux vacances de Pâques (fin de saison)

Ce stage a pour objectif d'identifier les moins de 10 ans non vus sur le DAR et de détecter les moins de 9 ans.

Nous sollicitons les départements afin qu'ils nous proposent des joueurs et joueuses de leur département. Ils ont la possibilité de nous proposer jusqu'à 3 joueurs (filles et garçons confondus)

Lors de stage, nous abordons des éléments de priorité haute du PFJJ (Parcours de formation du jeune joueur) et nous faisons un retour aux entraîneurs par rapport nos observations.

Modalités d'évaluations de cette action

Les critères d'évaluation sur les 2 stages : le nombre de joueurs et joueuses, le nombre de joueurs et joueuses par département, le nombre de clubs représentés

Les indicateurs pour les 2 stages : le nombre de retours aux entraîneurs, les critères d'évaluation pour le stage DAR, la présence effective des ctds lors des réunions et lors du stage DAR, le nombre de familles venant à la réunion de fin de stage, le nombre des joueurs franciliens et franciliennes retenus à l'étape nationale

Communication envisagée pour cette action

Création et envoi d'une convocation, où l'on apposera le logo de la région, aux familles des joueurs concernés pour les 2 stages.

Envoi d'un bilan écrit par voie électronique aux familles, aux entraîneurs, aux CTD et aux présidents des clubs ayant à minima un joueur ou une joueuse avec là aussi une mise en valeur du logo de la région.

Après le stage, on publie un article sur notre site internet, cet article est relié au niveau de notre newsletters bimensuel à nos 40000 licenciés ainsi que par une publication sur nos réseaux sociaux : Facebook, Instagram et X.

Le système de labélisation

Descriptif de l'action

Le système de labélisation mis en place suite au DAR et au DAN.

Les clubs avenir franciliens

La fédération suite au stage DAN permet au club de postuler au label Club Avenir, si les clubs ont au moins 1 joueur ou joueuse au DAN et s'ils respectent un cahier des charges concernant le projet du joueur.

Nous mettrons en place 2 réunions. La première sera en début de saison afin de faire le point sur les attendus et le déroulement de l'année à destination des entraîneurs. La deuxième sera un point sur le respect du cahier des charges additionnels de la ligue IDF par rapport au label national afin de débloquent l'aide régionale à destination des dirigeants.

Nous aidons nos clubs avec une somme de 1000 euros par club dès lors qu'ils obtiennent le label club avenir qu'il respecte le cahier des charges du label club tremplin Or.

Le déblocage de ces aides passe par une réunion de concertation du secteur AHN et une validation en Bureau de la ligue, l'aide est attribuée sur la période estivale.

Les clubs tremplin

Nous avons mis en place sur le même modèle, la possibilité de postuler pour les clubs ayant un joueur ou une joueuse au DAR, à un label régional qui s'appelle le label club tremplin.

Le label club tremplin permet de préparer nos clubs à postuler au label club avenir dans les saisons futurs.

Ce label régional est composé de 3 niveaux (Bronze, Argent, et Or). Le cahier des charges est progressif. Le label Or est très proche de celui du label Club Avenir avec des spécificités régionales.

Nous lançons chaque saison, la campagne de labélisation début juin jusqu'à mi-septembre auprès des différents clubs.

Nous attribuons, chaque saison, le label club tremplin et son niveau après les vacances de Toussaint, après une réunion de concertation du secteur AHN (Accès au haut-niveau), et une validation par le CA de la ligue IDF.

Nous faisons toutes les saisons une réunion bilan avec l'ensemble des clubs ayant obtenu le label afin de vérifier le respect du cahier des charges pour l'ensemble de la saison.

L'aide varie en fonction des niveaux de labélisation et aussi du nombre de joueurs tremplins. La somme varie d'un minima

de 150 euros à 1000 euros (Club tremplin OR et 3 joueurs tremplin)

Le déblocage de ces aides passe par une réunion de concertation du secteur AHN et une validation en Bureau de la ligue, l'aide est attribuée sur la période estivale.

Modalités d'évaluations de cette action

Le nombre de CA sur le territoire, le nombre de CT sur le territoire

Le nombre de joueur Avenir et Tremplin, la répartition des CT et CA sur le territoire

La somme des aides (plus la somme élevée, plus il y a de la qualité), le taux de participation des points en distanciel

Le respect des dates butoir pour déposer le dossier CT

Le nombre de présidents des structures sur le point de fin de saison concernant les CT, le nombre de présidents des structures sur le point de fin de saison concernant les CA

Communication envisagée pour cette action

Communication générale pour les différents labels à l'ensemble des clubs du territoire francilien (250 clubs) par newsletters. Une page est dédiée aux labels notamment le label club tremplin sur notre site internet.

Lors de la confirmation de l'obtention du label club tremplin pour les clubs labélisés Tremplin, il y a un article sur le site internet qui ensuite relié à la fois par la newsletter bimensuelle et sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram et X).

Le suivi longitudinal des joueurs et joueuses des collectifs franciliens pour 2025-2028

Descriptif de l'action

• Les stages excellence et perfectionnement

Les joueurs détectés ont un suivi longitudinal sur l'ensemble des vacances scolaires.

Une réunion de coordination suite au DAR permet de figer pour les 2 premiers stages de la saison suivante, les listes de joueurs et joueuses des stages excellence (groupe 1) et des stages perfectionnement (groupe 2).

Les joueurs concernés ont tous moins de 14 ans. La plupart d'entre eux ont participé au stage DAR sur les saisons précédentes.

Ce suivi prend la forme de participation à des stages soit excellence pour les meilleurs ou soit perfectionnement pour les joueurs du groupe 2.

Les joueurs du groupe 1 ont 5 stages durant une saison. 1 à chaque vacances scolaires. La durée des stages est comprise entre 3 à 5 jours en fonction des périodes. Le nombre total de jours de stages prévus est de 17 jours.

Les stages sont axés sur le développement d'habiletés à priorité haute de notre PFJJ (Parcours de formation du jeune joueur), le développement très spécifique du revers en main haute, et le développement des habiletés de double.

Les entraîneurs des joueurs sont proactifs et prennent contact avec le référent ligue, en ce qui concerne le retour sur leur(s) joueur(s). Un compte rendu est envoyé aux parents, entraîneurs, et présidents des structures ayant un joueur ou une joueuse concernée.

Les joueurs du groupe 2 ont 2 stages durant une saison. 1 aux vacances de la Toussaint et 1 aux vacances d'hiver. La durée des stages est de 2 jours. Le nombre total de jours de stages prévus est de 4 jours.

Nous mettons en place une réunion entre les vacances de la Toussaint et les vacances de Noël entre le référent ligue et les représentants des départements (CTD – Conseillers Techniques Départementaux) pour un réajustement des joueurs et des joueuses dans les 2 listes, il est possible de passer du groupe 2 vers le groupe 1 et vice-versa.

Les stages sont axés sur les mêmes qualités à développer que sur les stages excellence. Pour rappel : les habiletés à priorité haute de notre PFJJ (Parcours de formation du jeune joueur), le revers en main haute, et les habiletés de double.

Les entraîneurs des joueurs sont pro actifs et prennent contact avec le référent ligue, en ce qui concerne le retour sur leur(s) joueur(s). Un compte-rendu est envoyé aux parents, entraîneurs, et présidents des structures ayant un joueur ou une joueuse concernée.

• Les entretiens de mi-saison

Mise en place d'un point en distanciel à mi-saison pour l'ensemble des joueurs avenir et joueurs tremplin dans une structure labellisée avec l'entraîneur référent.

Avant l'entretien, les entraîneurs auront remis les 2 documents nécessaires pour avoir une vision claire de la suite de la saison. Les points avec les entraîneurs « tremplin » seront positionnés sur le mois de décembre.

Les points avec les entraîneurs « avenir » seront positionnés sur le mois de janvier.

Les points porteront sur l'évolution du joueur, la planification, les résultats, la stratégie à mettre en œuvre sur la fin de saison et la vision de son développement à plus long terme.

• La mise à jour de la liste HPS

Chaque saison, le réseau des CT et CA est sollicité pour la mise à jour de la liste HPS pour la saison suivante. La ligue sollicite les clubs des joueurs cibles afin de réactualiser la liste HPS.

Modalités d'évaluations de cette action

Les stages :

Le nombre de joueurs et joueuses sur chaque stage, le nombre de clubs différents représentés
 Le nombre de comités représentés, le nombre de sollicitations des entraîneurs suite aux stages
 L'assiduité des joueurs (combien de stage participent ils par saison ?)

Les entretiens de mi-saison :

Le nombre d'entretien, le temps moyen de l'entretien, la remise en temps et en heure des 2 documents de suivi.

La mise à jour de la liste HPS :

Le nombre de joueurs sur la liste HPS, le nombre de structures sollicitée se nombre de joueurs bénéficiant d'aménagements à la saison n+1, la répartition géographique sur le territoire francilien des joueurs concernés

Communication envisagée pour cette action

Pour les stages : création et envoi d'une convocation où l'on apposera le logo de la région aux familles des joueurs concernés pour l'ensemble des stages.

Envoi d'un bilan écrit par voie électronique aux familles, aux entraîneurs, aux ctds et aux présidents des clubs ayant à minima un joueur ou une joueuse avec là aussi une mise en valeur du logo de la région.

Après le stage comme pour les stages de détection, on publie un article sur notre site internet, cet article est relié au niveau de notre newsletters bimensuel à nos 40000 licenciés ainsi que par une publication sur nos réseaux sociaux : Facebook, Instagram et X.

Le système de suivi sur les compétitions nationales

Descriptif de l'action

Après la détection, la labélisation permettant d'augmenter la qualité de structuration des clubs franciliens, et le suivi des joueurs détectés, le dernier volet est le suivi de ces joueurs sur les compétitions nationales.

- **Les 6 CEJS et le championnat de France**

La ligue met en place un accompagnement logistique sur le circuit des CEJ (Circuit élite jeune) composé de 6 étapes et sur le championnat France Jeune.

La durée des compétitions est de 3 jours.

Cet accompagnement se traduit par la mise d'une délégation francilienne de 30 à 50 personnes pour les 6 CEJ et de 20 personnes pour les France Jeune.

La ligue se charge du transport, de l'hébergement, et de la restauration pour l'ensemble de la délégation. Une convocation est fournie à l'ensemble des familles précisant l'encadrement, le mode de transport, le lieu de la compétition, le lieu de l'hébergement et la liste des joueurs et joueuses concernées.

- **Le Brassage National Poussins (BNP) et la phase de qualification au Championnat de France Jeune**

Le BNP est le brassage national poussin, la ligue envoie un référent une à 2 fois par saison. La compétition dure trois jours. L'objectif de ce déplacement est d'accompagner les jeunes joueurs et joueuses et de pouvoir donner le plus de visibilité sur la suite des années à venir aux différents parents.

La ligue envoie aussi un référent sur la phase de qualification au championnat de France. Le but de cette présence est de s'assurer au-delà l'aspect présence pour le réseau francilien, d'optimiser le déplacement sur le championnat de France jeune qui aura lieu un mois après.

Modalités d'évaluations de cette action

Le nombre de joueurs sur les compétitions, le nombre de coachs présents / mise en place logistique de la ligue Le nombre de clubs représentés

Le nombre de podium, le nombre de victoires, le nombre de quart de finale, le nombre de comités départementaux représentés

Le rapport entre nombre de joueurs présents / nombre de joueurs obtenant une ou plusieurs médailles

Communication envisagée pour cette action

Avant chaque compétition, une publication sur nos réseaux sociaux (facebook, Instagram, et X), est réalisée avec la liste des participants.

Une convocation est envoyée par voie électronique à l'ensemble des joueurs sur laquelle sera apposée le logo de la région.

Après la chaque compétition, un article sera publié sur notre site internet et relayé à la fois par notre newsletter bimensuelle et sur nos réseaux sociaux.

Il faut noter la particularité du championnat de France Jeune, la communication est plus importante sur cet évènement. Lors de chaque journée de cette compétition, il y a une publication et des interviews sur nos réseaux sociaux. L'article est plus important que lors des autres compétitions.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Maintien du suivi des sportifs Paralympiques sur la prochaine Olympiade.

Descriptif de l'action :

A ce jour, 3 joueurs sont identifiés, 2 d'entre eux ont participé aux jeux de Paris 2024 : Maud LEFORT, Meril LOQUETTE et Mathieu THOMAS

Les suivis à l'entraînement sont différents, Maud sera en Pôle Espoirs et pour Mathieu et Meril en club. Le volume est de 2 entraînements par jour pour prétendre à une médaille. Il y a également l'accompagnement en préparation mentale et physique. Le pôle espoir fait appel à des intervenants extérieurs spécialisés.

Le suivi en compétitions internationales et événements de référence (Championnats du Monde et d'Europe). Un entraîneur du Pôle Espoirs part systématiquement sur ces compétitions pour coacher les joueurs. Nous accompagnons aussi les joueurs sur le circuit mondial parabadminton.

Les compétitions durent 7 jours, Il est prévu de les accompagner sur 5 compétitions (hors compétitions de référence) qui sont : La chine, l'Espagne, la Thaïlande, Nantes, Le Pérou.
Le temps consacré pour ces accompagnements est de 35 jours sur l'année.

Modalités d'évaluations de cette action :

Médailles sur les compétitions de références, progression au classement mondial. Nbre de compétitions avec coach présent.

Communication envisagée pour cette action :

- Promotion sur les réseaux sociaux de la LIFB (Facebook, Instagram, LinkedIn)
- Rédaction d'articles réguliers en cours de saison, en amont des tournois sur le site internet de la LIFB
- Diffusion de e-newsletters à destination des dirigeants et des licenciés de la LIFB

Entraînement des jeunes potentiels d'île de France au Pôle Espoirs IDF

Descriptif de l'action :

3 entraîneurs sont chargés de cette mission au quotidien. Ils ont plusieurs missions :

- Planification et mise en place des entraînements au quotidien pour un volume proche de 800 heures à l'année ou la saison.
- Elaboration du calendrier sportif.
- Communication avec les parents, les structures scolaires, le CREPS et la Fédération (entraîneurs nationaux).
- Organisation des déplacements, suivi et coaching en compétition.
- Participation à la détection.

Modalités d'évaluations de cette action :

Médailles nationales et internationales. Progression aux classements nationaux et internationaux. Entrées en Pôle France Relève, voire l'INSEP.

Communication envisagée pour cette action :

Valorisation de l'action via les canaux de communication suivants :

- Promotion sur les réseaux sociaux de la LIFB (Facebook, Instagram, LinkedIn)
- Une présentation des polistes sur le site et les réseaux est faite chaque début de saison avec une photo de groupe et un trombinoscope.
- Rédaction d'articles réguliers en cours de saison, en amont des tournois sur le site internet de la LIFB
- Diffusion de e-newsletters à destination des dirigeants et des licenciés de la LIFB

Participation aux compétitions internationales ou de référence

Descriptif de l'action :

Les joueurs du Pôle Espoirs doivent participer à des tournois internationaux pour se qualifier sur les événements de référence et faire les critères de résultats pour entrer dans les Pôles France (double ou simple). Les entraîneurs organisent et coachent ces tournois. En général 5 à 6 tournois sur une saison et par catégorie d'âge (U15/U17 et U19).

Les polistes participent également au circuit National qui comporte 6 étapes sur la saison pour se qualifier aux Championnats de France.

Les différents tournois prévus sont :

Dans les catégories minime-minimette (U15) et cadet-cadette (U17) : Talence, le German (près Cologne), la suède (Malmö), Strasbourg et Olve (près Anvers)

Dans la catégorie junior (U19) : Le German (près de Cologne), l'Italie (Milan), Le Dutch (Pays-Bas), Voiron et St Louis.

Pour les meilleurs joueurs, il y aura un tournoi adulte (circuit mondial) à Malte.

L'encadrement du pôle ira sur 12 compétitions différentes. Ces compétitions durent en moyenne 4 jours. Le volume estimé est de 48 jours sur une saison ou sur année.

Modalités d'évaluations de cette action :

Podiums internationaux, sélections aux événements de référence, entrées en Pôle France, classement européen

Communication envisagée pour cette action :

Valorisation de l'action via les canaux de communication suivants :

- Promotion sur les réseaux sociaux de la LIFB (Facebook, Instagram, LinkedIn)
- Une présentation des polistes sur le site et les réseaux est faite chaque début de saison avec une photo de groupe et un trombinoscope.
- Rédaction d'articles réguliers en cours de saison, en amont ou en aval des tournois sur le site internet de la LIFB
- Diffusion de e-newsletters à destination des dirigeants et des licenciés de la LIFB

Stages de préparation et accompagnement sur stages fédéraux

Descriptif de l'action :

Nous organisons des stages pendant le mois d'août car le calendrier des compétitions européennes a changé. Les Championnats d'Europe U15 et U17 se déroulent entre le mois d'août et le mois de septembre. Ces stages sont des actions complémentaires à l'organisation et à la pension du CREPS (année scolaire).

Nous participons à 2 stages fédéraux de 3 à 4 jours sur une saison pour suivre les joueurs et joueuses du pôle lors des stages de sélection au niveau des pôles France Relève (stages dits d'immersion).

Modalités d'évaluations de cette action :

Niveau de jeu et performance sur les événements de référence.

Nombre de joueurs sélectionnés sur les stages fédéraux pour une éventuelle rentrée en pôle France Relève à N+1.

Communication envisagée pour cette action :

- Promotion sur les réseaux sociaux de la LIFB (Facebook, Instagram, LinkedIn)
- Une présentation des polistes sélectionnés sur le site et les réseaux est faite avant chaque compétition internationale de référence,
- Diffusion de e-newsletters à destination des dirigeants et des licenciés de la LIFB

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	440 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	10 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	44 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	580 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	9,31 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	54 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007847

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP BAS 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE DE BASEBALL SOFTBALL BASEBALL 5**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de Baseball, Softball et Baseball 5, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- 1/ Formation des jeunes en club à l'issue du parcours Pôle Espoirs/ Pôle France
- 2/ Structurer les clubs D1 avec de l'encadrement professionnel
- 3/ Rendre plus attractif le championnat de France D1 Baseball-Softball en optimisant les performances des joueurs(ses)
- 4/ Augmenter le nombre de matchs de qualité pour toutes les catégories en clubs et structures HN
- 5/ Échanges et partages entre Manager de collectifs club et France
- 6/ Accentuer le réseau international pour optimiser nos projets « Equipes de France »

Dans ce cadre, la Ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025

(les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	577	2 094	0	0	2 671
Total	2 671		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Afin de soutenir les clubs dans l'accueil des licenciés et la structuration de l'offre de pratique, la Ligue engage une démarche d'accompagnement. Il s'agira de développer un réseau d'accompagnement au sein duquel les Comités départementaux doivent jouer un rôle d'interface territoriale majeure.

Appui à la professionnalisation, Animation de réseau des Comités départementaux (séminaire)

Soutien serviciel : valorisation et reconnaissance de la qualité des structures, circulation de l'information, valorisation des bonnes pratiques

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de séminaires mis en place

Communication envisagée pour cette action

Séminaire, réseaux sociaux

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Créer un réseau interdépartemental de femmes bénévoles afin d'augmenter leur influence. Une bénévole responsable représentera chaque département, afin d'avoir un relais direct et un impact sur toute la région Ile-de-France

Organisation d'un tournoi de baseball féminin ouvert à l'ensemble des licenciées franciliennes
Possibilité d'inscription individuelle d'athlètes et création des équipes au début de la compétition

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participantes

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux, clubs, site internet

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Mise en œuvre d'actions de sensibilisation au handicap (et notamment au blind-baseball) auprès des équipes encadrantes et des licenciés, avec l'objectif d'ouvrir une section pérenne :

- démonstrations avec pratique des valides, afin de mieux comprendre les besoins et attentes des futurs pratiquants ;
- organisation d'un temps de mixité avec des valides et non valides (souvent mal ou non-voyants)

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de clubs touchés

Nombre d'encadrants formés

Nombre de public ayant expérimenté

Communication envisagée pour cette action

Communication interne et externe au club autour d'une action de sensibilisation au blind base-ball

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Organisation d'interventions lors d'un stage de 3-4 jours avec une thématique globale : information, sensibilisation & prévention vis-à-vis du harcèlement, des comportements déviants, et des violences sexuelles dans le sport.

La Ligue de baseball et softball IDF souhaite poursuivre ses efforts dans la surveillance des comportements déviants et dans la lutte contre le harcèlement moral et les violences sexistes et sexuelles. La Ligue IDF veille à ce que tous ses encadrants soient formés durant l'année à ces questions notamment via l'association Colosse aux Pieds d'Argile.

Modalités d'évaluations de cette action

- le nombre de personnes présentes lors des réunions d'informations/formations
- le nombre de formations organisées
- retours via des enquêtes de satisfaction

Communication envisagée pour cette action

Information auprès des clubs, relais de communication à travers les jeunes athlètes.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	26 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	30 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	8 000 €

II. PERFORMANCE SPORTIVE

	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
Saison sportive 2024/2025	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	8	62	0	0	70	
Total	70		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Accompagner des jeunes sportifs dans la recherche de l'excellence.
Accompagner l'accès des joueurs aux Pôles Espoirs.
Sélection et entraînement des équipes régionales en vue des compétitions inter ligues.
Préparer les joueurs à accéder aux équipes de sélection (régionale, nationale).
Améliorer la détection des jeunes talents.
Fédérer les comités départementaux dans la détection des jeunes talents.
Développer les compétences sportives et techniques des jeunes franciliens.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participants
Nombre d'équipes départementales
Classement aux Inter Ligues

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux, clubs

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Sans objet

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	14 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	28,50 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	4 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	40 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	30 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	12 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date/Cachet/Signature
Nom / fonction représentant légal

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007848

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP BSK 001

ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE ÎLE DE FRANCE DE BASKETBALL

POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE

VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. du basket pour l'olympiade 2025-2028 sera établi suite aux élections fédérales prévues en décembre 2024.

Dans ce cadre, la **Ligue** s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025

(les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	19 832	53 621	0	0	73 453
Total	73 453		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

DÉVELOPPEMENT DU 3x3 POUR TOUS

Descriptif de l'action

Tournée de 3x3 sur l'ensemble des départements d'Île-de-France. Cette tournée aura pour but de développer cette activité inscrite aux Jeux olympiques. Chaque étape durera 3 jours sur chaque lieu du mercredi au vendredi. Le mercredi sera consacré à l'accueil des centres de loisirs. Le jeudi et vendredi à l'accueil des primaires, des collèges et des lycées. Le midi, nous accueillerons les citoyens de la ville et le soir nous organiserons des tournois de 3x3. Le vendredi soir sera consacré à l'organisation d'un open plus access qualitatif à la dernière étape la super league.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participants, nombre de non-licenciés, nombre de jeunes filles, nombre de licences contact

Communication envisagée pour cette action

Communication sur l'ensemble de nos réseaux : Instagram, Facebook, site internet ; publication dans notre newsletter
Vidéo sur chaque étape, chaque événement lié au 3x3

TOURNÉE DES ÎLES DE LOISIRS

Descriptif de l'action

Cette tournée a pour objectif d'apporter la pratique du basketball, clefs en main, de manière ludique sur les îles de loisirs appartenant à la région IDF. Ainsi faire découvrir la pratique sous forme de jeux et de concours au travers d'une structure gonflable. La ligue est présente sur la quasi-totalité des îles de loisirs de la région et participe, selon les cas, au « Village Sportif d'été » organisé par la région Île-de-France.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre d'îles de loisirs parcourues, nombre de participants, nombre de non-licenciés, nombre de jeunes filles
- Nombre de licences contact, nombre de participant(e)s intégrant un club

Communication envisagée pour cette action

Communication sur l'ensemble de nos réseaux : Instagram, Facebook, site internet
Vidéo sur chaque étape des îles de loisirs ; publication dans notre newsletter

SUMMER CAMP**Descriptif de l'action**

Camp d'été organisé sur l'île de Loisir de Cergy.

Particularité : Programme au choix des activités proposées. Pas un camp de basket, mais plutôt un champ vivre-ensemble.

Action transversale de féminisation, de lutte contre les violences et de formation citoyenne.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participants, nombre de non-licenciés, nombre de jeunes filles, nombre de licences contact

Communication envisagée pour cette action

Communication sur l'ensemble de nos réseaux : Instagram, Facebook, site internet

Mini web serie sur ce camp, publication dans notre newsletter, vidéos

SPRING CAMP**Descriptif de l'action**

Camp organisé durant les petites vacances scolaires sur l'île de Loisir de Cergy.

Ce camp est axé sur le basket 3x3.

Action transversale de féminisation, de lutte contre les violences et de formation citoyenne.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participants

Nombre de non-licenciés, nombre de jeunes filles, nombre de licences contact, nombre de participant(e)s intégrant un club

Communication envisagée pour cette action

Communication sur l'ensemble de nos réseaux : Instagram, Facebook, site internet

Publication dans notre newsletter, vidéos

CRÉATION DE CLUBS**Descriptif de l'action**

Développer le nombre de clubs en dehors de la « Francilienne », notamment dans les zones rurales

Mise en place d'un kit spécial « création d'un club ».

Mise en place d'un suivi individualisé pour la création d'un club.

Mise en place de formations à distance spécifiques pour les dirigeants de nouveaux clubs.

Inciter les clubs à entrer dans une démarche citoyenne.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de clubs créés par an (2) ; nombre de nouveaux licenciés

Communication envisagée pour cette action

Communication sur l'ensemble de nos réseaux : Instagram, Facebook, site internet

Publication dans notre newsletter, vidéos des nouveaux clubs

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France**LABEL FÉMININ****Descriptif de l'action**

Opération label féminin : Il se décompose en deux labels, le label OR et le label ARGENT. Suivant des critères précis dont le pourcentage de pratiquantes féminines, le nombre d'équipes féminines en championnat régional, le nombre de dirigeantes, d'officielles, de techniciennes, ... les clubs, qui le doivent, reçoivent l'un des deux labels. Ceux-ci donnent droit à un oriflamme, un jeu complet (surmaillot-maillot-short) aux couleurs de l'association, des formations gratuites dans les trois familles.

Modalités d'évaluations de cette action

Augmentation du nombre de licenciées féminines au sein des clubs labellisés (+3% par an)

Augmentation du nombre de clubs labellisés tous les ans

Communication envisagée pour cette action

Communication sur l'ensemble de nos réseaux : Instagram, Facebook, site internet

Publication dans notre newsletter ; vidéos de la cérémonie de remise des dotations

ÉVÉNEMENTS FEMININS**Descriptif de l'action****OPEN FÉMININ**

Regroupement de toutes équipes du championnat de pré national (16) pour la première journée sur un lieu unique.

TROPHÉE CATOR

Final four des équipes championnes départementales des catégories d'U13 à U18 sur un même lieu. Les finalistes de chaque catégorie gagnent leur place en région dans la catégorie n+1.

TOURNOI INTERNATIONAL DE NOËL regroupant 12 équipes féminines dont quatre étrangères en parallèle d'un tournoi masculin.

Modalités d'évaluations de cette action

Participation active des acteurs, nombre de spectateurs, suivi sur les réseaux

Communication envisagée pour cette action

Communication sur l'ensemble de nos réseaux : Instagram, Facebook, site internet

Publication dans notre newsletter

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Descriptif de cette action

Sans objet car la Ligue n'a pas la Délégation ; mais elle intervient sur des actions portées par le Comité régional IDF Handisport

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Descriptif de l'action

- Mise en place de formations aux valeurs de la république, à la prévention contre la radicalisation à l'attention de : Services civiques, Dirigeants, Techniciens, Officiels, Détenus.
- Adhésion de la Ligue Île-de-France de Basketball à l'association « Colosse aux pieds d'argiles » qui lutte contre la pédophilie dans le sport.
- « Summer Camp » dont le fil rouge est la Citoyenneté. Echanges sur ce sujet et en particulier via les réseaux sociaux qui peuvent être destructeurs et dramatiques.
- Label « Vivre Ensemble » qui propose une action sur ce sujet. Inciter les clubs à adhérer à l'association « Colosse aux pieds d'argiles »

Modalités d'évaluations de cette action

Baisse de la radicalisation dans notre sport

Connaissance des valeurs de la République (baisse des incidents sur les terrains et dans les clubs)

Communication envisagée pour cette action

Signature de la charte régionale de tous les présidents des clubs

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	531 850 €
Taux d'intervention (30 % max)	16.92 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	90 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		Masc : CREPS IDF Fém : ATHLETICA Eaubonne
Nombre de licenciés	2 500	7 000	24	24	9 548	
Total	9 500		48			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

DÉTECTION U13

Descriptif de l'action

Base de notre détection dans le PPF fédéral, la détection en U13 est un élément important. L'Île-de-France a une particularité dans le milieu fédéral. C'est un secteur, une Ligue, mais aussi une zone à elle toute seule sur cette catégorie afin de pouvoir détecter un plus grand nombre de potentiels au niveau national. La détection est réalisée lors de stages, de regroupements, de tournois, de camps pour les jeunes entre U11 et U13. Plus de 8000 jeunes touchés par cette détection avec un maillage départemental et régional. Les moyens mis en œuvre sont identiques tant en féminin qu'en masculin.

Mise en place d'un Tournoi Inter-Comités (TIC) en octobre avec huit sélections constituées de 10 à 12 joueuses (idem en masculins).

Organisation d'un tournoi international aux vacances de Noël : 24 sélections (12 féminines, 12 masculines) sur trois jours

Organisation d'un Camp Inter Comité (CIC) U13 aux vacances d'hiver

Organisation d'un Camp Inter Secteur (CIS) U13 interne à notre Ligue

Participation au Tournoi Inter-Zones (TIZ) U13 avec deux sélections et deux staffs (idem en masculins).

Modalités d'évaluations de cette action

Joueurs et joueuses intégrant nos pôles espoirs franciliens

Joueurs et joueuses intégrant nos clubs d'élites franciliens au niveau jeune (label FFBB)

Joueurs et joueuses intégrant dans le futur les équipes de France jeunes et le pôle France

Communication envisagée pour cette action

Suivi complet de l'ensemble de la filière de détection sur nos différents réseaux de communication : Instagram, Facebook, site internet. Reportages vidéos sur l'ensemble des événements de cette filière.

Reportages vidéos sur la filière complète de détection

DÉTECTION U14

Descriptif de l'action

La détection U14 reste un élément primordial de l'action de détection, car la particularité de l'IDF est que beaucoup de jeunes commencent l'activité sur le tard. Elle est la continuité du travail entrepris sur la détection U13 avec le suivi des joueurs et joueuses déjà listés, mais aussi avec une détection complémentaire sur le plan régional.

Organisation d'un CIC U14 avec les huit sélections départementales constituées de 10 à 12 joueurs ou joueuses.

Organisation ou participation au Tournoi Inter-Secteurs (TIS) U14. Attention, l'Île-de-France participe avec deux sélections et deux staffs complets à ce tournoi. En effet, la faiblesse des secteurs Champagne-Ardenne et de Lorraine a conduit à effectuer une seule sélection entre ces deux secteurs. Le TIS se déroule donc avec une sélection d'Alsace, une sélection CALOR (coalition Champagne-Lorraine) et deux sélections d'Île-de-France.

Organisation d'un CIS U14 sur notre territoire une sélection d'Île-de-France (de 12 à 15 joueuses) et une sélection Grand Est (de 12 à 15 joueuses) tant en féminin qu'en masculin.

Modalités d'évaluations et de communication

Idem U13

DÉTECTION U15

Descriptif de l'action

Afin de compléter le système de détection mis en place sur les U13 et U14, et afin de continuer à suivre ou à découvrir de nouveaux potentiels (particularité de notre région, où les licenciés peuvent venir sur le tard)

Organisation au niveau féminin d'un stage de détection sur la catégorie U15 aux vacances d'octobre en parallèle du TIZ U15. Ce stage permet de voir ou de revoir des joueuses des catégories U14/U15.

Organisation au niveau féminin d'un stage de sélection aux vacances d'hiver afin de faire une dernière revue d'effectifs en vue du Tournoi Inter-Ligues (TIL) U15 qualificatif.

Organisation d'une tournée à l'étranger avec la sélection masculine avec un double projet : faire une revue d'effectif en vue du TIL U15 qualificatif, mais également de faire découvrir d'autres formes de pratiques à nos jeunes.

Participation au TIL U15 qualificatif avec nos deux sélections.

Participation aux finales nationales si qualification. L'Île-de-France est une région qui se qualifie régulièrement à ces phases finales.

Participation au CIZ U15 à Temple sur Lot (vacances d'octobre).

Participation aux camps nationaux (Tournoi des demoiselles, camps grands gabarits, camps nationaux) des vacances de Noël

Mise en place d'une formation sur les grands gabarits (masculins et féminins) tout au long de l'année. Regroupement des plus grands gabarits tous les mercredis et lors de stages durant les vacances scolaires.

Modalités d'évaluations et de communication

Idem U13

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

POLES MASCULIN ET FEMININ

Descriptif de l'action

La particularité de notre région (le nombre élevé de licenciés dans les catégories jeunes et le fort potentiel des jeunes franciliens) a poussé la Fédération à autoriser la Ligue à avoir deux pôles espoirs en IDF afin de pouvoir accueillir 24 garçons au lieu de 16 actuellement et 24 filles au lieu de 14 actuellement.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de joueurs intégrant le Centre Fédéral à l'INSEP, nombre de joueurs intégrant les centres de formation
Nombre de joueurs intégrant les équipes de France
Résultats collectifs aux finales nationales

Communication envisagée pour cette action

Le suivi des pôles espoir au niveau de la communication est important.
Nous avons lancé une web série en 2023-2024 sur la vie aux pôles.
Suivi de nos pôles espoirs sur Instagram, Facebook toutes les semaines ; articles sur notre site internet basketidf.com
Pour cette nouvelle Olympiade, nous allons encore plus mettre l'accent sur nos pôles qui représentent l'élite de notre région.
La communication est identique pour les féminines et les masculins.

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	871 900 €
Taux d'intervention (30 % max)	6,88 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	60 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	1 403 750 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	14.37 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	150 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007894

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP BOW 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE RÉGIONALE IDF BOWLING**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. du bowling pour l'olympiade 2025-2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Développement de la pratique pour tout public en situation de handicap, hospitalisé et/ou malade,
- Promotion du « sport SANTÉ » auprès des seniors,
- Promotion et développement de la discipline auprès des écoliers,
- Renforcement de la pratique féminine.

Dans ce cadre, la Ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025

(les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	289	992	0	0	1 281
Total	1 281		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

PLAN « SPORT SANTÉ ET HANDICAP »

Descriptif de l'action :

Plan destiné à faciliter l'accès à la pratique sportive à toutes personnes malades ou en situation de handicap :

- Animations au sein des services « pédiatrique, rééducation ou gérontologie » de 8 hôpitaux et EHPAD franciliens, notamment grâce à une convention signée avec l'Association 1er de Cordée pour mener des actions tout au long de l'année.
- Séances réservées et adaptées "Sport Handicap" dans 2 bowlings franciliens pour inciter toutes personnes ayant des troubles visuels, moteurs et ou cognitifs à s'épanouir dans la pratique ludique du bowling,
- Promotion du bowling auprès des Seniors (licenciés ou non) comme bienfait pour la santé de chacun. Amener le plus grand nombre à participer aux différentes compétitions qui leurs sont réservées.

Modalités d'évaluations de cette action :

Augmentation du nombre de participants aux actions menées tant dans les bowlings, qu'en milieu hospitalier ou EHPAD.

DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE CHEZ LES JEUNES

Descriptif de l'action :

Promouvoir la discipline dans les groupes scolaires afin d'augmenter le nombre de Jeunes (poussins et benjamins) dans les différents clubs franciliens.

Modalités d'évaluations de cette action :

Augmentation du nombre de jeunes licenciés « poussin à juniors », participations aux compétitions qui leurs sont réservées.

Communication envisagée pour ces actions : via le site de la Ligue, des CD, Clubs et les réseaux sociaux

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

FÉMINISATION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

Descriptif de l'action :

- Renforcement de la pratique féminine sous la forme de regroupements dédiés, répartis sur l'année dans des bowlings franciliens.
- Permettre à l'ensemble du public féminin de participer à différentes actions et manifestations : faciliter l'accès à la pratique du bowling pour les femmes de tous les horizons socio-culturels, tout en valorisant la mixité au travers de compétitions fédérales.
- Augmenter et pérenniser le nombre de licenciées de 10 ans et plus (jeunes et adultes), les inciter à s'engager davantage lors des compétitions fédérales.

Modalités d'évaluations de cette action :

Augmentation du nombre de féminine dans les différents clubs ainsi que leur participation aux différentes compétitions qui leurs sont réservées.

Communication envisagée pour cette action :

via le site de la Ligue, des CD, Clubs et les réseaux sociaux

1.3 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action :

Sensibilisation des bénévoles et licenciés aux différentes formes de dérives ou radicalisation

Modalités d'évaluations de cette action :

Lors des différentes journées de formation (encadrants, arbitres, dirigeants), journées Jeunes, regroupements féminins et Seniors des rappels sont faits pour sensibiliser et lutter contre toutes incivilités, violences ou dérives en tous genres.

Il n'y a pas de budget alloué à cette action.

Communication envisagée pour cette action : Tout au long de l'année, lors des différents regroupements et ou formations.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	75 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	4 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	3 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	75 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	4 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	3 000 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007804

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP BOX 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE COMITE REGIONAL IDF DE BOXE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de la BOXE, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Dans le cadre du développement entre la FFB et le Comité Ile de France de Boxe Anglaise, nos actions de développement déclinent le projet fédéral Boxe « Diversité, Education, Formation, insertion, solidarité ».
- Développement des écoles de boxes « Boxer ensemble » : Ce développement consiste à répondre aux sollicitations des collectivités locales et de proposer des activités de boxe éducative dans les quartiers. Cela permet à des jeunes de 7 à 17 ans, filles et garçons de pratiquer la boxe éducative dans leurs quartiers.
- Il participe à la professionnalisation des éducateurs en les inscrivant dans un parcours de formation spécifique (prévôt). Certaines créations ont permis à des jeunes diplômés BPJEPS d'accéder à des emplois aidés.
- Développement de la pratique féminine
- Développement de la pratique Handi-boxe
- Enfin interventions dans des milieux différenciés : carcéral. Hôpitaux, établissements médicaux sociaux, quartiers « Boxing tour ».

Dans ce cadre, le Comité s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	1 535	5 879	40	4	7 458
Total	7 414		44		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Au niveau du développement de la discipline, nous allons agir par des actions au niveau de l'ensemble des disciplines (Boxe éducative-Boxe amateur- Loisir – aéro-boxe et Handi-boxe).

BOXE EDUCATIVE

1/Poursuite du développement des écoles de boxe. Mise en place des partenariats sur 3 années avec les clubs et les collectivités locales afin de leur apporter une contrepartie matérielle. Ce matériel comporte notamment des gants, des casques et d'autres matériels nécessaires à la pratique de la Boxe.

Les villes s'engagent à fournir des installations sportives. Cela permet aux clubs de bénéficier d'avantages matériels conséquents.

Objectifs : augmentation du nombre de licenciés ; mettre en place chaque année 6 nouvelles écoles de boxe.

2/ Organisation de compétitions régionales de Boxe éducative sur 3 week-ends, pour les catégories Poussins à Minimes. 450 jeunes viennent participer aux assauts et se qualifier pour les championnats nationaux. Jeunes récompensés par des trophées.

Pour les années 2025-2028, mise en place des regroupements dans des gymnases franciliens afin de faire progresser nos jeunes et leur apprendre de nouvelles techniques. Ces regroupements de dérouleront sur une journée dont la matinée sera consacrée à des ateliers et l'après-midi à des assauts. Les regroupements seront gérés par l'équipe technique régionale. Le nombre d'encadrants dépendra du nombre d'inscrits.

Objectifs : réalisation jusqu'à 2 regroupements par mois et rassemblement minimum d'une cinquantaine de jeunes par session. Soit presque 20 regroupements dans l'année avec un potentiel minimum de 1000 licenciés concernées.

BOXE AMATEUR

La Boxe Amateur est déjà bien développée en Île-de-France à travers plusieurs compétitions qui seront prolongées les 4 prochaines années.

CRITERIUM DES ESPOIRS

Compétition ouverte aux catégories juniors et séniors (H/F) ayant déjà un certain nombre de combats. 1^{ère} compétition de la saison qui permet aux boxeuses ou boxeurs de se qualifier pour les championnats IDF. Elle se déroule au gymnase Max Roussie dans le 17^{ème}. Le comité met en place du matériel et des moyens techniques (sécurité, officies, récompenses, etc). La compétition se déroule sur 3 week-ends et regroupe 120 boxeurs et boxeuses.

CHAMPIONNAT REGIONAL IDF

Cette compétition requiert des minima de combats afin de pouvoir y participer. Cette compétition mixte s'étale sur 3 week-end ; la finale se déroule en soirée. Le Comité régional met des moyens matériels supplémentaires (Sonorisation-Lumières). Boxeurs récompensés par des ceintures ; primes pour les finalistes. Ces boxeurs seront qualifiés pour les prochains championnats de France.

A noter que depuis 2 ans, le Comité Régional IDF est 1^{er} au niveau des champions et championnes de France en Boxe Amateur. Cela résulte notamment des stages organisés tout au long de la saison, encadrés par des cadres techniques.

CHALLENGE DU 1^{ER} ROUND

Cette compétition est la plus importante de la saison sportive puisqu'elle concerne les athlètes n'ayant participé à aucun combat, soit env. 450 individus. La compétition se déroule sur 5 week-ends au gymnase Max Roussie. Boxeurs récompensés par des ceintures. Coupes remises pour des distinctions bien précises.

CRITERIUM DES NOVICES

Cette compétition concerne près de 300 boxeurs et boxeuses. Elle se situe au niveau technique entre le challenge du 1^{er} round et le critérium des espoirs. Elle se déroule sur 3 week-ends.

Pour les saisons 2025-2028, évolution du format des regroupements. Ils auront lieu sur des week-end complets et seront encadrés par plusieurs cadres techniques. Les thèmes seront variés et seront répartis par demi-journée. Venue de spécialistes tels que des psychologues, des diététiciens et autres.

Les regroupements sont mixtes et ouverts aux adultes.

Objectif : cinquantaine de personnes par regroupement. 1 ou 2 regroupements par trimestre.

Création d'une nouvelle compétition, à savoir l'OPEN DE PARIS, compétition qui sera ouverte aux boxeurs Cadet-Junior et Sénior pour toutes les régions de France. But : réaliser la finale dans un lieu qui sera représentatif de la Boxe. Des moyens matériels supplémentaires seront mis en place. Le nombre de compétiteurs devrait avoisiner 150.

AEROBOXE – HANDIBOXE – BOXE LOISIR

Pour ces 3 catégories qui regroupent encore peu de pratiquants licenciés, mise en place des regroupements sur des week-end afin de développer leur pratique. Cela passera aussi par des actions avec les clubs par le biais de la mise à disposition de rings gonflables. Cela se fera avec l'aide de nos cadres techniques.

Nous allons aussi continuer à développer nos actions du sport dans les Hôpitaux parisiens ou sur des actions au Stade de France.

Modalités d'évaluations de cette action

Le résultat se verra par la progression de licenciés mais aussi par les engagements des boxeurs aux compétitions. On pourra le voir par le nombre de création des écoles de Boxe ainsi que par le nombre d'actions dans les quartiers

Communication envisagée pour cette action

La communication se fait à travers le site internet mais aussi sur les réseaux sociaux et par le biais des affiches. Nous communiquons aussi via les réunions avec les clubs. Nous organisons notamment des petits déjeuners le samedi matin afin de discuter de sujets concernant le développement de notre sport.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France**Descriptif de l'action**

Dans le cadre du plan de féminisation, nous allons continuer à organiser des regroupements et les compétitions régionales auxquelles les femmes peuvent participer.

Modalités d'évaluations de cette action

L'évaluation se fera d'abord sur le nombre de licenciés ainsi que sur le nombre de regroupements. Cela se verra sur le nombre de participantes au niveau de la nouvelle compétition

Communication envisagée pour cette action

La communication se fait à travers le site internet mais aussi sur les réseaux sociaux et par le biais des affiches. Elle se fera aussi via le biais des réunions organisées par le Comité Régional.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France**Descriptif de l'action**

Au niveau du plan sport et handicap, poursuite de la formation « Certification Handi-boxe » afin de disposer de plus d'entraîneurs. Aujourd'hui, 1 session de 10 personnes.

Objectif : doublement de cette formation. Elle est organisée avec une personne référente au niveau régional accompagnée par une psychologue. Elle est composée d'un volet théorique sur 3 jours et d'un volet pratique.

Pour les saisons 2025-2028, mise en place de regroupements sur des 2 demi-journée le week-end. Salle prise en charge par le Comité.

Participation à la journée mondiale du handicap via un stand afin de faire connaître les actions et accueillir de nouveaux licenciés ; le but étant que les nouveaux licenciés participent à des compétitions organisées par des clubs et comités régionaux.

Modalités d'évaluations de cette action

L'évaluation se fera sur le nombre de licenciés et le nombre de regroupements

Communication envisagée pour cette action

La communication se fait à travers le site internet mais aussi sur les réseaux sociaux et par le biais des affiches

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France**Descriptif de l'action**

Poursuite des actions auprès des clubs (dirigeants ; entraîneurs et boxeurs) afin de sensibiliser sur les dérives décrites dans ce plan de prévention.

- Actions organisées au cours des regroupements (40 personnes environ) et des compétitions mises en place par le Comité. 20 rassemblements dans l'année. Recours à des spécialistes. Choix d'un thème : présentation d'un état des lieux et de solutions. Lancement d'une discussion avec les participants.

- Actions en partenariat avec les clubs afin d'évoquer des points spécifiques et de montrer des cas concrets via des vidéos.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de personnes concernées, nombre de dates de rassemblements.

Communication envisagée pour cette action

Communication à travers des affiches et des flyers

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	223 500 €
Taux d'intervention (30 % max)	24,61 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	55 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
Saison sportive 2024/2025	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	0	0	0	0	0	
Total	0		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Descriptif de l'action

Les regroupements concernent l'ensemble des catégories de la Boxe.

Ces stages sont un moyen pour des athlètes de Boxe éducative de passer le cap de la Boxe amateur, Le manque d'accompagnement dans ce domaine provoque une perte des effectifs ou de la qualité des boxeurs.

Les stages permettent aussi de constituer une équipe régionale qui disputera des combats contre d'autres régions ou lors de rencontres internationales en région IDF ou à l'étranger.

Ces regroupements ont pour but de nous maintenir en 1^{ère} position des comités et de fournir le plus possible de boxeurs pour les futurs jeux olympiques de 2028. Ils sont encadrés par des cadres techniques diplômés du BEJEPS.

Modalités d'évaluations de cette action

L'évaluation se fait au niveau des résultats lors des compétitions nationales

Communication envisagée pour cette action

Communication via les messages adressées aux clubs - Affiches

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Sans objet

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	49 500 €
Taux d'intervention (30 % max)	12,32 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	6 100 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	273 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	22,38 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	61 100 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007822

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP CAN 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE COMITÉ ÎLE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de Canoë Kayak et Sports de Pagaie, sera formalisé suite à l'assemblée élective fédérale planifiée le 14 décembre 2024. Les axes prévisionnels :

- Fédérer et développer
- Accueillir-Animer-Former
- Performer

Dans ce cadre, le Comité s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	6 000	8 000	N/A	N/A	14 000
Total	14 000		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Le développement des activités à la pagaie pour toutes et pour tous constitue un des trois axes majeurs de projet de développement des sports de pagaie en Île-de-France du Comité Île-de-France de Canoë Kayak et Sports de Pagaie 2022-2028, validé lors d'une assemblée générale extraordinaire en janvier 2023.

Pour que chacune et chacun paye selon ses envies et son profil, le Comité organise et favorise la pratique en Île-de-France, en s'adressant aussi bien aux licenciés dans les clubs qu'au grand public.

La pratique s'organise selon le milieu, mais aussi selon le profil du pratiquant. Le sport scolaire éduque et sensibilise les élèves aux valeurs du sport en créant des passerelles avec les clubs formateurs. Pour la cohésion sociale, la pratique du jeune public développe l'estime de soi, le respect de l'autre et de l'environnement.

Plan d'action
1.1.1/ Organiser des manifestations d'envergure inclusives

En s'appuyant sur des organisations existantes et/ou des compétitions nationales et internationales, l'objectif est de développer des événements et animations accessibles tournés vers le grand public (navigation sur les rivières franciliennes ouvertes au grand public, sorties découverte des sports de pagaie, événements « sport entreprise » etc.) pour valoriser le territoire, associer les acteurs locaux dans la dynamique, intégrer la dimension sportive dans une approche conviviale de découverte et de partage.

1.1.2/ Accompagner les structures franciliennes à développer leur activité

Le Comité accompagne (formation, consulting, aide à la prise en main des outils de gestion...), représente (comités de

pilotage, comités techniques, réunions officielles et opérationnelles), informe (partage de bonnes pratiques, mises à jour réglementaires...), valorise (campagnes de labélisations, rédaction de courriers officiels...) et soutient (assistance juridique, technique...) ses structures au quotidien. En parallèle, il propose aux bénévoles et salariés de son réseau une offre de formation diversifiée et adaptée aux besoins du secteur (formations Espace Sites et Itinéraires de Navigation Durable, séminaires équipe technique régionale, formations en lien avec les différentes aides et campagnes de subventions...). À travers la mise en place et l'animation d'un réseau de Gardiens de la Rivière, le Comité défend l'accès à l'eau et contribue au développement durable des sites de pratique. Grâce à ce soutien actif sur des problématiques opérationnelles (emploi, accès à l'eau, formation...), sur des projets structurants ou de développement (rénovation de base nautique, équipements, labélisation...) ou sur des moyens d'actions (financements, logistiques...), le Comité s'engage à maintenir et renforcer son accompagnement territorial dans le développement de l'activité.

1.1.3/ Développer le loisir sportif et touristique

Le développement du loisir sportif et touristique nécessite un travail continu. Il implique le portage de projets territoriaux pour fédérer des initiatives locales. La réalisation et le suivi des études techniques pour la création ou l'aménagement des structures et des sites de pratique sont essentiels au développement de projets sportifs, écotouristiques ou socio-éducatif accessibles à tous. Ainsi, le Comité œuvre à la continuité de la navigation en développant des accès à l'eau adaptés aux différents publics. À travers la création d'un réseau de Gardien de la Rivière, il assure la représentativité de ses structures auprès des instances du tourisme et de l'eau, et veille à la préservation des sites de pratiques. Il s'associe aux collectivités territoriales, aux acteurs du tourisme, de l'eau et aux associations locales pour accompagner la transition écotouristique de la filière, via une mise en réseau et la promotion de formations adaptées aux besoins du secteur. L'aménagement de parcours de randonnées nautiques et la création d'un modèle d'offre de services et d'outils numériques associés sont des exemples concrets des actions du Comité dans ce domaine. Les différents parcours (co-produits avec les acteurs locaux), permettent d'adresser les pratiquants adhérents et le grand public avec une offre de qualité (accueil, encadrement, contenus pédagogiques), proposant ainsi un modèle économique encourageant la professionnalisation des clubs. Ce projet constitue une des priorités du Comité dans ses actions de développement de la pratique pour toutes et pour tous. En intégrant le prisme du développement durable et en veillant à la conciliation des usages, le Comité s'engage à développer durablement l'accessibilité des loisirs sportifs et touristiques.

Modalités d'évaluations de cette action

- 1/ Nombre d'événements et d'animations « grand public » organisés
- 2/ Nombre de licences loisir (1 jour)
- 3/ Nombre de licences annuelles
- 4/ Nombre de structures labellisées Ecole Française de Canoë Kayak (EFCK)
- 5/ Nombre de gardiens de la Rivière
- 6/ Nombre d'actions opérationnelles et projets des structures soutenues par le Comité (aménagement d'infrastructures/points d'accès à l'eau, rénovation d'équipement structurel, montage de dossiers, suivi d'études et de travaux...)
- 7/ Nombre de sessions et de journées de formations
- 8/ Nombre de parcours référencés ou identifiés
- 9/ Nombre de parcours sécurisés et équipés d'une signalétique adaptée
- 10/ Nombre de parcours labellisés « sentiers nautiques »
- 11/ Nombre de parcours digitalisé (géolocalisé, cartographié et/ou référencé sur un outil numérique associé, valorisant le patrimoine naturel, culturel et historique du territoire)
- 12/ Nombre de nouvelles structures affiliées, agréées ou associées

Communication envisagée pour cette action

- 1/ Réunions en présentiel et/ou en distanciel (comités de pilotage, séminaires, formations)
- 2/ Visites des sites d'aménagement et randonnées nautiques
- 3/ Outils numériques : campagnes d'emailing, publications sur le site internet et réseaux sociaux du Comité, vidéos promotionnelles)
- 4/ Supports imprimés (courriers d'information, documents d'information, affiches, courriers officiels, supports pédagogiques, infographies, cartographies, objets et insignes promotionnels personnalisés ...)

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Dans le cadre de son axe de développement « Les activités à la pagaie pour toutes et pour toutes », l'augmentation de la pratique féminine et sa représentation dans les instances constitue une des priorités du Comité.

Ainsi, le Comité s'engage à :

1.2.1 / Agir sur les cadres des structures pour un encadrement adapté de la pratique féminine

Pour réussir cet engagement, le Comité vise à faire monter et sensibiliser les cadres des structures en compétences pour un meilleur accueil des femmes, à travers des formations et un partage d'expérience dans l'encadrement d'un public féminin. Il s'engage également à créer et diffuser des contenus de sensibilisation à destination des structures sur la pratique féminine

1.2.2 / Identifier les potentiels et faciliter l'accès des femmes aux instances dirigeantes

Pour équilibrer le ratio hommes/femmes dans les instances dirigeantes, l'objectif est d'animer et mettre en lumière les

dirigeantes existantes afin de motiver plus de femmes, parmi les adhérentes et bénévoles, à faire partie des instances dirigeantes des structures et du Comité. Cela implique également l'intégration de la thématique de la femme dirigeante dans les contenus de formation, de créer et diffuser de contenus de valorisation des dirigeantes actuelles

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de femmes dirigeantes

Nombre de formations et contenus créés et diffusés

Nombre d'actions spécifiques (séminaires, tables rondes, mises en relation de pratiquantes et bénévoles)

Communication envisagée pour cette action

Réunion en présentiel ou distanciel (conférences, tables rondes)

Outils numériques : campagnes d'emailing, publications sur le site internet et réseaux sociaux du Comité

Supports imprimés : posters, livrets etc.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Descriptif de cette action

Pour le public en situation de handicap, le label « Point handi-kayak francilien » valorise et promeut les clubs disposant d'infrastructures et de services appropriés. En dehors des bénéfices au niveau de la santé qui ne sont plus à démontrer, l'ouverture de la pratique à des publics en situation de handicap permet également de les sortir de l'isolement en les intégrant dans une pratique sportive.

1.3.1/ Programme de labélisation « Point Handi-Kayak »

Pour augmenter le nombre des structures en capacité d'accueillir du public en situation de handicap et développer la pratique, le Comité s'engage à réviser le programme de labélisation « Point Handi-Kayak Francilien » pour faciliter son obtention. Cela implique, dans un premier temps, la mobilisation de toute personne pouvant contribuer à l'étude et refonte des critères du label (conseillers techniques, médecins, kinésithérapeutes, publics handicapés pratiquants, dirigeants et cadres des structures) autour de tables rondes et l'identification des structures en capacité d'accueillir du public handicapé, la rédaction et la diffusion des nouveaux critères du label, la communication active autour du label et l'accompagnement continu des structures dans toutes les étapes de labélisation (aménagements, matériel, formation des cadres, communication numérique...) La rénovation du label se veut pédagogique et progressif. Les clubs, concernés et motivés par l'accueil de personnes en situation de handicap, pourront ainsi plus facilement entrer dans le dispositif en obtenant un premier niveau de label, et être reconnu à leur juste niveau d'engagement. Il sera ensuite possible d'évoluer de la première à la troisième étoile, et même à la quatrième étoile à partir de 2028.

1.3.2/ Sensibilisation des cadres et pratiquants

Le Comité s'engage également d'organiser des séminaires ou des formations à l'attention des cadres et des pratiquants sur les thèmes de la santé, du sport santé et du handicap pour promouvoir l'activité des sports de pagaie comme un traitement aux patients atteints de handicap notamment au niveau des membres inférieurs de retrouver une capacité de déplacement sur l'eau identique aux valides.

1.3.3/ Mise à disposition de matériel adapté

Pour les structures souhaitant accueillir ou organiser des événements à destination d'un public handicapé, le Comité s'engage à leur mettre à disposition son matériel handi-kayak pour les aider à développer leur activité et ouvrir l'accès à la pratique.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de réunions de la commission Sport, Santé et Handicap pour la refonte du label « Handi-kayak »

Niveau d'avancement sur la rédaction et la diffusion des critères de labélisation Handi-kayak

Nombre de structures en capacité d'accueillir du public handicapé

Nombre de structures labélisées

Nombre de formations ou réunions d'informations organisées autour du sujet « Sport, Santé et Handicap »

Nombre d'événements handi-kayak soutenus

Nombre de personnes participants aux actions

Communication envisagée pour cette action

Réunions, séminaires, formations

Outils numériques : campagnes d'emailing, publications sur le site internet et réseaux du Comité

Charte d'identité visuelle Handi-kayak

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Descriptif de l'action

Pour prévenir toute forme de violence et la radicalisation, mais aussi sensibiliser et accompagner tous les acteurs du mouvement sportif dans la lutte contre ce type de pratiques, le Comité s'engage à mettre en place des actions d'information et de formation, sous forme de campagnes d'information, de séminaires et/ou de formation visant à aider les structures à mieux appréhender les enjeux de prévention contre la radicalisation et de lutter contre les incivilités et les violences.

L'objectif est également de sensibiliser et accompagner les dirigeants, cadres et bénévoles des structures à déployer leurs

propres actions de lutte contre ces dérives tout au long de l'année.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de formations réalisées

Nombre de contenus diffusés.

Nombre de personnes participants aux actions

Communication envisagée pour cette action

Réunions, séminaires, formations

Outils numériques : campagnes d'emailing, publications sur le site internet et réseaux du Comité

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	208 800€
Taux d'intervention (30 % max)	26,36 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	55 048 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	0	0	3	6	9	Vaires-sur-Marne
Total	0		9			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Descriptif de l'action

Le public jeune est la cible prioritaire du Comité. Le Comité s'engage à développer une animation sportive polyvalente pour la performance sportive de nos franciliens :

- 1/ Sur une saison sportive, le Comité met en place un programme de compétitions régionales à destination des U15 franciliens. En effet, une 30e de compétitions qui va de la découverte vers les titres régionaux permettent de développer une politique sportive d'accès au haut niveau pour les jeunes du canoë kayak francilien.
- 2/ Soutenir et accompagner la performance demande d'organiser des actions de stages afin de renforcer la dynamique de progression des jeunes franciliens vers le haut niveau. Nous couvrons actuellement 2 disciplines olympiques et 2 disciplines de haut niveau sur des stages à chaque vacances scolaires. La moitié étant sur le territoire francilien.
- 3/ Le Comité a une mission de détection du public jeune vers le haut niveau. Cela se passe par des actions de préparation et d'évaluation aux tests PASS (Parcours d'accession au haut niveau), tests d'accès aux listes espoir. Parallèlement, nous organisons tous les mois des campus régionaux afin de porter un regard réaliste et en co-construction avec les éducateurs de club sur les futurs potentiels d'Île-de-France.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de journées stagiaires

Nombre de participants aux compétitions

Nombre de compétitions

Nombre de journée d'action de détection

Nombre de U15/U18 intégrant les listes espoir

Communication envisagée pour cette action

Réunions d'information, diffusion dans les relais de communication de terrain (équipe technique régionale élargie)

Outils numériques : campagnes d'emailing, publications sur le site internet et réseaux du Comité

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Descriptif de l'action

Le pôle espoir de Vaires-sur-Marne est le seul de France en gestion directe de la Fédération Française de Canoë Kayak. Cependant, la structure travaille en étroite collaboration avec le Comité Régional afin de créer le maximum de passerelles entre les actions citées en 2.1 et celles du pôle espoir. De plus, le Comité Régional a ancré dans son projet de développement la volonté de créer un pôle d'excellence francilien multidisciplinaire.

1/ L'organisation d'actions transversales entre le pôle Espoir et les structures franciliennes afin de créer une confrontation régulière pour les athlètes identifiés. Ces confrontations ont lieu tous les mois au stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne.

2/ Le pôle d'excellence francilien multidisciplinaire n'est pas une structure physique mais un ensemble d'actions sur le territoire francilien qui couvre les athlètes SHN mais qui ne sont pas en pôle France et Espoir. En effet, nos clubs franciliens sont riches d'athlètes s'entraînant dans les structures d'accession territoriales reconnues par l'Agence Nationale du Sport (Corbeil Essonnes, Champigny, Joinville-le-Pont) mais également dans les clubs qui ont un objectif formation vers la performance. En sens, le Comité a un rôle de coordination d'organisation de regroupement U18/U23 pour renforcer la préparation des athlètes aux compétitions nationales et internationales sur le territoire francilien.

3/ Le pôle d'excellence francilien multidisciplinaire a un rôle d'accompagnement des athlètes de haut niveau qui ne sont pas en structure pôle France. En ce sens, il accompagne sur le double projet scolaire et sport, le suivi médical réglementaire et demande spécifiques.

4/ Nous avons un Cadre Technique Sportif rattaché à la fédération en charge de déployer le projet de performance fédéral sur le territoire francilien. En ce sens, elle coordonne le réseau local des entraîneurs entre le niveau local, régional et national, qui permet, entre autres, de créer des liens au service de la performance entre les cadres de clubs qui forment les athlètes pôle espoir et les cadres qui les entraînent au quotidien.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre des jeunes intégrés au programme pôle d'excellence francilien multidisciplinaire

Nombre d'athlètes franciliens listés en tant que sportifs de haut niveau et suivis dans leur parcours

Nombre de journée stagiaire sur les actions de regroupement en Ile-de-France

Journée de coordination et formation des entraîneurs de club franciliens

Communication envisagée pour cette action

Réunions de coordination

Publications sur le site internet et réseaux sociaux du Comité

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	163 500 €
Taux d'intervention (30 % max)	27,52 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	45 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	372 300 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	26,87 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	100 048 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date

Nom / fonction représentant légal

Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007829

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP CDF 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
LIGUE IDF DE LA FEDERATION DES CLUBS DE LA
DEFENSE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Proiet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. des Clubs de la Défense, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :
Notre ligue appartient à une fédération multisports donc nous organisons des compétitions de loisirs pour nos licenciés (e) militaires et civils dans tous les sports mais l'activité phare de la ligue reste le golf.

Dans ce cadre, la Ligue IDF des Clubs de la Défense s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	3 179	5 528	34	79	8 820
Total	8 707		113		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Nous organisons le Trophée de golf de la Région IDF et le Challenge de golf de la Région IDF chaque année pour nos adhérents.

Les 13 clubs de golf franciliens de la FCD se réunissent 10 fois par an dans le cadre des sélections pour le Trophée et le Challenge de golf de la Région IDF.

Modalités d'évaluations de cette action

Nos statistiques sont toujours exponentielles pour notre activité golf qui rencontre toujours un franc succès.
Sur la saison dernière nous avons eu 10 manifestations de golf, 1538 adhérents ont participé dont 1152 hommes et 386 femmes même la jeunesse est fervente de ce sport avec 36 jeunes de moins de 18 ans. En regard nous avons 1354 licenciés en golf en 2022-2023 et 1301 en 2022-2021. Nous offrons des cadeaux en récompense pour tous nos vainqueurs hommes ou femmes et les informons du soutien de la Région IDF pour notre action.

Communication envisagée pour cette action

Facebook, Instagram, Twitter, Site Internet, note d'organisation avec le logo de la Région IDF, kakémono, photo call avec le logo de la Région IDF. Et le président de la ligue dans son discours pour lancer la manifestation souligne l'importance du soutien de la Région IDF pour financer nos activités de golf.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Toutes les manifestations sportives sont ouvertes aux femmes autant qu'aux hommes dans notre ligue multisports. Une action est réservée aux femmes c'est le trophée de golf féminin soutenu par la Région IDF qui attire chaque année beaucoup de monde. Nos adhérentes sont toujours plus nombreuses car nous mettons des conditions d'accueil favorables avec la garde des enfants pendant les activités afin de favoriser l'épanouissement personnel. A la fin de la manifestation nous leur offrons des cadeaux en leur rappelant qu'ils sont financés par la Région IDF

Modalités d'évaluations de cette action

Des inscriptions toujours plus nombreuses chaque année. Nous avons 386 femmes sur la saison dernière, 320 sur la saison 2022-2023 et 334 en 2021-2022.

Communication envisagée pour cette action

Site internet, facebook, instagram, twitter, communication en interne auprès des clubs et note d'organisation avec le logo de la Région IDF et rappel du soutien de la région.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Ouverture de toutes nos manifestations sportives avec gratuité totale pour la personne en situation de handicap et son accompagnant.

Manifestation sportive de golf dédiée aux personnes en situation de handicap « para-golf » encadrée par un conseiller technique sportif régional lui-même en fauteuil roulant. Nous avons 20 personnes en situation de handicap qui pratiquent l'activité golf.

Notre activité para golf rencontre un vif succès auprès de nos abonnés concernés et nous mettons tout en œuvre pour faciliter leur intégration avec les valides sur nos manifestations golfiques.

Après chaque parcours de golf nous leur offrons un goûter et un cadeau en leur précisant que la Région IDF soutient notre action au moyen d'une subvention.

Modalités d'évaluations de cette action

Cette action est pérennisée en accord avec le golf-club de Villacoublay chaque jeudi après-midi et le club des Invalides de Paris.

Nous mettons tout en œuvre pour encourager d'autres personnes en situation de handicap à pratiquer le golf.

Communication envisagée pour cette action

Par mail en interne, facebook, instagram, twitter, site internet.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

A chaque manifestation sportive un rappel de la charte de la radicalisation est fait au public présent, nous insistons sur les valeurs de la république auprès de tout public et sportifs ; la ligue contrôle l'honorabilité de chaque éducateur sportif et chaque encadrant.

Modalités d'évaluations de cette action

Nous analysons le retour de nos bénévoles sur les problèmes éventuellement rencontrés lors de nos manifestations et prenons les mesures nécessaires pour éviter une récurrence.

Communication envisagée pour cette action

Lecture directe au micro au moment de lancer la manifestation sportive et rappel des sanctions en cas de dérive.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	136 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	25,74 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	35 000 €

II. PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	0	0	0	0	0	
Total	0		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	0 €
Taux d'intervention (30 % max)	0 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	0 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	136 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	25,74 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	35 000 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007816

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP OMN 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE COMITE REGIONAL ILE-DE-FRANCE DES
CLUBS OMNISPORTS**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

C'est à définir avec le nouveau bureau de la fédération. Election le 30 novembre 2024 prochain.

Dans ce cadre, le Comité s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport – nous n’avons pas les chiffres de nos clubs.		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés d’adhérents car les sections ont leur propre licence et nous accompagnons les clubs dans leur entièreté	163 617	218 893			382 510
Total	382 510		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Accompagnement des clubs sur la thématique sport santé
Descriptif de l'action

Avec la création de sa commission sport santé, le CRIFCO souhaite réunir les clubs impliqués plusieurs fois par an afin d'échanger sur les bonnes pratiques au sein de ces derniers. Cette commission a également pour rôle l'organisation de soirées d'échanges entre clubs et acteurs du sport sur la thématique.

Par ailleurs, la commission et le CRIFCO s'engagent à accompagner individuellement les clubs voulants se lancer dans le sport santé et ce jusqu'à une potentielle labélisation maison sport santé. Il faut pour cela :

- Offrir un plan de structuration prenant en compte les atouts de l'omnisport mais déclinable en fonction des attentes de chaque club
- Identifier les acteurs importants dans les territoires
- Mutualiser les modèles de fonctionnement des clubs pour en tirer les bonnes pratiques

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de clubs proposant du sport santé à leurs adhérents en IDF
- Nombre de clubs labélisés maison sport santé
- Nombre de clubs accompagnés individuellement
- Nombre d'actons portées par la commission sport santé sur cette thématique

Communication envisagée pour cette action

- Articles sur le site internet de la Fédération pour présenter la commission sport santé et ses actions
- Mailing auprès des clubs adhérents pour les informer sur les accompagnements et la labellisation Maison Sport Santé
- Diffusion via les canaux des clubs et structures pour partager les bonnes pratiques et promouvoir les soirées d'échanges

Développement des écoles multisports

Le constat fait il y a quelques années est toujours d'actualité. Les enfants recevant une éducation sportive via les écoles multisports sont plus performants en sport et s'inscrivent dans une culture sportive de plus longue durée que les enfants ayant une pratique unisport.

Fort de ce constat, le CRIFCO souhaite continuer d'intervenir sur deux points : inciter à la pratique sportive chez les jeunes et encourager le déploiement des écoles multisports dans les clubs de la région.

Descriptif de l'action

Sensibiliser les clubs n'ayant pas d'école multisports sur les avantages à ouvrir une section dédiée. Pour cela, nous organiserons des événements/webinaires dédiés à cette thématique avec l'appui de clubs ayant déjà développé une école multisports.

Il faudra également accompagner les clubs dans la création de leur école multisports en relayant les bonnes pratiques et en rencontrant certaines collectivités au besoin.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de clubs proposant du multisports
- Nombre d'adhérents multisports

Communication envisagée pour cette action

- Article sur le site internet de la Fédération pour présenter les bénéfices des écoles multisports et encourager leur création
- Mailing auprès des clubs adhérents pour informer sur les webinaires et événements dédiés
- Diffusion via les canaux des clubs et structures pour promouvoir les bonnes pratiques et le déploiement des écoles multisports

Multisports en Fête

Descriptif de l'action

Nous souhaitons dupliquer l'événement « Multisports en fête », organisé en Nouvelle Aquitaine par le Comité Régional des Clubs Omnisports de Nouvelle-Aquitaine, en IDF.

« Multisports en Fête », est un rassemblement des écoles multisports, proposant aux enfants de 6 à 12 ans de pratiquer plusieurs activités physiques et sportives durant une journée. Lors de l'événement, les enfants sont répartis par groupe et déambulent d'activités en activités tout au long de la journée.

L'objectif serait d'organiser chaque année un événement afin de :

- Proposer aux clubs de se rencontrer autour d'un événement convivial et fêter la fin de l'année pour les écoles multisports
- Permettre aux enfants de pratiquer plusieurs activités sportives en équipe et d'échanger avec d'autres enfants des clubs girondins
- Favoriser les rencontres et les échanges entre les éducateurs
- Accueillir les enfants des clubs omnisports qui n'ont pas d'école multisports afin de leur faire découvrir et les initier à différentes activités.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de clubs participants
- Nombre enfants inscrits

Communication envisagée pour cette action

- Article sur le site internet de la Fédération pour présenter l'événement et ses objectifs, puis ses résultats
- Mailing auprès des clubs adhérents pour les informer et les encourager à participer
- Diffusion via les canaux des clubs, structures et collectivités pour promouvoir l'événement et attirer un maximum de participants

Remobilisation par des cycles multisports

Descriptif de l'action

Le CRICO souhaite collaborer avec des clubs omnisports d'IDF, pour organiser des cycles d'activités multisports. Ces activités s'inscrivent dans une démarche globale visant à utiliser le sport comme un levier de développement personnel et de réinsertion sociale. L'objectif est de faciliter l'acquisition ou le transfert de compétences psychosociales essentielles, telles que la gestion des émotions, la communication efficace, la coopération en équipe et la résolution de conflits. Ces compétences sont indispensables pour aider les participants à évoluer dans des environnements professionnels.

En parallèle, ces activités sportives favorisent l'adoption d'habitudes de vie saines, telles que la régularité de l'activité physique, une alimentation équilibrée et une bonne hygiène de vie. Ces facteurs sont déterminants pour améliorer le bien-être général et faciliter la réinsertion professionnelle ou la reprise d'une formation.

Les objectifs principaux de ce projet sont :

- Faciliter la réinsertion professionnelle des participants en renforçant leur confiance en eux, leur adaptabilité et leurs compétences en travail d'équipe, toutes très prisées par les employeurs.
- Encourager la reprise d'une formation ou d'un parcours éducatif, en stimulant la motivation des individus à travers des activités sportives qui les reconnectent à leurs objectifs personnels et professionnels.

Modalités d'évaluations de cette action

- Le nombre de participants aux cycles d'activités multisports.
- Le pourcentage de participants ayant repris un emploi ou une formation dans les six mois suivant la fin du programme.
- Des questionnaires de satisfaction seront distribués aux participants pour évaluer l'impact des activités sur leur développement personnel (confiance en soi, gestion du stress, capacité à collaborer).
- Des entretiens individuels seront organisés avec un échantillon de participants pour recueillir des témoignages sur leur expérience et sur l'influence des activités sur leur parcours professionnel ou éducatif.

Communication envisagée pour cette action

- Article sur le site internet de la Fédération avec présentation du projet et de ses résultats, incluant des témoignages de participants et des clubs
- Mailing auprès des clubs adhérents pour informer sur le programme, ses objectifs et les modalités de participation
- Diffusion via les canaux des clubs et structures, avec relais sur leurs sites, newsletters et réseaux sociaux grâce à un kit de communication fourni par le CRIFCO
- Posts réguliers sur les réseaux sociaux pour partager le déroulement des cycles, des témoignages et des photos/vidéos mettant en avant l'impact de l'action

Diversification des pratiques

Descriptif de l'action

Le CRIFCO souhaite s'engager activement dans la diversification des pratiques sportives en intégrant de nouvelles disciplines et en accompagnant les clubs dans ce processus. Cela inclut le développement du Esport, des Tecsports (tels que le Teqball), ainsi que d'autres nouvelles pratiques partenaires de la Fédération Française des Clubs Omnisports comme le Golbang, Homeball, Touch Rugby, etc. Ces activités permettent d'attirer un nouveau public, notamment les jeunes générations et les personnes éloignées des pratiques sportives traditionnelles.

L'objectif sera également de collaborer avec les autres comités et ligues de sports que nous qualifierons d'« atypiques » tel que le hockey sur gazon, le football américain ou l'ultimate, afin de les faire connaître dans les clubs omnisports du territoire.

Le CRIFCO souhaite accompagner ses clubs affiliés dans le développement de sections dédiées à ces disciplines émergentes, en s'appuyant sur les ressources de la Fédération Française des Clubs Omnisports. Ce soutien peut inclure la mise à disposition de matériel, l'organisation d'événements de démonstration, et la formation des encadrants. Cela peut aussi commencer par la proposition de ces activités lors des stages multisports.

Enfin, le CRIFCO promeut également des partenariats avec des acteurs locaux et nationaux afin de renforcer l'attractivité de ces nouvelles pratiques au sein des clubs.

Modalités d'évaluation de cette action

- Nombre de clubs ayant intégré des nouvelles pratiques comme le Esport ou les Tecsports.
- Nombre de pratiquants de ces nouvelles disciplines au sein des clubs affiliés.
- Nombre d'événements organisés autour des nouvelles pratiques sportives.
- Retour d'expérience des clubs sur la diversification de leurs activités et son impact sur l'adhésion des membres.

Communication envisagée pour cette action

- Articles sur le site internet de la Fédération Française des Clubs Omnisports pour promouvoir les clubs ayant intégré ces nouvelles disciplines.
- Mailing ciblé auprès des clubs adhérents pour les informer des opportunités et des ressources disponibles pour la mise en place de ces pratiques.
- Campagnes de communication via les réseaux sociaux et les canaux des clubs pour sensibiliser les adhérents et le grand public à ces nouvelles offres sportives.
- Organisation de webinaires dédiés à la présentation du Esport, des Tecsports et des autres nouvelles disciplines émergentes pour inciter les clubs à adopter ces pratiques.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Accompagnement et webinaires

Descriptif de l'action

Guider les clubs et responsables de clubs dans l'engagement des femmes dans les associations sportives notamment aux instances dirigeantes. Donner des clefs pour accueillir et encourager la parité dans les associations que ce soit dans des rencontres clubs sur le sujet de la gouvernance ou via des webinaires sur cette thématique. L'idée sera aussi d'enrichir le guide « pour une gouvernance paritaire au sein d'un club » de la FFCO et de l'utiliser lors des différents temps. Ce guide repose sur trois phases : Motivations et base juridique ; Recrutement ; Fonctionnement et organisation. En complément de celui-ci, nous souhaitons partager un second guide intitulé « guide de pratiques inspirantes en faveur de l'engagement des femmes » composé de deux parties : « Faire de la place aux femmes » et « Valoriser les femmes afin de les fidéliser ». Enfin, nous souhaitons réaliser une enquête régionale tous les deux ans afin d'avoir les statistiques concernant la parité dans les clubs omnisports adhérents. Cela nous permettra également d'identifier les clubs ayant besoin d'être accompagnés.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de clubs accompagnés sur cette thématique
- Nombre de webinaires
- Nombre de participants à ces webinaires
- Résultat d'une enquête sur la parité au sein des instances dirigeantes en IDF

Communication envisagée pour cette action

- Articles sur le site internet de la Fédération pour présenter les initiatives en faveur de la parité et les webinaires proposés
- Mailing auprès des clubs adhérents pour informer sur les webinaires et les rencontres clubs
- Diffusion via les canaux des clubs et structures pour encourager la participation et promouvoir l'engagement des femmes dans les instances dirigeantes

Séjour Omnisports pour elles

Descriptif de l'action

Organisation d'un week-end par an à destination des femmes bénévoles et salariées des clubs omnisports. L'objectif est de booster la confiance en soi de ces femmes pour favoriser leur engagement et évolution dans le club. La formation est innovante car ce ne sont pas des ateliers/modules classiques. Les participantes sont actrices de leur formation. Par le biais du théâtre d'improvisation, du yoga/sophrologie, du coaching personnel, elles s'exercent à des situations dites « stressantes » pour apprendre à canaliser le stress et bien communiquer. Cette formation bouscule, favorise le travail personnel mais surtout, elle permet aux participantes de lever des freins, de se découvrir ou redécouvrir et de prendre conscience de son potentiel

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de participantes
- Retours des participantes sur le séjour
- Evolution des participantes au sein de leur club

Communication envisagée pour cette action

- Articles sur le site internet de la Fédération pour promouvoir le séjour et mettre en avant les témoignages des participantes
- Mailing auprès des clubs adhérents pour informer sur l'événement et encourager la participation des femmes bénévoles et salariées
- Diffusion via les canaux des clubs et structures pour maximiser la visibilité et l'impact de l'initiative

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Accompagnement des clubs dans la création d'une section parasport

Descriptif de cette action

Le CRIFCO incite les clubs omnisports affiliés à avoir une section parasport. En effet, le CRIFCO aide à la structuration, au développement et au financement des clubs dans leurs actions pour l'inclusion du parasport dans leur structure. Nos clubs œuvrent donc activement dans le cadre du développement des pratiques parasportives.

Le CRIFCO relaye toutes les informations intéressantes et importantes en lien avec le parasport à ses clubs adhérents. Il répond aux questions de ces derniers et les accompagne au besoin sur cette thématique.

Le CRIFCO souhaite également organiser des webinaires sur cette thématique avec des intervenants extérieurs afin que les clubs s'emparent du sujet et puissent trouver des réponses à certaines de leurs questions.

Ainsi, il sera important d'organiser au moins une fois par an un webinaire pour les clubs néophytes afin de leur expliquer ce qu'est le parasport et ce qu'il peut être dans un club omnisports (avec des interventions de clubs déjà investis). Un point tout particulier sera mis en avant afin de montrer la plus-value de l'omnisports sur le développement du parasport (force de l'omnisports : employabilité, mutualisation, transversalité, poids local, etc.).

Le comité sera aussi présent pour accompagner les clubs intermédiaires et moteurs dans leurs projets sur cette thématique, par exemple, sur le déploiement d'un événement inclusif avec différents ateliers à destination des adhérents, bénévoles et salariés d'un ou plusieurs clubs.

Par ailleurs, la FFCO a pour objectif de créer un module de formation pour éducateurs sportifs (à inclure dans le développement de la littératie physique). Le comité pourrait proposer ce module aux clubs du territoire afin d'aborder différents sujets avec ces derniers : comment créer un événement inclusif ? comment travailler avec les ESMS ? partage de bonnes pratiques, etc.

Enfin, le comité souhaite collaborer avec les comités régionaux de sport adapté et de handisport, ainsi qu'avec les associations et structures portant le sujet du handicap afin d'envisager des actions communes.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de clubs accompagnés dans une démarche de création d'une section parasport.
- Nombre d'adhésions parasport au sein des clubs omnisports adhérents.
- Nombre de communication en lien avec le parasport
- Nombre de webinaire organisé sur cette thématique

Communication envisagée pour cette action

- Article sur le site internet de la Fédération pour informer sur les initiatives en faveur du parasport et partager les réussites des clubs
- Mailing auprès des clubs adhérents pour les inciter à développer la thématique du parasport et participer aux webinaires

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Afin de lutter contre toutes formes de violences, le CRIFCO met en place des interventions et formations auprès des clubs affiliés. Le Comité met en place plusieurs actions concrètes autour de la prévention contre les violences.

Exposition Violences Infantiles

Descriptif de l'action

Utilisation des 9 kakémonos de l'exposition Violences Infantiles afin de sensibiliser en milieu scolaire, en milieu périscolaire, dans un complexe sportif, lors d'une manifestation. Le but étant de sensibiliser un maximum de personnes lors de différents événements tout au long de l'année.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre d'événements sur lesquels nous sommes intervenus
- Nombre de participants
- Retour d'expérience des participants / structures via un questionnaire de satisfaction

Communication envisagée pour cette action

- Article sur le site internet de la fédération pour présenter l'exposition et ses objectifs.
- Mailing ciblé aux clubs adhérents pour les informer de l'exposition et les inciter à participer.
- Utilisation des réseaux sociaux pour diffuser des contenus visuels et des témoignages des événements où l'exposition est présente.

Information sur les formations pour éducateurs et responsables d'association

Descriptif de l'action

La fédération propose une formule dans laquelle un salarié de la F.F Clubs Omnisports se déplace dans les clubs pour sensibiliser enfants et adultes grâce à l'exposition, un guide juridique et l'intervention d'un acteur local engagé. Le but étant de proposer cette formule à un maximum d'associations en Ile-de-France.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre d'interventions
- Nombre de participants par intervention
- Retour d'expérience des participants / structures via un questionnaire de satisfaction

Communication envisagée pour cette action

- Article sur le site internet de la fédération pour présenter la formation, ses objectifs et son impact.
- Envoi d'un mailing aux clubs adhérents pour les informer des opportunités de formation et les encourager à y participer.
- Partage d'informations via les réseaux sociaux, incluant des témoignages et des photos des interventions pour susciter l'intérêt et l'engagement des associations.

Webinaires**Descriptif de l'action**

Les webinaires destinés à former les dirigeants et les salariés sur les aspects juridiques et pratiques de la lutte contre les violences dans le sport. Ces webinaires seront également l'occasion de mutualiser les bonnes pratiques, notamment avec l'interventions de clubs d'ores-et-déjà sensibilisés à ce sujet.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de webinaires
- Nombre de participants par webinaire
- Retour d'expérience des participants / structures via un questionnaire de satisfaction

Communication envisagée pour cette action

- Article sur le site internet de la fédération pour détailler les webinaires, leurs objectifs et les sujets abordés.
- Envoi d'un mailing ciblé aux clubs adhérents pour les informer des webinaires à venir et les inciter à y participer.

Evènement régional**Descriptif de l'action**

Le CRIFCO souhaite organiser tous les ans ou tous les deux ans un événement au rayonnement régional afin de sensibiliser les dirigeants, les salariés, les bénévoles et les adhérents des clubs omnisports d'IDF sur le sujet des violences dans le sport. Ce temps sera également l'occasion pour les acteurs du mouvement sportif d'échanger et débattre sur toutes les formes de violences.

L'évènement se déroulera sur une journée, dans les locaux d'un club adhérent au CRIFCO et de la manière suivante :

- Après-midi de sensibilisation des adhérents mineurs du club hôte par le biais de l'exposition acquise et de jeux pédagogiques et éducatifs ;
- Soirée : tables rondes (débats, échanges, retours d'expériences et interventions d'une association investie dans la lutte contre les violences) avec différents intervenants du monde sportif et social, suivies d'un temps d'échanges entre l'ensemble des participants afin de clôturer l'évènement.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de participants
- Retour d'expérience des participants / structures via un questionnaire de satisfaction

Communication envisagée pour cette action

- Articles sur le site internet de la fédération pour annoncer l'évènement, son programme et ses objectifs, puis le bilan.
- Envoi d'un mailing aux clubs adhérents pour les inviter à participer et partager l'information avec leurs membres.
- Utilisation des réseaux sociaux pour promouvoir l'évènement, avec des teasers et des témoignages d'intervenants et de participants des éditions précédentes.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	140 300 €
Taux d'intervention (30 % max)	14.26%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	20 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	0	0	0	0	0	
Total	0		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	x €
Taux d'intervention (30 % max)	X %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	x €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	140 300 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	14.26%
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	20 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007839

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP COR 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE Île de France de COURSE
d'ORIENTATION**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de Course d'Orientation, pour l'olympiade 2025 - 2028, est en cours de formalisation. Il devrait être dans la continuité de celui de 2021-2024 et s'articuler autour de 3 axes stratégiques et de 3 axes transversaux pour viser le double objectif "fidéliser les licenciés et attirer les néophytes" avec le fil rouge de "rendre la course d'orientation visible" d'où

"communication/simplification/professionnalisation" :

axes stratégiques

- diversification de l'offre de pratiques = visibilité des compétitions, nouvelles modalités de pratique (notamment urbaines), offre élargie pour les jeunes (âge, territoire...) et pré-accession au haut niveau

- haut niveau

- structuration territoriale = développement des espaces de pratiques, de la cartographie (notamment dans les territoires carencés) ; féminisation, lutte contre les violences, éthique et citoyenneté

axes transversaux

- formation initiale et continue

- communication et numérisation

- développement durable

Dans ce cadre, la Ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025

(les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2023 / 2024 au 30/09	Compétition et Découverte compétition		Loisir Santé et Bénévole		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	361 / 324	546 / 508	59 / 56	59 / 58	1 025 / 946
Total	907 / 832		118 / 114		

La course d'orientation fonctionne en année civile. Elle n'est pas concernée par le parasport mais dispose d'une licence loisir santé et d'une licence bénévole.

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

L'action vise à développer les organisations à destination des licenciés pour les fidéliser tout en veillant à permettre l'accueil des non licenciés pour attirer d'autres publics. Pour y parvenir, la Ligue met en place 3 challenges : un challenge Forêt ; un challenge Urbain et un challenge Navi'Orientation. Chaque challenge se déroule sur l'année et est constitué de plusieurs étapes. Un règlement est défini pour spécifier les modalités des courses proposées et de classement dans le challenge. Les résultats sont établis par catégorie d'âge et par sexe et donnent lieu à récompense. La Ligue s'appuie sur les clubs pour les organisations mais prend en charge une partie des frais liés à la manifestation (notamment pour compenser ceux résultant des demandes d'autorisation notamment de l'ONF) et les récompenses.

Modalités d'évaluation de cette action

Augmentation du nombre d'étapes pour chaque challenge
Nombre de personnes ayant participé

Communication envisagée pour cette action

Les clubs sont informés que la Région contribue aux frais liés à ces challenges.
Les cartes de CO (course d'orientation), nécessaires pour construire les parcours des différentes étapes, ont le logo de la Région.
Une attention sera portée pour que le logo de la Région soit présent sur les flyers annonçant les courses.

Descriptif de l'action

L'action vise à multiplier les cartes de CO, document indispensable à la pratique de l'activité. Pour y parvenir afin de permettre une pratique de qualité, il est nécessaire, d'une part, de mettre à jour les cartes existantes – une carte a une "durée de vie" d'environ 5 ans, plus réduite dans le cas de parcs – afin de proposer des compétitions de niveau régional ou national et, d'autre part, de créer de nouvelles cartes de proximité, notamment dans les lieux de "zone blanche" – sans structure de CO à proximité – et dans les territoires carencés dans lesquels les publics sont souvent plus éloignés de l'activité physique. Pour cela, la Ligue prend à sa charge tout ou partie de la réalisation d'une carte ou de sa mise à jour ainsi que les impressions nécessaires le jour des manifestations sur le lieu.

Modalités d'évaluation de cette action

Nombre de nouvelles cartes réalisées ; surface représentée
Nombre de cartes mises à jour ; surface concernée
Maillage territorial des cartes franciliennes avec objectif de diminution des zones blanches.

Communication envisagée pour cette action

Le logo de la Région est apposé sur toutes les cartes.
Dans toute convention pour l'utilisation des cartes, il est spécifié que les logos présents sur la carte doivent être conservés.

Descriptif de l'action

L'action vise à rendre davantage visible l'activité CO, à faire connaître une activité adaptée conviviale et intergénérationnelle, adaptée à tout public, même celui éloigné de la pratique (possibilité de marcher), pour attirer un nouveau public, notamment les jeunes. Pour y parvenir, la Ligue participe aux actions promotionnelles institutionnelles – Semaine Olympique et Paralympique, Journée Olympique et Paralympique, Sentez-Vous Sport, World Orienteering Week... –, répond aux demandes des structures hors du monde de la CO notamment pour les publics éloignés ou dans les territoires où l'activité n'est pas présente – journées Sport'en du CROS, centres de loisir... –, développe des conventions avec les mondes scolaire et universitaire et les aide à mettre en place l'activité. Pour cela, la Ligue fournit tout ou partie du matériel nécessaire, met à disposition des éducateurs pour les animations et des experts pour les organisations plus compétitives. Elle contribue également à faciliter le passage des jeunes, scolaires et étudiants, vers le monde fédéral en prenant en charge une partie de la licence et en proposant des tarifs préférentiels lors des manifestations.

Modalités d'évaluation de cette action

Nombre de journées réalisées dans l'année
Nombre de participants touchés au cours de l'année, répartition géographie
Nombre de nouveaux jeunes licenciés

Communication envisagée pour cette action

Les cartes de CO, nécessaires pour construire les parcours des différentes animations et compétitions, portent le logo de la Région.
Les participants sont informés que la Région contribue à leur participation aux manifestations.
Une attention sera portée pour qu'il soit fait mention de la Région lors des posts sur les réseaux sociaux autour de ces organisations.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Même si depuis les années 2020, le pourcentage de pratiquantes est en augmentation, passant de 35,7% des licenciées à 41%, il reste encore à faire pour mieux répondre à leurs attentes et pour les amener vers les fonctions d'encadrantes, de dirigeantes afin de tendre vers la parité à tous les niveaux. Pour y parvenir, la Ligue aide à la prise de licence au sein des clubs et valorise ceux proposant une pratique pour les femmes accompagnant leurs enfants aux entraînements sur le même créneau et/ou des organisations prioritairement à destination des femmes (Octobre Rose...).

Par ailleurs, elle fait évoluer les règlements des compétitions pour intégrer davantage les filles dans les équipes de relais ; elle cherche à développer la convivialité et la cohésion lors des regroupements jeunes pour inciter les dames 14 à 18 ans à s'investir dans la compétition via le groupe Ligue.

Afin de faciliter l'engagement dans la formation, l'organisation ou la fonction de dirigeante, elle privilégie les réunions en distanciel et prend en charge les frais liés aux fonctions d'expertise et les formations proposées par d'autres structures à destination des femmes.

Toutefois, il est important que ces actions ciblant les femmes ne soient pas discriminantes.

Modalités d'évaluation de cette action

Nombre de néo-licenciées

Nombre d'actions avec un axe féminin

Nombre de jeunes dames postulant pour le groupe Ligue

Nombre de femmes en formation

Nombre de post mettant en avant la pratique féminine

Communication envisagée pour cette action

Une communication sur les réseaux sociaux sera faite pour chaque action à coloration féminine avec présence du logo de la Région.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

La fédération de Course d'Orientation n'a pas la délégation. Au regard de la taille de la discipline, de ses spécificités, il n'y a pas d'actions spécifiques dans ce domaine. Ceci ne signifie pas une indifférence à l'égard de la problématique du sport pour les personnes en situations de handicap, celles-ci étant acceptées dans les clubs ou lors des manifestations.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

La question de la lutte contre toutes les formes de violence et contre la radicalisation en Île de France ne fait pas l'objet d'actions spécifiques.

Néanmoins elle est intégrée dans chaque action soit par transmission d'informations sur le sujet, soit par la vigilance sur les comportements des participants.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	49 980 €
Taux d'intervention (30 % max)	21 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	10 496 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024 ou 2024/2025	Nombres de jeunes dans le groupe Ligue 2024 Performance + Développement		Nombre de jeunes en section sport-études pour 2024-25 + nombre de jeunes en groupe France 2024		Total	Précisez le lieu de la section Sports-Etudes
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	2 + 10	10 + 14	0 + 2	5 + 10	53	CNSD-Lycée Uruguay
Total	36		17			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Accéder à la performance sportive nécessite, en Course d'Orient, de se confronter à des espaces de pratique différents et complexes mais aussi à des jeunes ou adultes de niveau supérieur au sien. Le nombre de licenciés réduit en CO conduit à ce que certains jeunes se retrouvent isolés dans leur club et/ou territoire. De plus, certains clubs, donc leurs jeunes, sont éloignés des terrains complexes ce qui limite leur progression.

Pour contribuer à ce que tous les jeunes à potentiel qui le souhaitent puissent tendre vers la performance sportive, la Ligue, avec l'aide des clubs, met en place des actions afin que ceux-ci puissent s'entraîner de manière quantitative et qualitative en vue d'intégrer le Pôle Jeunes de Clermont-Ferrand ou en devenir partenaire d'entraînement, d'accéder aux groupes France - 18 ou Espoirs :

- mise en place de regroupements réguliers (au moins 4 dans l'année) ;
- mise en place de stages (Réseau de Détection des Espoirs...), en général 2 dans l'année ;
- aide pour la participation à des stages non directement organisés par la Ligue (un à deux dans l'année d'où location de minibus, hébergement, restauration) ;
- ...pour découvrir de nouveaux terrains, se confronter pour progresser, construire un esprit de groupe et une émulation positive.

Au cours de ces regroupements, une Charte relative aux valeurs à respecter et à la teneur de l'investissement à avoir est travaillée avec les jeunes. La ligue prend en charge une partie des frais de formation pour augmenter le niveau de qualification de l'encadrement, mutualiser les compétences afin de veiller à l'acquisition de toutes les bases techniques et tactiques.

Modalités d'évaluation de cette action

Progression de chaque jeune au classement national
Nombre de jeunes passant du groupe Développement au groupe Performance
Nombre de jeunes dans le premier quart de leur catégorie d'âge
Nombre de jeunes intégrant les structures Haut Niveau

Communication envisagée pour cette action

Les cartes nécessaires aux entraînements ont le logo de la Région.
Les clubs, jeunes et parents sont informés de l'aide de la Région.
Une communication sur les réseaux sociaux sera faite pour chaque action à coloration féminine avec présence du logo de la Région.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France :

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Atteindre le Haut Niveau en Course d'Orient nécessite un entraînement diversifié pour se construire des cartes mentales de différents terrains. Ceci implique de se confronter à ceux-ci physiquement donc d'aller s'entraîner en Île de France mais aussi en dehors sur des terrains présentant des caractéristiques autres (dénivelé important, micro-relief...). Dans ce cadre, la Ligue aide les jeunes inscrits en section sport-études et ceux à haut potentiel afin que ceux-ci puissent mener de front un entraînement, au moins quotidien, de préparation technique, physique et/ou mentale en Course d'Orient et leur cursus scolaire tout en développant des valeurs de responsabilité, autonomie, goût de l'effort, structuration du travail... Elle participe à la prise en charge des frais liés à l'optimisation de la performance (frais liés à la structure sport-études – internat, location d'installation... –, aux déplacements et à l'hébergement/restauration, au matériel nécessaire à l'entraînement...).

Modalités d'évaluation de cette action

Résultats sportifs et résultats scolaires obtenus
Nombre de jeunes intégrant les groupes France

Communication envisagée pour cette action

Les cartes nécessaires aux entraînements ont le logo de la Région.
La ligue envisage de mettre le logo de la Région sur les maillots des jeunes du groupe Ligue et de la section sports-études (nécessité de modifier le prototype).
Une attention particulière sera portée à ce que lors d'une communication sur les réseaux sociaux, le logo de la Région soit présent.

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	52 810 €
Taux d'intervention (30 % max)	18 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	9 504 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	102 790 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	19,46 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	20 000 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007897

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP CRO 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE CROS ILE DE France (Comité régional olympique
et sportif Île-de-France)

POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Comité régional olympique et sportif Île-de-France

Le CROS IDF représente le mouvement sportif régional pour toutes les questions d'intérêt général, notamment auprès des pouvoirs publics — Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, Conseil Régional —, et auprès des organismes officiels régionaux.

Il sauvegarde et développe l'esprit Olympique, suivant les principes définis par le Comité National Olympique et Sportif Français, et fait tout ce qui est nécessaire au développement de l'idée de la pratique sportive de la région Île-de-France.

Dans ce cadre, le **CROS IDF** s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année **2025** (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	0	0	0	0	0
Total	0		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Projet fédéral lié au développement de la discipline au niveau territorial

Le CROS Ile de France s'engage à :

-Assurer le déploiement médiatique local des évènements sportifs franciliens,

-Assurer différentes opérations sportives et/ou de communication dans un but de support promotionnel et institutionnel du mouvement sportif, en lien avec l'ensemble de l'écosystème notamment média/radio locaux,

-Apporter des conseils et des renseignements aux ligues et comités qui n'ont pas toujours les moyens ou les ressources nécessaires aussi bien dans le domaine juridique que du cadre réglementaire plus général, dispositifs et accompagnement,

-Accentuer la visibilité des bonnes pratiques et des personnalités des ligues et comités ainsi que des sportifs de haut niveau franciliens au travers d'opération dédiées à promouvoir leur présence et la diversité sur le territoire IDF,

-Organiser et animer des manifestations permettant de promouvoir l'accès au sport pour tous visant des publics à prédominance féminin ou issus des QPV quartiers prioritaires,

-Organiser et animer des actions sport santé avec la promotion de pratique physique auprès de tous les publics : formations, interventions sous forme d'ateliers, colloques et journée d'informations/partenariats.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de personnes touchées et impactées sur l'ensemble du territoire

Communication envisagée pour cette action

Tous les réseaux et supports disponibles à savoir communication digitale, réseaux sociaux, promotion auprès des partenaires, communications visuelles et supports papier mais également site internet

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Description de l'action

Plan de féminisation destiné à promouvoir envers les femmes et les jeunes filles l'accès à la pratique sportive

Organiser et mettre en place des animations et des opérations de terrain en direction des structures de jeunesse et des associations de la région afin de promouvoir la pratique sportive au sein des Quartiers prioritaires de la politique de la ville et en particulier des jeunes filles adolescentes avec entre-autre les éditions des Sport'En filles et autres dispositifs mis en place Sport En mixte...

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de jeunes filles/femmes touchées par les actions de manière directe ou indirecte ainsi que le nombre de participantes sur les ateliers et différents évènements

Communication envisagée pour cette action

Communication envisagée pour cette action : Tous les réseaux et supports disponibles à savoir communication digitale, réseaux sociaux, promotion auprès des partenaires, communications visuelles et supports papier mais également site internet

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Plan Sport et Handicap destiné à faciliter l'accès à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap :

Organisation et animation des opérations Sport'Ensemble afin de promouvoir l'intégration et le développement des pratiques sportives en faveur des publics handicapés, physiques ou mentaux, visibles ou non.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de structures accompagnées et participants au dispositif général

Communication envisagée pour cette action

Communication envisagée pour cette action : tous les réseaux et supports disponibles à savoir communication digitale, réseaux sociaux, promotion auprès des partenaires, communications visuelles et supports papier mais également site internet.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Description de l'action

Plan de prévention destiné à lutter contre les dérives (discriminations, homophobie, radicalisation...) et les violences (harcèlement, violences physiques et sexuelles...) :

- Mise en place et animation d'une commission dédiée à ces thématiques
- Organisation et animation de réunions d'information, de formation, de colloques sur le thème de la lutte contre les discriminations, les violences et l'homophobie
- Edition et promotion de support pédagogique à l'usage des encadrants, éducateurs sur les thèmes cités – prise de conscience de la violence, prévention et dispositifs existants)
- Appuyer, promouvoir et soutenir les actions existantes avec la diffusion de formations, d'informations via tous supports possible tels que les réseaux sociaux ou les communications vers les clubs

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de personnes touchées et impactées sur l'ensemble du territoire

Communication envisagée pour cette action

Communication envisagée pour cette action : tous les réseaux et supports disponibles à savoir communication digitale, réseaux sociaux, promotion auprès des partenaires, communications visuelles et supports papier mais également site internet

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	180 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	22,22 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	40 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Saison sportive 2024/2025						
Nombre de licenciés	0	0	0	0	0	
Total	0		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Stage de détection, d'évaluation et de formation des sportifs : le CROS s'engage à accompagner les ligues et comités dans leurs programmes de détection des futurs sportifs de haut niveau avec une commission dédiée à la thématique afin de suivre tout au long de la saison les athlètes et dispositifs

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de jeunes touchés par l'accompagnement et partenariats suivis

Communication envisagée pour cette action

Sur les supports de communication et réseaux sociaux ainsi qu'auprès des partenaires institutionnels

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sur l'accompagnement des sportifs dans les Pôles espoir, le CROS Ile de France veille à développer une collaboration appuyée au travers d'actions complémentaires avec le CREPS Ile-de-France destinées à permettre aux espoirs franciliens de poursuivre leur ascension vers le haut niveau et d'anticiper une qualification aux prochains JO de Los Angeles en 2028.

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	25 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	28 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	7 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	205 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	23 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	47 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom/Prénom
Fonction/Cachet
Signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007831

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP CYC 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET
LE COMITÉ D'ILE-DE-FRANCE DE CYCLISME**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le projet « Tous ensemble, une ambition pour le cyclisme français » du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme vise à renforcer l'attractivité des pratiques cyclistes encadrées pour le plus grand nombre et à moderniser les outils et dispositif du comité pour répondre aux besoins des pratiquants licenciés et non licenciés.

Ce dernier s'inscrit dans la déclinaison du projet fédéral et doit permettre, autour des objectifs de performance sportive et de compétitions cyclistes, de répondre aux enjeux suivants :

- Développer des offres de pratiques cyclistes encadrées dans tous les territoires et vers tous les publics, avec un effort particulier pour les féminines s'inscrivant notamment dans la mise en œuvre du Savoir Rouler A Vélo.
- Féminiser l'encadrement des pratiques cyclistes.
- Développer des manifestations sportives qui répondent aux envies des pratiquants et aux besoins des territoires.
- Favoriser la protection de la santé et promouvoir la sécurité physique et morale des pratiquants notamment en développant l'offre de cyclisme « Santé ».
- Optimiser les compétences de l'encadrement par le recours et la mise en œuvre de la formation.

Le Projet de Performance Fédéral (PPF) du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme sera remis à jour dans le courant 2025 après l'élection de la nouvelle équipe dirigeante du comité régional pour la période de la prochaine Olympiade 2025-2028.

Dans ce cadre, le Comité d'Ile-de-France de Cyclisme s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	875	6 428	0	0	7 303
Total	7 303		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Actions de promotion/développement des pratiques cyclistes auprès de tout public :

- Coordination des actions du "Savoir Rouler à Vélo" (SARV) pour les jeunes en établissements scolaires ou lors du temps périscolaire par la mise en place de formations à destination des éducateurs sportifs professionnels (ETAPS, BAFD, BPJEPS), des éducateurs sportifs bénévoles et la mise en place de stage estivaux à destination des QPV et ZRR en collaboration avec les bases de loisirs locales (Etampes, Jablines et Saint-Quentin en Yvelines).
- Mise en place de stages SRAV en collaboration avec diverses structures (CROS IDF).
- Animation du réseau SRAV fédéral en lien avec les organes déconcentrés de l'État.
- Achat de matériel et de vélos mis à disposition du réseau des clubs et des comités départementaux.
- Organiser et/ou accompagner l'organisation du dispositif « Défie un(e) champion(ne) » dans le cadre de manifestations territoriales (Festival Vélo en Grand, Fêtes des sports, Forum des associations, Comités d'entreprises, Établissements hospitaliers).

Actions de structuration et de développement des clubs :

- Développer le réseau de clubs labellisés "École Française de Cyclisme" par un accompagnement technique et pédagogique mais aussi par la promotion de ce dispositif auprès des clubs et des collectivités territoriales.
- Organiser de manifestations cyclistes et/ou des stages réservés (Route, Piste, VTT, BMX) au public féminin.
- Organiser et/ou promouvoir l'organisation de manifestations cyclistes accessibles pour le plus grand nombre de type « Contre la montre », cycloportives et E-Cycling.

Actions en faveur du développement du cyclisme santé :

- Mise en place de formations à destination des éducateurs sportifs bénévoles (Accompagnateur Vélo Bien-Etre).
- Collaboration avec la Maison Sport Santé de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).
- Promotion de l'Offre Mobile Cyclisme Santé de la FFC.
 - Coordination du réseau fédéral francilien avec pour objectif l'accompagnement des clubs et comités départementaux visant à créer un emploi sur la thématique du cyclisme santé ou être susceptible de prendre un stagiaire professionnel en alternance.
- Mise en place d'actions sport/cyclisme santé.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de stages mis en place et coordonner au titre du Savoir Rouler à Vélo. Nombre de jeunes garçons/filles formés au titre du Savoir Rouler à Vélo.

Nombre d'éducateurs ETAPS, BAFD, BPJEPS formés au sein des collectivités territoire pour mettre en place de cycles de Savoir Rouler à Vélo.

Nombre de prestations Défi(e), un(e) champion(ne) réalisés ? Type de public (mineurs/adultes) ? Répartition (femmes/hommes) ? Répartition des lieux géographiques.

Nombre de nouveaux clubs labellisés École Française de Cyclisme ? et sur quels labels « Baby-Vélo », École de Vélo »,

« Club Compétition ».

Nombre de manifestations de masse réalisé dans l'année ? Type de public (mineurs/adultes) ? Répartition (femmes/hommes) ? Répartition des lieux géographiques.

Déploiement de l'offre Sport-Santé : investissement des clubs, investissement des structures médicales (EPHAD, IME, MAS).

Communication envisagée pour cette action

Une communication de l'ensemble de ces actions est réalisée sur les comptes FACEBOOK et INSTAGRAM du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme ainsi que son site internet. Il est également apposé sur les lieux de manifestation (Savoir Rouler A Vélo, Défi(e), un(e) champion(ne), épreuve de masse) un barnum avec le logo de la Région Ile-de-France.

Nous mettons le logo de la Région Ile-de-France sur l'ensemble de nos supports de communication et nous rappelons pour chaque action que nous sommes soutenus par la Région Ile-de-France.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Descriptif de l'action

Les actions inscrites au plan de féminisation sont les suivantes :

Le projet que nous menons est global et sincère aujourd'hui dans une priorité tant fédérale que ministérielle. La féminisation des pratiquantes passe par la communication et la facilité de prise de licence au sein de clubs adaptés permettant à chaque femme de trouver sa place.

L'inclusion et l'accompagnement des femmes dirigeantes d'aujourd'hui et de demain est également une priorité au sein du comité régional, avec une volonté affichée de féminiser l'équipe dirigeante en vue des années à venir et des

prochaines élections.

Pour ce qui est des encadrantes, nous nous efforçons de respecter les prérogatives du ministère vis-à-vis des encadrantes féminines présentes sur les sélections, mais également d'aller plus loin en accompagnant les parcours de formation des plus jeunes encadrantes et notamment celles qui souhaitent se professionnaliser à l'avenir.

Par ailleurs, nous agissons avec les clubs pour favoriser la féminisation de l'arbitrage notamment avec un projet de tutorat afin d'accompagner les femmes dans cette fonction trop souvent masculine malheureusement.

Enfin un groupe de travail a été construit dans l'optique d'harmoniser les calendriers de compétition des différentes catégories féminines et ainsi de proposer des courses de qualité répondant aux besoins des compétitrices en lien avec les organisateurs.

Objectifs :

La Fédération Française de Cyclisme et le Comité d'Ile-De-France de Cyclisme sont encore aujourd'hui très loin de la parité tant au sein des instances dirigeantes qu'au niveau des licenciés eux-mêmes.

Ce constat flagrant depuis plusieurs années nous amène à avoir une réflexion globale sur la féminisation de la pratique et des instances dirigeantes. Depuis la création de notre projet sportif, il y a maintenant plus de 2 ans, nous avons amorcé un travail de fond sur ce sujet primordial de la féminisation.

Pour cela différents objectifs en découlent :

- Féminisation des pratiquantes
- Féminisation des dirigeantes
- Féminisation des encadrantes
- Féminisation des arbitres
- Harmonisation des calendriers de course féminines

Modalités d'évaluations de cette action :

Les indicateurs seront quantitatifs et qualitatifs :

Quantitatifs :

- Nombres de femmes accompagnées
- Nombres de programmes mis en place

Qualitatifs :

- Nature du programme mis en place
- Réflexions amorcées

Communication envisagée pour cette action :

Une communication de l'ensemble de ces actions est réalisée sur les comptes FACEBOOK et INSTAGRAM du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme ainsi que son site internet. Il est également apposé sur les lieux de manifestation (Savoir Rouler A Vélo, Défi(e), un(e) champion(ne), épreuve de masse) un barnum avec le logo de la Région Ile-de-France.

Nous mettons le logo de la Région Ile-de-France sur l'ensemble de nos supports de communication et nous rappelons pour chaque action que nous sommes soutenus par la Région Ile-de-France.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Le plan « Sport et Handicap » verra plutôt le jour en 2026. En effet, il existe uniquement trois clubs disposant d'une section « Handisport Cyclisme » : ASLAA Paris, CSM Villeneuve la Garenne, VC Elancourt Saint-Quentin en Yvelines Team Voussert. Etant nouvellement élu, nous souhaitons prendre le temps de construire ce plan handicap en lien et en partenariat avec les structures existantes. Pour 2025, nous accompagnerons les clubs organisateurs dans le développement de la pratique des personnes en situation de handicap.

De plus, le paracyclisme dépend de la Fédération Française d'Handisport.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Chaque année, lors des formations des éducateurs, des stages et regroupement des athlètes et lors des sélections régionales, une sensibilisation contre les discriminations et les violences et la prévention du dopage est faite par les membres de l'Equipe Technique Régionale référente.

Un encadrement mixte sera mis en place pour les différents stages et regroupements des équipes régionales ainsi que lors des différentes sélections régionales.

Dans le cadre du plan de prévention, il est prévu par le Comité d'Ile-de-France que chaque année et ce, à partir de 2025 qu'un cycle de trois réunions à destination des U17 - Cadets et U19 - Juniors : une sur l'alimentation et la nutrition, une sur la sensibilisation et prévention contre le dopage, une sur l'éthique. Ce cycle de réunion est coordonné par le Médecin Régional.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'éducateurs formés par année ? Type de public (femmes et hommes).

Nombre de réunions organisé sur la prévention dopage pour les U17 – Cadets et les U19- Juniors ?

Nombre de participants à ces réunions ?

Signature de la charte de lutte contre la radicalisation par les éducateurs du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme.

Communication envisagée pour cette action

Une communication de l'ensemble de ces actions est réalisée sur les comptes FACEBOOK et INSTAGRAM du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme ainsi que son site internet.

Nous mettons le logo de la Région Ile-de-France sur l'ensemble de nos supports de communication et nous rappelons pour chaque action que nous sommes soutenus par la Région Ile-de-France.

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (I)	185 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	25 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (I)	46 250 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femm e	Homm e	Femm e	Homm e		
Nombre de licenciés	57	253	5	8	323	Pôle Murs
Total	310		13			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Depuis 2022, le comité d'Ile-De-France de cyclisme s'est doté d'un projet sportif au service du développement de la performance. Ce projet sportif qui court jusqu'en 2025 possède de nombreux axes complémentaires notamment sur l'accession au haut niveau. Notre programme d'accession au haut niveau qui découle de celui de la Fédération Française de Cyclisme se complète d'année en année et se densifie afin de prendre en compte l'ensemble des paramètres qui en découlent.

La modification de notre Pôle Espoir en Pôle Hors Murs qui a eu lieu il y a un an maintenant montre déjà ses premiers résultats et démontre l'intérêt de notre démarche.

Nous souhaitons aujourd'hui dresser un bilan de l'ensemble de nos actions afin d'obtenir des perspectives saines et sereines pour l'avenir. Ce travail doit être réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs, que ce soient les clubs, les entraîneurs, les membres de l'E.T.R. et les athlètes mais également les élus qui ont une part extrêmement importante dans les décisions.

Ce travail de concertation et de collaboration qui sera mené sur l'année 2025 permettra d'obtenir des axes clairs pour les perspectives autour de notre programme d'accession au haut niveau. Nous prévoyons de mettre en place de nombreuses réunions de concertation dans l'optique d'établir un document global et structuré permettant de dégager une ligne de conduite claire pour les années à venir.

Ce programme pourra par la suite faire l'objet d'échanges avec d'autres régions afin de comparer les éléments même si les spécificités des territoires restent importantes.

A noter à partir de 2025 de la création d'une cellule performance en lien avec le Programme d'Accession au Haut-Niveau du comité d'Ile-de-France de Cyclisme : coordination des détecteurs départementales en lien avec les clubs et les comités départementaux et les détecteurs régionaux avec la FFC (niveau 2 et test hammer), accompagnement personnalisé des athlètes à haut potentiel (cyclisme artistique, BMX, Piste), préparation des différents Championnats de France et des manches de Coupe de France notamment juniors hommes en lien avec la haute performance : analyse vidéo, reconnaissance de circuit, stage de préparation, séance d'entraînement dirigée sur piste au Vélodrome de Saint-Quentin en Yvelines, mise en place de stages et de regroupements U17 et U19 filles/garçons afin de préparer les manches de Coupe de France Juniors Hommes et les Championnats de France sur route. Un webinaire de formation à la prévention du dopage a également été organisé pour les jeunes de U17 - Cadets (15-16 ans) et U19- Juniors (17-18 ans).

Modalités d'évaluations de cette action

Quantitatifs :

- Nombre de réunions de travail mises en place.
- Nombre d'actions identifiées : sélection départementale, sélection régionale, nombre d'accompagnement des athlètes à haut potentiel, entraînements dirigés sur le Vélodrome de Saint-Quentin en Yvelines, mise en place de stages et regroupements U17 et U19.
- Nombre de webinaire concernant la prévention du dopage.

Qualitatifs :

- Projet amorcé

Communication envisagée pour cette action

Une communication de l'ensemble de ces actions est réalisée sur les comptes FACEBOOK et INSTAGRAM du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme ainsi que son site internet. Il est également apposé sur les lieux de manifestation un barnum avec le logo de la Région Ile-de-France.

Nous mettons le logo de la Région Ile-de-France sur l'ensemble de nos supports de communication et nous rappelons pour chaque action que nous sommes soutenus par la Région Ile-de-France.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Ile-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Le Pôle Espoirs d'Ile-de-France a été pérennisé jusqu'en juin 2023 par la présence de 3 coureurs U17 en complément de nouveaux et d'anciens athlètes U19 regroupant 11 athlètes au CREPS de Chatenay-Malabry.

Nous avons ensuite décidé de transformer ce Pôle Espoirs en un Pôle Espoirs hors les murs composé de 13 athlètes franciliens tous sur listes ministérielles ou ayant obtenu un podium lors de Championnats de France. Un lien avec la Maison Régionale de la Performance a été mis en œuvre afin de mettre les athlètes dans les meilleures conditions possibles pour atteindre leurs objectifs.

L'objectif est d'également d'acquérir du matériel pour la réalisation des tests de performance et de détection de jeunes athlètes pouvant rentrer au sein du Pôle Espoirs Hors Murs féminins et masculins : home trainer connecté, capteurs de puissance et pédales de capteur de puissance.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de titres et de médailles obtenus aux Championnats du Monde, aux Championnats d'Europe, aux Championnats de France.

Nombre d'athlètes intégrés chaque année au sein du Pôle Hors Murs (femmes/hommes).

Dotation et acquisition de matériel auprès de fournisseurs

Communication envisagée pour cette action

Une communication de l'ensemble de ces actions est réalisée sur les comptes FACEBOOK et INSTAGRAM du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme ainsi que son site internet. Il est également apposé sur les lieux de manifestation un barnum avec le logo de la Région Ile-de-France.

Nous mettons le logo de la Région Ile-de-France sur l'ensemble de nos supports de communication et nous rappelons pour chaque action que nous sommes soutenus par la Région Ile-de-France.

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	50 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	20 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	10 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	235 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	23,94 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	56 250 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007832
**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028**
N° 25 SP DAN 001
ENTRE
LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET
**LE COMITE REGIONAL ÎLE-DE-FRANCE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE DANSE
(FFDanse – CR IdF)**
**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT
DES DISCIPLINES SPORTIVES EN ÎLE-DE-FRANCE**
**VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE
ANNEE 2025**
Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. du **Comité Régional Île-de-France de la FFDanse**, pour toutes les disciplines qu'il représente, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Les manifestations dites de proximité (Défis Danse, Concours fédéraux, Compétitions fédérales, Challenges Ile-de-France, Trophées franciliens, Très Open de Danse, ...)
- Les organisations régionales (Championnats, Concours, Regards chorégraphiques, Coupes, Rencontres, Open Nationaux, Critérium, ...)
- Les actions de détection, de préparation et de soutien des espoirs franciliens
- Toutes actions proposées et adaptées au publics participants, aux besoins et aux demandes des disciplines
- Les actions de formation et de sensibilisation pour les intervenants, encadrements, bénévoles et juges du tissu sportif francilien concerné

Dans ce cadre, le **Comité Régional Île-de-France de la FFDanse** s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. - PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024 / 2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	10 000	6 000	175	75	16 250
Total	16 000		250		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles

Descriptif de l'action
Dans le cadre des manifestations dites de proximité (Défis Danse, Concours fédéraux, Compétitions fédérales, Challenges Ile-de-France, Trophées franciliens, Très Open de Danse, ...) : Stimuler, encourager et soutenir les comités départementaux et/ou les clubs à participer à la mise de place de ces manifestations afin de proposer aux licenciés des objectifs à atteindre pour se dépasser, se rencontrer, se soutenir et vivre un moment de partage par la pratique de leur discipline dans une ambiance amicale et respectueuse Pour les non licenciés, leur permettre de découvrir par ce biais le panel des activités de danses afin de leur donner envie de rejoindre cette grande famille Communiquer sur les dispositifs d'aide régionaux à l'accès au sport pour les plus jeunes (Labaz, Pass'Sport, Réduc'Sport,...) et informer sur les Clubs affiliés à la FFDanse
Modalités d'évaluations de cette action
• Nombre de clubs participants • Nombre de participants • Nombre de public présent
Communication envisagée pour cette action
• Site fédéral • Newsletter • Réseaux sociaux

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles

Descriptif de l'action
Non directement concerné du fait de la très grande représentativité du public féminin dans nos activités.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles

Descriptif de l'action
Accompagner les comités départementaux, les clubs, les licenciés concernés ou non en : • Participant à la création de supports de communications pour sensibiliser sur les possibilités offertes aux personnes en situation de handicap • Assurant la programmation de réunion d'échange de pratique ou de formation sur le thème • Soutenant la mise en place des conditions adéquates pour accueillir des participants concernés dans une démarche inclusivité • Permettant la mise en place de manifestations dédiée telles que des Défidanse HandiSport • Faisant la promotion du Sport-Santé • Développant des partenariats institutionnels avec le CRIFH pour, par exemple, intervenir lors de ces manifestations
Modalités d'évaluations de cette action
• Nombre de clubs participants • Nombre de participants • Nombre de public présent

Communication envisagée pour cette action
• Site fédéral • Newsletter • Réseaux sociaux

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles

Descriptif de l'action
Dans le cadre de toutes les manifestations organisées, informer, sensibiliser et orienter l'ensemble des acteurs rencontrés, les comités départementaux, les clubs, les licenciés et les futurs licenciés. C'est un engagement fédéral auprès du ministère des Sports que de participer activement à la lutte contre la violence dans le sport et d'être attentif à toute forme de harcèlement ou de radicalisation. • Assurer l'accès à l'information sur les réalités de ces phénomènes • Programmer des réunions d'information et de sensibilisation à l'attention des responsables associatifs et du corps arbitral sur le sujet
Modalités d'évaluations de cette action
• Nombre de clubs participants • Nombre de participants • Nombre de public présent
Communication envisagée pour cette action
• Site fédéral • Newsletter • Supports dédiés • Réseaux sociaux

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	78 100 €
Taux d'intervention (30 % max)	16,65 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	13 000 €

II. - PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024 / 2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Polistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	75	55	0	0	130	Pas de lieu spécifique dédié
Total	130		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles

Descriptif de l'action
Dans le cadre des manifestations de proximité et des organisations régionales ((Défis Danse, Concours fédéraux, Compétitions fédérales, Challenges Ile-de-France, Trophées franciliens, Très Open de Danse, ...)) • Profiter de ces compétitions pour mettre en place des pôles de détection pluridisciplinaire (juges, entraîneurs, médecins, préparateurs sportifs) pour détecter et évaluer les futurs espoirs franciliens de leurs disciplines • Mettre en place des entraînements interclubs, des séances spécifiques, ou encore des stages de préparation pour les encourager et les stimuler • Faire remonter au niveau national l'identification des potentiels prometteurs
Modalités d'évaluations de cette action
• Nombre de clubs participants • Nombre de participants
Communication envisagée pour cette action
• Site fédéral • Newsletter • Réseaux sociaux

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles

Descriptif de l'action
Dans le cadre des organisations régionales (Championnats, Concours, Regards chorégraphiques, Coupes, Rencontres, Open Nationaux, Critérium, ...) mais également nationales voire internationales : • Mettre en avant les participants réalisant des résultats sportifs pour les encourager et les inciter à être des modèles pour l'ensemble des autres participants • Les soutenir financièrement ou via des équipements pour les aider dans la démarche • Instaurer, si les conditions se présentent, des stages de préparation physique et/ou mentale pour les accompagner dans leur performance
Modalités d'évaluations de cette action
• Nombre de clubs participants • Nombre de participants • Nombre de public présent
Communication envisagée pour cette action
• Site fédéral • Newsletter • Réseaux sociaux

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	10 800 €
Taux d'intervention (30 % max)	27,78 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	3 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	88 900 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	18 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	16 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007851

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP ECH 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET
LA LIGUE Île-De-France des Échecs

POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. des ECHECS, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Développement de la pratique Développement de la pratique en milieu scolaire --
- Développement de la pratique Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Développement de la pratique Féminisation de la pratique et projets innovants sur la pratique féminine
- Développement de l'éthique et de la citoyenneté Initiation à la démocratie et aborder l'égalité citoyenne avec le jeu d'échecs en milieu scolaire
- Promotion du sport santé Promotion des échecs comme outil thérapeutique (ex. troubles du neurodéveloppement)

Dans ce cadre, la Ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	2 670	12 943	0	0	15 613
Total	15 613		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Développement du jeu d'échecs loisirs et du jeu d'échecs compétition.

Programme Class'Échecs. L'introduction du jeu d'échecs à l'École vise à sensibiliser un grand nombre d'enseignants aux bienfaits pour les élèves, de la pratique de ce jeu qui mobilise logique, stratégie, rigueur et capacité d'abstraction, tout en facilitant l'apprentissage de la citoyenneté par le respect des règles et d'autrui.

Le programme vise à développer l'apprentissage et la pratique du jeu d'échecs dans les écoles primaires conformément au projet fédéral.

Afin d'assurer une proposition de continuité pratique et une passerelle vers la fédération, les écoles adhérentes au programme se verront proposer par la FFE **une mise en relation avec un club d'échecs local**.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de classes touchées sur le territoire francilien.

Communication envisagée pour cette action

Mise en avant sur le site Internet de la ligue IdF.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Mise en place d'un accueil des femmes dans les clubs. L'une des stratégies retenues est d'accompagner les clubs Franciliens à mieux accueillir le public féminin en formant des animatrices. Partant du constat que les effectifs de formateurs sont essentiellement masculins, mise en œuvre d'une politique proactive de formation d'animatrices.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de féminines formées

Taux d'évolution du nombre de féminines licenciées dans les clubs

Communication envisagée pour cette action

Mise en avant sur le site Internet de la ligue IdF. Communication directe auprès des clubs.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Sans objet

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	30 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	26,67%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	8 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Saison sportive 2024/2025						
Nombre de licenciés	500	1000	0	0	1500	
Total	1500		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Mise en place de regroupements, de stages de détectations et de perfectionnement pour permettre aux meilleurs jeunes repérés de progresser plus rapidement.

Modalités d'évaluations de cette action

Ces rencontres ont lieu lors de manifestations encadrée par les entraîneurs de la ligue.
Un total d'une dizaine d'événements répartis sur le territoire francilien d'octobre à juin.

Communication envisagée pour cette action

Mise en avant sur le site Internet de la ligue IdF. Communication directe auprès des clubs.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	10 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	20%
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	2 000€

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	40 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	25%
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	10 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007806

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP EQU 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE COMITE REGIONAL D'EQUITATION D'ÎLE-DE-FRANCE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

La Fédération Française d'Equitation n'ayant pas encore réalisé son assemblée générale électorale, le PPF n'est pas défini à ce jour.

Dans ce cadre, le comité s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	67 000	12 000	15	2	79 017
Total	79 000		17		

Estimation basée sur la saison 2023 / 2024, les chiffres 2024 / 2025 n'étant pas encore fixés.

NB : La ligue ne dispose pas de licence spécifique pour le parasport, il s'agit donc d'une estimation basée sur les engagements para dressage qui ne tient pas compte de l'ensemble des cavaliers en situation de handicap, beaucoup ne sortant pas en compétition

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Organisation de championnats et circuits régionaux répondant aux attentes des cavaliers de tous niveaux
Communication auprès des clubs afin qu'ils s'inscrivent dans la démarche Sport Santé, accompagnement des clubs dans leur démarche
Lorsque les conditions le permettent, mise en place d'ateliers équestres sur les actions « Sport en » du CROS Ile-de-France
Organisation de défis interclubs conçus pour les personnes en situation de handicap

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'engagés sur les championnats et circuits
Nombre de clubs inscrits sur Prescriforme
Nombre de journées « Sport en » réalisées et nombre de personnes bénéficiaires
Nombre de concurrents sur les événements spécifiques
Nombre de clubs participants

Communication envisagée pour cette action

Banderoles sur sites, oriflammes, publications sur les réseaux sociaux
Mailing dédié, article sur le site du comité et dans la Newsletter

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Valoriser les sportives, élues et bénévoles engagées dans la vie équestre francilienne lors de la Journée de la Femme en mettant en avant leur engagement et leurs réalisations

Modalités d'évaluations de cette action

Réactions aux publications,
Nombre d'officiels de compétition
Nombre de SHN et de bénévoles féminins

Communication envisagée pour cette action

Publications sur les réseaux sociaux, article sur le site du CREIF

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Organisation d'une journée de classification de grade par un médecin agréé pour les cavaliers franciliens de paradrage
Mise à jour et diffusion de l'annuaire régional recensant tous les clubs hippiques en mesure d'accueillir les pratiques pour les personnes en situation de handicap

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de cavaliers présentés lors de l'événement
Nombre de clubs référencés dans l'annuaire, nombre de copies distribuées sur les salons

Communication envisagée pour cette action

Banderoles sur sites, oriflammes, publications sur les réseaux sociaux, mailing dédié
Mailing dédié, article sur le site du comité, diffusion de l'annuaire sur les salons et événements grand public

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Mettre en place des journées de formations dédiées à la prévention des violences sexuelles et morales à l'attention des enseignants et des dirigeants franciliens
Promouvoir les outils et innovations garantissant le bien être des équidés et valoriser les initiatives des centres équestres

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de journées de formation effectuées
Nombre de stagiaires
Nombre d'innovations mises à l'honneur

Communication envisagée pour cette action

Incorporation dans le calendrier de nos formations, articles sur le site du comité, publication sur les réseaux sociaux

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	140 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	17,86 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	25 000 €

II. PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	10	5	2	1	18	Saumur
Total	15		3			

Estimation basée sur la saison 2023 / 2024, les chiffres 2024 / 2025 n'étant pas encore fixes

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Organisation d'un stage de détection à destination des jeunes cavaliers franciliens afin de repérer les talents de demain

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de cavaliers conviés

Nombre de cavaliers présents

Devenir sportif des participants (visibles entre N+1 et N+3)

Communication envisagée pour cette action

Mailing dédié, publication sur les réseaux sociaux

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elle

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	10 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	12 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	1 200 €

Sans objet

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	150 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	17,47 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	26 200 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de- France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007835

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP MON 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
LA LIGUE ILE DE FRANCE MONTAGNE ET ESCALADE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Proiet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de la Montagne et de l'Escalade, pour l'olympiade 2025 – 2028 sera mis en place par la nouvelle équipe fédérale qui sera élue en novembre 2024 et sera édité au cours de l'année 2025.

Dans ce cadre, la ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025
(les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive au 31 août 2024	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	8 211	9 392	0	0	17 603
Total	17 603		Une trentaine incluse dans le total précédent		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Il s'agit de promouvoir l'escalade sous toutes ses formes et de présenter aussi les disciplines fédérales autres que l'escalade. L'animation régionale sur le territoire recouvre tant les championnats régionaux, que les différentes compétitions promotionnelles qui contribuent à la promotion de l'escalade.

La ligue intervient aussi dans tous les territoires à l'aide de son mur mobile qui permet la découverte de l'activité malgré l'absence de structures.

Modalités d'évaluations de cette action

Le nombre de compétitions / Le nombre de compétiteurs et leurs répartitions
Le nombre de sorties avec le Mur Mobile et la répartition géographique (QPV, ZRR)

Communication envisagée pour cette action

Site internet / mailing / réseaux sociaux
Pendant les évènements, utilisation de banderoles et de fanions.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Le taux de féminisation est élevé chez les jeunes (52.5 %) et s'élève au total à 46.7 %. De fait, la parité des pratiquants est en place.

Les actions de promotion envers les femmes se situeront donc surtout sur la place des féminines dans les formations et parmi les officiels avec des mesures incitatives directes (prix moindres) et indirectes (solution de garde d'enfants pendant les formations et les compétitions).

Suite à la modification des statuts de la ligue imposant la stricte parité au sein de son comité directeur, la ligue va utiliser le taux de féminisation au sein des instances dirigeantes des clubs et comités territoriaux comme critère de priorisation de ses choix concernant l'attribution d'événements ou d'aide aux projets.

Modalités d'évaluations de cette action

Le taux de féminisation en compétition (compétitrices et officielles)

Le taux de féminisation des instances déconcentrées

Communication envisagée pour cette action

Site internet / mailing / réseaux sociaux

1.1 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

La commission compétition de la ligue met en place une organisation pour la mise en relation des pratiquants para-escalade d'Île-de-France et organisera une journée où ils seront tous réunis pour une rencontre et une compétition amicale.

Des actions ponctuelles sont menées pour permettre au public porteur de handicap de s'initier à la pratique :

- Handi Cap sur le sport – Saint Maur
- 1er de cordées – Stade de France
- ...

La mise en place est faite chaque année.

Modalités d'évaluations de cette action

Bonne tenue de la compétition Para-Escalade (open régional)

Réalisation des actions de promotion à l'aide du mur mobile de la ligue

Communication envisagée pour cette action

Site internet / mailing / réseaux sociaux

Pendant les événements, utilisation de banderoles et de fanions.

1.2 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La pratique de l'escalade est une pratique qui à l'heure actuelle a échappé (pour des raisons de public et de géographie) à la problématique de la radicalisation. Néanmoins, les cycles de formation des encadrants présentent tous une sensibilisation sur ce thème.

Pour la lutte contre les violences, nous mettons en place des séminaires et des séances de sensibilisation avec notre partenaire officiel, « Colosses aux pieds d'argile ».

Modalités d'évaluations de cette action

Réalisation du séminaire

Nombre de dirigeants présents

Communication envisagée pour cette action

Site internet / mailing / réseaux sociaux

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	150 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	6 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	9 000 €

II. PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	30	44	0	0	74	
Total	74		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Il s'agit de soutenir l'équipe régionale (mixte à 50 % - 50 %) mise en place et de regrouper les meilleurs jeunes afin de les voir progresser en se confrontant à des compétiteurs de haut niveau.

L'équipe est encadrée par 2 entraîneurs et se réunit 8 fois par an.

Pour cette nouvelle année sportive, l'Équipe Régionale Jeunes d'Escalade (ERJE) évolue avec la mise en place de deux équipes :

- ERJE ESPOIR pour les U12 et U14 : 12 membres (3 x U12 Filles, 3 x U12 Garçons, 3 x U14 Filles, 3 x U14 Garçons)
- ERJE ELITE pour les U16, U18 et U20 première année : 12 membres (2 x U16 Femmes, 2 x U16 Hommes, 2 x U18 Femmes, 2 x U18 Hommes, 2 x U20 Femmes, 2 x U20 Hommes)

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de candidats au sélectif

Assiduité des stagiaires

Nombre de stages réalisés

Communication envisagée pour cette action

Site internet / mailing / réseaux sociaux

Flocages du logo de la région sur le T-Shirt des jeunes de l'équipe

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE(II)	50 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	6 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	3 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	200 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	6%
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	12 000 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N°24007802

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N°25 SP ESC 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE ESCRIME**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Suite aux élections fédérales ayant eu lieu début octobre, la ligue Ile-de-France d'escrime est en attente du P.P.F. de la discipline, pour l'olympiade 2025 – 2028.

Dans ce cadre, la ligue d'escrime s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2023/2024 Chiffres au 31/08/2024	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	5 117	10 889	4	20	16 030
Total	16 006		24		

Saison sportive 2024/2025 Chiffres au 30/09/2024	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	2 889	5 840	2	13	8 744
Total	8 729		15		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Développement de l'escrime au niveau territorial conformément au projet fédéral. La Ligue demande le soutien de la Région Ile-de-France pour :

L'organisation de journées promotionnelles pour la découverte de l'escrime,
L'acquisition de kits 1ères touches afin de promouvoir l'escrime dans le milieu scolaire et inciter de nouvelles adhésions au sein des clubs,
Le soutien aux clubs franciliens en matériel afin d'offrir les meilleures conditions de pratique, notamment pour les clubs en QPV ou les clubs aux moyens limités,
L'organisation d'animation et compétitions régionales : 3 compétitions minimum par catégorie et aux 6 armes, en individuel et par équipe,

Le développement des nouvelles pratiques sur le territoire francilien, y compris le perfectionnement et l'organisation de compétition pour le sabre laser, l'escrime artistique et de spectacle.

Pour parfaire cela, la ligue entend mettre en place des commissions spécifiques, et organiser des compétitions. Elle souhaite

également apporter un soutien aux clubs désireux de développer ces disciplines émergentes à l'achat d'équipements spécifiques (sabres laser, dagues, rapières et protections spécifiques).

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participants aux journées de promotion escrime,
Nombre d'élèves touchés dans les écoles,
Nombre de participants aux compétitions régionales,
Nombre de licenciés pour ces nouvelles disciplines

Communication envisagée pour cette action

Logo de la Région sur tous les supports de communication, courriers, feuille de route, site internet et représentativité sur place matérialisée par kakémonos et/ou banderoles à l'effigie de la Région Ile-de-France.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La Ligue demande le soutien de la Région Ile-de-France pour :
Les actions de promotion de l'escrime féminine avec actions « Ramène ta copine », et la prise en charge de bustiers (protection nécessaire), la possibilité de licence à tarif promotionnel, le soutien aux clubs pour organisation d'épreuves féminines, la participation au programme « escrime et cancer du sein ».

Modalités d'évaluations de cette action

Augmentation des licenciées féminines et taux de renouvellement afin d'endiguer l'arrêt de la pratique des adolescentes.

Communication envisagée pour cette action

Apposition du logo de la Région Ile-de-France sur les épreuves féminines, présence de kakemonos

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

La fédération d'escrime ne possède pas la délégation escrime handisport. Cependant la ligue soutient les actions portant sur l'escrime en fauteuil notamment en prêtant les handifix en sa possession indispensables à cette pratique.
La ligue soutient la mise en place d'ateliers en direction des autistes, trisomiques, déficients mentaux, sourds, aveugles et malentendants.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'handifix prêtés pour les actions des clubs

Communication envisagée pour cette action

Apposition du logo de la Région Ile-de-France sur les systèmes handifix

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La ligue organise une séance de sensibilisation sur les violences sous toutes ses formes. De plus, un agent de développement est formé pour être à l'écoute des licenciés franciliens et élus et savoir intervenir en cas de besoin.
Les jeunes athlètes franciliens sont sensibilisés à la lutte contre toute forme d'incivilités lors des stages et regroupements que organisés.

Modalités d'évaluations de cette action

Ecoute et intéressement des jeunes

Communication envisagée pour cette action

Kakemonos avec logo de la Région Ile-de-France sur ces évènements

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	430 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	12,37 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	53 200 €

II. PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		Pôle de Châtenay Malabry
	Nombre de licenciés	80	190	6	9	
Total	270		15			

Ces chiffres représentent uniquement les polistes franciliens M17 et M20

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La ligue d'escrime met en place des stages de détection et d'évaluation à destination des catégories M15 et M13 franciliens. Elle organise également des regroupements et des compétitions de détections et de sélections dans le cadre de la filière de détections départementale et régionale.

Modalités d'évaluations de cette action

Le nombre de jeunes sélectionnés dans cette filière au niveau national. Et la stabilité des résultats des jeunes franciliens sur les plus hautes marches des podiums nationaux en individuel et en équipes IDF.

Communication envisagée pour cette action

Le logo de la Région Ile-de-France figure sur les courriers envoyés aux athlètes sélectionnés ainsi qu'à leur maitre d'armes et clubs respectifs.
Une communication plus visuelle avec kakemonos sera mise en place tant sur les lieux de stages et de compétitions qu'au niveau des podiums.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Accompagnement des jeunes sportifs franciliens en Pôle Espoir.
La ligue soutient les familles de jeunes M17 et M20 en Pôle espoir sous forme d'aide aux déplacements, aide en matériel spécifique, aide aux études et aux frais d'internat.
La ligue soutient également ces jeunes M17 et M20 sélectionnés aux déplacements sur des circuits européens et / ou mondiaux.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de jeunes franciliens M17 et M20 admis en Pôle espoir et satisfaction des familles.

Communication envisagée pour cette action

Courrier aux familles, athlètes et clubs franciliens concernés avec entête de la ligue et de la Région Ile-de-France. Pour plus d'impact sur le soutien de la Région Ile-de-France, la ligue envisage également une lettre de la Région Ile-de-France à destination des clubs franciliens concernés et des familles des jeunes franciliens concernés matérialisant le soutien.

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	370 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	11,35 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	42 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	800 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	11,90 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	95 200 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire ;

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007803

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP SSM 001**

**ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA FEDERATION FRANCAISE ETUDES ET SPORTS
SOUS MARINS ÎLE-DE-FRANCE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. des études et sports sous-marins pour l'olympiade 2020 - 2025, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Sélection et athlétisation : deux points phare
- Identification des « couloirs de performance » et amélioration du suivi sportif
- Installation dans des sites de pratique opérationnels et adaptés
- Densification de l'offre en compétition d'intérêt pour augmenter le nombre d'oppositions
- Amélioration du niveau de compétences de tous les acteurs de la performance

Dans ce cadre, le Comité s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2023/2024	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	8 369	15 740	0	0	24 109
Total	24 109		Pas de licence « handi » distincte		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Promouvoir la pratique sportive francilienne au travers de l'ensemble des activités fédérales, de leur mise en œuvre et de leur déclinaison au sein de la base fédérale de Beaumont-sur-Oise.

La base fédérale de Beaumont a vocation à :

- accueillir l'ensemble des pratiques « plongée et sports subaquatiques »
- être le terrain d'accueil de tous les plongeurs franciliens et de leurs clubs (près de 400)
- permettre de développer la politique fédérale régionale et de l'ensemble de ses commissions : technique, biologie et environnement, apnée, nage avec palmes, Tek, sport santé, etc.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de plongées, nombre de conventions signées, activités autour de la base fédérale, compétitions et animations menées (tous publics)

Communication envisagée pour cette action

Via les clubs fédéraux, les divers temps forts fédéraux (AG, journées thématiques) et des communications spécifiques (réseaux sociaux)

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Incitation à la pratique, ouverture des activités dans l'ensemble des commissions fédérales régionales

Modalités d'évaluations de cette action

Pourcentage de licenciées féminines

Communication envisagée pour cette action

En direction des clubs et dans la mise en œuvre des activités des commissions régionales
Communication ciblée via les réseaux sociaux et les clubs

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Mise en place de l'accueil des Plongeurs En Situation de Handicap (PESH) dans l'ensemble des départements et clubs franciliens, Promotion des activité Handisub, suivi des PESH (plongeurs en situation de handicap), accueil au sein de la base fédérale de Beaumont

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de sportifs suivi, actions mise en œuvre, déclinaison autour de la base fédérale (journées thématiques, actions de formation, etc.)

Communication envisagée pour cette action

Lors des temps forts du comité, au sein de la base fédérale, via les réseaux sociaux, via le réseau des clubs Handisub

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sensibilisation au sein de la base fédérale, lors des AG régionale et départementales, des temps forts, diffusion d'un support, conseil

Modalités d'évaluations de cette action

Retour clubs et pratiquants, échange avec les clubs, retours, nombre de cas connus

Communication envisagée pour cette action

Lors des temps forts (AG), communication via les réseaux sociaux

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	135 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	6,67 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	9 000 €

II. PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	25	25	0	0	0	
Total	50		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Stage de détection et de perfectionnement, actions des commissions sportives

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participants, niveau de performance,

Communication envisagée pour cette action

Via les commissions concernées, lors des temps forts du comité, via les réseaux sociaux

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

SANS OBJET

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	25 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	4%
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	1 000€

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	160 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	6,25 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	10 000 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007896

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP FSE 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DU SPORT
D'ENTREPRISE

POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de la Fédération Française du sport en entreprise pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

-Développer en Ile-de-France les pratiques d'activités physiques ou sportives adaptées, dans le cadre de l'entreprise, au bénéfice de la santé, du bien-être et de l'intégration de tous les salariés, ainsi qu'au service de l'efficacité et de la performance collective des entreprises.

-Développer le Sport Pour Tous : promouvoir la pratique du sport d'entreprise ; rendre accessible la pratique sportive au plus grand nombre de salarié ; réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive.

-Développer le Sport et insertion : renforcer l'accessibilité des salariées aux pratiques sportives et aux prises de responsabilités ; faciliter l'échange entre les générations à travers l'activité physique et le sport ; améliorer l'insertion professionnelle par le sport et la permettre pour des publics éloignés.

-Développer le Sport et activité physique pour le bien-être des salariés : promouvoir le développement de l'activité physique pour les publics sédentaires ; améliorer le bien-être des salariés par le développement d'une offre sportive favorable à la santé ; apporter des activités physiques et sportives au service de la performance collective de l'entreprise.

Dans ce cadre, la Ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	762	3 243	5	17	4 027
Total	4 005		22		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action
- <u>Les Lauriers du sport</u> : ces événements regroupent plusieurs tournois interentreprises dans différentes disciplines. Ils sont organisés en fin de journée, en semaine. Les Lauriers du sport ont pour but de rassembler les entreprises autour d'une discipline et de développer la pratique sportive autour des salariés /actifs. En moyenne, la ligue accueille 55 participants pour les Lauriers Karting, 35 participants pour les Lauriers Pétanque, 30 participants pour les Lauriers Padel, 20 participants pour l'initiation Boxe. - <u>La Charentonnaise des entreprises</u> : cette course de l'Est parisien s'effectue avec la ville de Charenton. Elle concerne les entreprises de l'est parisien. C'est une course de 3,5 KM ou 7 km qui s'effectue en duo ou en solo. La manifestation est ouverte à tous et accessible aux personnes en situation de handicap. En 2024, elle se déroule le 3 octobre. La ligue Ile-de-France de la FFSE est en charge du parcours, de la promotion de la course, de la gestion des participations et du village d'animation. Le départ est donné à 12h30 pour permettre aux salariés de participer durant la pause déjeuner. La course accueille chaque année entre 550 et 600 participants et entre 15 et 20 entreprises. - <u>Faites vos jeux en entreprise (mis en place fin 2023)</u> : Challenge interentreprises. Convention entre la Fédération Française du Sport d'Entreprise, le MEDEF et le ministère des Sports. Elle a pour but de développer les pratiques sportives en entreprise. Ce challenge regroupe 4 sports (l'athlétisme, le rugby, le basket-ball et le badminton), elle est obligatoirement mixte. Un mois est dédié à une discipline, ce challenge s'entend sur l'ensemble du territoire français. Chaque ligue doit organiser des tournois. Les gagnants se retrouvent pour une finale nationale en fin de saison. La ligue accueille 50 participants pour Faites Vos Jeux (FVJ) Basket, 30 participants pour Faites Vos Jeux (FVJ) Rugby, 50 participants pour Faites Vos Jeux (FVJ) Badminton. - <u>Challenge Rugby</u> : des matchs réguliers ont lieu toute l'année. Ce challenge permet de regrouper de nombreuses équipes. Actuellement, il regroupe 2 300 participants.

Modalités d'évaluations de cette action
Prévision du nombre de participants par événement
Communication envisagée pour cette action
Tous les événements sont diffusés sur les réseaux sociaux de la ligue (LinkedIn, Instagram, Facebook). Tous les visuels sont conçus en interne (à l'aide de la suite Adobe ou Canva). Pour Faites vos jeux, la ligue dispose de flyers. Par ailleurs, la ligue réalise régulièrement des campagnes d'e-mailing auprès de ses adhérents par mail ou via un logiciel d'e-mailing. De plus, une plaquette de présentation de la Ligue ainsi que pour les Jeux d'Hiver sont créées chaque saison. Elles seront diffusées lors des événements organisés par la ligue ou lors d'événements externes (ex : les forums). Par ailleurs, pour communiquer et entretenir le lien avec ses adhérents après ses événements, elle utilise la plateforme Flickr pour partager les photos des événements. La ligue travaille avec une société de conseil en communication et marketing afin d'améliorer sa stratégie de communication. En effet, pour optimiser sa visibilité, la ligue Île-de-France de sport en entreprise crée diverses campagnes budgétisées.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action
Le Critérium est une compétition de football qui se déroule entre octobre et juin. L'objectif de ce challenge est d'offrir un espace de rencontres amicales de football féminin mais aussi de favoriser et de développer le sport féminin dans la sphère professionnelle. Il réunit chaque année 500 personnes. Les équipes sont issues d'entreprises ou d'associations, sans distinction de niveau. Les principes d'autoarbitrage, de règlement simplifié et de programmation concertée des formules de jeu président à cette compétition qui souhaite demeurer dans un climat de rencontres et d'échanges. La ligue impose la mixité des équipes sur les rencontres sportives du Challenge Faites vos Jeux. Les Lauriers du Sport ne sont pas encore obligatoirement mixtes, mais la ligue œuvre pour une plus grande mixité au sein des équipes engagées.

Modalités d'évaluations de cette action
500 personnes sont attendues sur l'ensemble de la saison pour le Critérium. Pour le Challenge Faites Vos Jeux, la ligue compte sur un effectif de 100 à 150 personnes (hors Course Diversité / Charentonnaise).

Communication envisagée pour cette action
Pour le critérium, un site internet existe pour annoncer les matchs, les résultats et l'actualité. Des communications par mail ainsi que via les réseaux sociaux sont effectuées. L'accent sur la féminisation du sport s'effectue également lors de représentations et prises de parole de la Ligue (AG, Comité Directeur, intervention de la Ligue à des forums).

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action
Lors de ses événements sportifs, les représentants de la ligue prennent la parole pour sensibiliser au handisport ainsi que lors d'interventions à l'occasion de forums. - La Course de la Diversité : cette manifestation se déroule sur une journée de semaine en septembre/ octobre à la Cipale, (Vélodrome Paris 12) et dans le bois de Vincennes. C'est le même jour que la Charentonnaise. La manifestation est ouverte à tous et accessible aux personnes en situation de handicap (accès au village, parcours...). Deux distances : 3 km et 6km, marche ou course, duo ou solo. Les duos doivent respecter un des critères suivants : mixité, intergénérationnel, classification. Le départ est donné à 17h30, ce qui permet aux salariés de venir en sortant du travail et de repartir assez tôt, sans "bloquer" une soirée, notamment pour les personnes ayant des enfants. Ligue participe à l'organisation en amont et toute l'équipe est mobilisée le jour J. Environ 1300 personnes. Et entre 30 et 35 entreprises.
Modalités d'évaluations de cette action
Nombre attendu de personnes :
Communication envisagée pour cette action
Discours, prises de parole.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La ligue met en place un événement de boxe en décembre 2024. A l'occasion de cet événement, la ligue prévoit un atelier de sensibilisation pour les luttes contre les violences et dérives.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de personne attendu.

Communication envisagée pour cette action

Prise de parole, stand dédié à la sensibilisation et communication sur les réseaux sociaux

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	192 500 €
Taux d'intervention (30 % max)	7,79 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	15 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	0	0	0	0	0	
Total	0		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	0 €
Taux d'intervention (30 % max)	0 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	0 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	192 500 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	7,79 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	15 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007834

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP FUS 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE FRANCILIENNE DE FOOTBALL
AMERICAIN**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Proiet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. du football américain pour l'olympiade 2025 – 2028 sera communiqué après l'élection fédérale prévue en décembre 2025.

Dans ce cadre, la Ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	1 886	4 382	0	0	6 268
Total	6 268		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action
Action 1 : sport santé,

Le projet Cheer Fit' vise à développer la pratique sportive féminine et le sport intergénérationnel au sein des structures de la ligue Île-de-France. Il s'agit d'une première porte d'entrée pour le sport féminin dans les clubs franciliens. Il ne s'agit pas de remplacer le cheerleading mais de pouvoir proposer une activité sportive pour tout âge et tout public car ce projet inclut les mères de famille et leurs filles par exemple ; une version du cheerleading plus ludique et plus accessible.

Sport entreprise avec le flag football comme vecteur. Se rapprocher d'entreprises souhaitant faire des week-ends d'intégration ou pérenniser une pratique pour les employés, par exemple, avec un ou des membre(s) de l'Equipe Technique Régionale (ETR) dans un premier temps et un éducateur du club avoisinant. Double objectif : développer le sport santé en entreprise et accroître le nombre de licenciés pour le club de proximité

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'animations flag entreprise par les clubs par an.
Nombre de participants au Cheer Fit

Communication envisagée pour cette action

Logo sur l'ensemble des supports d'information et de communication qu'ils soient imprimés, digitaux et audiovisuels

Action 2 : Regroupement de perfectionnement

Ces regroupements ont pour objectif de développer la pratique des trois disciplines. Tous les joueurs licenciés des catégories concernées sont invités à ces regroupements (4 catégories de pratique pour le football américain, 5 catégories de pratique en flag, 4 catégories de pratique en cheerleading)

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de licenciés par an

Nombre de club créés

Communication envisagée pour cette action

L'apposition du logo sur l'ensemble des supports d'information et de communication qu'ils soient imprimés, digitaux et audiovisuels

Action 3 : développement en QPV autour d'un club porteur :

Mettre en place des « animations plage » **avec le sport émergent (mixite) le flag football pendant les vacances d'été** organisées par les animateurs de l'équipe technique régionale avec les animateurs des clubs de proximité.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'animations pendant les vacances scolaires, vacances d'été

Nombre de Licences découverte/loisir

Communication envisagée pour cette action

Drapeaux, banderoles ou signalétiques spécifiques visant à assurer la visibilité régionale

Logo sur l'ensemble des supports d'information et de communication qu'ils soient imprimés, digitaux et audiovisuels

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action**Action 1 : discipline football****Regroupement sportif de référence :**

Regroupement de préparation : 1 entraînement par semaine 4 à 5 semaines avant un évènement.

Regroupement de perfectionnement : 6 regroupements par trimestre

Suivi des athlètes :

Médical partenariat avec un cabinet d'ostéopathie. Intervention de professionnels de santé : Point sur la prévention de la blessure et la reprise de l'entraînement.

Point sur la nutrition du sportif.

Sportif : suivi lors des championnats, inscription dans la base de données de la ligue dès leur 1^{ère} Participation à un regroupement de détection

Pérenniser les regroupements de perfectionnement :

Réflexions sur la pratique féminine nécessaire au niveau national.

Organiser de matchs d'entraînement (scrimmages) inter ligues et internationaux (long terme).

Développer une formation spéciale pour coacher les sections féminines

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de licenciées

Nombre d'équipes féminines inscrites en championnat

Communication envisagée pour cette action

Logo sur les tenues, les dossards des compétitions régionales

Logo sur l'ensemble des supports d'information et de communication qu'ils soient imprimés, digitaux et audiovisuels

Action 2 : discipline flag football (mixité et 100% féminine)

Tournoi annuel 100% fille comme le flag amazone, plus création d'autres tournois

Création d'une ETR flag féminine

Pour accroître le nombre de licenciées, il faut jouer toute la saison. Elaboration d'un calendrier régional/territorial pour débiter en septembre

Création des équipes de ligue de U11 à U17 mixte puis 100% filles en U14 pour participation à des tournois inter ligue

France voire à l'étranger à partir de 2024

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de création de sections filles dans les clubs

Communication envisagée pour cette action

Logo sur les tenues, les dossards des compétitions régionales

Logo sur l'ensemble des supports d'information et de communication qu'ils soient imprimés, digitaux et audiovisuel

Action 3 discipline le Cheerleading (mixité) et féminine

Actions à plusieurs étages : U6/U8 : journées inter club plusieurs fois par an pour monter une routine et travailler des éléments en vue de la participation au BOW challenge qui a lieu tous les ans à Sannois lors de l'Open d'Ile-de-France.

U11 : Initiation découverte dans les écoles par l'intermédiaire d'intervenants titulaires d'une formation CA2 ou CA3.

Pour les juniors et séniors : Création d'une équipe de ligue pour regrouper les meilleurs éléments pour des animations d'événements.

Promotion du cheerleading par de l'évènementiel comme le challenge IDF pour les plus petites structures et

L'Open d'Ile-de-France compétition tournée vers l'international.

Envisager un nouvelle Organisation en partenariat avec la Fédération de la finale Nationale

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'équipes engagées par discipline et par catégorie d'âge

Nombre de création de section jeune,

Nombre de création de club de cheerleading sur tout le territoire

Communication envisagée pour cette action

Apposition de drapeaux, banderoles ou signalétique spécifique...) visant à assurer la visibilité régionale

Logo sur les tenues, les dossards des compétitions régionales

Logo sur l'ensemble des supports d'information et de communication qu'ils soient imprimés, digitaux et audiovisuel

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

La ligue a choisi comme vecteur le flag football qu'elle considère être l'outil idéal pour le sport santé et le parasport.

Tournoi de flag sport adapté dans les I.M.E.

La LFFA a signé des conventions avec des I.M.E de Seine-Saint-Denis, dans les Yvelines, et dans le Val de Marne depuis 2019 et souhaite étendre cette démarche au territoire francilien.

La ligue propose aux IME des animations de flag football à l'année, une fois toutes les deux semaines (hors périodes de vacances scolaires). Elle termine par un tournoi de clôture en fin de saison. Les animations sont assurées dans un premier temps par les ressources de l'ETR et les éducateurs de ces I.M.E, mais la ligue a l'objectif de recourir aux éducateurs spécialisés des clubs (niveau CQP, BPJEPS).

Découverte de la discipline et projet éducatif

Augmenter la communication du sport adapté sur la communauté de communes et les communes des IME.

Organiser une journée festive et sportive autour du flag

Améliorer la vision du public vis-à-vis du sport handicap

Améliorer la communication entre les jeunes

Respect de l'autre

Impliquer chaque année un club supplémentaire dans cette démarche.

Améliorer la communication et la bienveillance entre les jeunes

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de conventions signées entre les IME et les clubs

Communication envisagée pour cette action

Relations presse / relations publiques :

Pour toute opération de relations presse, relations publiques ou action de médiatisation, la ligue s'engage à informer les services de la Région Île-de-France des dates prévisionnelles de ces actions et à faire expressément référence à l'implication de la Région dans l'ensemble des interviews, conférence de presse, communiqué et dossier de presse qui y sont associés.

Logo sur l'ensemble des supports d'information et de communication : imprimés, digitaux et audiovisuels.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Action 1 Projet de prévention de la radicalisation, de la violence

Ce projet mis en place par la ligue francilienne de football américain a pour vocation d'aider les structures à repérer le plus tôt possible les signes de radicalisation et ainsi, éviter la rupture radicale et le recrutement voire le passage à des actes violents de la part des licenciés. Il s'appuie sur des colloques et des séminaires organisés sur les thématiques de prévention contre toutes les formes de violence, de discrimination, de radicalisation, et de cyberharcèlement. Ces sessions de prévention sont dispensées par les référents de la ligue tout au long de l'année. Par ailleurs, des réunions d'information seront organisées avec des associations comme colosse aux pieds d'argile, par exemple pour les comités départementaux et les clubs.

Moyens mis en œuvre

Plaquette explicative distribuée à l'ensemble des clubs franciliens (en cours de rédaction et d'impression en collaboration avec la Région Ile-de-France)

Mise en place d'un référent au sein de la LFFA pour que les clubs puissent remonter toutes questions ou interrogations sur une situation relevant de ce phénomène.

Mise en œuvre d'une formation dispensée par la ligue pour les représentants des clubs et des comité départementaux de football américain (CDFA). La ligue francilienne de football américain a envoyé en formation un de ses employés afin de suivre une formation de référent en sensibilisation des risques de radicalisation. Dans un second temps, ce référent a suivi une nouvelle formation afin de devenir formateur de référents avec à la clef la création de divers outils.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de clubs demandeur de ces réunions d'information

Communication envisagée pour cette action

Relations presse / relations publiques :

Pour toute opération de relations presse, relations publiques ou action de médiatisation, la ligue s'engage à informer les services de la Région Île-de-France des dates prévisionnelles de ces actions et à faire expressément référence à l'implication de la Région dans l'ensemble des interviews, conférence de presse, communiqué et dossier de presse qui y sont associés.

Logo sur l'ensemble des supports d'information et de communication : imprimés, digitaux et audiovisuels.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	100 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	30 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	30 000 €

II. PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	40	90	0	0	130	
Total	130		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Les regroupements de ligue (perfectionnement / détection / préparation) pendant les vacances scolaires. Le premier regroupement a lieu durant les vacances d'hiver. Cela représente à minima 3 regroupements par an + 1 de préparation en mai pour les inters ligue en football et en flag football.

Journée d'entraînement en commun avec le pôle France d'Amiens pour détection pour l'équipe de France U20

Encadrement ETR (7 personnes à minima + médecin à chaque regroupement)

Catégories concernées : football et flag en mixité

Sections : U20/U17/U14/ féminines

Durée : 3 demi-journées par catégorie et section pour chaque regroupement vacances scolaire

Regroupement de préparation de mai pour rencontre inter ligue de 2 journées pour les U20, les U17 et le flag football soit 6 journées

Modalités d'évaluations de cette action

Création d'équipe de ligue U20 / U17

Création d'équipe de flag en mixité pour les U17/U15 /U13. Création d'une équipe féminine en flag football féminine U14

Sélection en équipe de France d'au moins **5 athlètes par an**.

Stabilité de 60% de l'effectif en saison n+1

Communication envisagée pour cette action

Logo sur les tenues, les dossards des compétitions régionales

Logo sur l'ensemble des supports d'information et de communication imprimés, digitaux et audiovisuels.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

Modalités d'évaluations de cette action

Communication envisagée pour cette action

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	90 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	16,67 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	15 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	190 000€
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	23,68 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	45 000€

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007877

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP FOO 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE PARIS ILE-DE-FRANCE DE FOOTBALL

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Dans ce cadre, la Ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de Football, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :
Sera complété ultérieurement après AG fédérale électorale.

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	24 020	303 717	0	0	327 737
Total	327 737		0		

(chiffres au 30/06/2024)

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France
Action 1 : Permettre à tous de jouer partout
Descriptif de l'action

Développement de tous les footbolls par la promotion et l'accès à toutes les pratiques (football à 11, football diversifié) en étoffant l'offre (pratique loisir, pratique compétitive avec une offre pour toutes les années d'âge...).

Modalités d'évaluations de cette action

Rapport moral - Analyse de l'offre de pratiques

Communication envisagée pour cette action

Site web, courriers et emailings

Action 2 : Accélérer la structuration des clubs
Descriptif de l'action

Labellisation des clubs, accompagnement et structuration de l'encadrement, structuration des écoles de foot, structuration des pratiques dans le foot animation, accompagnement au projet associatif, etc.

Modalités d'évaluations de cette action

Rapport moral – Suivi des labélisations des clubs

Communication envisagée pour cette action

Site web, courriers et emailings

Action 3 : Promotion de l'arbitrage

Descriptif de l'action

Développement de l'arbitrage par le recrutement et la fidélisation des arbitres. Améliorer la coordination des actions entre la commission régionale à l'arbitrage et les commissions départementales à l'arbitrage.

Modalités d'évaluation de cette action

Rapport moral – suivi du nombre de licenciés arbitres

Communication envisagée pour cette action

Site web, courriers et emailings

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Descriptif de l'action

Depuis 2012 (5322 licenciées alors), la Ligue s'est fortement mobilisée pour encourager et accompagner les clubs à accueillir les pratiques féminines. L'augmentation des licenciées (+351%) a été constante tout au long de ces années grâce aux actions précédemment menées. Le Comité Directeur de Ligue, conscient du chemin restant à parcourir en matière de féminisation du football et non content des résultats probants déjà obtenus par sa politique volontariste adopte un Plan Régional de Féminisation qui a notamment pour objectifs de :

- faciliter l'intégration des femmes au sein des instances et des Commissions, tant au niveau de la Ligue et des Districts que des clubs et à des postes clés,
- poursuivre le développement de la pratique au féminin avec la découverte des nouvelles pratiques (Futsal, Foot en marchant, Futnet, Fitfoot, Footgolf, Efoot).

Il ne s'agit pas d'actions isolées mais d'un ensemble d'événements regroupés dans un plan de développement. Un des axes majeurs est la création d'un collège des Actrices du Football. Ce Collège sera composé de Présidentes, Dirigeantes, arbitres de clubs et déléguées.

Ce plan vise par ailleurs à développer :

- . le nombre de pratiquantes en accompagnant notamment les clubs dans la structuration et la labellisation de leur école féminine de football ;
- . le nombre de dirigeantes et d'éducatrices avec un parcours dédié et un suivi des profils à potentiel ;
- . l'offre de pratique pour les plus jeunes comme pour les seniors, et en la diversifiant (foot à 11, foot à effectif réduit, pratique compétitive, pratique loisir, futsal féminin, etc.) ;
- . événement annuel « Toutes Foot » (public U15F à confirmer). A titre d'exemple, l'équipe technique régionale peut présenter, sous forme de défis ludiques les nouvelles pratiques, l'arbitrage, proposer une découverte du ceci-foot, ...

Modalités d'évaluations de cette action

L'étude des licenciés permettra d'analyser et d'attester des résultats du plan mis en place par la Ligue
L'augmentation du nombre de dirigeantes, l'équilibre de la pyramide des âges des licences du Football Féminin, ...)
Les clubs labélisés
L'accompagnement et Réunions du Collège des Actrices du Football
L'opération Toutes Foot, avec le nombre de participantes et de clubs touchés
Rapport moral

Communication envisagée pour cette action

Site web, courriers et emailings

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Descriptif de l'action

Plus qu'une notion, l'ouverture et l'inclusion sont un credo pour la Ligue Paris IDF de Football qui met la diversité au centre de son action. Une ouverture aux autres qui passe par la volonté de proposer la pratique mais aussi la formation à tous les publics sans barrière d'âge, de sexe, de localisation et au-delà du handicap.

Il y a 6 ans la Ligue a engagé un travail de collaboration avec la FF Handisport dans la formation de ses cadres techniques (football des sourds)

Chaque saison les Cadres de la Ligue se mettent au service de la FF Handisport afin de dispenser à des éducateurs sourds et malentendants une formation.

La Ligue impulse sur son territoire, dans le cadre de l'animation de sa politique sportive avec les Districts, des actions en direction des sportifs en situation de handicap (foot fauteuil, cécifoot).

Modalités d'évaluations de cette action

Rapport moral - Listing formations

Communication envisagée pour cette action

Site web, courrier et emailings

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Action 1 : Plan général de prévention et d'actions

Descriptif de l'action

Poursuite de la mise en œuvre du Dispositif Global de Prévention (DGP), qui est un programme de lutte contre la violence et de sécurisation des rencontres et des installations sportives, décliné sur les compétitions de Ligue et Districts avec à la tête de la coordination régionale la Commission Régionale de Prévention Médiation Education (CRPME). 3 axes ont été identifiés : Prévention-Médiation ; Accompagnement ; Education, Citoyenneté.

Modalités d'évaluations de cette action

Bilan statistique du volume traité

Utilisation de l'observatoire des comportements (outil fédéral) pour répertorier et analyser les faits recensés.

Communication envisagée pour cette action

Site web, courriers et emailings

Action 2 : Accompagnement des clubs

Descriptif de l'action

Accompagnement des clubs dans la participation aux différents dispositifs existants (Programme Educatif Fédéral, Club lieu de Vie, Puissance Foot).

Modalités d'évaluations de cette action

Rapport moral

Utilisation de l'observatoire des comportements (outil fédéral) pour répertorier et analyser les faits recensés.

Communication envisagée pour cette action

Site web, courriers et emailings

Action 3 : Plan d'actions contre les violences sexuelles et sexistes

Descriptif de l'action

Mise en œuvre du plan d'actions contre les violences sexuelles et sexistes : accompagnement des clubs, formations, mise à disposition d'un guide, ...

Modalités d'évaluations de cette action

Rapport moral

Communication envisagée pour cette action

Site web, Diffusion d'un guide papier et numérique, affiches, courriers et emailings

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	800 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	23,19%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	185 500 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	0	0	0	0	0	
Total	0		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Descriptif de l'action

La ligue Paris Ile-de-France de Football s'engage à réaliser les actions suivantes :
Chaque saison, près de 10 000 jeunes garçons et filles sont observés par les cadres techniques de la Ligue lors des matchs ou des différentes phases de détection. Ces opérations permettent aux meilleurs Francilien.e.s âgés de 13 à 17 ans d'être identifiés et suivis en vue d'intégrer une sélection nationale, une structure fédérale de formation et, pour les meilleurs, les équipes de France de jeunes.

Les Catégories du PPF :

U13- Objectif Pôles Espoirs

U14 – Objectif : repérer les jeunes à fort potentiel

Y15 – Objectif : Sélection nationale U16

U16 – Objectif : Sélection nationale U17

U15 Futsal – Objectif Pole France Futsal

U16 et U18 Futsal – Objectif Sélection nationale U19 Futsal

U13 Féminine – Objectif : repérer les jeunes à fort potentiel

U14 Féminine – Objectif : repérer les jeunes à fort potentiel

U15 Féminine – Objectif : repérer les jeunes à fort potentiel

Dans le cadre du Plan de Performance Fédéral, la Ligue organise chaque saison les phases de détection pour les entrées aux différents Pôles Espoirs :

. Institut National du Football de Clairefontaine / 3000 jeunes U13 sont observés chaque année pour 24 places. Un petit nombre est orienté encore vers le Pôle de Reims.

. Pôle France Féminin à l'INSEP : l'entrée du Pôle France se fait à 14 ans pour les filles (U15). La Ligue organise les différents rassemblements et transmet une liste à la FFF pour la stage national U15 à l'issue duquel la sélection définitive est faite. Un petit nombre est orienté vers les pôles de Tours et de Liévin...

. Pôle France Futsal à Lyon : l'entrée au Pôle national Futsal se fait sur la catégorie des U15 Futsal. La Ligue Paris Ile-de-France organise les phases de détection puis présente des sélections aux inter-ligues de fin de saison. C'est à l'issue de ces inter-ligues que la liste des joueurs retenus est faite

Modalités d'évaluations de cette action

Rapport moral

Communication envisagée pour cette action

Site web, courriers et emailings

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Descriptif de l'action

En parallèle de ces « voies traditionnelles » du haut-niveau, la Ligue Paris Ile-de-France de Football développe, suit et coordonne les filières des Sections Sportives Scolaires. Objectif : création de pôle d'Excellence du Foot Amateur (PEFA) en IDF constitué sur un lycée par des sections masculines, féminines, futsal et arbitrage.

Modalités d'évaluations de cette action

Rapport moral

Communication envisagée pour cette action

Site web, courriers et emailings

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	250 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	14%
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	35 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	1 050 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	21 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	220 500 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007814

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N°25 SP FSC 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE COMITE REGIONAL IDF – FEDERATION
SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE (FSCF)**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de la Fédération française et culturelle de France, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Féminisation de certaines activités (Foot, Badminton, tennis de table, arts martiaux)
- Développement des activités nouvelles et émergentes
- Développement du sport santé
- Développement du parasport
- Activités culturelles
- Développement du e-sport et activités digitales
- Sport en entreprises

Dans ce cadre, le Comité s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	9 949	4 128	62	14	14 153
Total	14 077		76		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Action 1 : Déploiement du programme Atoutform' (sport/santé)
Descriptif de l'action

Le programme Atoutform' va être déployé dans l'ensemble des clubs, sur les événements et manifestations régionales. Il s'adresse tant aux personnes soucieuses de pratiquer des activités (sportives et culturelles) régulières et adaptées à leurs capacités physiques, leur rythme de vie, etc. qu'aux personnes fragilisées par la maladie, le handicap ou l'âge cherchant à maintenir ou améliorer leurs capacités. L'objectif est de promouvoir les activités pour l'ensemble des pratiquants et inciter les personnes non-licenciées à pratiquer.

Partenariats avec :

- le service pédiatrie de l'institut Gustave Roussy à Villejuif ; proposition d'activités sportives et digitales pour les jeunes accueillis au sein de ce service ainsi que pour leurs familles et le personnel de l'hôpital.
- la maison des femmes au CHU du Kremlin-Bicêtre et l'ARS avec la prise en charge de 50 personnes.

Modalités d'évaluations de cette action

Augmentation du nombre de licences pour chaque action évaluée à l'aide d'outils informatiques
Augmentation du nombre de conventions de partenariats avec des structures extérieures
Augmentations du nombre d'interventions et manifestations
Enquêtes effectuées auprès des associations et des licenciés

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux du comité régional (page facebook, instagram, youtube)
Infolettre du comité régional
Articles dans le journal national « les jeunes »

Autres actions : sport en entreprise/ e-sport/ activités digitales

Descriptif des actions

--Développement des **activités en entreprise** (activités nouvelles et émergentes : Boccia, Lacrosse, Kinball, Tchoukball. Autres activités ; Tir à l'arc, tir laser, sarbacane. activités digitales : E-ping, mur interactif.
-Développement des **activités digitales** grâce à l'acquisition d'un mur interactif permettant une pratique sportive et culturelle intergénérationnelle
- Développement **du e-sport** (signature d'une convention de partenariat avec une entreprise spécialisée) et création d'un championnat FIFA dans une salle dédiée.
- Développement **du e-ping** et création d'un championnat (acquisitions de casques)
- Déploiement des **activités sur l'ensemble du territoire francilien** en axant plus particulièrement dans les territoires éloignés de la pratique : zones rurales (91,77,78,95) et QPV en collaboration avec les associations implantées sur les territoires.

Modalités d'évaluations de cette action

Augmentation du nombre de licences pour chaque action évaluée à l'aide d'outils informatiques
Augmentation du nombre de conventions de partenariats avec des structures extérieures
Augmentations du nombre d'interventions et manifestations
Enquêtes effectuées auprès des associations et des licenciés

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux du comité régional (page facebook, instagram, youtube)
Infolettre du comité régional
Articles dans le journal national « les jeunes »

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

-Affiliations de nouvelles associations de Foot Féminin à 7, à 11 et en Futsal et signature d'une convention avec une université accueillant une association de foot féminin (plusieurs équipes).
-Participation au championnat masculin afin de créer des rencontres mixtes.
-Droits d'engagements spécifiques sur certaines rencontres régionales afin de favoriser la pratique et d'amener davantage de public féminin (réduction du coût de la licence, des droits d'engagement sur les compétitions).
-Organisation de rencontres de Basket, tennis de table, badminton, mixtes.
-Augmentation des rencontres régionales sur des activités non pourvues actuellement (Arts martiaux) et accueil de nouvelles associations et nouvelles activités (Capoiera, arts vietnamiens, danses)
-Développement de la féminisation d'activités dans les structures, la création d'équipes de football participant au championnat fédéral et l'augmentation du nombre de joueuses au tennis de table, badminton et arts martiaux.

Modalités d'évaluations de cette action

Augmentation du nombre de licences pour chaque action évaluée à l'aide d'outils informatiques
Augmentation du nombre de conventions de partenariats avec des structures extérieures
Augmentations du nombre d'interventions et manifestations
Enquêtes effectuées auprès des associations et des licenciés

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux du comité régional (page facebook, instagram, youtube)
Infolettre du comité régional
Articles dans le journal national « les jeunes »

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Acquisition de matériels spécifiques pour la pratique

Soutien financier auprès des structures (départements et associations) désireuses de s'engager en ouvrant des sections en accueillant des publics en situation de handicap (aides à l'achat de matériels, prêt de matériels, coût de licences spécifiques)
Proposition d'activités nouvelles et émergentes aux clubs (Goalball, ceci-foot, Boccia) mais également adapter les autres activités sportives existantes.

Le comité souhaite :

- participer à des journées « Handicap » « sport adapté » proposées par des structures extérieures tels que le CROS IDF, des communes, associations engagées telle que ANAIS/PANENKA, etc...
- développer sur cette nouvelle olympiade, de nouvelles activités et notamment le « Lacrosse » « Flag Football » « cécifoot » pour les publics les plus éloignés. Pour rappel, le comité a axé son développement autour des activités nouvelles et émergentes sur cette dernière olympiade et notamment sur les activités parasport. (Golball, boccia, tir laser, etc...)
- développer les pratiques sur l'ensemble du territoire francilien en s'appuyant sur les comités départementaux. Participer à des journées spécifiques organisées par les communes et structures tels que IME, ESAT, maisons d'accueil spécialisées.

Modalités d'évaluations de cette action

Augmentation du nombre de licences pour chaque action évaluée à l'aide d'outils informatiques

Augmentation du nombre de conventions de partenariats avec des structures extérieures

Augmentations du nombre d'interventions et manifestations

Enquêtes effectuées auprès des associations et des licenciés

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux du comité régional (page facebook, instagram, youtube)

Infolettre du comité régional

Articles dans le journal national « les jeunes

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

- Nomination d'un référent au sein du Comité Régional et de deux élues lors de la prochaine assemblée générale
- Actions de sensibilisation lors de réunion de conseil d'administration, de conseil du territoire, de commission éthique et déontologie et tenues de stands lors des événements régionaux
- Lecture et débat sur les communiqués de presse, textes de lois, divers documents, fiches pédagogiques,
- Participation à la commission lutte contre les discriminations du CROS IDF (Président du comité régional-FSCF)
- Création de documents (flyers, affiches)
- Partenariat avec la maison des femmes au CHU du Kremlin-Bicêtre en lien avec l'ARS permettant de proposer des activités de gym douce aux femmes ayant subies des violences physiques et sexuelles (séances de 1h30 tous les jeudi matin) environ 50 femmes bénéficiaires sur l'année. Les séances sont proposées dans les locaux de la maternité.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participants aux réunions et aux événements proposés

Nombre de personnes sensibilisées sur les événements

Retour sur enquêtes réalisées par les aides-soignantes.

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux du comité régional (page facebook, instagram, youtube)

Infolettre du comité régional

Articles dans le journal national « les jeunes

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	127 800 €
Taux d'intervention (30 % max)	13,54%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	17 300 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	40	30	0	0	70	
Total	70		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Il est systématiquement proposé aux sportifs détectés avec un haut niveau de performance, de les diriger vers des structures de hautes performances (clubs de fédérations délégataires, pôles..)

En gymnastique, par exemple, certains clubs ont une double-affiliation, en FSCF et fédération de gym, GR ou twirling ce qui permet aux gymnastes de participer à des rencontres régionales de plus haute performance. Il en est de même pour les clubs de tennis de table et de badminton.

Le club de Football, la Jeanne d'Arc de Drancy est connue pour être un excellent centre de formation et fournir de nombreux jeunes qui intègrent les centres de formations de clubs de national, ligue 2 voir ligue 1.

Modalités d'évaluations de cette action

Enquête auprès des clubs afin de connaître le nombre de licenciés recensés comme tels et/ou qui rejoignent des clubs de plus haute performance.

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux du comité régional (page facebook, instagram, youtube)

Infolettre du comité régional

Articles dans le journal national « les jeunes

Dépenses engagées sur l'action : Mise à disposition d'un véhicule minibus pour aider au transport, création de flyers et affiches, campagnes de sensibilisation et d'informations, temps/horaires salariés sur les actions, aides financières aux formations.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Pas d'actions spécifiques

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	3 900 €
Taux d'intervention (30 % max)	17,95%
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	700 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	131 700 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	13,67 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	18 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007836

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP SGT 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE IDF- FEDERATION SPORTIVE
GYMNIQUE DU TRAVAIL (FSGT)

POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F)

Le P.P.F. de Ligue IDF FSGT, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Développement de la pratique sportive en direction des publics éloignés
- Développement de l'offre de pratique sport-santé
- Développement des pratiques sportives dites partagées (handi-valide)
- Féminisation des pratiques sportives

Dans ce cadre, la Ligue IDF - FSGT s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	19 595	29 868	0	0	49 463
Total	49 463		0		

Au sein de la Ligue IDF -FSGT, il n'existe qu'une seule forme de licence. Le parasport n'est pas dissocié des autres formes de pratique. (Fédération affinitaire)

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La Ligue Île-de-France FSGT s'engage à poursuivre ses actions et à accompagner ses comités et ses clubs franciliens affiliés:

- dans le domaine du **sport-santé**, à destination des publics atteints de maladies chroniques ou en affection longue durée (ALD) par une sensibilisation à ce sujet notamment lors d'événements sportifs co-construits avec ses comités départementaux (ex : semaine bleue, parcours passerelle, conférences sport-santé).
- dans le domaine de **l'inclusion sociale à travers le sport**, en faveur des publics marginalisés, tels que les sans-abris, les migrants, et les jeunes issus de quartiers prioritaires par des initiatives dans les zones confrontées à des difficultés économiques, sociales et culturelles, en utilisant le sport comme levier d'intégration et de cohésion sociale.
- dans la **réappropriation des espaces naturels nautiques de la région Île-de-France**, tels que la Seine, la Marne et les canaux, en organisant des événements de nage en eau libre, comme Nage Ta Seine, Nage Ton Canal, et bientôt Nage Ta Marne. Ces initiatives visent à favoriser le développement du sport pour tous, mais aussi à reconnecter les habitants avec leur environnement naturel, tout en promouvant l'inclusion sociale à travers des projets accessibles à tous.
- dans le **développement du sport en zones rurales et éloignées**, en fournissant et/ou soutenant l'achat d'équipements adaptés afin de pouvoir proposer des activités sportives de proximité aux populations isolées.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de clubs avec des activités sport santé
Nombre de personnes ayant bénéficiés d'activités sport santé
Nombre de personnes aux événements de nage en eau libre

Communication envisagée pour cette action

Communication interne : envoi d'une newsletter, envoi de mail à l'ensemble des clubs et comités franciliens
Communication externe : information sur les réseaux sociaux : site internet, Facebook, Instagram, LinkedIn, Presse, TV

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La Ligue Île-de-France FSGT poursuit son engagement en faveur de :

- la **promotion et du développement de la pratique sportive féminine**, avec pour objectif l'augmentation de la participation des femmes dans des disciplines telles que le basket, le handball, le volley-ball et le football, tout en promouvant la mixité au sein des différentes activités.
- la mise en place **d'événements sportifs dédiés au sport féminin** (Volley, Foot...), permettant aux pratiquantes de bénéficier d'espaces compétitifs dédiés et de valoriser leur talent. Ces événements seront accompagnés d'un programme de formation et de sensibilisation sur les stéréotypes de genre, afin de favoriser une prise de conscience collective et d'encourager une participation plus large des femmes dans toutes les disciplines sportives.
- **l'accompagnement des structures locales dans la création d'activités adaptées aux besoins des pratiquantes**, en tenant compte de leur bien-être, de leur santé, et en proposant des horaires flexibles.

La Ligue soutient et accompagne ses comités et ses club franciliens affiliés à travers notamment :

- le financement de matériel pédagogique et sportif
- la location de créneaux au sein des infrastructures sportives
- la mise en place de compétitions mixtes, avec des règles adaptées pour garantir une équité entre tous les participants, quels que soient leurs genres

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de championnat dédié,
Nombre d'équipe féminine
Nombre d'équipe mixte
Nombre d'événement dédié
Nombre de femme en IDF

Communication envisagée pour cette action

Communication interne : envoi d'une newsletter, envoi de mail à l'ensemble des clubs et comités francilien.
Communication externe : information sur les réseaux sociaux : site internet, Facebook, Instagram, LinkedIn...

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

La Ligue Ile-de-France FSGT souhaite intensifier son action auprès des PSH (Personnes en situation de Handicap) en utilisant l'activité physique comme levier d'intégration sociale et d'inclusion, mais également par une sensibilisation autour des pratiques sportives partagées, en partenariat avec la fédération et la mise en place de temps en co-construction avec les établissements médicaux-sociaux pour identifier les besoins.

Elle soutient et accompagne les clubs à rendre certaines compétitions accessibles grâce à la présence d'interprètes en langue des signes (LSF).

La Ligue en tant qu'organisateur du Festival des pratiques partagées, qui se tiendra cette année le jeudi 22 mai 2025 (93) et en juin 2025 dans le Val-de-Marne, vise à promouvoir une pratique sportive accessible à tous et en inclusion. L'objectif étant de le décliner dans d'autres départements franciliens.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de clubs proposant des activités dites handi-valide
Nombre de participants au sein des festivals des pratiques partagées
Nombre de clubs soutenus dans l'acquisition de matériel pédagogique

Communication envisagée pour cette action

Communication interne : envoi d'une newsletter, envoi de mail à l'ensemble des clubs et comités francilien.
Communication externe : information sur les réseaux sociaux : site internet, Facebook, Instagram, LinkedIn...

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La Ligue Ile-de-France s'engage activement pour un **sport plus respectueux, éthique et sans violence**. Cet engagement s'inscrit dans une dynamique collective qui mobilise les comités départementaux et les clubs franciliens autour d'un projet commun. Un collectif sera créé pour identifier les besoins, élaborer des outils de communication, et coordonner les efforts de diffusion des actions auprès des associations partenaires.

Ce travail en amont permettra de cibler efficacement les structures concernées et de sensibiliser un public plus large, y compris les licenciés, les non-licenciés et les familles.

Le financement sera orienté vers la rémunération du salarié impliqué dans la coordination du projet, ainsi que sur la mise en place des différentes actions (collectif, outils de communication, diffusion).

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'outil développé

Nombre de personne au sein du collectif

Nombre de faits de violence rapporté

Communication envisagée pour cette action

Communication interne : envoi d'une newsletter, envoi de mail à l'ensemble des clubs et comités francilien.

Communication externe : information sur les réseaux sociaux : site internet, Facebook, Instagram, LinkedIn...

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	120 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	16,67 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	20 000 €

II. PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	0	0	0	0	0	
Total	0		0			

Fédération affinitaire : les pratiquants sont détectés notamment selon leurs résultats aux compétitions sportives et ensuite sélectionnés pour les compétitions internationales et nationales.

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Sans objet

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Sans objet

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	0 €
Taux d'intervention (30 % max)	0 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	0 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	120 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	16,67 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	20 000 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007856

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP GOL 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS ILE-DE-FRANCE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de Golf, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Sport
- Transition écologique
- Développement

Le PPF de la Fédération Française de Golf sera adressé en fin d'année à la Région, après les élections de la Fédération mi-décembre.

Dans ce cadre, la Ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025 *	Sport		Parasport **		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	21 235	62 396	1 300	1 700	83 631 **
Total	83 631		3 000		

* chiffres au 30/09/2024

** les chiffres donnés pour le Paragolf représentent les personnes ayant pratiqué dans les différents dispositifs mais pour la plupart non licenciées.

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La ligue va poursuivre ses actions suivant les axes du PPF de la Fédération, à savoir:

- le développement du **golf scolaire** (formation des enseignants, mise en place du Carnet de golf dans le primaire, cycle de séances d'initiation, dotation en matériel). Pour rappel, la Ligue a des conventions avec l'Académies de Versailles avec l'UNSS des Académies de Versailles, de Créteil et Paris.
- le **développement pour la pratique pour tous** insufflées par les Municipalités et les Associations locales en leur apportant un soutien en matériel (prêt de structures gonflables et de matériel adapté) et en logistique lors d'opérations découvertes. En les accompagnant également dans leur projet d'implantation de petites structures au sein des villes.
- le **soutien aux comités départementaux** et plus particulièrement ceux de Paris, des Yvelines et des Hauts de Seine.
- le développement de la **pratique des Seniors** par l'organisation d'activités de plein-air et d'initiations rentrant dans une démarche de sport-santé
- l'**animation régionale** et l'organisation d'épreuves individuelles et par équipes.
- la **labélisation des écoles de Golf** dans l'excellence sportive
- le **golf en entreprise**

La Ligue souhaite s'engager dans un nouvel axe pour la nouvelle olympiade : un process sur **la transition écologique** en accompagnant ses clubs dans une démarche de labélisation, en sensibilisant les plus jeunes à la biodiversité au sein des espaces golfs, et étant présente dans les différentes instances d'économie de l'eau.

Modalités d'évaluations de cette action

Evaluation via la participation aux différentes actions proposées ou accompagnées (nombre d'écoles engagées dans un programme de golf scolaire, nombre de participants aux différentes épreuves loisirs ou sportifs de différentes catégories d'âge et de sexe, du taux de participation aux différentes opérations découvertes, du pourcentage d'écoles de golf engagées dans un parcours d'excellence)

Communication envisagée pour cette action

- les réseaux sociaux
- le site de la Ligue pour informer sur le calendrier de ses différentes actions et sur leurs résultats,
- communication sur les lieux même des actions, notamment via les outils de communications des communes.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

- Organisation ou partenariat de nombreuses animations et épreuves féminines :
- Organisation d'épreuves Loisirs associant des équipes de tout niveau mais également de la découverte par des initiations. Epreuves en partenariat avec des Associations comme CEW France qui œuvrent pour les soins esthétiques aux femmes en milieu hospitalier.
- Organisation d'épreuves individuelles ou par équipes pour les joueuses de clubs afin d'augmenter la pratique sportive dans la Région
- Présence auprès des clubs pour leurs animations dédiées aux femmes soit par la diffusion de leurs actions sur les réseaux sociaux et sur le site, soit par l'apport de matériel ou d'aide logistique lors des événements

Prosélytisme auprès des clubs pour que la pratique des femmes soit une priorité dans leur plan d'actions mais également pour encourager la présence des femmes au sein des instances dirigeantes des associations.

Modalités d'évaluations de cette action

L'évaluation se fait à la fois sur la progression du nombre de licences femmes mais également sur le nombre d'équipes ou d'individualités engagées sur les différentes actions proposées.

Communication envisagée pour cette action

- les outils de communication type banderoles sur les événements
- les réseaux sociaux et le site de la Ligue en rappelant le soutien de la Région sur cette action de développement.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

La ligue poursuit son travail auprès des personnes atteintes d'un handicap physique ou mental pour un accès à la pratique golfique dans chaque département de la Région. Il existe 11 pôles handicap dans les 8 départements par l'intermédiaire des clubs franciliens et la Ligue souhaite continuer à développer ce concept pour que les IME et les ESAT puissent avoir des lieux de pratique proches de leurs établissements, avec des installations accessibles et des enseignants et des encadrants formés à l'accueil de ses potentiels pratiquants. Pratique qui va se matérialiser par la découverte du jeu mais aussi pour certains par le jeu sur le parcours.

Pour rappel, dans 2 pôles 2 paragolfers permettent la pratique aux personnes paralysées des membres inférieurs et 2 véhicules adaptés permettent la venue de ces personnes sur les sites de pratique. Ces deux paragolfers sont utilisés par d'autres structures à l'occasion d'événements ciblés sur les personnes en situation de handicap.

La Ligue adhère par ailleurs au programme :

- Parakids de la FFGolf en mettant en contact des IME avec des clubs de la Région engagés afin d'accueillir des groupes d'enfants pour des sessions d'initiation.
- de 1^{er} de cordée, association avec qui la Ligue a passé une convention, pour amener le golf dans les instituts et les hôpitaux grâce à des « équipes volantes » qui se déplacent directement dans les établissements. Et également être présents physiquement avec du matériel adapté lors de manifestations, de forums, ...

La Ligue souhaite développer des partenariats avec :

- le Golf en entreprise pour permettre au sein de l'entreprise de pratiquer un sport adapté. Et avec les clubs de golf de

développer des actions comme le bunker du Handicap afin de récolter des fonds.

Modalités d'évaluations de cette action

La licence ne peut être le critère d'évaluation car peu de personnes pratiquent suffisamment pour avoir la nécessité de se licencier. Cette action va plus être évaluée par le nombre de pôles actifs sur le territoire et par le nombre de personnes participantes aux activités proposées.

Communication envisagée pour cette action

La communication va se faire auprès des IME et des ESAT par mailing et par diffusion d'invitations qui rappellent le rôle prépondérant de la Région dans ce domaine.

Sur les lieux de manifestations ou lors d'animations, la communication sera faite par balisage à l'aide de supports de communication type banderoles et pop-up.

Les réseaux sociaux et le site internet de la Ligue sont également utilisés comme outils de communication.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Mettre la prévention au 1^{er} plan au sein des clubs et surtout des écoles de Golf.

Les cas de radicalisation dans la pratique golfique sont peu courants mais le golf comme toute autre activité sportive peut être confronté à des actes de violence tant mental que physique ou sexuel.

Il est donc nécessaire de former les intervenants notamment auprès des jeunes enfants.

Au sein de la ligue, 1 salarié formé sur les dérives et la radicalisation et 3 salariés ayant suivi des formations sur les violences (harcèlement, violences physiques ou sexuelles).

En s'appuyant sur la documentation fédérale et sur la Charte de la laïcité de la Région, ces salariés interviennent lors des formations qui sont mis en place pour les arbitres, les bénévoles animateurs dans les écoles de golf, aussi lors de visites de clubs, et également en intervenant auprès de l'Equipe Technique Régionale qui est au contact des jeunes espoirs âgés de 10 à 16 ans, qu'ils soient en club ou en structures.

Modalités d'évaluations de cette action

L'évaluation se fera sur le nombre de formations et le nombre de personnes sensibilisées.

Communication envisagée pour cette action

La communication est faite via les supports et présentations utilisés.

Elle est également faite par voie d'affichage notamment sur les épreuves jeunes organisées par la Ligue

Les pages dédiées sur le site internet.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	425 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	16.47%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	70 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
Saison sportive 2024/2025	Femme	Homme	Femme	Homme		Golf National
Nombre de licenciés	25	45	2	6	78	78280
Total	70		8			GUYANCOURT

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Afin de développer le niveau de performance de ces jeunes potentiels, la ligue met en place des regroupements tout au long de l'année pour ces jeunes. Des regroupements de détection pour les plus jeunes lors de stages ou d'épreuves ciblées, des stages d'évaluations physiques, techniques et mentales, mais aussi des stages de préparation à des épreuves régionales, nationales et internationales préconisées par la Fédération Française de Golf et sa Direction Technique Nationale. La Ligue a mis en place à cet effet une Equipe Technique Régionale (ETR) constituée de 2 conseillers techniques, de professionnels dans les domaines techniques, physiques, mentaux et médicaux, d'élus des commissions concernés (Bureau directeur, Commission Sportive, Commission jeunes Haut Niveau, Commission médicale). Les membres de l'ETR sont en charge du suivi de ces jeunes et de leur accompagnement dans leur parcours sportif et dans leur parcours de vie. Par ailleurs la Ligue réunit régulièrement les parents pour les sensibiliser au sort de haut niveau et aux contraintes liées à ce développement sportif (mise en place du planning de compétitions, suivi médical, encadrement, ...).

Modalités d'évaluations de cette action

L'évaluation de cette action se fait à la fois par le nombre de ces jeunes talents et de par leur présence à ces différents regroupements proposés mais également par les résultats obtenus de ces derniers sur les différentes épreuves au calendrier sportif.

Communication envisagée pour cette action

La communication se fait :

- au niveau des jeunes listés par des réunions avec les intéressés et leur entourage afin de les informer du programme établi, des attentes, des partenariats, notamment avec la Région Ile-de-France,
- auprès des dirigeants de leurs clubs de licence,
- auprès de tous les clubs de la Ligue par le biais des réseaux sociaux ou par des visites de club afin que ces derniers soient informés du programme de soutien de la Ligue à la performance pour les jeunes potentiels.
- auprès de la Direction Technique Nationale.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La structure régionale de haut-niveau implantée Ile-de-France est située au Golf National à Guyancourt (78). Structure qui a fortement bénéficiée du soutien de la Région lors de sa réalisation.

Le soutien au fonctionnement de ce Centre de performance va se matérialiser par un accompagnement et le suivi des joueuses et joueurs franciliens inscrits dans la structure, âgés entre 14 et 18 ans.

Ce suivi réalisé par les membres de l'Equipe Technique Régionale, est effectué en coordination avec les encadrants du Centre et le staff des jeunes. Il doit leur permettre d'évoluer en compétence mais aussi de participer à des tournois sur le territoire francilien, mais également en France et à l'étranger.

Modalités d'évaluations de cette action

L'évaluation de cette action est essentiellement centrée sur le domaine sportif : la présence dans les ranking français et mondiaux, dans les sélections en équipes de Ligue, en équipes nationales et européennes, mais aussi par les résultats en individuel comme en équipes.

Communication envisagée pour cette action

La communication sur cette action est faite par le biais du site, des réseaux sociaux, également par mailing auprès de tous les clubs franciliens et par voie de presse (presse spécialisée golf : Golf Magazine, Planète Golf, ...)

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	380 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	6.84%
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	25 996 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	805 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	11.92 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	95 996 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
 Nom / fonction représentant légal
 Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007859

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP GYM 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE COMITE REGIONAL ÎLE-DE-FRANCE DE
GYMNASTIQUE

POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES
SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE

VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

L'Assemblée Générale électorale de la Fédération Française de Gymnastique aura lieu le 23 novembre 2024.
Les nouveaux axes du PPF 2024/2028 seront définis après cette date.

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		dont Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	53 811	9 144	25	12	62 992
Total	62 955		37		

Le Comité Régional s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025
(les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année)

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Action 1 : Développer l'opération QUALICLUB (soutien à la structuration des clubs)

QUALICLUB est un dispositif fédéral qui favorise la structuration et le développement des clubs, via une plateforme en ligne. Les clubs sont invités à réfléchir à leur structuration et mettre en place projet associatif avec des objectifs mesurables favorisant le développement et assurant une pérennité.

Descriptif de l'action

Le Comité Régional s'engage à :

- poursuivre la formation des référents départementaux appelés 'les accompagnateurs Qualiclub', qui apportent au quotidien une aide de proximité aux clubs
- renforcer la cellule d'accompagnement pour les clubs qui produit des tutoriels et des explications pour aider les dirigeants dans les démarches administratives. Organiser un Webinaire annuel + une réunion d'échanges avec les Présidents, les dirigeants et les bénévoles des clubs,
- mettre en place un atelier dédié aux dirigeants sur des thèmes du fonctionnement quotidien du club lors du Colloque du comité

-valoriser les clubs dans l'opération QualiClub (via le site et les réseaux sociaux)

Modalités d'évaluation de l'action

Pour obtenir un label fédéral, le club doit répondre à des critères de qualité en matière de structuration, de formation, de sécurité et de santé. Trois reconnaissances sont délivrées pour la structuration, un label pour la baby gym et un label pour la santé. L'objectif pour 2025 est qu'au moins 25 % des clubs obtiennent le label Bronze, qui répond aux critères administratifs légaux, de sécurité et de formation.

Communication envisagée pour cette action

Le Comité assure la promotion et la formation des accompagnateurs départementaux. Le Comité anime ce réseau et met à disposition une référente pour accompagner les clubs en proximité (visites dans les Clubs franciliens et soutien à la réalisation du projet associatif à la demande au quotidien).

Action 2 : Développer « gym + », le dispositif SANTE de la FFGym créé avec des professionnels de santé (médecins et kinés) et entraîneurs

Gym+ est le dispositif « santé » de la FFGym. Il a été conçu avec des professionnels de santé (médecins et kinés) ainsi que des entraîneurs de haut niveau. L'idée est d'apporter et rendre accessible les postures et gestes gymniques pour rééduquer et éduquer les pratiquants. Gym + permet également de lutter contre la sédentarité.

Descriptif de l'action

La Comité fait la promotion du dispositif gym+ (santé). et anime le réseau des coachs franciliens formés qui sont déjà en activité. Il propose des démonstrations et ateliers gym+ santé lors des manifestations régionales. Il participe activement aux différents événements organisés par le secteur public (DRAJES, ARS, Maisons régionales de santé) pour créer du lien entre les professionnels de santé et les clubs Franciliens.

Modalités d'évaluation de l'action

Gym+ Santé s'évalue au nombre de « coach gym+ » formés et au nombre de club offrant des sessions Gym+ Santé

Communication envisagée pour cette action

Lors des événements du Comité (colloque régional, Assemblée générale, compétitions, formations), le comité organise des sessions de sensibilisation à la pratique Gym+ Santé. Il participe à des actions / salons organisés par des partenaires via le CROSIF

Action 3 Développer les nouvelles pratiques en QPV : être leader du développement de l'activité Parkour et tout faire pour le rendre accessible

Descriptif de l'action

Le Parkour, récente pratique pour le Comité attire un nouveau public souvent éloigné du sport et des associations L'action du CRIFGym dans le développement du Parkour en Île-de-France est de :

- Repérer, inciter et former les éducateurs,
- Animer le réseau des éducateurs formés,
- Proposer des compétitions de proximités,
- Inciter et accompagner les dirigeants de clubs,
- Prêter du matériel spécifique pour venir en aide aux clubs Franciliens,
- Organiser des événements pour dynamiser la pratique, alimenter les réseaux sociaux,
- Organiser soit une étape qualificative pour les championnats de France, soit les championnats de France

Modalités d'évaluation de l'action

Augmenter le nombre de pratiquants Parkour en Île de France qui est de 1 255 et le nombre d'éducateur parkours formés : 7

Communication envisagée pour cette action

Le Comité organise chaque année soit une étape de qualification, soit les championnats de France. Les activités de Parkour sont relayées par les réseaux sociaux du Comité, outils très suivis de la communauté Parkour.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Actuellement, 75% des licences franciliennes sont des femmes. La gymnastique est un sport déjà très féminisé. Pour autant, les femmes sont sous représentées dans les instances dirigeantes.

Le Comité s'engage à mettre en place plusieurs actions spécifiques pour promouvoir le sport féminin, créer un environnement sportif inclusif et encourageant pour les femmes, en leur offrant des opportunités égales de participation et de développement dans le sport :

- **Promotion dans le Milieu Scolaire** : Encourager une plus grande pratique sportive féminine dès le milieu scolaire pour former de futures générations sportives

- **Sport en Filles** : Programme initié par le CROS Île-de-France pour initier les jeunes filles à diverses activités sportives et à des notions de secourisme, de citoyenneté et de santé

- **Événements et Manifestations** : Organisation de journées dédiées aux femmes pour les initier à différentes disciplines sportives et promouvoir la pratique régulière

Modalités d'évaluation de l'action

Résultats et impact de l'accompagnement réalisé sur des plans de formation dédiés

Communication envisagée pour cette action

Les statuts du comité prévoient la cooptation de membres au sein des instances dirigeantes.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Le Comité a développé une cellule « parasport - ParaGym » dont les objectifs sont :

- Mettre en place des infrastructures adaptées et des programmes spécifiques pour permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer des activités sportives dans les meilleures conditions possibles.

- Développer des programmes d'entraînement et compétitifs rendant plus accessibles les activités

- Organiser des compétitions et de journées sportives dédiées aux personnes handicapées pour promouvoir l'inclusion et la diversité dans le sport.

- Sensibiliser et former les entraîneurs et les éducateurs sportifs pour qu'ils puissent accueillir et encadrer les personnes en situation de handicap de manière appropriée.

- Collaborer avec des associations spécialisées pour développer des programmes adaptés et soutenir les initiatives locales.

- Collaborer avec les Comités Régionaux Sport Adapté et handisport afin de bénéficier de leur expertise et de promouvoir les disciplines pour le développement du public handi

- Lancer des campagnes pour sensibiliser le public à l'importance de l'inclusion des personnes en situation de handicap

dans le sport.

- Mettre en avant les réussites des athlètes en situation de handicap pour inspirer et encourager la participation.

Modalités d'évaluation de l'action

L'évaluation quantitative réside dans le nombre de personnes accompagnées et dans la présence du Comité Régional sur des évènements parasport.

Communication envisagée pour cette action

Nombre d'actions réalisées en direction du public en situation de Handicap

Nombre de personnes en situation de handicap accueillies au sein des clubs franciliens

Bilan d'actions de la cellule « paraGym »

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Un référent régional est identifié et formé par la Région Ile-de-France. Ce référent est également le référent régional intégrité formé et reconnu par la Fédération Française de Gymnastique – Il assure également le lien entre la fédération et les Comités Départementaux

Un module de sensibilisation est inscrit dans TOUS les programmes de formations du Centre Île-de-France de Formation. Ces modules se font sous la forme de « mises en situation » où les stagiaires apprennent à bien réagir

Lors du colloque régional, des ateliers des dirigeants sont organisés, animés par le référent régional : les bénévoles et techniciens sont informés/sensibilisés sur toutes les formes de dérives et sont mis en situation pour les conduites à tenir en fonction des situations rencontrées

Des Webinaires d'informations sont organisés à l'attention des Clubs pour échanger sur les bonnes pratiques

En préambule des actions de stages et regroupements, une réunion d'information/sensibilisation est organisée à l'attention des encadrants afin de favoriser une prise de conscience dans les conduites à tenir. Cela protège à la fois les encadrants et les sportif/ves.

Des affiches ont été éditées et imprimées afin de diffuser les procédures et numéros de téléphone à contacter

En cas d'affaire de Violence, le CRIFGym s'engage à tenir informé la Région Île-de-France.

Modalités d'évaluation de l'action

Nombre de personnes sensibilisées

Nombre de personnes participantes aux ateliers

Nombre de stagiaires sensibilisés

Communication envisagée pour l'action

Communication dans les programmes de formation et les chartes RI accessibles sur le site internet

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	165 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	18,18 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	30 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

	Nombres de stagiaire détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
Saison sportive 2024/2025	Femme	Homme	Femme	Homme		Les pôles GAM et GR sont hébergés par le CREPS et s'entraînent respectivement à Vélizy-Clamart (78-92) et Thiais (94). Le pôle GAF est situé à Meaux (77).
Nombre de licenciés	400	50	16	12	478	
Total	450		28			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action :

Stages et détection :

Le Comité coordonne le réseau des clubs formateurs et offre aux clubs labellisés des dotations en matériel médical, l'accès aux formations qu'il organise, participe aux frais de transports pour se rendre aux compétitions de référence, organise le référencement des Hauts Potentiels Sportifs avec le CREPS d'Île-de-France dans le but d'ouvrir des Sections d'Excellence Sportives (SES) et relaie également toutes les offres de formation et/ou sensibilisation de la Maison Régionale de Performance. De plus, les responsables "Jeunesse" des Comités Techniques scrutent les résultats compétitifs pour identifier des gymnastes à potentiels. Ils organisent l'observation en compétition et l'analyse des résultats compétitifs afin de d'inviter / convoquer les meilleurs gymnastes aux regroupements et stages.

Stages, regroupements et formation :

Le Comité organise près de 15 regroupements (rassemblant de 10 à 30 gymnastes) et 10 à 15 stages (de 5 à 20 gymnastes) par an. Lors de ces stages, le Comité coordonne des Formations Continues de manière à faire bénéficier aux jeunes talents des services d'experts tout en permettant aux entraîneurs convoqués d'avoir des feed-back directs sur leurs pratiques d'encadrement. En GAM (Gymnastique artistique Masculine) 4 stages de 3 jours, en GAF (Gymnastique Artistique Féminine), 1 regroupement a lieu tous les mercredis rassemblant jusqu'à 10 gymnastes et en GR (gymnastique Rythmique), 22 regroupements sont organisés chaque semaine.

Participation financière - Le Comité aide :

Les pôles et les clubs formateurs dans leurs frais de déplacements aux revues d'effectifs nationales (GAM, GAF, GR), et aux Revue Régionales des Jeunes et les gymnastes hébergés dans des structures pôles ou inscrits au PPF.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de stages ou de regroupements organisés :

100 regroupements toutes disciplines confondues

10 à 15 stages toutes disciplines confondues

Nombre de formation à visée de performance : 5

Nombre de clubs formateurs : Ci-dessous le nombre initial de clubs formateurs et l'objectif à atteindre :

GAM : 5 à 7 / GAF : 2 à 3 / GR : 2 à 4 / TR : 5 à 6 / AER : 2 à 3 / TU : 1 à 2 / GAc : 3 à 4

Communication envisagée pour cette action

Les différents évènements sont rappelés dans les brochures techniques.

Le comité est organisé avec des référents PAS pour chaque discipline. Les référents peuvent ainsi, intégrer et accompagner les entraîneurs et les sportifs dans le processus de perfectionnement.

Animation du réseau des entraîneurs par les référents PAS de chaque discipline.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Le CRIFGym apporte un soutien financier aux pôles Espoir pour assurer leurs missions d'entraînement et d'optimisation de la performance :

- Aide au management des cadres : Le CRIFGym assure un premier niveau de méditation lorsque des sujets de management se posent. Le CRIFGym est un lieu d'écoute où les entraîneurs peuvent s'exprimer et compter sur l'aide des salariés et des élus

-Aide à l'organisation des contacts : Lorsque les pôles recrutent de nouveaux gymnastes, cela débute par un « stage contact. Ce stage est un essai de quelques jours pour le/la gymnaste. Cela permet au / à la gymnaste de mieux savoir si l'environnement du pôle espoir lui convient. Lors de ces stages, les couts d'encadrement, de restauration et d'hébergement sont en partis pris en charge par le CRIFGym

-Aide et prise en charge de la formation continue : Le CRIFGym incite à élever le niveau de qualification des entraîneurs des pôles. Le Comité prend en charge les frais liés aux déplacements, à l'hébergement et la restauration de ses entraîneurs de pôle en formation.

-Soutien financier aux familles des gymnastes en pôle Espoir : Chaque année, le bureau du CRIFGym alloue un budget spécifique pour venir en aide aux familles des gymnastes franciliens qui s'entraînent en structures de haut niveau. L'objectif de cette mesure est d'alléger les coûts pour les familles des gymnastes.

Équiper les gymnastes et les équipes techniques des pôles espoirs : Par le biais des partenaires du CRIFGym, les pôles peuvent s'équiper en tenues d'entraînement et de compétition

Soutien à l'optimisation de la performance : le CRIFGym permet aux pôles d'accéder à des moyens d'optimisation de la performance (exemple : kiné, préparateur physique, préparateur mental)

Modalités d'évaluation de l'action

Nombre de podiums lors des compétitions ÉLITE

Nombre de gymnastes Franciliens dans les Équipes de France

Nombre de titre internationaux lors des compétitions de référence

Communication envisagée pour cette action

Le Comité Régional communique ses dispositifs d'aide lors des évènements régionaux (colloque, congrès, assemblée générale). Les pôles espoirs sont des têtes de réseaux qui sensibilisent et informent les parents des gymnastes aux prises en charges auxquelles ils peuvent prétendre. Les salariés et élus du comité veillent au respect des procédures pour la mise en œuvre des différents dispositifs.

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	420 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	14,29 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	60 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	585 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	15,38 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	90 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007828

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP GVO 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE COMITÉ RÉGIONAL IDF d'Education physique et
gymnastique volontaire**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. du COREG EPGV IDF, structure déconcentrée de la Fédération Française d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Rendre accessible le Sport-Santé au plus grand nombre
- Être performant dans le domaine du Sport Santé
- Déployer progressivement un nouveau Service + EPGV à l'attention des animateurs licenciés
- Maintenir la certification qualité « QUALIOPI » pour le réseau des Organismes de Formation
- Déployer progressivement la formation initiale des dirigeants de Club de demain

Dans ce cadre, le Comité Régional EPGV Île-de-France s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2023/2024	Sport		Parasport ou public atteint d'ALD		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	50 924	5 747	776	88	57 535
Total	56 671		864		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : PUBLIC SÉNIOR

Le comité régional d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire d'Île-de-France (dit COREG EPGV IDF) s'engage activement dans la prévention du vieillissement par l'activité physique pour le public sénior.

En 2023/2024, nos licenciés EPGV franciliens « senior » représentent plus de 55,79% de nos pratiquants, soit 32 100 licenciés de + de 60 ans (dont 28 257 femmes et 3 843 hommes)

Fort de cette représentativité, le COREG EPGV IDF déploie depuis plus de 40 ans, son expertise auprès des séniors franciliens afin de lutter contre la sédentarité de nos aînés, améliorer leur autonomie, favoriser le lien social et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des retraités.

Cet axe de développement se traduit par la mise en place des actions ci-dessous :

- **ateliers équilibre prévention des chutes** (hors inter-régime)

Programmes de 12 séances, avec tests, sur le travail des principes d'équilibration et sur l'apprentissage de la chute et du relevé du sol.

- **atelier Gymmémoire®**

Programmes de 12 séances, avec tests, sur la stimulation mnésique grâce à l'activité physique ainsi que la préservation des capacités cognitives.

- **création de nouveaux cours EPGV dédiés aux séniors**

Aide financière pour les associations sportives ayant créé des nouveaux cours à destination du public sénior. Les séances devront répondre aux recommandations fédérales et respectées les piliers de l'autonomie : renforcement musculaire, souplesse, équilibre et travail cardio-respiratoire

- **partenariat avec des mutuelles et des structures associatives franciliennes**

Initiation autour des bienfaits de l'activité physique pour les retraités franciliens (gym douce, équilibre et mémoire, stretching...etc)

Mise en place de conférence(s) autour du vieillissement et de l'activité physique

- **participation à des salons ou évènements régionaux à destination du Sénior en IDF**

Stand et animation d'activités physiques et sportives dans des salons type « salon du Sénior 2025 »

Répondre favorablement aux sollicitations du Conseil Régional IDF lors de journée(s) dédiée(s) aux retraités franciliens

- **mise en place de stages « en route pour une retraite active »**

Destinés aux futurs retraités des entreprises franciliennes, ces stages d'une journée permettent de présenter le milieu sportif associatif francilien ainsi que l'importance d'une pratique sportive régulière afin de maintenir son capital santé tout au long de sa retraite.

- **coordination et gestion des acteurs EPGV du Bien Vieillir**

Afin de garantir une offre de pratique ciblée et pertinente pour les retraités franciliens, le COREG EPGV IDF et ses comités départementaux (8 CODEP) coordonneront leurs actions sur chaque département afin que l'action de développement ait un rayonnement régional. Afin de piloter au mieux l'ensemble des actions citées ci-dessus, le COREG EPGV IDF s'engage à réunir 2 à 4 fois par an, l'ensemble des « référents EPGV Sénior » de chaque département.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de nouveaux licenciés de + de 60 ans, au sein de notre comité régional (avec précision sur l'âge et le genre)
- Nombre de nouveaux cours créés au sein de l'EPGV en IDF
- Enquête de satisfaction auprès des retraités après les initiations/animations/salons
- Nombre de conventions entre les structures EPGV et les partenaires du « Bien Vieillir »
- Posts sur les réseaux sociaux (likes, partage, vues...etc)
- Compte-rendu de réunions avec les référents sénior EPGV

Communication envisagée pour cette action

Sur les réseaux sociaux, le COREG EPGV IDF valorisera le partenariat avec le Conseil Régional Île-de-France en mettant en valeur ce dernier via différentes publications (collaboration, hashtags et mentions).

Lors de l'assemblée générale du COREG EPGV IDF, le Conseil Régional Île-de-France apparaîtra comme partenaire

Descriptif de l'action : SPORT SANTE / PRÉVENTION

Dans une recherche permanente de qualité et dans un contexte d'éducation à la santé, le Sport-Santé fait vivre des activités physiques nombreuses et variées à toutes personnes, et ce, quel que soit son âge, sa condition physique et sa maladie. Aussi, cette éducation à la santé a pour objectif de rendre le pratiquant plus conscient de l'intérêt de l'activité physique, de ses bienfaits afin de tendre vers une autonomie accrue dans sa vie quotidienne en connaissant et appliquant les recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Au COREG EPGV IDF, le Sport-Santé / PRÉVENTION est un axe de développement qui cherche à promouvoir :

- L'activité physique afin d'adopter un mode de vie sain et actif
- L'activité physique à visée thérapeutique, en accueillant des personnes Affection Longue Durée (ALD)

Le déploiement et l'encadrement de nouveaux cours d'Activités Physiques Adaptées (APA) se fera conjointement avec la formation des éducateurs sportifs APA (20 par session), et une session de formation Diabète surpoids.

Le COREG EPGV IDF souhaite mettre en place plusieurs actions pour atteindre cet objectif :

- Développement des programmes et cours d'activité physique adaptée, à destination des personnes présentant des affections de longue durée :

Via des appels à projets pour aider financièrement les clubs souhaitant ouvrir des programmes « APA multi pathologies ». Les programmes durent 12 semaines à raison de 2 séances hebdomadaires encadrées + 1 séance en autonomie pour répondre aux recommandations de la Haute Autorité de Santé.

- Coordination, accompagnement et suivi de nos deux Maisons Sport Santé EPGV en IDF (à Clichy la Garenne et à Aulnay sous-bois) :

Visite et réunions de suivi ; soutien et conseils, participations aux rencontres avec les partenaires (avec l'Agence Régionale de la Santé, le SDJES du département concerné, la CPAM...) ; réalisation des bilans de la condition physique pour les personnes sédentaires (prévention primaire) et atteintes de maladies chroniques (prévention secondaire et tertiaire) ; réorientation de ces dernières vers les cours adaptés dans le club EPGV ou vers d'autres clubs de la commune.

- Référencement sur Prescri'forme et à la réalisation des bilans de la condition physique sur la plateforme

Sensibilisation, suivi et accompagnement des clubs d'IDF sur le référencement de leur offre de pratique sur le site Prescri'forme.

Mise en place de webinaires à destination des clubs d'IDF et pour les animateurs sportifs afin de leur expliquer les étapes dans l'enregistrement de leurs cours sur la plateforme Prescri'forme.

À ce jour 160 clubs sont référencés (soit 50% de nos clubs) : objectif de 80% à la fin de la prochaine mandature.

- Travail en réseau avec les partenariats de santé

Pérenniser nos conventions avec la Mutuelle Familiale, étendre les partenariats avec l'ensemble des CPAM d'IDF, ligues contre le cancer, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, Institut de Curie, Maisons de santé, Hôpitaux, réseau des médecins URPS, développer la prévention auprès des salariés grâce à notre collaboration avec la MNT, la SNCF, RATP, Petit Palais...

- Promotion interne / externe du concept Sport Santé, via nos animateurs ambassadeurs

Le COREG EPGV IDF sollicitera ses ambassadeurs lors de diverses manifestations sportives. Afin de garantir un investissement pérenne et une transmission la plus juste du concept « Sport Santé », les sollicitations, ci-dessous, seront valorisées financièrement :

Participation à des stages de rentrées animateurs, participations aux Assemblées Générales des comités et clubs, promotion du Sport-Santé vers des partenaires externes, participation à des événements régionaux...

- Augmenter le temps de pratique des licenciés franciliens afin de correspondre aux recommandations de l'HAS

La Haute Autorité de Santé recommande que 3 séances de sport / semaine à minima. Après une étude de son territoire, le COREG EPGV IDF constate que la pratique des licenciés franciliens est largement en deçà des recommandations de la HAS (1 séance/semaine).

Pour ce faire, le COREG EPGV IDF va accompagner les clubs GV franciliens dans l'accroissement de leur offre de pratique.

- Déploiement d'un service de cours Sport Santé à domicile

Afin que l'ensemble des franciliens puissent pratiquer une activité physique, le COREG EPGV IDF promeut le service de cours en ligne : « Programmes Sport Santé Chez Soi », disponible via le site de la FFEPPV

Une application en ligne, gratuite, (apple store + play store) sera opérationnelle en 2025 et facilitera l'accès aux programmes, à des outils d'évaluation de sa propre pratique et à des conseils santé (validés par la HAS).

- Coordination et gestion des acteurs EPGV Sport-Santé

Afin de mutualiser les interventions des ambassadeurs et de promouvoir la formation Sport-Santé, le COREG EPGV IDF et ses comités départementaux (8 codep) coordonnent leurs actions sur chaque département afin que l'action de développement ait un rayonnement régional. Afin de piloter au mieux l'ensemble des actions citées ci-dessus, le COREG EPGV IDF s'engage à réunir 2 à 4 fois par an, l'ensemble des « référents Sport-Santé » de chaque département

Modalités d'évaluation de cette saison

- Nombres de participants aux cours et programmes APA
- % de pérennisation des cours APA nombre d'inscrits à la suite d'un programme
- Taux de participation aux réunions de la commission
- Nombre de partenariats et réunions
- Nombre de clubs référencés sur Prescri'forme
- Nombre de participants aux actions de sensibilisation des ambassadeurs
- Nombre de nouveaux animateurs souhaitant se former suite à ces sensibilisations
- Enquête de satisfaction auprès des publics vivant cette sensibilisation (animateurs, dirigeants et licenciés)
- Nombre d'animateur formé Sport-Santé
- Nombre de licenciés recevant un cours animé par un animateur formé Sport-Santé
- Nombre de nouveaux créés dans les clubs EPGV franciliens

Communication envisagée pour cette action

Sur les réseaux sociaux, le COREG EPGV IDF valorisera le partenariat avec le Conseil Régional IDF en mettant en valeur ce dernier via différentes publications (collaboration, hashtags et mentions)
Lors de l'assemblée général du COREG EPGV IDF, le Conseil Régional IDF apparaîtra comme partenaire.

Descriptif de l'action : SPORT EN ENTREPRISE

Durant la crise sanitaire, les entreprises franciliennes ont déployé massivement le travail en distanciel ou télétravail. Ce changement a eu un effet délétère sur les cours de sport en entreprise dispensés sur les sites professionnels (moins de personnels dans les bureaux, moins de pratiquants, arrêts de certaines prestations faute de monde...).

En 2024, « le retour au bureau » est une tendance émergente qui révèle un besoin croissant d'un environnement plus humain et inclusif. Selon une étude, le sport, en tant que partie intégrante des initiatives de bien-être, est fortement plébiscité avec 80% des salariés prêts à y participer, **si proposé par leur employeur**. Ce soutien à la santé physique se double d'un impact positif sur l'équilibre vie professionnelle/personnelle, essentiel depuis la crise sanitaire. Ces approches, qui favorisent à la fois la santé et le bien-être des employés, s'inscrivent dans une vision globale et durable de la gestion des ressources humaines.

Le COREG EPGV IDF a pour objectif de remettre en avant son offre d'activités physiques dédiées, adaptées et modulables, afin de permettre l'épanouissement professionnel et personnel de chaque salarié francilien : offre « EPGV Sport Santé Entreprise »

Cet axe de développement se traduit par la mise en place des actions ci-dessous :

- Mise en place de tests de la condition physique dans les entreprises + Table ronde Sport-Santé

Le COREG EPGV IDF interviendra dans des entreprises afin de proposer des initiations de disciplines sportives, des tests la condition physique des salariés (test de force, souplesse, équilibre...) et permettre de déterminer le niveau de sédentarité des salariés. Cette action est une porte d'entrée dans les entreprises souhaitant mettre en place une offre d'activité physique plus pérenne.

En complémentarité des tests de condition physique, des tables rondes pourront être mises en place, ainsi que des présentations de l'offre EPGV Sport Santé Entreprise.

- Ouverture de cours EPGV hebdomadaires dans les entreprises franciliennes

- Coordination des actions de prévention, préparation et animation des tables rondes

Afin de garantir une offre de pratique ciblée et pertinente pour les salariés franciliens, le COREG EPGV IDF et ses comités départementaux (8 CODEP) coordonneront leurs actions sur chaque département afin que l'action de développement dispose d'un rayonnement régional. Afin de piloter au mieux l'ensemble des actions citées ci-dessus, le COREG EPGV IDF s'engage à réunir 2 à 4 fois par an, l'ensemble des « référents EPGV Entreprise » de chaque département.

Modalités d'évaluation de cette saison

- Nb d'outils de communication utilisé pour promouvoir l'action de prévention.
- Variété des publics, sédentaire et sportif, ouvrier et cadre
- Enquête de satisfaction auprès des salariés vivant les initiations, tests et table ronde
- Nb de personne participants aux tests de la condition physique
- Nb de personne participant à un cours ouvert à la suite de l'action de prévention
- Nb de nouveaux licenciés EPGV IDF*
- Nombre de conventions signées entre le COREG EPGV IDF et les entreprises franciliennes

Communication envisagée pour cette action

Afin de contribuer à la notoriété et à la lisibilité du Conseil Régional IDF, le COREG EPGV IDF s'engage à faire apparaître le logo et la contribution régional pour toutes les actions de développement à destination des entreprises et salariés.

L'information relative à ce soutien prendre la forme de la mention « financée par le Conseil Régional IDF » et l'apposition du logo régional, conformément à la charte graphique régionale, sur l'ensemble des supports de communication internes et externes.

Tous les événements de relation publiques liées à l'action de développement feront références à la contribution du Conseil Régional IDF.

Sur les réseaux sociaux, le COREG EPGV IDF valorisera le partenariat avec le Conseil Régional IDF en mettant en valeur ce dernier via différentes publications (collaboration, hashtags et mentions)

Lors de l'assemblée général du COREG EPGV IDF, le Conseil Régional IDF apparaîtra comme partenaire.

Descriptif de l'action : SPORT auprès des JEUNES

La hausse du diabète et de l'obésité chez les jeunes est évidente (anses) et l'ONAPS décrit également une augmentation du temps d'écran et du comportement sédentaire. En 40 ans leurs capacités cardiorespiratoires ont diminué de 25%.

Afin de lutter contre l'obésité infantile et la surexposition des écrans, nous souhaitons continuer à accompagner nos clubs dans le développement des cours enfants 9mois3ans / 3-6ans et 7-12 ans mais aussi proposer une activité sportive ludique

et dynamique auprès des adolescents chez qui nous observons une baisse de leur engagement dans la pratique sportive.

De plus, nous avons les moyens techniques et humains de proposer une activité nouvelle et attractive.

Afin de répondre à ces besoins, le COREG EPGV IDF souhaite :

- Déployer de nouveaux programmes ou cours Enfants / an

Via nos nouveaux/elles animateurs/trices formé(e)s et via la sensibilisation faite auprès des dirigeants, ces programmes/cours permettent de démontrer l'utilité sociale du sport et répondent à des enjeux de santé publique (lutter contre la sédentarité et l'inactivité chez nos jeunes).

- Élaborer et diffuser le concept « Gym Otaku »

Ce concept mélange le sport et la « pop culture » (manga, cinéma, série, comics...) afin d'attirer les adolescents sédentaires, à pratiquer une activité physique. Il s'agit aussi de créer du lien entre les jeunes et de sensibiliser à l'intérêt des activités physiques sur la santé, de l'alimentation, du sommeil...

Création de deux cycles de 7 séances chacun + déploiement des cycles auprès des jeunes de collèges d'IDF ou d'autres structures comme la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Cette offre de pratique novatrice pourra être proposées dans nos clubs

- Développer les partenaires de la petite enfance

Promotion dans les territoires grâce aux outils mis à disposition (impression et diffusion de plaquette de communication/prospection « *Bougeons ensemble pour développer la pratique de nos enfants* ». - Communication et distribution d'outils de communication auprès des départements et des clubs afin de favoriser l'information sur les animations Enfants (ex. : Infographie Programme Enfants, flyers) ;

- Participation au groupe Expert de la Fédération

Organisation d'un regroupement des acteurs de l'enfant autour de la littératie physique.

Réalisation de 3 cahiers d'activités vacances par an pour encourager la pratique en famille chez les jeunes, à destination des clubs EPGV. Nous proposons des exercices en famille, selon différentes catégories, de 2 ans à 8 ans, où nous invitons les enfants à remplir des « biopiles » d'énergie une fois une activité physique réalisée. Des conseils sur le sommeil, l'alimentation, la récupération sont également proposés aux parents et à leurs enfants.

* Actualisation et réalisation d'un guide du développement de l'animation enfant à destination des dirigeants/animateurs et conseillers de développement.

- Coordination et gestion des acteurs EPGV de l'enfance

Accompagnement régional (CTR/ETR) auprès des dirigeants des comités départementaux, et aux animateurs s'inscrivant dans la démarche de déploiement des cours EPGV Enfants.

La continuité d'une coordination du réseau enfant afin de développer cours et programmes parents/bébé ; enfants, en lien avec les structures de la petite enfance (suivi, accompagnement, réunions, formations).

Modalités d'évaluation de cette saison

- Nombre de cycles créés
- Nombre de séances par cycle créées
- Nombre de séances mise en œuvre
- Nombre de structures internes et externes touchées
- Nombre de participants aux cours et programmes enfants
- Nombre de cours enfants
- Nombre de partenariats créés
- Nombre de nouveaux animateurs enfants et cours créés
- Questionnaire de satisfaction et sondage sur les opportunités de déploiement

Communication envisagée pour cette action

Sur les réseaux sociaux, le COREG EPGV IDF valorisera le partenariat avec le Conseil Régional IDF en mettant en valeur ce dernier via différentes publications (collaboration, hashtags et mentions)

Lors de l'assemblée général du COREG EPGV IDF, le Conseil Régional IDF apparaîtra comme partenaire.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : L'EPGV AU FÉMININ

D'après le baromètre de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), la pratique sportive des Français de plus de quinze ans n'a pas progressé en 2023, et a même régressé chez les femmes. La pratique des femmes n'atteint pas les niveaux d'activité définis par l'OMS pour être en bonne santé : seulement 59 % des femmes pratiquent une activité physique et sportive au moins une fois par semaine (contre 69 % pour les hommes).

À contrario, la FFEPGV a toujours été l'une des fédérations sportives à avoir un taux de licenciés féminins très élevé.

En effet, à l'échelle nationale, en 2023/2024, les femmes représentaient 90,56% de tous nos licenciés EPGV (soit 402 429

pratiquantes).

Plus spécifiquement, en Île-de-France, deux données sont révélatrices de l'importance du sport féminin à l'EPGV :

- **89,86%** des licenciés de notre comité sportif sont des femmes en 23/24 (soit 51 703 femmes franciliennes)
- **6 156 nouvelles licenciés** franciliennes se sont inscrites dans nos associations en 23/24

Afin de maintenir cette exemplarité et cette fierté, le COREG EPGV IDF continuera à mettre en place une politique de développement du sport féminin, pour toutes les femmes, notamment celles qui sont éloignées de la pratique et de la culture du Sport-Santé.

Pour toucher ce public, nous proposons les actions suivantes :

- Démarcher les structures aux personnels essentiellement féminin et éloignés de la pratique :

En amenant l'activité physique directement sur le lieu de travail, le COREG EPGV IDF favorisera la pratique des femmes ne pouvant pas consacrer du temps à leur santé et à leur corps. L'objectif de cette action sera de cibler les entreprises ayant un fort taux de représentativité féminin auprès des salariés et proposer une offre adaptée aux femmes.

- Mise en place de journée « Activité physique & Bien-Être » auprès de structures féminisées

Au travers des initiations à l'activité physique, des tables rondes, des présentations, des tests de condition physique, le COREG EPGV IDF va mener une campagne de sensibilisation et d'éducation aux bienfaits de l'activité physique pour les femmes. Cette action pourra avoir lieu dans des entreprises franciliennes, des associations, des mutuelles, des établissements scolaires...etc

- Participation et contribution de l'EPGV lors d'événements solidaires féminins

Chaque année, de nombreux événements sportifs solidaires ont lieu en Île-de-France afin de défendre les droits et la cause des femmes (Octobre Rose). Le COREG EPGV IDF encourage fortement l'ensemble de ces clubs, animateurs et licenciés à participer à ces événements via la création d'équipe, d'aides financières pour les clubs participants, l'achat d'outils de communication, le relai sur les réseaux sociaux...

Exemple d'événements ciblés par le COREG EPGV IDF et ses clubs :

Odyssée (course contre le cancer du sein) ; la Mirabal (course pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes) ; La clichoise (course à pied) ; Séance Rose (Asnières) ; Marche/course Rose (Issy les Moulineaux), Village ROSE (91) ...

- Mise en place d'animations hebdomadaires adaptées, auprès de femmes en situation de précarité

Le COREG EPGV IDF souhaite développer et ouvrir des nouveaux cours, destinées aux femmes en situation de précarité et ne bénéficiant pas de revenus suffisants pour pouvoir s'inscrire dans un club. Ces séances pourraient être développées en partenariat avec des CCAS ou bien des clubs souhaitant promouvoir une offre de cours plus inclusive.

Par le biais de divers financements (PSF, ANS, Conseil Régional IDF, fonds propres), le coût souhaité pour les futures pratiquantes franciliennes serait nul.

Mise en place d'une stratégie collaborative de démarchage région-comité départementaux.

Organisation de 2 réunions de 2h par an

Modalités d'évaluations de cette action

- nombre de partenaires externes ayant mis une action en place avec nous
- nombre de participants lors des tests de la condition physique
- enquête de satisfaction auprès des femmes ayant participé aux tests et/ou à l'initiation sportive
- pourcentage de femmes licenciés à chaque saison
- Nombre de nouvelles femmes licenciés par rapport à la saison n-1
- Ouverture de nouveaux cours dédiés aux femmes

Communication envisagée pour cette action

Sur les réseaux sociaux, le COREG EPGV IDF valorisera le partenariat avec le Conseil Régional Île-de-France en mettant en valeur ce dernier via différentes publications (collaboration, hashtags et mentions).

Lors de l'assemblée générale du COREG EPGV IDF, le Conseil Régional Île-de-France apparaîtra comme partenaire.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Le COREG EPGV IDF ne se positionner sur cette action pour la convention pluriannuelle 2025-2028. Ce choix se justifie notamment par

- **L'absence d'infrastructures adaptées aux personnes en situation d'handicap (PSH) pour nos associations.**

Les équipements sportifs dans lesquels évoluent nos associations sont mis à disposition généreusement par les communes et ne permettent pas tous, d'accueillir convenablement des PSH (absence de rampe, absence de vestiaire, porte étroite, revêtement du sol glissant, WC vétustes, absence d'ascenseur, local à matériel parfois absent...etc).

- Le manque de qualifications des animateurs sportifs

La majorité de nos animateurs sportifs ne disposent pas des qualifications requises pour encadrer collectivement des PSH.

Malgré ce constat, le Comité Régional EPGV IDF maintient sa volonté de développer le Sport Santé pour tous les publics, y compris ceux atteints d'handicap.

Des formations continues, en partenariat avec la Fédération Française Handisport sont en développement. Un référent handicap a été nommé au sein du COREG EPGV IDF.

Nous restons ouverts à tous types de partenariat avec des structures franciliennes souhaitant développer le Parasport en IDF.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Afin de répondre aux priorités du Ministère des Sports, notre référent aura pour mission de sensibiliser nos dirigeants de clubs et nos animateurs sportifs aux gestes et attitudes à observer lors de l'encadrement du public.

Des actions de prévention seront menées lors des formations, des événements et des moments de la vie associative de l'ensemble du réseau EPGV francilien.

Le COREG EPGV IDF collabore également avec des juristes de la FFEPGV afin d'être informé sur les procédures et les textes de loi concernant les violences et la radicalisation dans le sport.

Notre comité régional mène une action de suivi sur l'honorabilité des dirigeants de clubs. Les cartes professionnelles des animateurs sportifs sont également contrôlées afin que ces dernières soient toujours à jour (obligation d'avoir un casier judiciaire vierge lors de l'obtention/renouvellement de la carte professionnelle).

Voici une liste des actions proposées par le COREG EPGV IDF :

- Sensibilisation des dirigeants de club EPGV, aux violences et radicalisation :

Chaque mois, le COREG EPGV IDF organise des webinaires aux bénévoles/dirigeants des clubs EPGV franciliens.

Lors des visioconférences, des messages de prévention seront diffusés aux participants.

- Renseigner l'honorabilité des dirigeants et des animateurs, via notre plateforme de saisie de licence :

Avec la collaboration des comités départementaux, le COREG EPGV IDF a pour objectif de renseigner les coordonnées de l'ensemble des dirigeants/bénévoles (honorabilité des dirigeants). Une attention particulière sera également menée auprès des animateurs sportifs, qui doivent chaque saison, présenter leur carte professionnelle à leur employeur.

- Intervention du référent auprès des animateurs sportifs / stagiaires :

Le référent contre « la radicalisation ainsi que toutes les formes de violences » du COREG EPGV IDF interviendra durant des formations, des stages départementaux, des regroupements COREG/CODEP/CLUB et des groupes de travail en lien avec des animateurs sportifs afin de sensibiliser nos éducateurs sportifs.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de dirigeants touchés lors des webinaires
- Renseignements dans la base de données EPGV
- Honorabilité des bénévoles et des animateurs sportifs
- Bilan du référent contre « la radicalisation ainsi que toutes les formes de violences » du COREG EPGV IDF

Communication envisagée pour cette action

Sur les réseaux sociaux, le COREG EPGV IDF valorisera le partenariat avec le Conseil Régional Île-de-France en mettant en valeur ce dernier via différentes publications (collaboration, hashtags et mentions).

Lors de l'assemblée générale du COREG EPGV IDF, le Conseil Régional Île-de-France apparaîtra comme partenaire.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	157 270,00 €
Taux d'intervention (30 % max)	16.85 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	26 500,00 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
Saison sportive 2024/2025	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	0	0	0	0	0	
Total	0		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action
Sans objet

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action
Sans objet

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	0,00 €
Taux d'intervention (30 % max)	0,00 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	0,00 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	157 270,00 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	16.85 %
SUBVENTION PRÉVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	26 500,00 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007801

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP HAL 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE COMITE REGIONAL D'ILE DE FRANCE
D'HALTEROPHILIE ET MUSCULATION**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de l'Haltérophilie et musculation, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

2021 – 2024 pour le moment

- Développer la pratique de l'haltérophilie chez les jeunes
- Réussir le pari de la communication
- Multiplier les opérations haltéro-tour
- Développer les actions avec le milieu scolaire

Dans ce cadre, le Comité régional s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2023/2024	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	774	1 266	0	0	2 040
Total	2 040		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Favoriser l'accueil dans les clubs des titulaires du dispositif « sport sur ordonnance »

En effet le diplôme fédéral coach muscu santé est le seul reconnu et labellisé par le CNOSF qui permet d'accueillir ce type de public avec un encadrement approprié et avec des créneaux horaires spécifiques.

Modalités d'évaluations de cette action

Diplômes « coach muscu santé » en augmentation ou non.

Cela permet ainsi aux clubs ayant ce type de diplômés de recevoir le label club sport santé fédéral ; 2 clubs sont actuellement labellisés, déjà deux autres clubs ont fait la démarche de s'inscrire dans cette filière donc à terme à minima doubler le nombre de structures au sein du comité régional.

Communication envisagée pour cette action

Site internet du comité régional

Envoi de mails aux clubs

Un poste va être créé par le comité régional pour maximiser sa présence sur les réseaux sociaux et valoriser les propositions de formations et les partenaires institutionnels qui l'aident.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Aide aux clubs présents dans le championnat de France des clubs femmes (8)
Organisation de formations courtes sur des thématiques féminines spécifiques (thèmes abordés prochainement : s'entraîner pendant et après sa grossesse, l'intérêt du travail de force après la ménopause, intégrer dans les entraînements et en compétition les cycles menstruels et leurs effets pour optimiser et rendre plus confortable la pratique féminine.) Stages prévus pour les athlètes mais aussi pour les entraîneurs hommes ou femmes concernés.

Modalités d'évaluations de cette action

Augmentation du nombre de licenciées, de compétitrices et d'équipes en Nationale féminine
L'Île-de-France est numéro un en France pour le nombre de compétitrices, surtout en seniors.
Développer la compétence des athlètes et des entraîneurs pour obtenir de meilleurs résultats tant en quantité, qu'en qualité et en régularité. Le juge de paix sera ici la participation et les performances enregistrées en compétition.

Communication envisagée pour cette action

Site internet du comité régional
Réseau sociaux avec la création d'un animateur spécifique au sein du comité régional.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Le parasport n'est pas dans l'objet de la fédération et donc du comité régional

Modalités d'évaluations de cette action

Le Comité essaie de sensibiliser ses structures dans la mesure du possible. En particulier, l'aménagement des locaux et la disposition de leurs équipements pour accueillir les publics à mobilité réduite ; il est à noter que certains de ses clubs pour répondre à la demande choisissent le système de la double affiliation fédérale. Le Comité a pour projet de rentrer en contact avec les comités handisport et du sport adapté pour à terme travailler à une collaboration plus étroite par le truchement de convention bi partites.

Communication envisagée pour cette action

Site internet du comité régional.
Renforcement de la visibilité sur les réseaux sociaux avec la création d'un poste spécifique. Cela permettra de faire appel à un professionnel spécialiste ou bien l'un des jeunes adhérents féru de ce support de communication.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Sans objet

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	17 500 €
Taux d'intervention (30 % max)	28.57 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	5 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2023/2024	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	12	12	1	0	25	
Total	24		1			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Stage de jeunes lors des vacances scolaires, trois par année en principe pour du perfectionnement

Stage d'une journée de détection en début de saison.

Organisation d'Haltérotours par certains clubs mais également par le comité régional pour faire découvrir l'activité à des scolaires et de jeunes enfants avec des éducateurs sportifs diplômés de notre comité.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de qualifiés pour les championnats de France jeunes en individuel et par équipe avec le championnat de France des ligues. Le retour le plus efficace restant l'arrivée de nouvelles licences dans les clubs après ces campagnes d'informations et de détection.

Communication envisagée pour cette action

Site internet

Réseaux sociaux

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Aide aux stagiaires franciliens présents dans les pôles

Modalités d'évaluations de cette action

Résultats en compétition des athlètes en Pôle espoir

Communication envisagée pour cette action

Site internet

Réseaux sociaux

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	17 500 €
Taux d'intervention (30 % max)	28.57 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	5 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	35 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	28.57 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	10 000 €

Le comité bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N°24007860

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP HND 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE ILE DE FRANCE DE HANDBALL

POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Les axes jusqu'en 2024 sont :

Optimiser les conditions d'accueil et d'entraînement des jeunes talents d'île de France

Encadrer et faire progresser les athlètes identifiés dans le PPF.

Détecter 100% des jeunes talents de demain et les conduire vers l'excellence

Accompagner le développement de la carrière des potentiels

Former les athlètes à potentiel au monde professionnel

Le P.P.F. de la FF de Handball et de la Ligue IDF, pour l'olympiade 2025 – 2028 ne sera connu qu'après l'élection fédérale qui se déroulera du 21 au 25 novembre 2024. Dès réception par la DTN la Ligue le transmettra à la Région.

Dans ce cadre, la Ligue IDF HB s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2023/2024	Sport		Para sport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés compétitives.	16 910	36 459	638	223	54 230
Nombre de licenciés événementielles.	5 747	5 871	460	653	12 731
TOTAL	22 657	42 330	1 098	876	66 961

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Former et accompagner les acteurs du monde scolaire et universitaire, à travers de la théorie et de la pratique sous différents rôles

- Des formations aux professeurs, enseignants : USEP, Académies, Professeurs de la Ville de Paris (10 formations en 23-24)
- Actions d'accompagnement et formation à l'arbitrage pour des jeunes officiels de l'UNSS
- 1 compétition intersection UNSS organisée
- 1 compétition de finalités régionales FFSU
- Des partenariats avec les Universités d'Île de France pour accompagner les étudiants STAPS vers l'encadrement et l'éducation sportive

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre d'actions de formations organisées
- Nombre de sensibilisation à l'arbitrage
- Nombre de compétitions organisées
- Nombre de partenariats

Communication envisagée pour cette action

Appels à projets
Réunions d'information
Documents de synthèse
Assemblée Générale

Descriptif de l'action : Faire pratiquer le handball et ses pratiques associées au plus grand nombre

- Diversifier l'offre de pratique sportive, notamment en développant les pratiques émergentes et la pratique du sport santé et bien-être,
- Développer et faciliter l'accès à la pratique sportive à destination d'autres publics spécifiques (sénior, très jeunes...),
- Accompagner le développement de la pratique du plus grand nombre et pour tous les publics.
- Animer la Région par des événements de portée nationale et internationale
- Participer à l'animation des îles de loisirs régionales
- Tisser des liens entre le public bien portant et les handicapés physiques et moteurs.

Cela se traduit par :

- Des plateaux d'initiations organisés avec les partenaires scolaires tels que l'UNSS, la FFSU, avec le Hand à 4, le Beach Handball (10 plateaux en 23-24 pour 1200 élèves)
- Des journées de sensibilisation du « Stade vers l'Emploi » pour accueillir des personnes en recherche d'emploi avec du Handfit (4 en 23-24)
- Une tournée appelée « Grand Huit », en héritage des Jeux, pour faire pratiquer les différents handballs, sur différents sites en IDF, et pour tous publics (8 étapes en 23-24)
- Interventions dans les Quartiers Prioritaires de la Ville associés aux différentes actions citées ci-dessus (+50 en 23-24)

Modalités d'évaluations de cette action :

Nombre de plateaux d'initiation et nombre de participants
Nombre de journées de sensibilisation et nombre de participants
Nombre d'étapes en IDF
Nombre d'interventions dans les QPV

Communication envisagée pour cette action :

Appels à projets
Réunions d'information
Documents de synthèse
Assemblée Générale

Descriptif de l'action : Valoriser les pratiques et développements des clubs de handball par le biais de labels dans les différentes pratiques

Cela se traduit par les catégories suivantes :

- Baby Hand (pratique et encadrement 3-5ans)
- Ecole de hand (pratique et encadrement 6-9ans)
- Handfit (pratique et encadrement du sport santé à tout âge)
- Parahand (pratique et encadrement des personnes en situation de handicap)
- Beach Handball (pratique et encadrement du handball sur sable)
- Pratique féminine (pratique et encadrement du handball féminin)
- Arbitrage (pratique et encadrement des arbitres)
- Club formateur (de talents)

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombre de clubs labellisés
- Nombre de demandes

Communication envisagée pour cette action :

Appels à projets
Réunions d'information
Documents de synthèse+
Assemblée Générale

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Plan de féminisation visant le développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre

La féminisation des instances dirigeantes, la féminisation de l'encadrement technique, la féminisation des fonctions d'arbitrages et d'encadrement, la promotion de la réussite des féminines dans le haut niveau.
Ce plan s'appuie sur un appel à projet Féminisation pour les clubs IDF (8 femmes valorisées en 23-24)

Modalités d'évaluations de cette action :

- Augmentation du nombre de licences féminines
- Augmentation des femmes dans les instances dirigeantes.
- Augmentation de techniciennes et arbitres.
- Nombre d'actions de sensibilisation et de formations
- Nombre de réponses aux appels à projets (nombre de clubs)
- Nombre de femmes valorisées

Communication envisagée pour cette action

- Communication ciblée par les clubs et les comités départementaux
- Invitation autour de matchs professionnels
- Valorisation par les réseaux sociaux des réussites sportives

Descriptif de l'action : Dispositif Coach'Elles, pour l'accueil, l'emploi et la professionnalisation des métiers dans le handball pour les femmes.

- Séminaires de formation et de rassemblement des femmes encadrantes
- Embauche d'apprenties en formation d'éducateur sportif
- Embauche de femmes salariées mises à disposition de clubs d'Ile de France

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombre de femmes salariées de la Ligue (2 en 23-24, 5 en 3 ans)
- Nombre de femmes encadrantes en IDF
- Nombre de femmes dirigeantes en IDF
- Nombre de femmes membres du dispositif Coach'Elles (15 personnes en 3 ans)
- Nombre de séminaires Coach'Elles (4 en 23-24)

Communication envisagée pour cette action

- Continuation du programme « Coach-elles »
- mise en avant des possibilités offertes d'emploi dans le sport y compris pour les femmes via les séminaires « Coach elles »
- Affichage des appels à projets féminisation
- Promotion des événements et actions dédiés au handball féminin et aux fonctions occupées par les femmes

Descriptif de l'action : Organisation de temps de pratique exclusivement féminine grâce à des plateaux de découverte et de compétition (Hand à 4), en partenariat avec les comités départementaux et acteurs du monde scolaire

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombre de participantes
- Nombre de plateaux / tournois
- Nombre de partenaires sollicités (FFSU, UNSS, USEP)

Communication envisagée pour cette action

- Réseaux sociaux
- Mailings
- Réunions de présentation et webinaires

Descriptif de l'action : Accueil et accompagnement de services civiques, pour initier aux fonctions d'encadrantes et de dirigeantes

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombre de femmes concernées par le dispositif (30 en 23-24)

Communication envisagée pour cette action

- Réseaux sociaux
- Mailings
- Réunions de présentation et webinaires
- Appels aux personnes et clubs ciblés

1.3 Actions pour le développement du para sport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action : Aider à créer des sections Hand-ensemble en les dotant en matériels pédagogiques après avoir obtenu la délégation Hand-fauteuil FF Handisport ;

- => Prêt de matériel
- => Accompagnement aux démarches administratives et structurelles
- => Formation aux dirigeants
- => Valorisation des projets par les Labels et Appels à projets

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombre de sections Hand'Adapté / Hand'Fauteuil / Hand'Sourds (respectivement 25 / 6 / 2 en 23-24)
- Nombre de demandes de labels (9 clubs labellisés en 23-24)
- Nombre d'appels à projets reçus (13 demandes en 23-24)
- Nombre de structures handball soutenues par le prêt de matériel (+10 en 23-24)

Communication envisagée pour cette action

- Appels à projets
- Réunions d'information
- Documents de synthèse
- Assemblée Générale

Descriptif de cette action : Créer et Développer une pratique compétitive ParaHand

Modalités d'évaluations de cette action :

- Nombre d'équipes inscrites en compétition (2 Hand'Sourds, 9 Hand'Fauteuil en 23-24)
- Nombre de compétitions organisées (2 en 23-24)

Communication envisagée pour cette action :

- Promotion réseaux sociaux
- Assemblée Générale
- Réunions d'information

Descriptif de cette action : Former et sensibiliser les éducateurs sportifs

- => éducateurs sportifs professionnels (TFP Educateur de handball)
- => encadrants amateurs
- => Professeurs et enseignants dans le monde scolaire et universitaire

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de personnes formées au ParaHand (+60 en 23-24)
- Nombre de plateaux de découverte (11 pour +300 enfants)

Communication envisagée pour cette action

- Promotion réseaux sociaux
- Assemblée Générale
- Réunions d'information

Descriptif de cette action : Faire pratiquer et sensibiliser à travers des actions de découverte (Premiers de Cordées)

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de personnes accueillies aux Rencontres Territoriales (+500 en 23-24)

Communication envisagée pour cette action

- Promotion réseaux sociaux
- Assemblée Générale
- Réunions d'information

Descriptif de cette action : Réunir tous les acteurs du Para Hand dans l'année par « Les Rencontres Territoriales du Hand'Ensemble »

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de participants aux actions de découverte (Environ 5000 personnes touchés en 23-24)
- Nombre d'actions de découverte (+12 actions)

Communication envisagée pour cette action

- Promotion réseaux sociaux
- Assemblée Générale
- Réunions d'information

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Mieux connaître les déviances et comportements contraires aux valeurs de la République dont celles du handball par l'affectation, dans le cadre des axes du règlement d'intervention voté par le Conseil Régional, d'un salarié en vigie des incivilités et déviances vis à vis des valeurs du handball, et par la mise en place de la commission statutaire francilienne éthique et citoyenne

Modalités d'évaluations de cette action

Baisse des dossiers de discipline sur ce sujet.
Nombre de personnes informées, sensibilisées
Nombre de personnes salariées qui travaillent sur ce sujet (2 à ce jour)

Communication envisagée pour cette action

Diffusion systématique auprès des acteurs de la charte éthique et citoyenne du Conseil régional Ile de France.
Intervention spécialisée lors des stages et rentré en pôle par « Colosse aux pieds d'argile » et « Log-In prévention »

Descriptif de l'action : Former les acteurs du Handball à la citoyenneté par la mise en place d'une offre de formation visant à développer le vivre ensemble et la citoyenneté

Modalités d'évaluations de cette action

Baisse des dossiers de discipline sur ce sujet.
Nombre de personnes formées
Nombre d'actions de formation

Communication envisagée pour cette action

Diffusion systématique auprès des acteurs de la charte éthique et citoyenne du Conseil régional Ile de France.
Intervention spécialisée lors des stages et rentré en pôle par « Colosse aux pieds d'argile » et « Log-In prévention »

Descriptif de l'action : Mieux communiquer sur les valeurs de la République et les vertus du handball afin de valoriser, sensibiliser et mobiliser

Modalités d'évaluations de cette action

Baisse des dossiers de discipline sur ce sujet.
Nombre de personnes formées

Communication envisagée pour cette action

Diffusion systématique auprès des acteurs de la charte éthique et citoyenne du Conseil régional Ile de France.
Intervention spécialisée lors des stages et rentré en pôle par « Colosse aux pieds d'argile » et « Log-In prévention »

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	210 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	28.42%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	59 680€

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Polistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		Athletica Eaubonne (Ex CDFAS)
Nombre de licenciés	150	150	37	41	378	CREPS Chatenay Malabry
Total	300		78			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Organisation des compétitions Intercomités sur le territoire francilien, permettant l'évaluation et la détection des jeunes talents sur deux années d'âges. Cette action vise à déployer une détection territoriale optimisée.

Chaque saison sportive, plusieurs compétitions sont organisées, une pour chacune des trois années d'âge, tant chez les filles que chez les garçons. Elle se déroule en plusieurs tours avec des finales régionales. Un tour national est également organisé en alternance.

Cette organisation permet une évaluation continue des profils au fil du temps. Le déploiement des cadres chargés de la détection lors de chaque journée de compétition est un axe essentiel pour mener à bien ces actions de détection.

Ces événements compétitifs permettent également d'entretenir le réseau, de communiquer et de former les acteurs autour des objectifs du parcours de performance fédérale.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de jeunes vus et évalués (+800 par an) Objectif 100% d'une tranche d'âge)

Participation et résultats des comités départementaux aux compétitions inter-comité (national et régional).

Nombre de compétitions organisées sur le territoire (8 par an)

Nombre de cadres accueillis et formés (+300)

Nombre de cadres intervenants et salariés (6)

Nombre de personnes formées dans ces circonstances (+100)

Communication envisagée pour cette action

Interne :

Document cadre PPF.

Réunion de l'équipe technique régionale.

Organisation administrative de la compétition

Externe :

Mailing / réseaux sociaux.

Descriptif de l'action

Mise en place de regroupements par saison sportive de 40 garçons et 40 filles (4èmes et 3èmes), jeunes pousses sélectionnées au niveau francilien qui seront appelé à représenter la région lors des compétitions inter Ligue.

Environ 80 garçons et 80 filles sont vus chaque année dans les regroupements.

Environ 200 garçons et 200 filles sont évalués par année d'âge

8 stages organisés + deux compétitions - Des regroupements sont organisés les mercredi après-midi pour compléter le travail d'évaluation.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de jeunes évalués et regroupés (400 /an)

Nombre de cadres (8 cadres s'occupent de ce dispositif, dont 3 salariés)

Nombre de stages organisés (8 en 23-24)

Résultats sportifs (5^{ème} aux championnats de France en 2024)

Communication envisagée pour cette action

Interne :

Document cadre PPF.

Réunion de l'équipe technique régionale.

Externe :

Mailing / réseaux sociaux

Descriptif de l'action

Accompagnement des 3 centres régionaux d'accession qui permettent de regrouper les potentiels, masculins et féminins, afin de les préparer au haut niveau avant l'entrée en pôle espoirs pour les meilleurs (gestion et mise en place des activités associées, 2 pôles filles, 1 pôle garçons).

Entraînement quotidien et biquotidien des joueurs de chaque site.

Mise en place du suivi scolaire, médical, développement des qualités physiques, mentales et technicotactiques.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de jeunes accueillis (30 par an)

Nombre de cadres accompagnants (10 personnes, dont 5 salariés)

Nombre de continuités des parcours (+50% poursuivent en pôles excellence 1^{ère} / Tale)

Communication envisagée pour cette action

Interne :
Document cadre PPF
Réunion de l'équipe technique régionale.
Organisation administrative de la compétition
Externe :
Mailing / réseaux sociaux.
Réunion d'information et échanges ponctuels avec les clubs

Descriptif de l'action

Accompagnement du pôle arbitre jeune issu du PPF arbitrage des comités (Filles et garçons).
L'objectif de cette action est de rendre l'image de l'arbitrage attrayante, détecter accompagner, rechercher et regrouper les futurs arbitre de l'élite.

Cela consiste en lien avec les commissions d'arbitrage départementale à regrouper les arbitres potentiels en parallèle des compétitions inter-comité et à cette occasion leur proposer un accompagnement, un suivi et une formation adapté à leurs besoins.

La désignation et le suivi des arbitres sur les compétitions U18 CF garçon et U 17 filles représentent un étage important de l'accompagnement des jeunes arbitre potentiels.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombres de JAJ désignés sur les finalités ICT
Nombre de JAJ désigné sur les compétitions IP
Nombre de JAJ convoqué sur les circonstances de formation fédérales (SN)

Communication envisagée pour cette action

Interne :
Document cadre PPF
Réunion de l'équipe technique régionale.
Organisation administrative de la compétition
Externe :
Mailing / réseaux sociaux.
Réunion d'information et échanges ponctuels avec les clubs

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Mise en place d'un regroupement en internat pendant toute l'année scolaire, des très forts potentiels, sur le site de l'Athletica (ex CDFAS) à Eaubonne (95) pour les garçons et au CREPS de Chatenay-Malabry pour les filles, afin de les accompagner dans leur double projet, scolaire et sportif

Modalités d'évaluations de cette action

=> Nombre de jeunes accueillis (78 en 24-25)
=> Nombre de compétitions organisées (environ 10 par an)
=> Nombre de jeunes sélectionnés en Equipe de France ou sur des regroupements nationaux (15 à 20 par an)
=> Résultats sportifs (12^{ème} pour les garçons et 3^{ème} pour les filles en 2024)
=> Réussites scolaires (80% de bacheliers à la fin du parcours)
=> Nombre de joueurs poursuivant leur parcours dans un CFPP (Centre de Formation d'un Club Professionnel)
=> Nombre de joueurs issus des pôles signant un contrat pro.

Communication envisagée pour cette action

Interne :
Document cadre PPF
Réunion de l'équipe technique régionale.
Organisation administrative de la compétition
Externe :
Mailing / réseaux sociaux.
Réunion d'information et échanges ponctuels avec les clubs

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	792 000€
Taux d'intervention (30 % max)	17.72%
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	140 320 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	1 002 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	19.96 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	200 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007815

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP HAN 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE COMITE REGIONAL ILE-DE-FRANCE
HANDISPORT**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

La FFH n'a pas communiqué les axes du projet. Il sera communiqué à la Région dès réception de leur communication.

Dans ce cadre, le Comité s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025 (à venir) chiffres 2023/2024	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	0	0	826	2 335	3 161
Total	0		3 161		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Handisport pour tous

C'est un programme qui vise à faciliter la pratique sportive inclusive à travers des journées découvertes et des cycles de pratique. Il s'agit de:

- 2 **événements** HandiValides par an : le Run Color et l'Arène des champions qui permettent la rencontre sportive du grand public et des personnes en situation de handicap (PSH) à travers les valeurs du sport.
- des **cycles parasportifs Sport Santé** à destination des personnes ayant des affections de longue durée et des personnes en situation de handicap. L'objectif est de proposer des séances hebdomadaires adaptées pour la pratique bien-être et le plaisir afin d'encourager ce public à pérenniser une routine sportive. La pratique est organisée dans la mesure du possible dans les nouvelles infrastructures « héritage des jeux », accessibles, dédiées au parasport tel que le prisme.
- des **interventions** dans les infrastructures des lycées de toute la région francilienne afin de sensibiliser les jeunes et le grand public au handicap et au parasport
- des **ateliers de découverte** sur le monde paralympique, des temps d'échanges avec les jeunes et des personnes ayant un handicap invisible et ou moteur dans un cadre de prévention et d'animations sportives. L'objectif général est de détecter des personnes en situation de handicap et de promouvoir le sport pour tous.

Modalités d'évaluations de cette action

Evaluations qualitatives et quantitatives en observant la fréquence de participation aux événements et aux cycles sportifs. Le but est de connaître la progression et l'engagement régulier en comparant la participation à la pratique découverte et à la pérennisation dans la participation des cycles proposés.

Un diagnostic du public en évaluant le taux de participation des personnes valides et des PSH. Un ratio équilibré témoigne

de l'inclusivité et de la réussite des actions "HandiValides".

Des enquêtes de satisfaction (questionnaires ou entretiens) auprès des participants (valides et en situation de handicap) sur leur expérience durant les événements, sensibilisations et les cycles Sport Santé.

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux en utilisant les plateformes : Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn.

Partage des témoignages de participants (valides et en situation de handicap).

Diffusion des vidéos et des photos des événements (Run Color, Arène des champions).

Des parrains et marraines qui sont des sportifs de haut niveau (Olympique et Paralympiques) font la promotion du sport pour tous à travers leur présence aux actions et sur les réseaux de communications. Créer des événements et des campagnes interactives (ex. concours de photos).

Publier des stories en direct lors des événements pour engager le public avec une possibilité de commenter.

Une communication sur le site web officiel et avec les médias traditionnels.

Créer du contenu multimédia promotionnel (vidéo, podcasts) avec une participation des politiques du territoire francilien et des influenceurs afin de sensibiliser le grand public.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Femme en mouvement : Journée Découverte Handisport-Féminin

Un programme de pratique découverte handisportive organisée sur tous les départements franciliens. Les participantes viennent de divers clubs sportifs, centres de réhabilitation (ESMS), hôpitaux pour permettre aux femmes en situation de handicap d'essayer différents sports. L'action regroupe des découvertes de sport de nature (parawakeboard), sports collectifs (Basket fauteuil, rugby fauteuil, cross training, musculation) lors de tournois féminins avec des équipes locales, sports individuels (escrime fauteuil, natation, boccia). Engagement du Comité Handisport sur toutes les courses franciliennes avec l'aide des comités départementaux sur l'Octobre Rose.

Handi Women Marathon

Un marathon en relais où les participantes sont exclusivement en situation de handicap + accompagnées de personnes valides. Une course solidaire et engagée avec la commission para-athlétisme, en collaborant avec les collectifs de runners EightLines et Run'elles. Cette action se déroulera en partenariat avec le PUC au stade Charlety.

Tournoi du silence des jeunes féminines

Un tournoi par an de foot avec des jeunes filles sourdes et valides (16/18 ans) encadré par la commission sourde du Comité Régional IDF Handisport.

Table Ronde autour du Handisport Féminin

Invitation d'athlètes féminines handisport de la région pour partager leurs expériences, défis et réussites.

Réunir des experts, des sportives, des organisations et des professionnelles pour discuter des enjeux spécifiques du handisports féminin. L'objectif est de sensibiliser le grand public à la pratique sportive féminine.

Création d'une sélection féminine de basket et rugby fauteuil régionale

Les femmes évoluant dans des championnats mixtes ont le besoin de recruter plus de sportives éloignées dans ces disciplines. (Sport majoritairement masculin).

Modalités d'évaluations de cette action

Questionnaire de satisfaction. L'engagement des pratiquantes dans un club sportif (affiliation, encadrement, bénévolat).

Taux de participation, retour des participantes, suivi avec les clubs sur le nombre d'inscriptions ultérieures. Nombre de vues, engagement sur les publications (partages, likes, commentaires), augmentation du trafic vers les sites de clubs handisport.

Observation quantitative du nombre de licencié par sexe, âge, handicap.

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux, interview de femmes engagées sur le site internet, table ronde et échanges lors de forums associatifs.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

20 championnats régionaux : 23 journées loisirs : Arène des champions, 1 challenge de sarbacane, 1 challenge de boccia, 6 événements en sport santé, 8 événements en sport de nature, 5 journées découvertes à destination des établissements médico-sociaux (MAS, Foyer de vie SAJ) auprès de grands handicapés (boccia, sarbacane, balnéothérapie).

Accompagnement des 8 Comités Départementaux Handisport (CDH) dans la formalisation de leur projet de développement

sportif, la mise en place de convention et de partenariat avec les fédérations homologues (Sport Adapté et UNSS). Mise en place de dispositif permettant l'accessibilité à la pratique parasportive (partenariats privé et public)

7 Championnats de pétanque et sports boules sourd seront organisés.

2 Championnats futsal (senior et jeunes)

1 Tournoi de football féminin ; 3 journées de découverte en paracyclisme

2 Championnats de para natation (CNC) ; 1 championnat de basket fauteuil loisir

Stage régional adulte et jeunes avec 21 rencontres sportives sur la région permettant une classification nationale.

Modalités d'évaluations de cette action

Evaluation du taux de participation, le nombre de licencié avant et en milieu de saison sportive, un questionnaire de satisfaction. Evaluer l'augmentation du nombre de club handisport.

Développement de la pratique régulière dans les centres spécialisés (IEM/MAS) régulièrement à hauteur de 2 fois par semaine avec des encadrants sportifs qualifiés, diplômés et certifiés. (Formation Handisport, Enseignant APA, Staps L3).

Communication envisagée pour cette action

Communication via le site national Handisport (Extranet), et des réseaux sociaux.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Avec l'aide de la référente ministérielle du Comité, il est proposé :

- un accompagnement personnalisé pour les licenciés en situation de handicap,
- une campagne de sensibilisation (rencontre, publicitaire, numéro vert, boîte mail spécifique).
- une réinsertion par le sport : séances handisports au sein de la prison de Fleury-Mérogis avec les détenus hommes en situation de handicap.
- des séances découvertes en pratique partagée entre les jeunes de la PJJ et un institut médico-social adulte en situation de handicap.
- de la prévention et la lutte contre les violences physique, psychologique et sexuelles dans le milieu sportif lors du séminaire des clubs
- de la prévention contre les addictions et autour de la vie affective et intime des PSH en installant des stands spécialisés lors d'événements handisport.
- la lutte contre les discriminations : sensibilisations au handicap en Quartier Prioritaire de la Ville en pratique partagée.

Modalités d'évaluations de cette action

- Taux de participation : Suivre le nombre de détenus handicapés qui participent aux séances handisports à Fleury-Mérogis.
- Évolution comportementale : Organiser des évaluations pré- et post-séances (entretiens avec les détenus et le personnel pénitentiaire) pour observer des changements en termes de comportement, de bien-être psychologique, de discipline, et d'engagement dans la pratique sportive.
- Recueil de témoignages : Collecter des témoignages des participants et des encadrants pour évaluer la perception des bénéfices du programme en termes de réinsertion.
- Retour des clubs sportifs par des questionnaires données aux représentants des clubs pour évaluer leur niveau de sensibilisation et leur engagement à appliquer des mesures de prévention des violences (physiques, psychologiques et sexuelles).
- Impact communautaire : Évaluer si ces actions favorisent un climat d'inclusion au sein des QPV, par des retours des associations locales et des institutions communautaires.

Communication envisagée pour cette action

- Réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter :
- Publication régulière des photos et vidéos des événements Handisport, des séances dans les prisons
- Créer des hashtags (#InclusionParLeSport, #HandisportPourTous).
- LinkedIn : Diffuser des articles professionnels pour toucher des partenaires institutionnels et sponsors potentiels.
- YouTube et TikTok : Partager des vidéos courtes et dynamiques sur les actions menées (par exemple, des extraits des séances ou des témoignages).
- Newsletters : Envoyer des bulletins d'information réguliers pour tenir informés vos abonnés des événements à venir et des résultats des projets en cours.
- Partager l'action avec la presse locale et régionale (utiliser ce réseau pour faire la promotion de l'action).
- Radio et TV : Proposer des interviews d'experts ou d'ambassadeurs pour parler de l'impact de vos actions sur l'inclusion et la lutte contre les discriminations.
- Supports imprimés à distribution : brochures, affiches et flyers.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)

354 950 €

Taux d'intervention (30 % max)	12,68 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	45 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	0	0	52	78	130	CREPS Chatenay Malabry
Total	0		130			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

-Organisation de 15 journées multisport dédiées à la détection des jeunes dans les hôpitaux (St Maurice, Garches, Trousseau, Maurice Coutrot...)

- Organisation annuelle des Jeux Régionaux de l'Avenir Handisport, regroupant les jeunes franciliens issus d'établissements spécialisés ou en inclusion scolaire. Les jeunes participent à une épreuve par demi-journée, principalement de la compétition, complétée d'épreuves découvertes afin de découvrir d'autres disciplines sportives souvent moins connues.

- Organisation annuelle d'un stage Jeunes A Potentiel régional (JAPR) pour détecter des jeunes espoirs et faire connaître la pratique sportive aux sportifs jeunes en situation de handicap sur le territoire. Les 8 disciplines en compétition (basket, escrime, natation athlétisme tennis de table goalball développé couché et boccia). L'objectif est de sélectionner 45 franciliens dont 15 filles.

-Signature de conventions avec deux clubs : le CS Meaux Basket et le club SQY Ping en tennis de table, afin de permettre à des jeunes en situation de handicap moteur d'allier un parcours sportif, avec suivi scolaire et familial. Selon leur niveau, les jeunes peuvent également intégrer une équipe senior du club afin d'augmenter la fréquence de leurs entraînements et intégrer un circuit de compétition national.

Modalités d'évaluations de cette action

Evaluer le taux de participation, le suivi des sportifs, le nombre de licences dans les clubs handisport et à travers un questionnaire de satisfaction la pertinence des stages de détections.

Evaluation des aptitudes physiques et cognitives des sportifs.

Communication envisagée pour cette action

Flyer, promotion des actions à travers les réseaux sociaux. Articles sur le site web.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

-Recrutement de jeunes sportifs afin de développer une sélection régionale U23 mixte comprenant 20 présélectionnés en basket fauteuil et renforcer le pôle espoir francilien.

-Organisation de 5 stages pour développer leur performance sportive avec pour objectif de conquérir le titre de champion de France U23. La sélection mixte partira au championnat avec 12 jeunes.

-Organisation d'un stage d'escrime sous forme d'un regroupement régional pour les jeunes licenciés dans 5 clubs franciliens soit une dizaine de jeunes garçons filles. Ce stage a pour but de développer leurs performances et les accompagner vers le haut niveau.

- Pérenniser les stages de boccia avec le pôle espoir en proposant des tournois inter centre « élite » afin de maintenir les sportifs espoirs au niveau national.

- Des actions de sensibilisation (Conférence, Animations sportives, Rencontres et échanges) au haut niveau et à la performance sont mises en œuvre dans les structures régionales de haut niveau implantées en IDF comme le CREPS, INSEP, PRISME.

Modalités d'évaluations de cette action

Evaluer le taux de participation, le suivi des sportifs, le nombre de licences aux clubs handisport et à travers un questionnaire de satisfaction la pertinence des stages de détections.

Evaluation des aptitudes physiques et cognitives des sportifs.

Communication envisagée pour cette action

Flyer, promotion des actions à travers les réseaux sociaux. Articles sur le site web.

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	83 800 €
Taux d'intervention (30 % max)	16,57 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	13 885 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	438 750 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	13,42%
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	58 885 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007849

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP HGA 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE ILE DE FRANCE DE HOCKEY**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. du Hockey sur Gazon pour l'olympiade 2025 – 2028 est en cours de rédaction.

Néanmoins, le développement de la pratique Post-JOP et l'accueil au sein des structures affiliées à la Fédération Française de Hockey des nouveaux adhérents s'articule autour des 4 axes / secteurs d'activités suivants :

- 1) Communiquer : Création de contenus, promotion directe, participation aux événements promotionnels des partenaires, etc...
- 2) Recruter et Fédérer : Multiplier les animations grand public mais également propres au Hockey au sein des clubs, déploiement de dispositifs incitatifs comme la licence découverte, utilisation des guides et fiches techniques pour le développement de nouvelles pratiques (hockey loisir, hockey marché)
- 3) Accueillir : accompagnement des structures affiliées pour la formation des bénévoles et des éducateurs, et pour professionnaliser les structures via les dispositifs de l'Etat (SNU, aide à l'emploi), accompagner les clubs sur la valorisation des espaces sportifs et de convivialité pour dynamiser la vie en club, etc...
- 4) Animer et fidéliser : Création et valorisation de toute forme de hockey, loisir ou compétition, Haut niveau, hockey santé ou adapté, avec la modélisation de nouvelles formules de jeu, afin de que tous puissent pratiquer. Promotion des dispositifs type « Vacances Olympiques »

L'accession au Haut-Niveau est également au cœur du Projet Fédéral, avec la certification des Centres d'Entraînement Régionalisés partout en France.

La création d'une structure d'entraînement permanente régionale ou infra régionale, rassemblant les meilleurs potentiels sur le territoire, s'inscrit dans la stratégie fédérale de formation / détection des athlètes et constitue, en complément de l'activité club, une étape incontournable pour multiplier le nombre et la qualité des athlètes qui intégreront demain nos Equipes de France.

Dans une objectif d'optimisation de la performance et de filière « clubs, équipes départementales / régionales, CRE et pôles nationaux », la ligue régionale coordinatrice du CRE labellisé FFH devra favoriser l'accès des hockeyeurs.euses détecté.e.s et à fort potentiels à poursuivre leur formation au sein des pôles France « Relève » et « Excellence », notamment sur la « génération U16 ».

Dans ce cadre, la Ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	649	1 706	0	0	2 355
Total	2 355		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

1) Créer, développer et pérenniser des compétitions accessibles au plus grand nombre, de loisir jusqu'au haut niveau régional :

- Création, organisation et gestion des compétitions régionales et inter-régionales de Hockey sur Gazon, pour les catégories U10, U12, U14, U16, U19, Seniors et Vétérans (+35 ans), pour les garçons et les filles, sur plusieurs divisions selon les niveaux de pratique, sur la saison complète
- Création, organisation et gestion des compétitions régionales et inter-régionales de Hockey en Salle, pour les catégories U12, U14, U16, U19, et Seniors pour les garçons et les filles, sur plusieurs divisions selon les niveaux de pratique sur la saison hivernale
- Création, organisation et gestion de plateaux loisirs adaptatifs accessibles à tous les niveaux de pratique et mixte, que ce soit chez les jeunes de U8 / U10 / U12 / U14-16 / Vétérans en complément des championnats régionaux

Chaque semaine, chaque club peut inscrire une ou plusieurs équipes à ces plateaux adaptatifs, en fonction du nombre de licenciés présents le WE qui suit, et selon le niveau de pratique souhaité, pour éviter des écarts trop grands, et une frustration qui mène au découragement et à l'abandon.

L'idée est de fédérer les jeunes autour du Hockey et toute la diversité de la pratique, pas seulement la compétition

Modalités d'évaluations de cette action

Organisation de compétitions ou plateaux loisirs Hockey sur Gazon permettant aux licencié(e)s de pratiquer, et de se confronter au minimum 2 fois par mois sur toute la saison hors période de vacances scolaires, et d'un tournoi minimum par mois pour le Hockey en Salle (Décembre à Février)

Objectif de 10 à 15 journées en Hockey sur Gazon, avec une quinzaine de plateaux loisirs adaptatifs

Réunions feedback avec les responsables des écoles de Hockey et/ou Présidents de clubs à l'issue de la première partie de saison (Décembre) puis de la deuxième partie de saison (Juin), afin d'ajuster les calendriers/formules/organisation

Communication envisagée pour cette action

Communication en interne au Hockey (mails), diffusion des calendriers et résultats sur les sites internet et réseaux sociaux de la Fédération et de la Ligue IDF de Hockey

Descriptif de l'action

2) Actions de découvertes de la pratique au niveau scolaire (1er et 2nd degrés) et événementiels scolaires/périscolaires (Journée olympique, Trophée Hockey etc..) ;

- Organisation de cycles de découverte de la pratique du Hockey Pédagogique en milieu scolaire et périscolaire en collaboration avec les clubs locaux et/ou les comités départementaux de Hockey au sein des groupements scolaires du 1^{er} degré (primaire) en priorité, et du 2nd degré (collège / lycée). Mise à disposition de matériel, de ressources humaines sur place ou en organisation

- Organisation et participation aux actions de découverte événementielles de la pratique du Hockey à l'initiative des groupements scolaires, des communes, des partenaires institutionnels de la Ligue (Conseil Régional IDF ou CROSIF par exemple), de la Fédération ou de ses organes déconcentrés (Ligue IDF, Comités Départementaux, Clubs). Mise à disposition de matériel, de ressources humaines sur place ou en organisation.

Certaines de ces organisations sont pérennes transversales avec d'autres actions en faveur du sport pour tous (QPV comme les « Sport En » du CROSIF sur les Îles de Loisirs de la Région IDF), du Parasport ou Sport Santé comme la Journée Olympique, la Semaine Olympique ou le Trophée Hockey 92, organisé sur le Stade Olympique Yves du Manoir à Colombes

- En lien direct avec les clubs et les comités départementaux et la Fédération, participation à l'organisation des événements spécifiques Hockey, que ce soit des actions de promotions type « journées portes ouvertes », ou des actions de compétition comme les Finales Nationales, les Championnats de France des Ligues, ou des compétitions internationales

Modalités d'évaluations de cette action

La Ligue délivre des Pass-Hockey pour chaque nouveau pratiquant qui découvre le Hockey, lors d'événements scolaires, ou promotionnels. L'objectif de la Ligue IDF est de délivrer un minimum de 5 000 Pass-Hockey chaque année, dont la moitié en scolaire

Egalement, la Ligue cherche à participer à une dizaine d'événements promotionnels / scolaires

Communication envisagée pour cette action

Communication en interne, et sur les sites internet et réseaux sociaux de la Fédération et de la Ligue IDF de Hockey

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

- Organisation de compétitions féminines et mixtes pour toutes les catégories d'âge (U8 à vétérans) ; retour à la pratique des anciennes joueuses via les collectifs « Masters » et les plateaux Vétérans
- Organisation en lien avec les clubs des journées portes ouvertes réservées au public féminin « Amène ta copine » et toute autre événement en lien avec le « Printemps du Hockey Féminin »

Modalités d'évaluations de cette action

25% des licenciées en IDF au minimum, avec un objectif de 30%
3 à 5 compétitions régionales et inter-régionales exclusivement féminines

Communication envisagée pour cette action

Participation sur la communication de la FFH au Printemps du Hockey Féminin (site internet, réseaux sociaux)

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

- Professionnalisation de l'accueil des publics en situation de Handicap (physique et mental) pour les encadrants spécialisés au sein des clubs, comités et de la Ligue ;
- Développement de la pratique adaptée et para-Hockey en lien avec les clubs et les comités, au sein des établissements et associations spécialisés (IME, ULIS, etc...) ;
- Mise en place d'ateliers spécifiques adaptés lors d'événements Hockey grand public (par exemple, Trophée Hockey 92, 2000 élèves dont 120 à 150 en situation de handicap)
- Organisation du Championnat de France de Hockey Adapté en Ile de France tous les ans (CREPS de Chatenay-Malabry, Yves du Manoir, ou dans un club) avec la FFH
- Conception en lien avec les clubs d'équipements spécifiques pour l'accueil de ces publics (matériel et terrain).

Modalités d'évaluations de cette action

Participation de deux clubs minimum au Championnat de France de Hockey Adapté
500 Pass-Hockey minimum pour le public adapté / Handi
Partenariat avec une dizaine d'établissements spécialisés (IME, ULIS, etc) pour la mise en place de cycles, ou d'une pratique régulière de hockey Adapté

Communication envisagée pour cette action

Communication en interne, et sur les sites internet et réseaux sociaux de la Fédération et de la Ligue IDF de Hockey

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

- Participation au séminaire de la Région de prévention de la radicalisation ;
- Diffusion aux clubs lors des rassemblements importants (Assemblée Générale) de la charte de prévention et lutte contre la radicalisation
- Elaboration en collaboration avec le CROS Ile de France des éléments de communication du plan de prévention

contre les violences sexuelles et le harcèlement ;

- Diffusion des éléments de communication du Ministère des Sports sur ce sujet, et forum dans les associations (clubs/comités)

Modalités d'évaluations de cette action

Réunion feedback sur la thématique du fair-play, des violences et constat de leur évolution chaque saison
Participation des clubs aux discussions lors des réunions thématiques (minimum 50% des clubs)

Communication envisagée pour cette action

Communication en interne, et sur les sites internet et réseaux sociaux de la Fédération et de la Ligue IDF de Hockey

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	32 500 €
Taux d'intervention (30 % max)	30 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	9 750 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	50	80	0	0	0	
Total	130		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Préparation et encadrement pour les 4 collectifs régionaux U14 et U16, avec stages ou tournois de détection et participation aux Championnats de France des Ligues

Mise en place d'une équipe ETR (équipe technique régionale) en binôme ou trinôme (a minima un expert diplômé et un apprenti)

Mise en place d'au moins 6 stages (4 détections en Février et 2 évaluations en Septembre) par collectif U14 (Garçons et Filles) et au moins d'une rencontre de préparation (Octobre)

Mise en place d'au moins 4 stages (détection et évaluation en Avril / Mai) par collectif U16 (Garçons et Filles) et au moins d'une rencontre de préparation Mai)

Achat de matériel spécifique de haut niveau, location des terrains, vacations des entraineurs préparateurs physiques et accompagnateurs

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de stages détection (6 minimum / 8 maximum)

Nombre de détectés (collectifs de 20 joueurs/joueuses conservés)

Participation effective aux CFL

Podium atteint minimum / objectif = champion de France

Communication envisagée pour cette action

Communication en interne, et sur les sites internet et réseaux sociaux de la Fédération et de la Ligue IDF de Hockey

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Professionnalisation et renforcement de la pratique de « Haut Niveau » des jeunes, avec des compétitions mieux structurées et un maintien de l'encadrement ETR pour les futurs joueurs de haut niveau

Lancement du Centre Régional d'Entrainement d'IDF, avec une structuration et un suivi d'un collectif U14 pendant 10 mois. Suivi et renforcement des compétitions de "Haut Niveau" Jeunes pour les amener vers des standards de pratique plus élevés

Mise en place de stages bimensuels (printemps) puis hebdomadaires (été/automne) par collectif U14 (Garçons et Filles) et au moins d'une rencontre de préparation (Octobre)

Participation aux Championnats de France des Régions U14 (Octobre/Novembre) et U16 (Mai/Juin) : Compétition d'excellence sur 3 jours avec une double logique, compétition sportive pour le palmarès de champion de France d'une part, et détection pour intégrer les Pôles Espoirs à Chatenay-Malabry et Wattignies d'autre part
Achat de matériel spécifique de haut niveau, location des terrains, vacations des entraîneurs préparateurs physiques et accompagnateurs

Transport, hébergement, restauration, pour des collectifs de 25 personnes (joueurs, accompagnateurs, entraîneurs, kiné, arbitre)

Tous ces coûts seront mutualisés autour de la création du Centre d'Entrainement Régional d'IDF, qui pourrait voir les actions ci-dessus renforcées par un suivi sportif et médical des groupes de jeunes U14 et U16 (issus des sélections U14 de la saison précédente)

Gestion des championnats de Zones et mise en place de plateaux de Zone 2 pour les jeunes

Renforcement de l'aspect professionnel et compétitif pour les compétitions (arbitrage, événement, etc..)

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de stages par collectif sur l'année (12 minimum / 16 maximum)

Nombre de stagiaires détectés qui intègrent les Pôles Espoirs (5 à 10 par collectif U14)

Participation effective aux CFL

Podium atteint minimum / objectif = champion de France

Communication envisagée pour cette action

Communication en interne, et sur les sites internet et réseaux sociaux de la Fédération et de la Ligue IDF de Hockey

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	45 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	22,78 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	10 250 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	77 500 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	25,81 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	20 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île- de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007868

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2026
N° 25 SP HGL 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE ILE DE France DE HOCKEY SUR GLACE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de hockey sur Glace, pour l'olympiade 2025 - 2026, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Recrutement et fidélisation de jeunes licenciés
- Continuer le développement de la pratique féminine
- Accentuer la création de la pratique para sport en lien avec l'Emploi Sportif Qualifié recruté et dédié au Para Sport et au Sport Santé
- Accompagner les licenciés dans leur développement individuel afin de participer aux journées de détection
- Amener un maximum de licencié francilien à intégrer les regroupements nationaux

Dans ce cadre, la Ligue Ile de France de Hockey sur Glace s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2023/2024	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	3899	731	8	27	4665
Total	4630		35		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Recruter dès les catégories U7 et U9 avec participation à de nombreuses fêtes d'association et/ou par le biais de campagne de publicité. Au-delà, fidéliser l'ensemble des jeunes licenciés en les faisant participer à des plateaux type Fair Play Zir et Plateau U9 avec cadeau de fidélisation.

Création d'équipe de ligue éphémère permettant à chacun de participer à des tournois même si pas retenu avec leurs clubs. Pour certains tournois, on crée une équipe de ligue sur la base d'invitation aux licenciés franciliens. Cela permet notamment aux joueurs non convoqués par leur clubs de participer également aux tournois et de se développer. D'où le caractère éphémère car à chaque tournoi une nouvelle invitation est lancée.

Modalités d'évaluations de cette action

Organisation ligue de plateau Fair Play Zir et U9

Equipe de ligue tournoi éphémère

Stages de développement permettant à chacun de s'épanouir quel que soit son niveau (sont prévu dans l'année une dizaine de stage de développement, toutes catégories d'âge confondus, notamment sur la patinoire d'Argenteuil)

Augmentation du pourcentage de fidélisation des licenciés

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux – Document d'inscription via papier entête avec l'ensemble des partenaires y compris la région.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Plan de féminisation du hockey sur glace avec mise en place de regroupements spécifiques uniquement féminin. Au minimum trois regroupement sont prévus sur l'Île de France.

Participation au plan de détection des U13 et U15

La mixité étant la règle, création d'équipe exclusivement féminine afin que les licenciées se regroupent entre elles

Aide à la participation des équipes franciliennes au championnat national féminin

Modalités d'évaluations de cette action

Augmentation du nombre de licenciée féminine

Augmentation du nombre d'équipe participant au championnat national

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux – Document d'inscription via papier entête avec l'ensemble des partenaires y compris la région – Jeu de maillot avec logo Région Ile de France

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Encourager le développement de la pratique du Parasport

Mise en place de séances découvertes pour les personnes « handicap et sport santé ». Entre 4 et 5 séances découvertes sur diverses patinoires franciliennes (notamment Asnières, Franconville, Viry, Cergy et Neuilly). En termes d'organisation, la séance est ouverte à tous (valide et non valide) mais les organismes spécifiques qui peuvent être intéressés sont contactés en priorité.

Modalités d'évaluations de cette action

Maintien de l'emploi Sportif Qualifié spécialement dédié au développement du Para Sport

Echange avec plusieurs établissements de santé

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux – Courrier – Kakemono et affiche

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Nomination d'un référent par club francilien

Formation pour les référents des clubs

Formation contre toutes les formes de violence pour les jeunes licenciés (harcèlement –bizutage- égalité etc ...)

Modalités d'évaluations de cette action

Remontée des dysfonctionnements via les référents

Nombre de licenciés participants à la formation

Communication envisagée pour cette action

Convocation avec entête région – Réseaux sociaux – Kakémono et publicité extérieur

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	60 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	20 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	12 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
Saison sportive 2024/2025	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	10	50	5	20	85	Cergy Pontoise
Total	60		25			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Plan National de détection pour les U15 composés de 3 tours : le premier uniquement francilien, le second regroupant la zone Nord Est (HDF- Normandie- IDF – GE et BFC) et le troisième tour national à Cergy qui définira les joueurs retenus pour évoluer en EDF U16

Plan de pré développement pour les U14 Afin de préparer les U14, deux stages de pré développement sont prévus et trois rencontres contre des équipes U15 du championnat national et contre le Pôle France Féminin

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de joueurs participants

Nombre de joueurs retenus pour intégrer les collectifs France

Communication envisagée pour cette action

Convocation papier – Réseaux – Site internet fédéral

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Aide à l'achat du matériel pour les joueurs en pôle

Prise en charge de la licence des joueurs du pôle

Aide au logement des joueurs du pôle

Modalités d'évaluations de cette action

Joueur retenu dans le sélections nationales et/ou intégrant le championnat professionnel

Communication envisagée pour cette action

Réseau – Site internet – Echange avec le club de Cergy

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	28 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	16.96 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	4 750 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	88 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	19.03 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	16 750 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom/Prénom
Fonction/Signature/Cachet

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007842

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP JUD 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET La Ligue Ile-de-France de judo**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE**

VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de JUDO, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- développement de la pratique du Judo et de ses valeurs (judo scolaire, para-judo, judo santé et accessibilité à tous, pratique féminine).
- Lutter en amont (information et prévention) et en aval (signalement, accompagnement des victimes, suivi des cas) contre :
 - Les violences sexuelles et sexistes, physiques, verbales, psychologiques et toutes formes de violences : harcèlement, pressions, emprise, bizutage.
 - Les incivilités dans les enceintes sportives, à l'égard des personnes et des lieux.
 - La discrimination, le racisme, l'homophobie, l'exclusion et toutes les formes de dérives contre l'intégrité du sport : haine, antisémitisme, phobies LGBT+, addictions et dopage.
- Rayonnement du Judo via ses athlètes de Haut Niveau et l'héritage des JO 2024.
- Sensibiliser les salariés de la Ligue IDF de judo, ainsi que l'ensemble des OTD et clubs franciliens aux enjeux du développement durable dans le sport. Accompagner les clubs dans leur développement de pratiques éco-responsables.

La Ligue Île-de-France reprend les objectifs fédéraux en mettant un fort accent sur la pratique à destination des personnes en situation de handicap, à destination des personnes éloignées de la pratique ainsi que le développement de la pratique féminine. Enfin, à travers notamment son Pôle espoir et la création de son pôle France, l'objectif de la Ligue Ile-de-France de judo est de poursuivre le développement des athlètes de Haut-niveau dans les meilleures conditions et maintenir son niveau d'excellence.

Dans ce cadre, le Comité / Ligue / Fédération s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	32 673	74 325	138	417	107 553
Total	106 998		555		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France – Judo santé et judo QPV

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

OBJECTIFS : Répondre aux besoins des publics dits « fragiles » en s'appuyant sur une approche transversale dotée d'une double compétence sportive et sociale. Le **Judo Santé** apparaît comme une activité correspondante à notre volonté de

combattre la sédentarité et l'inactivité par le biais d'une pratique douce et encadrée, adaptée au pratiquant.

- Mettre en lien les éducateurs, clubs, structures spécialisées, experts pour développer les modalités de pratiques et créneaux

- Renforcer la compétence santé / bien être des acteurs du judo francilien

DESCRIPTION : Promotion du module « Savoir Chuter » dans les EPHAD et les établissements spécialisés, à travers la pratique du Taïso.

- Former nos enseignants/dirigeants à cette approche durable
- Nouer des partenariats afin de construire un réseau régional - mise en place de conventions
- Mise en place de formations sport-séniors

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participants

Nombres de partenariats avec des associations extérieures

Nombre de partenariats reconduits

Nombre de créneaux développés

Nombre de bénéficiaires des actions

Communication envisagée pour cette action

Création d'affiches par la ligue, diffusées sur nos réseaux sociaux / site internet.

Mailing à destination des comités départementaux et des clubs franciliens.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

OBJECTIFS :

Avoir une réflexion sur la place de la femme dans la sphère publique et dans le sport

Organiser à différentes échelles des actions pour agir collectivement et soutenir les femmes

Mise en valeur des femmes dirigeantes, commissaires sportives, arbitres, entraîneur

Attirer et créer des passerelles entre les nouvelles pratiquantes en augmentant le nombre de nos licenciées dans nos clubs

Développer le judo au féminin pour toutes

Fidéliser nos pratiquantes

Permettre une pratique commune et des rencontres et échanges entre licenciées franciliennes

DESCRIPTION :

- Proposer des initiations, démonstrations autour de nos disciplines : judo, taïso, jujitsu et self-défense avec des temps d'échanges autour du judo et de sa culture et des goûters afin de clôturer d'une manière sympathique les échanges

- Pour nos licenciées : des entraînements de masse dans nos 8 comités avec des ambassadrices / marraines : élue/bénévole ; arbitre/commissaire ; enseignante ; ancienne/ actuelle sportive de haut niveau pour les fidéliser, leur donner goût à la pratique et accompagner les dirigeantes de demain.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participantes

Nombres de partenariats avec des associations extérieures

Nombre de partenariats reconduits

Nombre de licenciées féminines

Communication envisagée pour cette action

Création d'affiches par la ligue, diffusées sur nos réseaux sociaux / site internet.

Mailing à destination des comités départementaux et des clubs franciliens.

Solliciter des figures locales (éducateurs, responsables d'associations...) pour en parler et attirer plus de participants.

Descriptif de l'action

OBJECTIFS :

Nouer des partenariats avec des associations spécialisées franciliennes pour mener des actions de sensibilisation et agir collectivement

Soutenir les femmes victimes de violences

Promouvoir l'auto-défense discipline fédérale

Attirer et créer des passerelles entre les nouvelles pratiquantes en augmentant le nombre de nos licenciées dans nos clubs
Participer à la remobilisation personnelle avec l'apport d'une discipline sportive en complément de l'accompagnement et du suivi social et psychologique des femmes avec les associations accueillantes
Développer le judo au féminin pour toutes
Compléter la pratique de l'auto-défense avec une remobilisation personnelle axée bien-être avec atelier de nutrition et de bilan personnel

DESCRIPTION :

Cycles de self défense de 6 fois 1h en partenariat avec des associations franciliennes accueillants des féminines (ex : Association de solidarités femmes, association de lutte contre les violences faites aux femmes, association aide aux victimes...)
Contact avec le Centre Flora Tristan à Châtillon dans le 92 pour proposer un événement dans l'enceinte de leur maison d'accueil sur une après-midi.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participantes
Nombres de partenariats avec des associations extérieures
Nombre de partenariats reconduits

Communication envisagée pour cette action

Création d'affiches par la ligue, diffusées sur nos réseaux sociaux / site internet.
Mailing à destination des comités départementaux et des clubs franciliens.
Solliciter des figures locales (éducateurs, responsables d'associations...) pour en parler et attirer plus de participants.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

OBJECTIFS :

Favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap à travers la pratique sportive tout en valorisant les interactions et la coopération entre personnes "valides" et personnes en situation de handicap.

- Organiser des événements de promotion et de sensibilisation du para-judo sur l'ensemble du territoire.
- Intégrer les contenus pédagogiques spécifiques aux PSH à la formation initiale et continue.
- Sensibiliser et former les enseignants/dirigeants des clubs et de la Ligue.
- Inclusion des personnes en situation de handicap.
- Déployer des actions de pratique, d'initiation et de sensibilisation dans chaque comité francilien & à l'échelon régional.
- Rendre la pratique accessible au plus grand nombre ;

DESCRIPTION

Identifier les structures spécialisées, les associations mobilisées et institutions - rencontres, échanges et construction de partenariats et d'actions mutualisées ;

- Mise en place de projets « ESMS x Clubs » favorisant l'inclusion et les liens entre les clubs sportifs et les établissements médico-sociaux afin d'impulser des actions de découverte des pratiques parasportives et d'accompagner leur pérennisation.
- Mise en place d'initiations judo et découverte d'un art japonais (la calligraphie, l'origami, la cuisine ou bien la musique...) sur tous les départements, en partenariat avec des établissements spécialisés (IME, INJA...) et des associations "artistiques".
- Mise en place de formations adaptées.
- Création d'une cellule Para Judo et interventions hebdomadaires au sein de : l'INJA, l'institut Baguer, autres IME

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participants

- Nombre de licences
- Le nombre d'institutions / partenaires / associations associés aux actions
- Maintient du nb de participants sur chaque séance
- Questionnaire de satisfaction général et bilans avec les associations partenaires

Communication envisagée pour cette action

Création d'affiches par la ligue, diffusées sur nos réseaux sociaux / site internet.
Mailing à destination des comités départementaux et des clubs franciliens.
Solliciter des figures locales (éducateurs, responsables d'associations...) pour en parler et attirer plus de participants.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Les actions de sensibilisation et/ou de formation auprès des publics cibles se feront en partenariat avec des formateurs habilités, des prestataires professionnels ou experts dont l'expérience et la compétence permettront de répondre aux attentes des publics et d'anticiper des risques potentiels jusqu'alors méconnus.
Une plateforme VTS avec des modules de formation à distance a été développée et testée par France judo. Nous l'utiliserons pour former nos formateurs de Ligue, de comités, juges, arbitres, jury, hauts gradés, commissaires sportifs, bénévoles...
Cette formule, souple et adaptable permettra aux bénévoles cités ci-dessus de suivre cette formation gratuitement.
L'objectif sera de former 50 personnes par OTD.
Cette formation se fera sous la forme de 2 modules avec des temps d'échanges en amont, entre les 2 modules et à l'issue de la formation. Une session d'information et d'échanges sur les procédures de signalement, les obligations liées à l'honorabilité et à la déclaration d'activité pour les personnes concernées : éducateurs, dirigeants, accompagnateurs, arbitres, juges.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre total de participants (indice du plus grand nombre de personnes touchées) et de participations (critère d'assiduité et de fidélisation en cas de répétitivité des actions).
- Parcours FOAD : nombre d'apprenants, nombre de modules validés.
- Objectif taux d'honorabilité 100% chez les acteurs du judo.

Communication envisagée pour cette action

Supports documentaires et outils pédagogiques : site d'accueil de l'action, équipement technologique et numérique, affiches et flyers promotionnels...

Plateforme de formation à distance : accès, assistance et suivi du parcours

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	400 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	27,5 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	110 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Pour cet axe 2 structures seront distinguées : le pôle France de Chatenay-Malabry et le pôle espoir de Brétigny.

POLE ESPOIR BRETIGNY

		Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
Saison sportive 2024/2025		Femme	Homme	Femme	Homme		Bretigny sur Orge
Nombre de licenciés		68	76	31	33	208	
Total		144		64			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Stages sportifs en France afin d'évaluer le niveau des jeunes polistes par rapport à la concurrence nationale et internationale : 6 à 10 par an
Stage de cohésion des jeunes du Pôle Espoir : 1 par an
Stages de détection organisés par la ligue afin de détecter et d'alimenter le Pôle Espoir et le Pôle France : 4 par an
Stages de formation des jeunes à l'arbitrage : 2 par an
Stages de formation aux 1er secours (PSC1) : 2 par an
Stages de formation aux Kata et passage de grades pour tous les polistes qui leur permettent de progresser dans leur maîtrise et la connaissance du judo.
Stage de formation et de sensibilisations pour la lutte contre le dopage : 2 par an
Stage de formation et de sensibilisation contre les violences : 1 à 2 par an

Stages de formation à l'enseignement pour les polistes. Les polistes auront la possibilité de devenir animateur suppléant dans un club à l'issue de cette formation : 6 à 10 par an.

Compétitions afin d'évaluer le niveau des jeunes polistes par rapport à la concurrence nationale et internationale : 6 à 10 par an

Modalités d'évaluations de cette action

Le nombre de participants aux formations

Le nombre de candidatures aux stages de détection

Le nombre de candidats reçus pour intégrer le Pôle espoir et le Pôle France

Le nombre de candidats reçus aux épreuves du PSC1, d'arbitrage, de kata et passage de grade

Le nombre de classés et de podiums nationaux

Le nombre de sélectionnés et de médaillés sur les championnats majeurs (Europe, Monde...)

Communication envisagée pour cette action

Sites internet (Ligue, France Judo)

Réseaux sociaux (Facebook et Instagram)

Communication interne

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Renforcer l'encadrement au sein du Pôle Espoir IDF avec l'accueil d'un préparateur physique, d'un kiné, d'un ostéopathe, et d'un assistant coach.

Renforcer l'encadrement déjà présent sur le Pôle. Faire que le personnel médical déjà présent sur le pôle 1 fois par semaine, soit présent plusieurs fois dans la semaine.

Renforcer l'aménagement du temps scolaire.

Accompagnement d'un référent pédagogique et scolaire avec une personne dédiée.

La ligue IDF a pour ambition de rester la meilleure ligue de France.

Modalités d'évaluations de cette action

Le nombre de classés et de podiums nationaux

Le nombre de sélectionnés et de médaillés sur les championnats majeurs (Europe, Monde, JO 28)

Nombre de réussite aux diplômes scolaires et universitaires.

Communication envisagée pour cette action

Sites internet (Ligue, France Judo)

Réseaux sociaux (Facebook et Instagram)

Communication interne

Médias radio, Tv

POLE France DE CHATENAY MALABRY

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		CREPS de Chatenay Malabry
	Nombre de licenciés	25	30	21		23
Total	55		44			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Descriptif de l'action STAGE IDF

Février 2025

Ce stage IDF réunit les meilleurs athlètes franciliens de minimes à juniors ainsi que quelques structures du nord du territoire. C'est un stage avec une grosse charge de travail et engagement très intense en vue des championnats de France.

Modalités d'évaluations de cette action

Le nombre de jeunes convoqués au stage
Debrief à l'issu du stage avec les différents encadrants afin de relever les points d'amélioration

Communication envisagée pour cette action
Sites internet (Ligue, France Judo)
Réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
Communication interne

Descriptif de l'action STAGE DE DETECTION (tests d'entrée au pôle France IDF)
Avril 2025

Journée d'évaluation des futurs polistes du PF IDF : test physiques, tests judo et entretiens

Modalités d'évaluations de cette action

Le nombre de personnes postulant sur ce nouveau pôle. La qualité des personnes présentes sur ces tests d'entrée. Le nombre d'athlètes retenu pour cette première saison.

Communication envisagée pour cette action
La parution de la plaquette du pôle sur les divers sites et réseaux sociaux.

Descriptif de l'action PASSAGE DE GRADES
Juin 2025

Le pôle organise un passage de grades uniquement pour les polistes. Contrairement aux autres judokas les athlètes du pôle ont peu de temps pour passer les grades durant leur saison sportive. La préparation se fait pendant un mois avant la date de l'examen. Le passage de grades concerne les ceintures marrons, les 1ers et 2eme dan pour les grades supérieurs.

Modalités d'évaluations de cette action
Nombre de jeunes passant leurs grades
Pourcentage de réussite

Communication envisagée pour cette action
Sites internet (Ligue, France Judo)
Réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
Communication interne

Descriptif de l'action STAGE DE PRE RENTREE DU POLE
Aout 2025 à Villecresnes

Ce stage a pour objectif de reprendre la saison sportive dans les meilleures conditions. Cela nous a permis de nous présenter auprès des athlètes et aussi de présenter la saison sportive, nos attentes, nos exigences, nos objectifs ainsi que le fonctionnement de la structure.

Ce stage de cinq jours est composé d'activités sportives, ludiques et de cohésion

Modalités d'évaluations de cette action

Le nombre de candidatures aux stages de détection
Le nombre de candidats reçus pour intégrer le Pôle France

Communication envisagée pour cette action
Sites internet (Ligue, France Judo)
Réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
Communication interne

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Description des actions

Descriptif de l'action EUROPEAN CUP JUNIORS (en attente de confirmation lieu)
Mars 2025

Ce tournoi international fait partie d'un circuit de tournois européens permettant d'intégrer la ranking list internationale. Cette

compétition permet aux athlètes de se confronter aux athlètes étrangers, de marquer des points sur la ranking list, se faire remarquer par les équipes de France.

Modalités d'évaluations de cette action
Nombre de jeunes sélectionnés
Le nombre de classés et de podiums

Communication envisagée pour cette action
Sites internet (Ligue, France Judo)
Réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
Communication interne

Descriptif de l'action EUROPEAN CUP JUNIORS (en attente de confirmation lieu)
Mai 2025

Ce tournoi international fait partie d'un circuit de tournois européens permettant d'intégrer la ranking list internationale. Cette compétition permet aux athlètes de se confronter aux athlètes étrangers, de marquer des points sur la ranking list, se faire remarquer par les équipes de France.

Modalités d'évaluations de cette action
Nombre de jeunes sélectionnés
Le nombre de classés et de podiums

Communication envisagée pour cette action
Sites internet (Ligue, France Judo)
Réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
Communication interne

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	400 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	27,5 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	110 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	800 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	27,5 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	220 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007887

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP KAR 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE KARATE ET
DISCIPLINES ASSOCIEES**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ILE-DE-FRANCE**

VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le PPF devrait subir des modifications après les élections de la gouvernance en décembre 2024 en s'appuyant sur celui actuel. Ci-dessous un projet provisoire pour la ligue ile de France pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- programme d'excellence sportive : pôle France au CREPS de Châtenay-Malabry
- programme d'accession au haut niveau : clubs avec des sportifs à haut potentiel, labellisés « clubs élites »
- deux pôles espoirs à Talence et à Montpellier
- programme d'accession territoriale : clubs formateurs labélisés « Club ambition élite ».
- un pôle océanien positionné en nouvelle Calédonie. L'objectif de ce pôle est d'optimiser la préparation des sportifs pour les jeux des Iles (2025).

La détection : organisée au sein des régions par les directeurs techniques régionaux et le suivi des jeunes assuré par les entraîneurs régionaux.

- stages au sein de trois zones (Nord, sud, centre) rassemblant 15 sélectionnés par région.

Dans ce cadre, la Ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

L. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2023/202	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	21488	37617	15	41	59 161
Total	59 105		56		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Description de l'action

DEVELOPPEMENT de la discipline au niveau territorial

- Proposer à tous les licenciés de l'Île-de-France, des programmes d'activités qui répondent à leurs attentes.
- Mise en œuvre d'un calendrier d'animations et de compétitions très diversifiées y compris pour les publics les plus éloignés des pratiques sportives, publics féminins, publics handicapés, publics de quartiers sensibles ou des zones rurales isolées,

ainsi que pour les disciplines associées.

30 compétitions en karaté combat et kata, de pupilles à vétérans. (Coupe IDF / championnat IDF / open IDF), 1 compétition AMV (arts martiaux vietnamiens), 2 compétitions wushu (taolu, sanda)
Soit une vingtaine de date de compétitions au calendrier de la saison.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Description de l'action

- Développer la pratique sportive en faveur des femmes avec notamment l'intégration de différentes méthodes d'apprentissage comme le « Karaté défense », activité qui contribue à la prévention des violences et des incivilités, et le « Body Karaté ». Les stages et les manifestations organisés par la ligue et les formations qui permettront aux clubs de développer ces pratiques,
- Féminiser l'encadrement technique, dans l'optique de la recherche de parité hommes-femmes
- Féminiser des instances dirigeantes : la ligue régionale souhaite mettre en place des séminaires pour les ceintures noires féminines, ce qui les incitera à se positionner en tant que dirigeantes ;
- Féminiser les fonctions d'arbitrages et d'encadrement : action menée à travers l'organisation de plusieurs stages sur « l'arbitrage et le positionnement des femmes dans un milieu principalement masculin ».

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation.

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

PLAN « SPORT ET HANDICAP » destiné à faciliter l'accès à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap.

Mettre en place le projet para-karaté qui fait aujourd'hui partie intégrante des orientations de la ligue (réunion et structuration administrative pour le handicap et la mise en place de conventions avec les partenaires acteurs du handisport et du sport adapté.

Promouvoir le para-karaté au travers de manifestations et création d'un open IDF de para-karaté.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et de radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

PLAN DE PRÉVENTION destiné à lutter contre les dérives (discriminations, homophobie, radicalisation...) et les violences (harcèlement, violences physiques et sexuelles)

Développer des actions permettant l'acquisition de compétences sociales et/ou professionnelles, sur l'ensemble des acteurs concernés (enseignants, bénévoles), de manière directe ou indirecte, par le milieu sportif ;

Construire un triptyque d'actions transversales relevant de plusieurs domaines que sont la prévention (dont la formation), la valorisation et la sanction.

Nomination d'un référent régional « laïcité » : il sera chargé d'intervenir lors des différentes formations concernant la laïcité, lutte contre les violences, éthique, la citoyenneté ...

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	139 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	25,90%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	36 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Description de l'action

Les 2 entraîneurs régionaux kata et combat vont mettre en place une dizaine de stage régionaux. Ces stages concernent plus de 100 jeunes sportifs de benjamin à junior. Après détection lors des compétitions régionales et nationales, ils seront convoqués pour participer à des stages régionaux.

La ligue a pour objectif de devenir une région d'excellence sportive de Haut Niveau. La stratégie à court, moyen et long-terme est d'investir ses méthodes dans la sélection des meilleurs sportifs formant ainsi une élite pour représenter la ligue régionale Ile-de-France de karaté aux compétitions de références sélectives pour les rencontres internationales (Championnats du Monde, d'Europe et Jeux Olympiques).

Accompagnement des jeunes espoirs par des stages et des sessions de détection dès les catégories « benjamines » jusqu'au juniors de manière à former des équipes régionales dans les deux disciplines reconnues de haut niveau : le Combat et le Kata.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Sans objet

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	43 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	20,93%
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	9 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	182 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	24,73%
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	45 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007807

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP LUT 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE COMITE REGIONAL D'ILE DE FRANCE DE LUTTE ET DISCIPLINES ASSOCIEES**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE**

VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

A l'instar des orientations déclinées dans le PPF 2022/2025 de la FFLDA, une articulation entre les divers publics (de l'accession vers l'excellence) et entre les divers territoires (niveau régional et national) sera organisée par la fédération comme un élément structurant de la stratégie de performance.

Sur le plan territorial, et particulièrement en Île de France, l'enjeu est d'organiser et de faire fonctionner l'ensemble des dispositifs prévus dans le PPF, à savoir :

- ☐ Un programme d'Accession, qui sera lui-même constitué sur le territoire francilien par :
 - Un Programme d'Accession Territoriale, qui s'adresse aux catégories jeunes, dont l'objectif de détection des potentiels et leur orientation vers les dispositifs d'entraînement adaptés seront les priorités. Le Dispositif Régional d'Accession à Haut-Niveau (DRAHN), est l'outil et la structure qui organise la stratégie francilienne et met en œuvre un calendrier et une planification d'événements.
 - Un Programme d'Accession Nationale, qui s'appuie préférentiellement sur les Pôles Espoirs. Néanmoins, conformément au cahier des charges prévu dans le PPF, la possibilité a été donnée au Comité Régional IDF de constituer un Dispositif Local et Territorial de Pilotage de la Performance (DLR2P). L'objectif de cette structure est d'organiser, en s'appuyant sur les clubs, des conditions de préparation sportive, de suivi et d'optimisation de la performance pour les sportifs de haut-niveau et membres des collectifs nationaux et espoirs qui évoluent hors des structures nationales du PPF
 - ☐ Un programme Excellence, avec l'accueil sur le territoire francilien du Pôle Olympique, basé à l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance).
 - Bien que ce programme dépende, par sa nature, de l'échelon national donc directement de la fédération, son implantation constitue une opportunité pour le territoire pour susciter des vocations et permettre à la relève francilienne de bénéficier de temps d'échange, de rencontre et de pratiques qualitatifs auprès d'anciens entraîneurs nationaux et des membres actuels des équipes de France. Dans ce cadre, une organisation mensuelle permet aux athlètes identifiés dans les Programmes d'Accession d'évoluer dans une structure d'Excellence, avec des partenaires de qualité.
- Enfin, il est important de noter que la mise en œuvre de ces programmes s'inscrira, à tout moment, dans l'application stricte des politiques publiques relatives au sport de haut-niveau, en assurant notamment :
- la surveillance médicale réglementaire des sportifs, ainsi que toutes actions relatives à la lutte contre le dopage,
 - le suivi socio-professionnel, et notamment la mise en œuvre du double projet (scolarité, formations certifiantes...),
 - la formation sportive et citoyenne des sportifs, ainsi que les actions relatives à la lutte contre toutes formes de violence dans le sport, contre la radicalisation, et plus généralement les thématiques relatives à l'intégrité des pratiquants.

Dans ce cadre, le Comité Régional de Lutte et Disciplines Associées s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2023/2024	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	584	5 293	0	0	5877
Total	5 877		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

1. Accompagner les clubs sur le plan de la gouvernance, des finances et du fonctionnement et concevoir un plan de développement et de diversification pour chacun d'eux.

Les clubs affiliés, maillons essentiels du développement et de l'action fédérale, accueillent une diversité de publics, de plus en plus nombreux, en mettant en œuvre une diversité d'offres de pratique qui permettent à tout un chacun de trouver une place dans un club FFLDA.

Nos associations, dans le contexte olympique actuel, sont des acteurs sociaux qui s'engagent au quotidien pour répondre aux problématiques de société et contribuer à l'épanouissement de la jeunesse, à la transmission de valeurs éducatives, citoyennes, sportives et associatives.

À cet effet, la FFLDA souhaite faire reconnaître cette dimension à travers la délivrance de labels dont l'affiliation représente le socle d'engagement des associations FFLDA dans la mise en œuvre du projet fédéral. Le choix de la FFLDA est de valoriser les actions des associations qui sont un acteur social de leur territoire, qui œuvrent pour la performance sociale, sportive et associative. C'est à cet effet que les 3 nouveaux labels fédéraux répondent aux problématiques et enjeux des associations sportives 2024.

Vous pourrez ainsi retrouver les labels suivants :

Label Performance Sociale
Label Performance Sportive
Label Performance Associative

2. Soutenir les comités départementaux, relais de la politique du CRIFLDA.
3. Organiser des Compétitions régionales sur l'ensemble des catégories d'âge et de genres toutes disciplines confondues.
4. Favoriser les rencontres par équipes pour les primo licenciés
5. Soutenir le développement du Beach-Wrestling sur les îles de loisirs Jablines et Vaires sur Marne en période estivale et l'hiver à la halle de Beach de Croissy-sur-Seine.
6. Accompagner les disciplines associées dans leur développement
7. Proposer des animations sportives sur les îles de loisirs pendant les vacances scolaires et lors des manifestations proposées par le Conseil Régional.
8. Organiser le Tournoi national et international ranking à Rosny-sous-Bois.
9. Contribuer à la réinsertion des détenus de Fleury-Mérogis.
10. Participer, en lien étroit avec la Fédération nationale du Judo, à la mise en place de journées « Job dating », soutenues par le Conseil Régional

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de licenciés,
Pourcentage d'augmentation d'une année sur l'autre,
Nombre de clubs,
Nombre de compétitions régionales organisées,
Nombre de sportifs impliqués dans les compétitions régionales,

Nombre de journées d'animation,
Nombre de jeunes impliqués dans les animations sportives des îles de loisirs,
Nombre d'adultes impliqués dans les animations sportives des Îles de Loisirs,
Nombre de détenus sensibilisés,
Nombre de journée Job-Dating organisées

Communication envisagée pour cette action

Newsletter du CRIFLDA adressées à tous les clubs et partenaires, Page Facebook, Site Web, Information aux présidents, Personnalisation logo REGION et CRIFLDA sur le véhicule ainsi que sur tous les Kakémonos et les Tapis de compétitions, Flyers et Logo de la REGION ILE DE France sur les manifestations

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Description de l'action

1. Conduire les actions spécifiques en direction de la pratique féminine (toutes disciplines concernées)
2. Accompagner les opérations initiées par le CROSIF et la REGION ILE DE FRANCE « sport au féminin »
3. Profiter du dispositif partage ta licence initiée au niveau fédéral afin que les licenciés puissent inciter des jeunes filles vers la pratique féminine sous toutes ses formes (gratuitement sur une année) wrestling training, lutte olympique, grappling et sambo,
4. Profiter de la tournée des clubs pour observer le niveau de pratique féminine au sein de chaque structure,
5. La tournée des clubs par l'équipe technique régionale a aussi pour objectif de mieux détecter le public féminin et d'observer si les clubs ouvrent la pratique à tous.
6. Favoriser la pratique féminine au sein des clubs en proposant la pratique sous toutes ses formes (lutte, grappling, sambo) et tenues différentes répondant à la pratique.
7. Profiter du programme « sport santé Wrestling Training » qui correspond à l'attente des mères de familles.
8. Sensibiliser le public féminin à la pratique du sambo défense, du grappling dans un souci de sécurisation et de prise de confiance,

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'actions spécifiques,
Nombre d'opérations avec le CROSIF et la REGION,
Nombre de féminines bénéficiant du dispositif,
Nombre de clubs concernés par la tournée,
Nombre de féminines concernées par les actions partagées,
Nombre de clubs profitant du programme « wrestling training »,
Nombre de femmes concernées par le secteur self défense.

Communication envisagée pour cette action

Newsletter du CRIFLDA adressées à tous les clubs et partenaires, Page Facebook, Site Web, Information aux présidents, Personnalisation logo REGION et CRIFLDA sur le véhicule ainsi que sur tous les Kakémonos et les Tapis de compétitions, Flyers et Logo de la REGION ILE DE France sur les manifestations

11. Actions pour le développement du para-sport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Description de l'action

- 1.La fédération internationale UWW n'a pas pour l'instant mis en place une pratique « parasport » permettant à la lutte d'être présente aux Jeux Paralympiques. C'est pénalisant et la FFLDA a intérêt à peser sur les décisions à venir en favorisant la pratique au niveau international sous des formes à définir
- 2.Maintenir la pratique « lutte adaptée » en direction de jeunes atteints de déficit intellectuel de manière hebdomadaire dans un établissement spécialisé ARMONIA à LIMEIL BREVANNE
- 3.Développer la pratique « lutte adaptée » dans la REGION avec l'association « sportif un jour sportif toujours »
- 4.Ouvrir la pratique à d'autres publics comme les mal voyants
- 5.Participer aux actions menées par le CROSIF, la REGION ILE DE FRANCE en direction des publics handicapés « Sport Ensemble »
- 6.Conduire des actions en direction du handicap

Modalités d'évaluations de cette action

Evolution du handicap au niveau de l'instance internationale, Nombre de jeunes concernés à ARMONIA, Nombre d'établissements concernés, Nombre de jeunes touchés, Nombre d'autres publics touchés, Nombre d'actions partagées avec CROSIF, Nombre d'actions

Communication envisagée pour cette action

Newsletter du CRIFLDA adressées à tous les clubs et partenaires, Page Facebook, Site Web, Information aux présidents, Personnalisation logo REGION et CRIFLDA sur le véhicule ainsi que sur tous les Kakémonos et les Tapis de compétitions, Flyers et Logo de la REGION ILE DE France sur les manifestations.

1.2 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Description de l'action

- 1.Un système de veille avec un référent qualifié est en place afin d'observer et de répondre aux éventuelles remontées du terrain efficacement.
- 2.Sensibiliser, informer et former les éducateurs lors des sessions de formations
- 3.Sensibiliser, informer et former les dirigeants, arbitres et entraîneurs
- 4.Entretenir un lien étroit avec les services des directions départementales habilités à contrôler le bon fonctionnement au sein des structures

Modalités d'évaluations de cette action

Efficacité du référent, nombre d'éducateurs sensibilisés,
Nombre de sessions,
Nombre de dirigeants arbitres et entraîneurs sensibilisés,
Nombre d'actions communes engagées en lien avec les directions départementales

Communication envisagée pour cette action

Newsletter du CRIFLDA adressée à tous les clubs et partenaires, Page Facebook, Site Web, Information aux présidents, Personnalisation logo REGION et CRIFLDA sur le véhicule ainsi que sur tous les Kakémonos et les Tapis de compétitions, Flyers et Logo de la REGION ILE DE France sur les manifestations

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	111 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	29.95 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	33 250 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		INSEP 13
Nombre de licenciés	20	100	5	12	137	
Total	120		17			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Description de l'action

Le « PAHN » C'est le **Programme d'Accession au Haut Niveau**. Il est mis en place par la **FFLDA** à compter de la saison **2023/2024** et s'adresse à tous les licenciés en lutte féminine, libre et gréco-romaine U13 et U15 en 2025 (donc nés en 2010, 2011, 2012, 2013).

Ses objectifs sont :

- ☐ **Détecter** les jeunes sportifs à **fort potentiel** sur l'ensemble du territoire.
- ☐ **Favoriser** les passages entre les **clubs Performance** formateurs et les **Pôles Espoirs**.
- ☐ Homogénéiser les offres régionales de **détection et de formation**.
- ☐ Valoriser les **DRAHN**.
- ☐ Donner aux lutteurs et à leur club des **pistes de progression**.

Pour cela, les comités régionaux et la FFLDA vont **organiser des stages tout long de l'année**. Le CRIFLDA en tête de réseau avec des échéances sur l'année.

- ☐ PAHN 1 piloté par le comité régional en s'appuyant sur les comités départementaux et clubs ouvert à tous
- ☐ PAHN 2 sélection des meilleurs franciliens pour les étapes suivantes
- ☐ PAHN 3 stage organisé au pôle espoir
- ☐ PAHN 4 compétition internationale

PAHN-ETE (PAHN 5)

Il se déroulera durant les **vacances d'été** et durera **5 jours**.

Un appel d'offre avec un cahier des charges sera diffusé par la FFLDA. Les clubs, comités départementaux ou comités régionaux peuvent y répondre. La FFLDA étudiera les candidatures et désignera l'organisateur labellisé PAHN été.

- Organiser des regroupements sur des établissements franciliens comme « les samedis du CRIFLDA » à l'INSEP où plus de 100 participants partagent leurs expériences avec des experts et les membres de l'équipe technique régionale
- Profiter de ces regroupements pour contribuer à la mise à niveau des entraîneurs de clubs concernés
- Préparer les championnats régionaux et nationaux lors de ces regroupements
- Accompagner les participants avec la contribution des arbitres pour la mise à niveau des règlements
- Informer les participants sur la diététique, la prévention des blessures, le sommeil et l'obligation de ne rien prendre sans un avis médical
- Profiter de ces regroupements pour rechercher un niveau de confrontations différentes auprès d'autres partenaires,

- Créer un véritable lien de confiance avec les entraîneurs de clubs présents et poursuivre ce suivi lors de la tournée des clubs
- Organiser un regroupement annuel avec une structure étrangère
- Echanger et partager avec les territoires limitrophes des moments de rencontres sportives
- Accompagner nos clubs « Performance » sur des Tournois internationaux figurant dans le PAHN (projet d'accession au haut niveau) comme TALLIN et UTRECH voire sur les Tournois Nationaux Ranking organisés

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'actions au sein du PAHN, nombre de Sportifs concernés, nombre de regroupements des samedis du CRIFLDA, nombre de participants concernés par les informations arbitrage, diététique, prévention etc..., nombre d'actions avec structure étrangère, Nombre d'actions avec autres territoires, nombre de clubs accompagnés sur les tournois,

Communication envisagée pour cette action

La Newsletter du CRIFLDA, voire le site régional et les réseaux sociaux permettent d'observer la dynamique engagée par le CRIFLDA et compte rendu annuel adressé à la REGION ILE DE FRANCE

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Description de l'action

- 1.Favoriser l'intégration, le soutien et suivi des meilleurs franciliens au sein des pôles espoirs
- 2.Organiser des stages lors des vacances scolaires avec les jeunes franciliens
- 3.Regrouper les jeunes susceptibles de rejoindre un pôle dans les années à venir.
- 4.Etudier les situations familiales des jeunes franciliens en pôle espoir.
- 5.Favoriser l'organisation d'un stage avec une structure dans un pays limitrophes en 2025 et les années suivantes

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de sportifs concernés et évolution des pôles espoir vers les pôles France,
Résultats nationaux et internationaux des jeunes concernés,
Nombre de stages initiés durant les vacances scolaires,
Nombre de d'actions,
Nombre de jeunes accompagnés,
Nombre d'organisations avec équipe étrangère

Communication envisagée pour cette action

La Newsletter du CRIFLDA, voire le site régional et les réseaux sociaux permettent d'observer la dynamique engagée par le CRIFLDA et compte rendu annuel adressé à la REGION ILE DE France.

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	72 500 €
Taux d'intervention (30 % max)	30 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	21 750 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	183 500 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	29.97 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	55 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date

Nom / fonction représentant légal

Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007873

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP MOT 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE MOTOCYCLISTE D'ÎLE DE FRANCE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de Motocyclisme, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Soutenir la dynamique de développement, notamment à travers les actions en direction des jeunes publics et des femmes, en intégrant les différentes dimensions du développement durable dans les projets ;
- Poursuivre les efforts en matière de détection et de formation des sportifs en devenir, ainsi que leurs encadrants, pour élargir le vivier des sportifs de Haut-niveau de demain.

Dans ce cadre, la Ligue Motocycliste IDF s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	290	3 846	0	9	4 145
Total	4 136		9		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action N°1

Organisation de 15 stages d'initiation à destination des jeunes franciliens de 6 à 18 ans sur les terrains et circuits d'Ile de France : sensibilisation aux problématiques liées au développement durable, formation aux bonnes pratiques du motocyclisme, initiation au pilotage. L'action touche en moyenne 300 jeunes.

Modalités d'évaluations de cette action

Fréquentation des stages
Augmentation des jeunes pratiquants licenciés

Communication envisagée pour cette action

Mention du soutien de la Région Ile-de-France et apposition du logo régional sur les différents supports, mise en place des supports du kit de communication fourni par la Région sur les actions.

Descriptif de l'action N°2

Organisation de Championnats à destination des jeunes franciliens de 6 à 18 ans dans les disciplines Motocross, Trial et Vitesse : 20 journées réparties sur la saison, organisées sur les terrains et circuits d'Ile de France. L'action touche en moyenne 150 jeunes.

Modalités d'évaluations de cette action

Fréquentation des compétitions
Augmentation des jeunes pratiquants licenciés compétition

Communication envisagée pour cette action

Mention du soutien de la Région Ile -de-France et apposition du logo régional sur les différents supports, mise en place des supports du kit de communication fourni par la Région sur les actions.

Descriptif de l'action N°3

Organisation de 10 stages d'initiation à destination des jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) sur le circuit de Motocross de Fosses (95) : sensibilisation aux problématiques liées au développement durable, formation aux bonnes pratiques du motocyclisme, initiation au pilotage. L'action touche en moyenne 200 jeunes.

Modalités d'évaluations de cette action

Fréquentation des stages
Augmentation des jeunes pratiquants licenciés issus des territoires prioritaires

Communication envisagée pour cette action

Mention du soutien de la Région Ile-de-France et apposition du logo régional sur les différents supports, mise en place des supports du kit de communication fourni par la Région sur les actions.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Organisation de 15 stages d'initiation à destination des femmes : sensibilisation aux problématiques liées au développement durable, formation aux bonnes pratiques du motocyclisme, initiation au pilotage. L'action touche en moyenne 100 femmes.

Modalités d'évaluations de cette action

Fréquentation des stages
Augmentation des licenciées féminines

Communication envisagée pour cette action

Mention du soutien de la Région Ile-de-France et apposition du logo régional sur les différents supports, mise en place des supports du kit de communication fourni par la Région sur les actions.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

SANS OBJET EN L'ABSENCE D'ENCADREMENT ET DE MATERIEL ADAPTÉ

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Mise en place et animation d'un réseau d'alerte, mise en place d'une procédure de signalement et information des pratiquants ; sensibilisation des pratiquants, des officiels et des dirigeants aux problématiques liées aux dérives dans le sport (radicalisation et violences physiques et sexuelles) en ajoutant à toutes les formations un module dédié à ces sujets.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de publics cibles sensibilisés
Efficience des dispositifs d'alerte et de signalement

Communication envisagée pour cette action

Mention du soutien de la Région Ile-de-France et apposition du logo régional sur les différents supports, mise en place des supports du kit de communication fourni par la Région sur les actions.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	72 290 €
Taux d'intervention (30 % max)	27.67 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	20 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Saison sportive 2024/2025						
Nombre de licenciés	2	33	0	0	35	
Total	35		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sélection, entraînement et suivi en compétition de 10 pilotes franciliens dans les disciplines Enduro, Motocross, Trial et Vitesse, soit environ 40 pilotes/an
Formation aux méthodes de préparation physique, sensibilisation aux questions relatives au dopage, perfectionnement du pilotage.
Organisation chaque année de 20 journées sur les terrains et circuits d'Ile de France, réparties sur la saison.

Modalités d'évaluations de cette action

Progression physique et technique des pilotes, amélioration des résultats sportifs, intégration dans les collectifs Espoirs de la Fédération.

Communication envisagée pour cette action

Mention du soutien de la Région Ile-de-France et apposition du logo régional sur les différents supports, mise en place des supports du kit de communication fourni par la Région sur les actions.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

SANS OBJET EN L'ABSENCE DE POLE ESPOIR MOTO EN ILE DE FRANCE

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	22 820 €
Taux d'intervention (30 % max)	26,29 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	6 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	95 110 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	27,34 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	26 000 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007841

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP NAT 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE NATATION

POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE

VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)**Actions de développement de l'accès à la pratique de la discipline au niveau territorial**

Le P.P.F. de NATATION, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Mise à disposition d'éducateurs sportifs (BPJEPS spécialité Activités Aquatiques et Moniteur Sportif de Natation) au sein de 60 clubs affiliés à la FFN de la Région Ile-de-France afin de participer à leur développement.
- **Réinventer notre mode de gouvernance** en fédérant les compétences. Des cercles de compétences (commissions régionales) composés d'experts (comité d'experts) sont chargés de faire émerger des projets, validés par le CODIR et de les partager efficacement sur le territoire en se rapprochant des départements et des clubs (construction de réseau, améliorer le niveau de communication...). Un conseil territorial est créé au sein de la ligue.
- **Construire une ligue performante en 2025 en bâtissant un héritage multidimensionnel pour la natation.** Si l'organisation des Jeux Olympiques a représenté une opportunité incomparable pour tout l'écosystème Francilien, elle représente également une occasion unique de porter des projets de développement et bénéficier ainsi de l'héritage Olympique. La cohésion est une des conditions de la réalisation de la performance, il est impératif et urgent de rassembler les forces vives de la ligue pour accompagner les sportifs Franciliens susceptibles de nous représenter et de porter ainsi haut les couleurs Françaises dans quatre ans à LOS ANGELES. Appliquer les politiques publiques (Ministère, Agence Nationale du Sport, Conseil régional) et coordonner les plans citoyens, adapté à notre territoire en fonction de nos moyens humains et financiers. (Appels à projets dans le domaine du sport santé bien être, sport pour tous, sport féminin, sport handicap, éthique et intégrité et bien entendu lutte contre les noyades et les dérives (discriminations, homophobie, radicalisation...) et les violences sexuelles (harcèlement, violences physiques et sexuelles).
- **La gestion de nos équipements.** La faiblesse de la natation réside dans notre capacité à disposer de créneaux dans les piscines. La LIFN en se rapprochant du Conseil Régional doit être force de proposition afin de gérer elle-même un ou plusieurs équipements dédiés à ses cinq disciplines Olympiques. Comment apprendre à nager aux jeunes sans équipements (carence sur des secteurs) comment faire du haut niveau sans équipement dédié. Un véritable plan piscine est engagé sur le territoire ; Pour rappel : LE « PLAN PISCINES RÉGIONAL » et le « PLAN BASSINS D'APPRENTISSAGE MOBILES » adopté en CP 2018-303 du 4 juillet 2018, puis modifié en CR 2018-038 du 20 septembre 2018, modifié en CP 2019-251 du 3 juillet 2019, puis modifié en CP 2020-028 du 31 janvier 2020.
- **Rénover notre univers numérique.** Afin d'inscrire les systèmes d'informations dans une dynamique de modernisation et d'optimisation, la LIFN a souhaité définir la trajectoire à mettre en oeuvre pour rénover son univers numérique.

Dans ce cadre, la Ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	44021	37355	En cours de recherche (FFN)	En cours de recherche(FFN)	81376
Total	81376		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

La singularité de la ligue Île-de-France de Natation réside dans le fait qu'il faut s'attacher à organiser des actions pour le développement de ses cinq disciplines :

- La natation course en bassin
- La natation eau libre sur des sites naturelles
- Le water-polo un sport collectif
- La natation artistique
- Le plongeon

La priorité est de développer les cinq disciplines autour d'un dénominateur commun qui relèvent en priorité de l'ANIMATION, mais des actions orientées vers l'apprentissage, c'est la raison pour laquelle nous évoquons régulièrement deux plans :

L'ensemble des clubs de la FFN sont impliqués dans l'acquisition du **Savoir-Nager**, un véritable enjeu de société.

1-L'objectif du plan « J'apprends à nager », opération citoyenne par excellence, est de permettre aux enfants d'acquérir les compétences nécessaires pour évoluer dans l'eau en toute sécurité.

Celles-ci se traduisent par l'obtention du test « **Savoir Nager en Sécurité** ». Les titulaires de ce diplôme peuvent pratiquer les activités aquatiques mais également nautiques en toute sécurité.

2-L'objectif du plan « Aisance Aquatique » est de permettre aux jeunes enfants de vivre une expérience positive de l'eau en développant les aptitudes et compétences nécessaires pour évoluer dans l'eau, dans un espace contraint, avec aisance et en autonomie.

Le Ministère des Sports renouvelle les plans « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique » à destination des plus jeunes mais également des adultes de plus de 45 ans afin de permettre l'apprentissage de la natation au plus grand nombre, notamment concernant les populations les plus fragiles et résidant sur les territoires carencés.

Objectifs des plans « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique » :

- Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive
- Réduire de déficit du savoir-nager enregistré sur le territoire
- Dispenser un savoir-nager sécuritaire et écarter le risque de noyade
- Favoriser l'accès à toutes les pratiques aquatiques et nautiques en toute sécurité
- Découvrir les plaisirs de l'eau et de la Natation
- Vivre une expérience positive de l'eau

4- La natation au service de la santé et du bien être

La Natation au service de la santé et du bien-être représente des activités de natation proposées à des personnes cherchant à optimiser leur capital santé. **Elle s'adresse à tous, nageurs et non-nageurs.**

- La natation au service de la santé
- L'aqua maternité
- L'éveil aquatique
- Nagez Forme Bien être
- Nagez Forme Santé

5- A noter les activités aquatiques AQUABIKE, L'AQUAGYM qui sont également deux activités qui se développent dans les clubs et qui attirent un nouveau public à majorité féminin. Ces sont des activités annexes organisées au sein de nos clubs.

6- Action vers la natation scolaire

Au sein d'un même association sportive sont gérées plusieurs activités physiques (1 à 8) qui représentent toutes disciplines confondues, une participation de + 200 000 élèves, dont 39000 licenciés UNSS encadrés par 1241 enseignants d'éducation.

L'activité scolaire gérée par l'éducation nationale offre à de nombreux élèves non-nageurs et non licenciés dans un club de découvrir et de pratiquer la natation dans le cadre de l'association sportive

7 -Le programme NOHa

Ce programme a permis l'installation de trois bassins à Châtenay-Malabry, Clichy et Suresnes. Des équipements destinés à quelque 4 000 collégiens, mais aussi à des clubs et des associations comme le Secours populaire.

Il faut également noter que la préoccupation des clubs et des cinq disciplines réside dans l'accès à la pratique sportive par les compétitions ouverte également à tout public.

C'est le cas plus particulièrement de la discipline eau libre.

EAU LIBRE : La Tournée Aqua Challenge de 12 étapes ouverte au grand public dans toute la France, dont une étape passe par notre région intitulé l'EDF Aqua Challenge La Villette

C'est un événement organisé depuis 2018 par EDF en partenariat avec la Fédération Française de Natation et la ligue île de France de Natation afin de découvrir la nage en eau libre.

De nouveau cette année, le bassin de la Villette du 19^e arrondissement de Paris se transforme en piscine géante le temps d'un Week-End. Une habitude à laquelle les riverains et les cafetiers sont désormais habitués, qui ne manque pas de susciter l'intérêt de tout type de public sur ce lieu de passage mythique.

Plusieurs distances accessibles à tous sont proposées : 1250 m, 2500 m et 5000 m.

La prochaine édition régionale 2025 aura lieu dans la seine.

Ces épreuves permettent à tous nageurs amateurs ou plus expérimentés de s'exprimer sur une distance allant de 1000 m à 6000 m.

En relançant et en ré-organisant des étapes de la Coupe de France (Jablins, Cergy Pontoise, Vaires sur Marne -Bas Olympique Aviron – Canoë-Kayak) sur le territoire, nous espérons à nouveau drainer un public assez large en ouvrant des épreuves au grand public et suscité ainsi des vocations.

Modalités d'évaluations de ces actions

Pour le plan J'apprends à Nager et l'Aisance Aquatique, elles sont de l'ordre quantitatifs, on évalue :

- le nombre de tests « **Savoir nager en sécurité** » (exemple + de 700 passages en 2024, +de 300 réussites)
- le nombre de personnes ayant accédé aux dispositifs et la progression d'une année sur l'autre (2024 :+ de 300)
- le niveau des formateurs qui dispensent la formation au futurs éducateur
- le nombre de formateur sur le terrain : + de 270 en 2024
- le public ciblé : sessions 2024 - 4-6 ans : + de 45 - 6-12 ans : + de 54 sessions, 45 ans + de 10
- le nombre de club qui répondent aux appels à projets de la ligue : + de 30 en 2024
- le nombre de sessions : 120 en 2024

La natation au service de la santé et du bien-être : nombre de personnes inscrites dans les différentes activités en fonction des remontées des club

Action vers la natation scolaire : voir les chiffres et tableaux

Eau libre

Challenge Aqua EDF + épreuves régionales

Le classement nationale de la Coupe de France d'eau libre fait apparaître plus de 1392 femmes et 1899 hommes

Nombre d'engagés non licenciés.

Communication envisagée pour l'ensemble des actions

Le mode de communication est classique

La Ligue envoie des newsletters et des emails ciblés pour informer les dirigeants et éducateurs des clubs de natation franciliens et les établissements scolaires dans le cadre de l'AS

Des webinaires seront organisés pour expliquer les projets en détail et répondre aux questions des clubs.

Une page dédiée au projet est créée généralement sur le site internet de la Ligue Île-de-France de Natation, avec des informations sur les objectifs et les actions mises en place.

Les réseaux sociaux seront également utilisés pour partager des témoignages, des vidéos et des contenus inspirant. L'utilisation de hashtags comme #NatationInclusive et #SportPourTous permettra d'accroître la visibilité du projet et d'engager une plus large communauté autour de cet enjeu.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La ligue Île de France de natation est à majorité féminine avec presque 54 % de licenciées féminines. Sur 81376 licenciés en Île de France, c'est 44021 licences féminines et 37355 licences masculines.

On peut considérer que le sport féminin se développe très bien au sein de la ligue au regard du nombre de licenciés féminines plus important que celui des hommes.

Les actions tournées vers le sport santé et les activités nautiques favorisent également le développement du sport féminin

Les actions de formation pilotées par l'ERFAN permettent d'accroître le nombre de cadre féminine et donc de favoriser la parité.

Toutefois, il apparaît qu'elles pratiquent souvent plus dans un cadre de loisir que de compétition. Il est donc du devoir de la ligue de favoriser un rééquilibrage de l'accès à la compétition au profit de la population féminine. Cela se traduit par des actions spécifiques au profit de nos jeunes sportives en organisant :

- des opérations de détection afin de constituer un collectif de suivi jeune et espoirs (stages, confrontations, accompagnement vers le haut niveau par des regroupements...) tournées vers la natation et artistique et plus spécifiquement vers le water-polo au profit de nos jeunes sportives (stages, confrontations, accompagnement vers le haut niveau par des regroupements...).

Ces événements permettent de lutter contre l'isolement et la dispersion des joueuses/nageuses dans la région au sein des clubs, et d'avoir une meilleure cohésion au sein des groupes.

Ces regroupements régionaux facilitent également l'accès à la pratique de jeunes filles dont le milieu familial n'est pas habitué aux sports aquatiques. Ils permettent aux joueuses et aux nageuses d'être régulières dans leur pratique, d'apprendre le vivre ensemble et la cohésion de groupe.

Les actions envers les mères d'enfants participants aux opérations « J'apprends à Nager » ou « Aisance Aquatique » sont toujours d'actualité, afin d'inciter les mères à pratiquer une activité aquatique pendant la durée des séances de leurs enfants.

Modalités d'évaluations de ces actions

- Nombre de licences
- Nombre de femmes élues dans les conseils d'administrations des clubs, des comités départementaux et des ligues
- Nombre de femmes qui encadrent (coaches)
- Nombre de femmes formatrices (ERFAN)
- Nombre de jeunes filles détectées qui intègrent les collectifs régionaux (accession vers le haut niveau)
- Nombre de stages et de sélections féminines organisées

Communication envisagée pour cette action

Le mode de communication est classique

La Ligue envoie des newsletters et des emails ciblés pour informer les dirigeants et éducateurs des clubs de natation franciliens et les établissements scolaires dans le cadre de l'AS

Des webinaires seront organisés pour expliquer les projets en détail et répondre aux questions des clubs.

Une page dédiée au projet est créée généralement sur le site internet de la Ligue Île-de-France de Natation, avec des informations sur les objectifs et les actions mises en place.

Les réseaux sociaux seront également utilisés pour partager des témoignages, des vidéos et des contenus inspirant. L'utilisation de hashtags comme #Sport au féminin permettra d'accroître la visibilité du projet et d'engager une plus large communauté autour de cet enjeu.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

À la suite des Jeux Paralympiques de Paris 2024, la Ligue Île-de-France de Natation souhaite poursuivre et renforcer les actions menées durant la dernière olympiade. En maintenant les collaborations avec les comités régionaux de la Fédération Française Handisport (FFH) et de la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA), la Ligue mettra en place des informations et des formations à destination de l'ensemble des clubs de natation franciliens, tant pour les dirigeants que pour les éducateurs. L'objectif est de les sensibiliser et de les former à l'inclusion par le sport, en leur fournissant les outils nécessaires pour accueillir et encadrer les personnes en situation de handicap.

L'inclusion par la natation présente de nombreux avantages. Au-delà de l'amélioration des capacités physiques, la pratique de la natation permet aux personnes en situation de handicap de développer leur confiance en elles, de renforcer leur

autonomie et de s'intégrer socialement au sein des clubs. La natation est un sport accessible qui, grâce à l'élément aquatique, atténue les contraintes physiques et favorise une pratique adaptée à différents types de handicaps. En intégrant pleinement ces athlètes dans les clubs et les compétitions, non seulement la natation devient un vecteur d'épanouissement personnel, mais elle contribue également à changer le regard porté sur le handicap.

Promouvoir ces pratiques inclusives est fondamental pour garantir un accès équitable à la pratique sportive et faire de la natation un levier pour une société plus solidaire. En sensibilisant et en formant les acteurs du monde aquatique, la Ligue s'assure que les clubs franciliens seront mieux armés pour répondre aux besoins spécifiques de ces publics, tout en leur offrant des opportunités de se dépasser et de se réaliser au même titre que tous les autres nageurs. L'inclusion est non seulement une question de justice sociale, mais elle est aussi un enjeu de cohésion et de progrès collectif.

Modalités d'évaluations de cette action

L'évaluation du projet d'inclusion par la natation se fera à travers plusieurs points. Tout d'abord, un suivi quantitatif sera mis en place pour mesurer le nombre de clubs participants, de dirigeants et d'éducateurs formés, ainsi que le nombre de sportifs en situation de handicap intégrés dans les clubs. Parallèlement, des évaluations qualitatives seront réalisées à travers des témoignages et des retours d'expérience des participants et des éducateurs, ainsi que des évaluations post-formation pour mesurer l'impact sur les pratiques.

L'évolution des performances des nageurs en situation de handicap et leur participation potentielle à des compétitions seront suivies, tout comme l'impact du projet sur la sensibilisation à l'inclusion dans les clubs. Des rapports réguliers permettront de comparer les résultats obtenus aux objectifs initiaux et de formuler des recommandations pour améliorer le projet. Enfin, des enquêtes de satisfaction auprès des clubs et des nageurs, ainsi que des visites d'audit sur le terrain, permettront d'observer directement la mise en œuvre et l'efficacité des actions d'inclusion.

Communication envisagée pour cette action

Communication auprès des clubs franciliens

La Ligue enverra des newsletters et des emails ciblés pour informer les dirigeants et éducateurs des clubs de natation franciliens sur le projet d'inclusion et les opportunités de formation. Des webinaires seront organisés pour expliquer le projet en détail, présenter les collaborations avec la FFH et la FFSA, et répondre aux questions des clubs. De plus, lors des événements fédéraux (compétitions, assemblées générales, formations), la Ligue mettra en avant l'importance de l'inclusion pour sensibiliser les acteurs du monde aquatique et les encourager à intégrer ces pratiques.

Communication digitale

Une page dédiée au projet sera créée sur le site internet de la Ligue Île-de-France de Natation, avec des informations sur les objectifs et les actions mises en place. Les réseaux sociaux seront également utilisés pour partager des témoignages, des vidéos et des contenus inspirants, mettant en avant les réussites en matière d'inclusion. L'utilisation de hashtags comme #NatationInclusive et #SportPourTous permettra d'accroître la visibilité du projet et d'engager une plus large communauté autour de cet enjeu.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La LIFN a construit son plan d'action en s'appuyant principalement sur le plan du gouvernement pour la prévention et la radicalisation **selon les cinq grands axes du plan "Prévenir pour protéger"** :

1. Prémunir les esprits face à la radicalisation
2. Compléter le maillage détection / prévention
3. Comprendre et anticiper l'évolution de la radicalisation
4. Professionnaliser les acteurs locaux et évaluer les pratiques
5. Adapter le désengagement

Pour optimiser cette politique de prévention/détection, (formation, prise en charge en milieux ouvert et fermé, développement de la recherche) la LIFN externalise et apolitise ces actions en s'entourant d'experts.

La ligue a décidé d'agir pour lutter contre les comportements déviants, la radicalisation et le décrochage des jeunes.

Ainsi, elle soutient et met en place des actions emblématiques de détection et de lutte contre les comportements déviants en sensibilisant les sportifs, en particulier en waterpolo (sport collectif), sur les incivilités et le respect de l'adversaire et du corps arbitral.

Ces actions ont lieu lors des compétitions mais également à travers les formations de l'ERFAN ou lors des stages organisés par la ligue. Notre référent radicalisation intervient également sur les thématiques qui lui sont propres.

Une convention a été signée avec l'association « Colosse aux pieds d'argile » afin sensibiliser les dirigeants, les encadrants au problème des violences sexuelles.

Cette thématique est intégrée dans les formations pour les futurs encadrants, plusieurs visio-conférences organisées par la DRAJES ont été relayées auprès des licenciés, des salariés, des dirigeants et des cadres techniques.

Un plan d'action a été élaboré par la ligue pour soutenir les clubs et des interventions ponctuelles sont organisées lors des stages et des compétitions.

L'ERAN tente de détecter les jeunes en décrochage scolaire dans les clubs franciliens et leur proposer ainsi des formations professionnalisantes pour leur assurer un avenir. Ces actions sociales et éducatives s'inscrivent dans une politique volontariste de la ligue.

Enfin, le référent régional s'engage à suivre les formations organisées par le Conseil Régional.

Modalités d'évaluations de cette action

Sur un plan général, le plan d'action qui a été mise en place par la ligue permet aux victimes de s'adresser au référent régional (cadre d'état) qui peut ainsi enregistrer les plaintes et le cas échéant déclencher un signalement (article 40 du code de procédure pénale). Il favorise et libère la parole

- 1- Organisation du colloque annuel (100 personnes): nombre de participants en augmentation (+50)
- 2- Sessions de sensibilisations organisées par la DRAJES : nombre de participants en hausse. L'objectif 2025 est qu'au minimum un éducateur par club suive une session + 220 et que ce chiffre soit quadruplé d'ici 2028.
- 3- Les stagiaires ERFAN ont obligation de suivre des sessions de formation – 563 stagiaires en 2024
- 4- Des interventions sont organisées pendant le stages d'entraînement régionaux et manifestations régionales.
- 5- Des interventions sont organisées lors des sessions de formation des officiels notamment de water-polo

Communication envisagée pour cette action

La ligue Île de France Natation a consacré une page complète sur son site internet qui indique précisément les démarches à entreprendre et les personnes à contacter

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	337 580 €
Taux d'intervention (30 % max)	30%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	101 274 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		Natation course : Melun
Nombre de licenciés	70	80	26	22	198	Saint Germain en Laye Corbeil Essonnes - Massy
Total	150		48			Natation artistique Corbeil Essonnes Stade Français (Paris)

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

1- Actions 1 : Suivi socio professionnel

Accompagner des jeunes sportifs dans les 5 disciplines Olympiques (natation course, eau libre, plongeon, natation artistique water-polo) autour d'un axe majeur qui est le suivi socio professionnel (double projet « sport et études », reconversion, insertion professionnel) des sportifs.

C'est plus de 114 sportifs inscrits sur les listes ministérielles qui sont suivis soit à l'échelon scolaire soit à l'échelon universitaire.

2- Actions de détection dans l'ensemble des disciplines

Mise en place d'un plan de détection et d'identification des talents afin d'obtenir une photographie précise des potentiels Franciliens, organiser leur suivi au quotidien, constituer des collectifs régionaux espoirs et qualifier le plus de Franciliens possibles dans les équipes nationales jeunes et contribuer à leur qualification aux Jeux Olympiques de Los ANGELES en 2028

En Île de France, c'est 114 sportifs inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau, ainsi que les listes ministérielles « espoirs » et « collectifs nationaux » :

- 60 en natation course
- 26 en water-polo
- 12 en natation artistique
- 8 en eau libre
- 8 en plongeon

Les actions se traduisent par des regroupements régionaux (week-end) des stages pendant les vacances scolaires et une participation à une compétition majeure sur le plan national et international.

Modalités d'évaluations de cette action

- **Action 1** : chaque année au 1^{er} janvier lorsque les listes sont diffusées, tous les sportifs listés sont destinataires d'un courrier les informant qu'ils peuvent bénéficier d'un soutien de la part de la ligue Île de France de Natation, un soutien ciblé sur la scolarité prioritairement ou des conseils sur leur orientation. Les demandes sont traitées administrativement et techniquement nous rencontrons régulièrement les chefs d'établissements ou les référents universitaires.

-Action 2 :

Les opérations sont organisées à l'échelon club (repérage) puis remontées à l'échelon départemental et enfin ligue, selon des critères de réussite sportive et spécifique en fonction de la discipline.

Les plus performants sont ensuite convoqués à des regroupements et stages régionaux

Communication envisagée pour cette action

Une information générale est diffusée dans une note technique envoyée à tous les clubs, par courriel, ainsi qu'une parution dans le bulletin officiel de la ligue, le cas échéant sur les réseaux sociaux. Le tout est généralement consigné dans le projet sportif de la ligue communiqué à tous les clubs

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La ligue Île de France de Natation s'engage à réaliser les actions suivantes :

-Accompagner des jeunes sportifs dans les 5 disciplines Olympiques (natation course, eau libre, plongeon, natation artistique, water-polo).

- La natation Francilienne, c'est 6 Centres d'Accessions et de Formation (CAF- ancien pôle espoirs) qui sont implantés sur des clubs supports du territoire et qui contribuent ainsi largement à son maillage. Ils sont inscrits dans le projet de performance fédéral validé par l'Agence Nationale du Sport

- CAF natation course de SAINT GERMAIN EN LAYE
- CAF natation course de MASSY
- CAF natation course de MELUN
- CAF natation course de CORBEIL-ESSONNES
- CAF natation artistique de CORBEIL-ESSONNES
- CAF natation artistique du STADE FRANÇAIS

Le club de SARCELLES, ainsi que celui des Étoiles 92 et VILLEJUIF sont labellisés club d'excellence

Trois Centre nationaux d'Accession au Haut Niveau (CNAHN) sont gérés par la ligue, il s'agit du :

- CNAHN de natation course
- CNAHN Water-polo U13 masculin
- CNAHN water-polo U18 féminin

Action 1- La ligue île de France de Natation soutien financièrement les CAF en leur allouant une aide annuelle en fonctionnement dans le domaine de l'organisation des stages et des ressources humaines. (préparateur physique, mental, kinésithérapeute, etc).

Action 2 - La ligue organise le suivi socio professionnel des nageurs inscrits sur les CAF, en relation avec les chefs d'établissement, les Inspecteurs pédagogiques régionaux en charge du haut niveau des rectorats de Paris, Versailles et Créteil, la DRAJES et le Conseil Régional.

Action 3 – Cette action se traduit par des visites techniques sur les CAF et une mission de coordination technique et administrative. Est traité en commun tout ce qui peut optimiser la performance et donc le niveau d'entraînement

Action 4 - La ligue organise une action commune avec les CAF en participant à un meeting international

Action 5 - Concernant les Centre nationaux d'Accession au Haut Niveau (CNAHN), la ligue île de France de natation est porteur des demandes de subventions auprès de l'ANS. Elle organise avec la Direction Technique Nationale le suivi des nageurs qui sont pour la plupart étudiant, ainsi que la gestion des stages et des regroupements techniques.

Modalités d'évaluations des actions

- 1- CAF : évaluer le nombre de nageurs(euses) joueurs(euses), plongeurs (euses) sélectionnées dans l'équipe régionale
- 2-CAF : évaluer le nombre de nageurs(euses) joueurs(euses), plongeurs (euses) sélectionnées dans les équipes de France juniors
- 3-CNAHN : évaluer le nombre de nageurs(euses) joueurs(euses), plongeurs (euses) sélectionnées dans les équipes de France juniors et seniors
- 4- Évaluer Les résultats scolaires du Brevet des collèges en passant par le baccalauréat et les diplômes universitaires
- 5- Évaluer sur le nombre de sportifs (ves) détectés(es) ceux qui poursuivent l'aventure

Communication envisagée pour cette action

La ligue consacre une page et un espace complet sur son site afin de présenter les différents CAF.

Les stages et regroupements sont quant à eux intégrés dans le calendrier et programme sportif diffusés aux clubs et aux départements.

Les communication sur les réseaux de la ligue sont dédiés aux résultats sportifs

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	287 420 €
Taux d'intervention (30 % max)	22,87 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	65 726 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	625 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	26,72 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	167 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date

Nom / fonction représentant légal

Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007800

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-
2028 N° 25 SP PEN 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE COMITE REGIONAL DE PENTATHLON
MODERNE D'ÎLE DE FRANCE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES
SPORTIVES EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. du Pentathlon moderne, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Optimisation du niveau de Performance des sportifs de Haut Niveau (SHN) du collectif relève vers le très haut niveau.
- Amélioration de la structuration des pôles France relève et des clubs d'accension au haut niveau (CAHN), notamment avec l'inclusion de l'épreuve d'obstacle.
- Optimisation de l'animation régionale en coordination avec les Comités Régionaux.
- Renforcement de l'organisation du suivi socio-professionnel.
- Consolidation des formations fédérales.

Dans ce cadre, le Comité s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	400	600	20	20	1 040
Total	1 000		40		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif des actions

- 1- Au regard des orientations fédérales, nous continuerons le développement de la pratique du Pentathlon sous toutes ses formes. Regroupements régionaux, compétitions régionales et Nationales, stages, Championnats de France (laser run, triathle, Pentathlon et obstacle), accompagnement de la formation.
- 2- Création de 6 clubs par an, un Comité départemental dans les huit départements franciliens, développer la pratique de l'obstacle qui remplace l'équitation (acquisition de parcours d'obstacles).
- 3- Compétition de Pentathlon en relais mixte (laser run, triathle et Pentathlon).
- 4- Par la pratique du laser run, amener les personnes sédentaires à reprendre une activité sportive (femmes, hommes).

Modalités d'évaluations des actions

- Augmentation du nombre de licenciés,
- Nombre de participants aux compétitions, augmentation du public féminin et des PSH.

Communication envisagée pour ces actions

- Diffusion sur le site internet du Comité de toutes les actions menées en partenariat avec le Conseil Régional ;
- retransmission vidéo sur les réseaux sociaux des manifestations, mise en place de matériel d'affichage sur les animations
- (oriflammes, banderoles)
- Communiquer sur l'aide apportée par le Conseil Régional auprès des clubs.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif des actions

- 1- Collaboration étroite avec l'UNSS et le milieu scolaire pour amener le public féminin à la pratique du laser run (relais mixte, championnat de France UNSS de laser run).
- 2- Organisation d'animations pendant « Octobre Rose ».
- 3- Toutes les compétitions organisées (laser run, triathlon et Pentathlon) décernent des titres Masculins et féminins.
- 4- Encourager le public féminin vers les formations d'entraîneurs et de dirigeantes.
- 5- Accompagner par des aides financières la pratique sportive du public féminin dans les zones de QPV.

Modalités d'évaluations de ces actions

- Évaluation du nombre de licenciées féminines, en début et en fin d'année au sein du Comité Régional.
- Participation aux compétitions.
- Nombre de jeunes filles qui accèdent au HN et aux pôles France jeunes.

Communication envisagée pour ces actions

- Communication ciblée en direction des publics féminins.
- Réseaux sociaux, site internet, sensibilisation des clubs sur les aides du conseil régional en direction des publics féminins.
- Oriflammes, banderoles

1.3 Actions pour le développement du para sport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de ces actions

- 1- Encourager la pratique du laser run (course et tir), du triathlon (natation, course et tir) et tétrathlon (escrime, natation et laser run) pour les paras.
- 2- En partenariat avec l'hôpital des invalides, le Comité Régional handisport et le Comité Régional de Pentathlon organiser des entraînements et compétitions en fauteuils (2 par an). Escrime (épée), natation, laser run fauteuil.
- 3- Organiser un championnat de France et pousser le tétrathlon vers une reconnaissance Paralympique.

Modalités d'évaluations de ces actions

- Succès et accueil de la formule.
- Nombre de compétiteurs
- Demande des participants pour l'organisation de manifestations.

Communication envisagée pour ces actions

- Rencontrer les publics concernés et faire connaître le Tétrathlon.
- Communiquer sur les réseaux sociaux.
- Faire connaître les aides du Conseil Régional sur ces actions.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif des actions

- 1- Sensibilisations et formations des clubs Franciliens aux problématiques de la violence et des radicalisations sous toutes ses formes, organisations de soirées à thème.
- 2- Mise en place d'un référent, professeur d'éducation physique, déjà formé dans son cursus universitaire, représentant le Comité Régional de Pentathlon, à la disposition des clubs.
- 3- Favoriser le dialogue au quotidien dans la pratique sportive.

Modalités d'évaluations de ces actions

- Par des statistiques évaluer la fréquence de ces problèmes et leurs situations géographiques
- Comptabiliser le nombre d'incidents sur l'année.
- Analyser le retour sur investissement de la formation-prévention.

Communication envisagée pour ces actions

- Faire connaître le soutien du Conseil Régional et les moyens mis à la disposition du Comité.
- Diffuser sur le site internet du Comité la charte des valeurs de la république et la faire connaître aux clubs.
- Affichage de cette charte sur les lieux de compétitions.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	16 700 €
Taux d'intervention (30 % max)	29.94 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	5 000 €

II. PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	11	20	6	13	50	
Total	31		19			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles

Descriptif des actions

1- Accompagner les jeunes talents vers les Clubs d'accession au Haut Niveau (2 CAHN en Île-de-France) et les Pôles France Jeunes.

Par des regroupement régionaux (30 participants), dans toutes les disciplines du Pentathlon, Stages pendant les vacances scolaires des meilleurs éléments Franciliens.

2- Mise à disposition des clubs de parcours d'obstacles (épreuve qui remplace l'équitation).

3- Mettre en place des sélections régionales dans toutes les catégories d'âge et de formats du Pentathlon, pour organiser des confrontations interrégionales (3 par an).

4- Envisager l'ouverture dans deux ans d'un pôle Régional IDF de Pentathlon, avec le soutien du Conseil Régional.

Modalités d'évaluations de ces actions

- Nombre de jeunes qui excellent lors des championnats de France.
- Progression sur l'année des performances sur le Pentathlon.
- Résultats lors des confrontations avec les autres régions.
- Nombre de jeunes Franciliens qui intègrent les CAHN et les Pôles France jeunes.

Communication envisagée pour ces actions

- Faire connaître les aides du Conseil Régional aux clubs Franciliens et distribuées par le Comité Régional de Pentathlon.
- Communications des résultats des compétitions Nationales sur le site internet fédéral et régional
- Affichage du soutien du Conseil Régional sur les compétitions (Oriflammes, banderoles).

2.1 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut- niveau implantées en Île-de-France

Descriptif des actions

1- Accompagnements financiers (100€ sur chaque déplacement en compétition, circuits nationaux, U17, U19, U22) des jeunes en CAHN, des jeunes franciliens en devenir et pôles espoirs (50).

2- Dotation de matériel (escrime, pistolet) en fonction des besoins, tenues de sport.

3- Regroupements régionaux et mise en place d'un parcours d'obstacle.

4- Formation des entraîneurs, pour optimiser leurs compétences au service des jeunes recensés HN.

Modalités d'évaluations de ces actions

- Analyse des résultats des compétitions, nombre de titres et de podiums aux championnats de France.
- Nombre de sélectionnés en équipe Nationale.
- Progression des performances chronométriques sur l'année.

Communication envisagée pour ces actions

- Information des clubs sur le soutien aux sportifs HN du conseil régional.
- affichage des logos du conseil régional sur le matériel utilisé et les tenues.
- Communications sur les réseaux sociaux.

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	16 700 €
Taux d'intervention (30 % max)	29.94 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	5 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	33 400 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	29.94 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	10 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île- de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007843

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP PET 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE COMITÉ REGIONAL DE PETANQUE ET JEU
PROVENÇAL**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE**

VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de Pétanque, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Le développement de la pratique pétanque et jeu provençal pour tous
- L'accès territorial au sport de haut niveau
- La structuration fédérale et territoriale
- Sport & Santé

Dans ce cadre, le Comité Régional de Pétanque et Jeu Provençal s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	3 122	16 957	0	0	20 079
Total	20 079		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action
Projet de développement de la discipline au niveau territorial :

- Accompagnement dans l'organisation des Championnats Régionaux : Tête à tête hommes et Femmes, Doublettes Hommes et Femme, Triplettes Hommes et Femmes, Triplette Vétérans, Triplette Promotion, Doublette Mixte, Triplette Mixte, Doublette Jeu Provençal, Triplette Jeu Provençal, Tête, doublette et Triplette Jeunes, Tir de Précision. Tous ces championnats nécessitent des arbitres, des délégués et du matériel adéquat pour le bon déroulement des compétitions (ordinateurs, badges, imprimantes, logiciel fédéral, récompenses, déplacement, repas...)

- Accompagnement dans la prise en charge des déplacements des équipes qualifiées sur les Championnats de France et les Championnats Nationaux des Clubs. Le Comité Régional envoie tous les ans : 28 équipes soit un total de 74 compétiteurs auxquels il faut ajouter soit la présence d'un délégué du comité ou d'éducateurs pour les jeunes. La prise en charge de ces déplacements incombe directement au Comité Régional. Une très faible participation de la Fédération pour ces déplacements.

Modalités d'évaluations de cette action

La participation aux compétitions. Le nombre de clubs inscrits dans les Championnats Régionaux des Clubs. Les performances sportives au niveau national.

Communication envisagée pour cette action : Calendrier Régional et Site Internet du Comité Régional + Compte rendu des Réunion diffusé sur le site et par mail.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Développement de la Pétanque au Féminin :

- Poursuite de la journée Régionale de Pétanque en ouverture de saison. Destinée uniquement aux féminines licenciées ou non et obligation de mélange selon leur niveau de classement fédéral (1 honneur/élite avec 1 promotion).
- Accompagnement à l'organisation du Championnat Régional Féminin soit un total de 3 championnats avec un total de 96 participantes au total.
- Accompagnement à l'organisation des Championnats Régionaux féminins soit un total de 4 journées et la participation de 24 clubs composés de 6 joueuses soit 144 compétitrices à chaque journée.

Modalités d'évaluations de cette action

Le nombre de participantes. Le nombre de licenciées entre N-1 et N. Le nombre de clubs inscrits. Les performances au niveau national.

Communication envisagée pour cette action

Calendrier régional et le site internet du comité régional + comptes rendus de réunion diffusés sur le site et par mail.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Sport Adapté et Pétanque :

- Journée d'initiation et de découverte de la pétanque en partenariat avec des instituts spécialisés. Des journées de découverte avec matériel adapté et présence d'éducateurs spécialisés. Environ 2 à 4 journées par an.
- Organisation des Championnats Régionaux FFSA qualificatifs au Championnat de France FFSA.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de participants
- Nombre de journées d'initiation et de découverte organisées sur le territoire
- Les résultats au niveau national

Communication envisagée pour cette action

Calendrier Régional et site internet du Comité Régional + Comptes rendus de réunion diffusés sur le site et par mail.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Prévention contre toutes les formes de violences.

Le référent et les personnes formées organisent une journée de prévention contre tous les formes de violence. Cette journée allie ateliers de jeux autour de la pratique de la pétanque, parties de pétanque et des stands.

Le but étant de sensibiliser les licenciés et dirigeants sur les violences dans le sport. En plus du référent, les personnes siégeant dans la commission de discipline régionale (Présidente et Secrétaire) font des ateliers de formation sur la mise en place des conseils de discipline cette même journée.

En sus de cette action, la Fédération impose à tous les organisateurs de compétition la lecture d'un texte contre les violences dans la pétanque. Une cellule spécifique a été créée au sein de la Fédération pour faire remonter tous les faits de violence mais aussi les propos racistes, homophobes, sexistes...

Modalités d'évaluations de cette action :

Nombre de participants, nombre de remontées à la cellule fédérale, le nombre de personnes formées

Communication envisagée pour cette action : Calendrier Régional et Site Internet du Comité Régional + comptes rendus de réunion diffusés sur le site et par mail.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	35 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	11.02 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	3 856 €

II. PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femm e	Homm e	Femm e	Homm e		Dans l'Île-de-France, Centre d'Entraînement mobile.
Nombre de licenciés	15	20	2	23	60	
Total	35		25			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

1 Stages de détection, d'évaluation et de formation des jeunes :

- Organisation des deux journées de détection permettant aux jeunes de prétendre à une place en équipe de France espoir ou une qualification aux Trophées des Pépites. Présence d'éducateurs de niveau Fédéral pour l'organisation conjointement avec les équipes de l'Encadrement Technique Régional et des administrateurs du Comité Régional. Journées financées entièrement par le Comité Régional.

2 Organisation de manifestation pour le soutien à la performance des jeunes sportifs :

- Organisation du Championnat Régional des Clubs : 2 équipes qualifiées pour le Championnat National des Clubs (tous les frais sont pris en charge par le Comité Régional). Environ une centaine de jeunes compétiteurs à chaque journée.
- Organisation des Championnats Régionaux Jeunes et notamment le Triplettes qui qualifie pour le Championnat de France (12 équipe franciliennes qualifiées chaque année soit 36 compétiteurs jeunes auxquels il faut la présence obligatoire d'un éducateur diplômé → déplacement pris en charge par le Comité Régional Ile de France).

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de participants
- Notation et performance
- Performance au niveau national
- nombre de licenciés entre l'année N-1 et l'année N

Communication envisagée pour cette action

Calendrier Régional et site Internet du Comité Régional + Compte rendu des Réunion diffusé sur le site et par mail.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Développement du Centre Régional d'Entraînement à destination des jeunes Espoirs Franciliens

Ce centre a été créé en janvier 2024 par le salarié du Comité Régional dans le but de développer le Haut Niveau Jeune. 25 jeunes sont actuellement dans ce centre d'entraînement qui est pour le moment mobile. Le but étant dans l'Olympiade à venir de trouver un lieu fixe adapté à la pratique avec des bureaux. En plus des sessions d'entraînement, les entraînés et éducateurs se déplacent dans la France entière afin d'établir des performances et de roder les équipes pour les compétitions importantes. A l'heure actuelle, les éducateurs et jeunes se déplacent sur des terrains prêtés par les municipalités et clubs partenaires pour

faire les entraînements. Ce centre a également pour but de fidéliser des éducateurs et de les faire monter en compétences par le biais de formation. Ce qui permettra de créer à moyen terme un « pool » d'éducateurs dédiés uniquement pour le Centre Régional d'Entraînement.

Modalités d'évaluations de cette action

- Assiduité des jeunes
- Performance lors des entraînements et des compétitions.

Communication envisagée pour cette action

Calendrier Régional et site Internet du Comité Régional + comptes rendus des réunion diffusés sur le site et par mail.

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	15 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	18,33 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	2 750 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	50 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	13,21 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	6 606 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007833

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP POL 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE LA FEDERATION
SPORTIVE DE LA POLICE NATIONALE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de la Police Nationale pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Organisation de Championnat ou Tournoi de niveau régional dans le cadre de sports collectifs (Football – Volleyball – Basketball – Handball – Cyclisme...), mais également individuels (Cross, Trail, Laser Run, Tir Sportif, VTT...).
- Organisation de Stages pour nos équipes régionales.
- Organisation de Journées spécialement pour la pratique sportive féminine.
- Mise en place d'une section sport handicap et inclusion.
- Participation de nos équipes régionales aux Championnats de France votés par notre Fédération.
- Participation de nos équipes régionales aux Coupes de France organisées par les Ligues de la FSPN

Dans ce cadre, la Ligue Idf de la FSPN s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	2 261	6 182	0	0	8 443
Total	8 443		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Projet d'organisation du Championnat de France de football ou Handball de la FSPN, La compétition se déroulera dans un lieu sportif de la discipline (stade ou gymnase) en Île-de-France. Un Championnat de France FPSN, c'est la participation d'environ 150 licenciés venus de la France entière représenter leur Ligue.

Cet évènement sert de support au DTN de la Discipline afin de détecter des fonctionnaires pour intégrer la sélection nationale et participer aux championnats USPE.

Il s'agit également d'une finalité pour les sélections régionales avec un travail de masse effectué en amont, développant ainsi le sport francilien.

Modalités d'évaluations de cette action

Un moyen de cohésion au sein de la Police Nationale, d'évaluation de la condition physique des fonctionnaires de police et une amélioration de la qualité de vie au travail.

Remplir l'un des objectifs de la Fédération Sportive de la Police Nationale d'année en année, à savoir une augmentation de 3% de licenciés.

Remplir l'objectif de taux de pénétration de fonctionnaires de police licenciés en Ile de France. En 2023, le taux de pénétration étant de 12.73%, l'objectif de la fédération étant de 17%.

Communication envisagée pour cette action

Articles et affiches sur notre support Sportpolice.fr, page Instagram et Facebook, relais à nos 180 associations affiliées FSPN dans les services de Police. Relais à nos différents partenaires (GMF, INTERIALE, MGP, Banque BFM).

Descriptif de cette action

L'organisation des Championnats Régionaux de plusieurs disciplines. (Football – Volleyball – Cross – Basketball – Golf – VTT – Padel – Triathlon...). Ils rassemblent les meilleurs compétiteurs des huit départements, les équipes peuvent être mixtes.

Ces évènements servent de supports à nos Conseillers Techniques de Ligue des disciplines pour sélectionner les athlètes pour les Championnats de France Police FSPN.

Modalités d'évaluations de cette action

Un moyen d'évaluation de la condition physique des fonctionnaires de police et une amélioration de la qualité de vie au travail. Regroupement d'environ 20 à 100 licenciés suivants les disciplines dans le but d'une augmentation de sportif au sein de la Police Nationale.

Remplir les objectifs de la Fédération Sportive de la Police Nationale d'année en année, à savoir une augmentation de 3% de licenciés.

Remplir l'objectif de taux de pénétration de fonctionnaires de police licenciés en Ile de France. En 2023, le taux de pénétration étant de 12.73%, l'objectif de la fédération étant de 17%.

Communication envisagée pour cette action

Articles et affiches sur notre support Sportpolice.fr, page Instagram et Facebook, relais à nos 180 associations affiliées FSPN dans les services de Police. Relais à nos différents partenaires (GMF, INTERIALE, MGP, Banque BFM).

Descriptif de l'action

La Ligue Ile de France de la Fédération Sportive de la Police Nationale souhaite organiser plusieurs stages concernant les équipes régionales des disciplines suivantes : natation, parachutisme, judo, boxe française, rugby... Par ces stages, la Ligue Ile de France de la FSPN supporte des frais de location de sites accueillants nos équipes (sportifs et/ou hébergements).

Modalités d'évaluations de cette action

Un moyen d'évaluation de la condition physique des fonctionnaires de police et une amélioration de la qualité de vie au travail.

Regroupement d'environ 20 à 100 licenciés suivants les disciplines dans le but d'une augmentation de sportif au sein de la Police Nationale.

Remplir les objectifs de la Fédération Sportive de la Police Nationale d'année en année, à savoir une augmentation de 3% de licenciés.

Remplir l'objectif de taux de pénétration de fonctionnaires de police licenciés en Ile de France. En 2023, le taux de pénétration étant de 12.73%, l'objectif de la fédération étant de 17%.

Communication envisagée pour cette action

Articles et affiches sur notre support Sportpolice.fr, page Instagram et Facebook, relais à nos 180 associations affiliées FSPN dans les services de Police.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La Ligue Ile de France de la Fédération Sportive de la Police Nationale souhaite organiser un évènement sportif intitulé « Les journées de l'Equitation Francilienne ». Elles ont lieu sur trois jours (dates non définies) en 2025 dans un centre sportif d'équitation. Cet évènement réuni les meilleurs cavaliers et cavalières policiers de l'ile de France. Cette compétition est mixte

mais attire un grand nombre de cavalières (90% des participants).

Cet évènement sert de support à notre Conseiller Technique de Ligue Equitation pour faire une sélection pour les Championnats de France Police.

Modalités d'évaluations de cette action

Un moyen d'amélioration de la qualité de vie au travail. Regroupement d'environ 20 licenciés, majoritairement féminins. Au fur et à mesure souhaiter doubler le nombre de participantes et d'évènements.

Remplir l'objectif de la Fédération Sportive de la Police Nationale du nombre de licenciées féminines, à savoir 16%. Objectif atteint courant 2023, ayant 24% de licences féminines.

L'objectif étant de continuer de l'atteindre d'année en année mais aussi l'augmenter étant à 26.78% en 2024. Atteindre 30% durant les années à venir.

Communication envisagée pour cette action

Articles et affiches sur notre support Sportpolice.fr, page Instagram et Facebook, relais à nos 180 associations affiliées FSPN dans les services de Police. Relais à nos différents partenaires (GMF, INTERIALE, MGP, Banque BFM).

Descriptif de l'action

La Ligue Ile de France de la Fédération Sportive de la Police Nationale souhaite organiser des journées pour elles, c'est-à-dire des journées où les activités seront uniquement dédiées à la pratique de licenciées féminines. Les activités proposées seraient : la Zumba, la marche nordique, la randonnée, des initiations sportives de diverses disciplines.

Modalités d'évaluations de cette action

Un moyen d'amélioration de la qualité de vie au travail. Regroupement d'environ 20 licenciés, totalement féminins. Au fur et à mesure souhaiter doubler le nombre de participantes et d'évènements.

Remplir l'objectif de la Fédération Sportive de la Police Nationale du nombre de licenciées féminines, à savoir 16%. Objectif atteint courant 2023, ayant 24% de licences féminines.

L'objectif étant de continuer de l'atteindre d'année en année mais aussi l'augmenter étant à 26.78% en 2024. Atteindre 30% durant les années à venir.

Communication envisagée pour cette action

Articles et affiches sur notre support Sportpolice.fr, page Instagram et Facebook, relais à nos 180 associations affiliées FSPN dans les services de Police. Relais à nos différents partenaires (GMF, INTERIALE, MGP, Banque BFM).

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Faire participer des licenciés en situation de handicap aux différentes compétitions organiser par la Ligue Idf de la FSPN (exemple course à pied ou cyclisme, voir triathlon) et autres épreuves civiles (exemple canoë).

Inclusion sportive de nos fonctionnaires blessés ou en situation de handicap. La création d'une section inclusion a été décidée par le comité directeur de la Ligue. Deux licenciés (la présidente et un conseiller technique régional) ont passé la formation dirigeant et encadrant du Club inclusif. Mise en place de Conseillers Technique de Ligue pour proposer un maximum d'évènements.

Modalités d'évaluations de cette action

Création d'une section, avec la mise en place de référent sport handicap. Ne connaissant pas le nombre de licenciés dans cette situation, l'ouvrir à une dizaine de licencié dans un premier temps.

Communication envisagée pour cette action

Articles et affiches sur notre support Sportpolice.fr, page Instagram et Facebook, relais à nos 180 associations affiliées FSPN dans les services de Police. Relais à nos différents partenaires (GMF, INTERIALE, MGP, Banque BFM).

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Les collectivités territoriales et les directions départementales de sécurité publique sont souvent en lien pour répondre de manière optimale à des problématiques politiques de territoire. Les associations sportives affiliées à la FSPN et la Ligue Ile de France servent de relais entre ces institutions. Elles proposent, en lien avec la Ligue, la mise en place de journées découvertes autour du laser run ou d'un parcours d'habilité motrice agrémenté de tir laser. Ces temps d'échanges, dans le cadre sportif, entre policiers, enseignants et leurs élèves combattent ces idées.

Modalités d'évaluations de cette action

Effectuer dans un premier temps, une ou deux journées au sein des écoles (collèges ou lycées d'île-de France) afin d'ouvrir une discussion à travers le sport, et discuter des formes de violence et de la radicalisation.

Communication envisagée pour cette action

Articles et affiches sur notre support Sportpolice.fr, page Instagram et Facebook, relais à nos 180 associations affiliées FSPN dans les services de Police. Relais à nos différents partenaires (GMF, INTERIALE, MGP, Banque BFM).

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	49 200 €
Taux d'intervention (30 % max)	20.33%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	10 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	0	0	0	0	0	
Total	0		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	0 €
Taux d'intervention (30 % max)	0 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	0 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	49 200 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	20.33%
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	10 000 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007805

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP RAN 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE COMITE REGIONAL DE LA RANDONNEE
PEDESTRE D'ILE-DE-FRANCE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le Plan fédéral de la FFRandonnée, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Axe1 : Positionnement dynamique au cœur des sports de nature
- Axe 2 : Culture d'un esprit fédéral partagé
- Axe 3 : Faire de la FFRandonnée un acteur social majeur répondant de manière créative à une demande de pratique évolutive

Dans ce cadre, le Comité s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	19 116	9 504	0	0	28 620
Total	28 620		0		

Non identifiable dans la base de données
(Clubs dédiés aux personnes non voyantes)

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action
Participation aux salons Paris Randos Nature et Destination Nature (Axe 1)

- Tenue des Stands.
- Animation d'ateliers (carte et boussole, marche nordique, bâtons dynamiques, appli Ma Rando).

Modalités d'évaluations de cette action

- Fréquentation du stand, fréquentation de nos réseaux sociaux et de notre site.

Communication envisagée pour cette action

- Site internet – réseaux sociaux – e-mailing.

Descriptif de l'action

Randonnée régionale trimestrielle FranciloRando (Axe2)

- Organisation d'une randonnée régionale ouverte à tous, licenciés ou non.
- Découverte du fonctionnement de la randonnée en groupe et en club FFRandonnée.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de participants licenciés ou non.

Communication envisagée pour cette action

- Site internet – réseaux sociaux – e-mailing.

Descriptif de l'action

Rando-Challenge régional (Axe 2)

Il est organisé tous les ans depuis une quinzaine d'année par le comité régional. C'est souvent l'occasion d'attirer des jeunes vers la randonnée. Cet évènement se déroule chaque année dans un département différent et francilien.

Organisation de deux épreuves : un Rando-Challenge découverte ouvert à tous licenciés ou non et un Rando-Challenge Compétition Open (licenciés en club, équipe de club participant au championnat de France et non licenciés en équipes).

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de participants licenciés ou non et l'âge des inscrits.

Communication envisagée pour cette action

- Site internet – réseaux sociaux – e-mailing.

Descriptif de l'action

Rassemblement des Animateurs Rando Santé® (Axe 3)

- Organisation d'une journée rassemblant les animateurs Rando Santé® d'Ile-de-France, avec un rappel de leur formation et l'intervention d'une association de malades (France-Alzheimer, Diabète, Parkinson...).
- Faire connaître les différentes pathologies aux animateurs afin qu'ils adaptent leurs randonnées au public présent.
- Organisation de la mutualisation des animateurs Rando Santé® de la région Ile-de-France pour participer aux animations santé à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

Modalités d'évaluations de cette action

- Participation des bénévoles.

Communication envisagée pour cette action

- Site internet – réseaux sociaux – e-mailing – plaquettes des clubs labélisées Santé.

Descriptif de l'action

Journée régionale de la Rando Santé® (Axe 3)

Un certain nombre de clubs d'Ile-de-France proposent des randonnées adaptées aux personnes à mobilité réduite. Les randonnées santé sont animées par des animateurs ayant reçu une formation santé.

Tous les ans le comité régional organise en partenariat avec une association (France-Alzheimer, Diabète, Parkinson...) une journée ouverte à tous. Deux randonnées sont proposées (4 et 6 km).

Faire connaître le principe de la randonnée santé en club.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de participants licenciés ou non.

Communication envisagée pour cette action

- Site internet – réseaux sociaux – e-mailing – plaquettes des clubs labélisées Santé.

Descriptif de l'action

Rassemblement des animateurs randonnée (Axe 2)

- Organisation de deux journées d'information des 400 animateurs brevetés ou certifiés d'Ile-de-France. Information sur les modifications de la réglementation et sur l'utilisation de l'application fédérale Ma Rando.
- Utilisation de l'application Ma Rando.
- Développer le sentiment d'appartenance à la FFRandonnée de nos animateurs et de nos clubs.

Modalités d'évaluations de cette action

- Participation des bénévoles.

Communication envisagée pour cette action

- Site internet – réseaux sociaux – e-mailing.

Descriptif de l'action

Stages découvertes de marche bâtons dynamiques (Bungy Pump) Axe 2

- Faire découvrir la marche avec bâtons dynamiques dans les clubs. Cette forme de marche, plus complète, mobilise l'ensemble des membres dans la propulsion et donc participe au renforcement musculaire de la partie haute du corps. Cette pratique touche un public plus jeune.
- Former des instructeurs.
- Organiser 3 stages.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de participants licenciés.

Communication envisagée pour cette action

- Site internet – réseaux sociaux.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Le comité n'organise pas d'actions spécifiques pour développer le sport féminin : 67 % des licenciés sont des femmes.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Principalement, les actions organisées par le comité régional sont ouvertes à tous en tenant compte des handicaps connus (cannes, fauteuils roulants, rythme...).

Quelques clubs se sont spécialisés dans l'accueil des déficients visuels, d'autres organisent des randonnées avec des joëlettes. Il est permis à ces structures de bénéficier du PSF ou du PSD (Plan Solidaire de Développement) proposé par notre fédération.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

- Sensibilisation des dirigeants de clubs et des animateurs via les interventions au sein des comités lors des AG, CODIR.

Modalités d'évaluations de cette action

- Fréquentation des pages dédiées, nombre de flyers distribués.

Communication envisagée pour cette action

- Réseaux sociaux – Internet – flyers.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	36 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	30 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	10 800 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	0	0	0	0	0	
Total	0		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	0 €
Taux d'intervention (30 % max)	0 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	0 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	36 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	30 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	10 800 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007888

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP RUG 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE REGIONALE ILE-DE-FRANCE DE RUGBY**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES
SPORTIVES EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de la Fédération Française de Rugby, pour l'olympiade 2025 - 2028, sera validé à l'issue des élections du 19 octobre prochain. Toutefois, la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby va poursuivre et conforter l'exécution des chantiers qui constituent le socle de sa politique et de son engagement en lien direct avec les objectifs définis par la Région Ile-de-France.

Les axes prioritaires la LIFR sont :

Augmenter le nombre de licenciés franciliens :

- 1 - Apporter un soutien accru à nos Ecoles de Rugby en lien et au soutien de nos Comités Départementaux
- 2 - Permettre l'accès à notre sport pour le plus grand nombre en soutenant les nouvelles pratiques
- 3 - Favoriser l'entrée et le développement du rugby dans le monde scolaire en lien avec nos Comités Départementaux.
- 4 - Favoriser les relations et le développement avec le monde universitaire et les grandes écoles.
- 5 - Développer la pratique féminine et la féminisation des encadrements (dirigeantes, arbitres, éducatrices, joueuses, ...)
- 6 - Améliorer le maillage du territoire avec la création d'antennes Ecoles de Rugby
- 7 - Maintenir la croissance du Rugby à 5 et du rugby à XV loisir, en mixité et accessibles à tous les publics.
- 8 - Capitaliser sur les JOP 2024 et améliorer la fidélisation de nos licencié(e)s
- 9 - Préserver la santé des pratiquantes et pratiquants

Aider les Clubs et les Bénévoles :

- 10 - Poursuivre l'organisation de championnats lisibles sur toutes les pratiques en concertation avec les clubs.
- 11 - Valoriser les actions positives des clubs et partager les bonnes pratiques
- 12 - Aider les clubs à se structurer et à grandir
- 13 - Renforcer notre Institut Régional de l'Emploi et de la Formation (IREF) et assouplir l'accès aux formations pour mieux former encore et en plus grand nombre les dirigeants et les bénévoles
- 14 - Contribuer à améliorer les infrastructures du rugby francilien et la qualification des installations
- 15 - Soutenir une communication active et réactive avec l'ensemble de nos clubs et de nos partenaires.

Assumer un rôle Citoyen :

- 16 - Continuer à lutter contre toutes les discriminations, incivilités et violences
- 17 - Développer les sections de rugby adapté pour les personnes en situation de handicap dans une démarche inclusive
- 18 - Favoriser la création de section de Rugby Santé
- 19 - Développer le rugby dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (Q.P.V.) et dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)
- 20 - Favoriser les actions écocitoyennes de nos clubs

Faire rayonner le Rugby francilien :

- 20- Soutenir et valoriser l'arbitrage francilien et faire accéder au haut niveau
- 21- Favoriser la culture d'un rugby de mouvement par une meilleure formation des jeunes joueuses et Joueurs.
- 22 - Relancer les sélections régionales et départementales
- 23 - Optimiser la filière de formation régionale des écoles de rugby aux seniors.
- 24 - Avoir plus de 10% de franciliennes et franciliens dans les sélections nationales féminines et masculines.

Dans ce cadre, la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2023/2024	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	5 271	33 567	0	0	38 838
Total	38 838		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Nous souhaitons proposer une offre diversifiée, pour permettre les pratiques autour des déclinaisons du jeu de rugby au plus grand nombre et pour tous les publics.

Huit actions ont été recensées pour ce premier objectif dans lequel seront pris en compte certains des 24 Chantiers de la Ligue.

1.1.1 - Favoriser le Rugby dans le monde Scolaire et Universitaire

Descriptif de l'action

La reconquête de notre sport dans ces milieux doit passer par une politique volontariste afin de recréer des réseaux avec les enseignants, le sport scolaire et universitaire, proposer des formations aux enseignants afin de retrouver une place de choix.

Elle doit aussi passer par un accompagnement des Clubs qui sont les relais de proximité en les incitant à :

- ✓ Créer des liens avec le monde Scolaire et Universitaire avec l'appui d'une part, des Comités Départementaux, d'autre part des Cadres Techniques de Clubs et de leur apporter des outils et une méthodologie pour pouvoir fonctionner et être crédibles.
- ✓ Mettre en place des actions partagées qu'il y a lieu de déployer sur l'ensemble notre territoire francilien.
- ✓ Permettre de faciliter les mises en relation et l'insertion de la pratique du rugby à 5 dans les classes dans le cadre de l'Activité Physique Quotidienne (A.P.Q) mise en place dans les écoles accompagnée par un Plan d'Action Fédéral, relayé par les Ligues et les Comités Départementaux avec la distribution de 35000 ballons de rugby.
- ✓ Mettre en place une approche d'accompagnement des professeurs d'EPS dans les collèges et les lycées afin :
 - D'augmenter la pratique du Rugby,
 - De les inciter à stabiliser voire augmenter le nombre de Sections Sportives Rugby (S.S.R.) et Associations Sportives (A.S.) à XV
 - D'ouvrir l'offre sur une pratique de rugby à 5 sur les A.S.

1-1-2 – Consolider et gérer l'héritage de la Coupe du Monde 2023, des Jeux Olympiques-Paralympiques 2024 et mieux fidéliser nos licenciés

Descriptif de l'action

Les deux événements mondiaux qu'ont été la Coupe du Monde de Rugby et les Jeux Olympiques et Paralympiques ont montré à quel point les Françaises et les Français se sont sentis concernés par ces événements au travers d'un engouement sans précédent. Ils ont également prouvé à quel point dans une société fracturée, le sport était un vecteur d'unité porté par ses valeurs universelles.

Pendant ces deux événements, la LIFR s'est fixé un grand nombre d'actions qui ont été largement réalisées. La LIFR s'est engagée depuis la dernière mandature à consolider son offre car les attentes des pratiquants ont changé et il faut donc pouvoir être en capacité d'offrir ce que les participants veulent, à savoir, différentes formes de jeux (à 5, à 7, à X, à XV, ...) avec une pratique diversifiée et des horaires adaptés, pour tous les âges, pour les femmes et les hommes et nous allons continuer à :

- ✓ Soutenir et relancer des événements promotionnels.
- ✓ Développer la pratique à 7 chez les M16 et M19 par l'organisation d'un championnat.
- ✓ Obtenir un Tournoi Elite ou Développement F.F.R. en Ile-de-France.
- ✓ Continuer à inviter chaque saison :

- Un minimum de 500 joueuses/joueurs Cadets et Juniors au SuperSevens et au HSBC Sevens grâce au partenariat engagé avec la L.N.R.
- Nos Ecoles de Rugby sur des rencontres du Top 14 grâce au partenariat avec le Racing 92 et le Stade Français Paris.
- ✓ Augmenter le nombre d'Ecoles de Rugby labellisées et leur niveau de labellisation FFR.
- ✓ Favoriser la reprise d'autonomie des clubs par la régulation des rassemblements sportifs.

1-1-3 - Soutenir et accompagner les Clubs dans leurs structurations

Descriptif de l'action

Cette action est un point fort de notre développement car par essence, dans notre pays, le club est le creuset de la pratique rugbyistique.

La Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby continuera à :

- ✓ Prendre la mesure de l'aide indispensable qu'il convient d'apporter aux Clubs pour qu'ils puissent continuer à exister et à se développer.
- ✓ Poursuivre sa politique d'aide aux Comités Départementaux pour qu'ils puissent recruter des Cadres Techniques au
- ✓ Soutenir et à faire la promotion de « la Semaine Nationale des Ecoles de Rugby » avec pour objectif d'aider les Clubs et leur Ecole de Rugby à augmenter le nombre de leurs licenciés.
- ✓ Fidéliser nos Educateurs et nos Dirigeants par un suivi accru de la problématique de fidélisation des licencié(e)s.
- ✓ Développer des supports de communication afin d'apporter une aide permanente à nos Clubs
- ✓ Positionner la Ligue comme une « Structure de Service », à la disposition de ses clubs et de ses licenciés.

1-1-4 - Poursuivre et consolider le Rugby Loisir avec plaquage et sans plaquage

Descriptif de l'action

La relance du Rugby Loisir a été un objectif important pendant la dernière mandature et la progression est bien au rendez-vous. Malgré cela, nous devons continuer à :

- ✓ Rugby avec plaquage
 - Porter la croissance de nos effectifs Loisir notamment parce que notre société évolue et que la compétition sous les formes traditionnelles de Championnat, ne correspondent plus pour bon nombre de joueurs, jeunes et moins jeunes, à leurs attentes.
 - Proposer une offre qui permet une pratique loisir dite « Libre » ou les équipes se rencontrent quand elles le veulent et une pratique loisir plus structurée avec un challenge dénommé « Challenge Plus ».
 - Augmenter le nombre d'équipes et de licenciés.
 - Maintenir une dynamique autour de la communication ciblée pour ces Equipes Loisirs
 - Organiser pour eux des événements Ligue.
 - Inciter les sections Loisir qui ont préféré se tourner vers la F.F.S.E à nous rejoindre.
- ✓ Le Rugby Sans Plaquage
 - Développer encore plus les équipes mixtes,
 - Améliorer et mieux structurer l'organisation sportive,
 - Prendre en considération les attentes des pratiquants,
 - Distinguer encore mieux la pratique Loisir de la pratique de Compétition à 5,
 - Soutenir et accompagner les clubs qui n'ont pas encore de sections de Rugby à 5.
 - Conserver l'aspect convivial du Rugby Loisir à 5 en organisant un minimum de 6 jours de Féria par an
 - Poursuivre & améliorer la formation des arbitres & continuer à accueillir les candidats au Brevet Fédéral de Rugby à 5.
 - Développer l'activité dans le cadre de l'entreprise.
 - Associé le Rugby à 5 au « Sport Santé ».
- ✓ Le Beach Rugby
 - Soutenir les initiatives de tournoi des clubs en leur proposant nos structures gonflables.
 - Organiser des tournois qualificatifs pour les finales nationales.

1-1-5 - Améliorer les Infrastructures du Rugby francilien

Descriptif de l'action

La Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby, tout comme pour l'ensemble du territoire, doit toujours être vigilante sur nos infrastructures sportives.

Plusieurs objectifs doivent donc être menés et consolidés comme :

- ✓ Disposer d'un diagnostic en continu de la situation des installations sportives.

- ✓ Etablir un recensement des zones où le Rugby francilien n'est pas encore implanté afin d'inciter à la création de clubs ou d'antennes de clubs et ainsi mieux mailler notre territoire.
- ✓ Créer des liens avec nos Partenaires Institutionnels.
- ✓ Accompagner les clubs et des municipalités dans la constitution de leur dossier et les aider sur le dispositif 5+5=20 millions d'€ porté par la FFR et l'ANS, faisant suite à la Coupe du Monde, pour l'amélioration des installations.
- ✓ Mesurer la qualité des installations au regard des besoins pour favoriser :
 - La convivialité et le vivre ensemble,
 - La féminisation de la pratique,
 - La sécurité des pratiquants,
 - L'accueil du public,
 - L'accessibilité pour les Personnes en Situation de Handicap (P.S.H.).
- ✓ Favoriser la création de terrains synthétiques ou hybrides qui permettent une pratique plus extensive.

1-1-6 - Favoriser un Rugby de Mouvement

Descriptif de l'action

Il s'agit :

- ✓ D'améliorer la formation du joueur et revenir à l'ADN du Rugby français fondé sur la vitesse, la passe et l'évitement.
- ✓ De montrer un autre visage du rugby, plus attractif, plus ludique et plus rassembleur en opposition avec un jeu plus basé sur le contact que sur l'évitement.
- ✓ Communiquer et impliquer un nombre plus important de clubs afin qu'ils prennent mieux en compte l'aspect positif et fédérateur d'un Rugby de Mouvement qui doit notamment favoriser le développement des Ecoles de Rugby en Ile-de-France.
- ✓ De mettre en avant la sécurité des pratiquants par un jeu moins axé sur les collisions.
- ✓ De permettre de mieux fidéliser les joueuses et joueurs dans les Ecoles de Rugby où actuellement la durée moyenne de la licence reste trop courte.

1-1-7 - Développer le Rugby dans les Quartiers Prioritaires de la Ville

Descriptif de l'action

Cette action, prioritaire lancée il y a 3 ans, constitue un élément majeur de notre Plan d'action et restera au cœur de notre dispositif pour cette nouvelle mandature avec les objectifs suivants :

- ✓ Mobiliser les Clubs franciliens volontaires pour agir dans les Quartiers Prioritaires de la Ville et les Zones de Revitalisation Rurale.
- ✓ Partager les bonnes pratiques des Clubs précurseurs avec les Clubs volontaires en échangeant sur leurs expériences.
- ✓ Engager en apprentissage des jeunes Animateurs Sportif Territoriaux (A.S.T.) issus des Quartiers Prioritaires de la Ville afin de les mettre à disposition des clubs pour agir dans les quartiers.
- ✓ Former ces jeunes AST au BPJEPS option rugby.
- ✓ Périenniser au bout d'un an les AST dans les clubs en apportant un soutien logistique, RH et financier.
- ✓ Collaborer sur les territoires sans clubs avec les associations telles que Rugban et Drop de Béton.
- ✓ Apporter du conseil et une aide pour permettre aux clubs d'embaucher ces jeunes formés, après leur année d'apprentissage.
- ✓ communiquer très largement sur les Clubs engagés qui font des actions en faveur des Quartiers Prioritaires de la Ville.
- ✓ organiser pour chaque département un tournoi départemental inter club/quartier, puis un tournoi régional.
- ✓ Participer au tournoi fédéral « Total Energie » et aux finales nationales de Marcoussis.

1-1-8 - Préserver la santé des pratiquantes et des pratiquants

Descriptif de l'action

Nous devons :

- ✓ Continuer à développer les connaissances des joueurs et de leur entourage sportif et familial sur les Commotions Cérébrales.
- ✓ Soutenir avec la FFR la mise en place d'un outil à partir de données statistiques sur les Commotions Cérébrales avec en parallèle un suivi des Cartons Bleus qui sont distribués par les arbitres lors de « *suspicion de commotions* » et d'en faire des analyses de leur évolution dans le temps.
- ✓ Favoriser le Rugby de mouvement pour prôner un Rugby plus aéré qui doit permettre de faire évoluer les mentalités même si la vitesse peut conduire à des chocs plus importants.

- ✓ rassurer les parents lors des journées d'inscription et souligner l'aspect ludique du rugby, les inciter à faire porter le protège dents et les mettre en garde également par exemple, sur le port du casque qui contrairement aux idées reçues, ne protège pas, mais peut donner un sentiment d'invulnérabilité...
- ✓ continuer d'assurer la présence d'encadrement médical sur nos manifestations régionales.
- ✓ communiquer largement sur les Commotions Cérébrales tout en maintenant notre Académie des 1ères lignes pour faire de l'Ile-de-France une région moteur pour l'application d'auto diagnostic des Commotions Cérébrales. La LIFR avec l'APHP travaille également sur un projet de plateforme de traitement des commotions cérébrales avec la mise en relation de praticiens spécialistes du sujet.
- ✓ Mettre en place de dossiers supports à diffuser largement pour sensibiliser jeunes et moins jeunes aux méfaits du dopage.
- ✓ sensibiliser les éducateurs et dirigeants qui sont en quelque sorte des influenceurs, lors des Formations Fédérales, sur la sécurité, le dopage et les addictions...

Modalités d'évaluations de ces actions

- ✓ Nombre d'établissements scolaires concernés.
- ✓ Nombre de Comités Départementaux et de clubs qui participent.
- ✓ Evolution des effectifs
- ✓ Développement de la pratique à 7
- ✓ Durée moyenne d'une licence
- ✓ Nombre d'éducateurs et dirigeants
- ✓ Nombre d'éducateurs et dirigeants en formation
- ✓ Progression des effectifs dans toutes les catégories
- ✓ Augmentation du nombre de licenciés dans toutes les catégories
- ✓ Nombre d'équipes inscrites dans les différentes pratiques
- ✓ Nombre de licenciés par pratique
- ✓ Nombre de rencontres
- ✓ Nombre d'équipes engagées dans les compétitions et tournois
- ✓ Nombre de terrains qualifiés
- ✓ Nos indicateurs quantitatifs seront les suivants :
- ✓ Création d'un indicateur d'évaluation des enceintes sportives qualifiées.
- ✓ Continuer à augmenter le nombre de terrains qualifiés.
- ✓ Recenser les installations qui ont bénéficié d'aménagements nouveaux.
- ✓ Nombre de clubs engagés sur ces projets
- ✓ Nombre d'éducateurs et entraîneurs engagés
- ✓ Nombre de clubs engagés dans le programme
- ✓ Nombre d'Animateurs Sportifs Territoriaux recrutés par la Ligue et les clubs
- ✓ Nombre d'actions mis en place
- ✓ Nombre de jeunes concernés par les actions
- ✓ Nombre de cartons bleus
- ✓ Nombre d'actions de prévention mises en place
- ✓ Nombre de personnes concernées
- ✓ Nombre de documents transmis

Communication envisagée pour cette action

- ✓ Apposer le logo de la Région Ile-de-France sur tous les supports (documents internes et externes, Facebook, Instagram, X, LinkedIn, ...).
- ✓ Citer la Région Ile-de-France à l'occasion des interventions des élus de la LIFR lors des manifestations.
- ✓ Exposer les banderoles ou supports de communication de la Région Ile-de-France sur les divers événements organisés par la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Le constat que nous dressons laisse apparaître qu'un tiers seulement des clubs franciliens proposent une pratique féminine. Ce chiffre n'est pas encore satisfaisant même si ce nombre croît progressivement tout comme le nombre de licenciées avec une augmentation de 20% sur la saison 2023-2024.

Nous allons donc :

- ✓ Continuer à accompagner les clubs pour qu'ils créent des sections féminines,
- ✓ mettre en place une équipe de dirigeants et de dirigeantes, spécialistes du rugby féminin et qui ont tous une expérience sur ce sujet pour qu'ils aident les clubs à se développer sur le rugby féminin, au travers d'une méthodologie de développement qui s'appuiera sur les expériences vécues par eux-mêmes et par l'expérience des clubs qui ont réussi en la matière.

- ✓ Inciter, dans le cadre de nos actions dans le monde scolaires et universitaires et celles menées à travers notre programme dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (Q.P.V) la participation des jeunes filles.
- ✓ Favoriser un meilleur maillage en nombre de Clubs et ainsi mieux couvrir le territoire francilien. Nous souhaitons à la fin de la mandature avoir 20% de clubs en plus qui proposent du Rugby féminin.
- ✓ Favoriser la pratique en mixité du rugby loisir.
- ✓ Développer le Rugby à X doit être poursuivi afin de nous permettre d'augmenter nos effectifs féminins.
- ✓ Continuer à faire monter en compétences les féminines au sein de l'encadrement pour augmenter la féminisation des cadres de clubs.
- ✓ Développer et mettre en place des formations pour nos « dirigeantes non sportives » afin de voir accéder encore plus de femmes à la direction des clubs et permettre d'atteindre la parité dans les élus de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby pour les élections de 2028.
- ✓ Maintenir un pourcentage élevé de joueuses franciliennes au sein de toutes les Sélections Nationales.
- ✓ Poursuivre la féminisation au niveau des officielles de matchs grâce à une meilleure accessibilité aux formations et une détection que nous allons mieux organiser au travers de notre Pôle Féminin.

Modalités d'évaluations de cette action

- ✓ Nombre de féminines joueuses et encadrantes
- ✓ Nombre d'équipes engagées dans les différentes pratiques

Communication envisagée pour cette action

- ✓ Apposer le logo de la Région Ile-de-France sur tous les supports (documents internes et externes).
- ✓ Citer la Région Ile-de-France à l'occasion des interventions des élus de la LIFR lors des manifestations.
- ✓ Exposer les banderoles ou supports de communication de la Région Ile-de-France sur les divers événements organisés par la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

L'objectif de la LIFR pour développer le Rugby Adapté et le Rugby Santé est :

- ✓ De mettre en place un réseau de clubs qui développent des sections dédiées au Handicap et/ou à la Santé pour des malades hommes et/ou femmes, en rémissions de maladies ou souffrant de maladie chroniques.
- ✓ D'organiser deux journées de rassemblement par saison, une pour la santé et une pour le handicap. Nous passerons à deux journées au cours de la prochaine mandature.
- ✓ De continuer à organiser des manifestations ponctuelles (expositions photos, Octobre Rose, Movember, ...) sur ces sujets dans des lieux prestigieux (Assemblée Nationale, Mairies d'Arrondissement, etc...).
- ✓ De favoriser l'intégration dans les Clubs affiliés à la Fédération Française de Rugby dans une logique inclusive.
- ✓ D'inciter à prendre une licence de la Fédération Française de Rugby en plus d'une licence de la Fédération Française du Sport Adapté dans une démarche, là encore, totalement inclusive.
- ✓ De renforcer les liens avec les établissements et les professionnels de santé.
- ✓ D'aider nos clubs à la création d'équipes de Rugby Adapté
- ✓ D'Augmenter de 50% le nombre de sections Rugby Santé
- ✓ De continuer à valoriser les deux films qui ont été réalisés sur le Rugby Santé et sur le Rugby Adapté.
- ✓ De Communiquer sur le dispositif « Prescri forme ».

Modalités d'évaluations de cette action

- ✓ Nombre de sections « Rugby Santé »
- ✓ Nombre de sections « Rugby Adapté »
- ✓ Nombre d'actions mises en place

Communication envisagée pour cette action

- ✓ Apposer le logo de la Région Ile-de-France sur tous les supports (documents internes et externes).
- ✓ Citer la Région Ile-de-France à l'occasion des interventions des élus de la LIFR lors des manifestations.
- ✓ Exposer les banderoles ou supports de communication de la Région Ile-de-France sur les divers événements organisés par la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Afin de lutter contre les phénomènes comportementaux qui s'emplifient et font désormais partie prenantes de notre société et transparaissent de plus en plus dans les pratiques sportives et au sein de nos structures associatives, la LIFR souhaite pérenniser ses actions concernant :

- ✓ les incivilités, le racisme, les violences sexuelles, physiques et verbales, l'homophobie, la radicalisation, la pédophilie, les addictions.

En s'appuyant sur :

- ✓ Le « **Trophée du Fair Play** » qui permet aux arbitres grâce à l'application francilienne « *iArbitre* » de mesurer le comportement des capitaines d'équipes, des bancs de touche et des tribunes.
- ✓ Le « **Trophée Fred Comte** » qui permet de mesurer la qualité de l'accueil, du comportement général, de l'environnement et de la réception entre les Clubs.
- ✓ La mise en place de Représentants Départementaux des Ecoles de Rugby. En effet, nous constatons une nette augmentation des incivilités et des débordements de la part de jeunes joueurs, mais également de parents dans les Ecoles de Rugby et plus particulièrement dans la catégorie des M14.
- ✓ Le maintien et l'amplification de la présence de Représentants Fédéraux sur de nombreuses rencontres, qui ont pour missions d'assister les arbitres, de gérer l'administration des matchs, d'observer ce qui se passe, et d'établir si nécessaire des rapports qui peuvent être transmis à la Conseil Régional de Discipline de la LIFR ou celui de la FFR.
- ✓ Nos interventions lors des réunions avec les clubs, lors de tous les cycles de formation, et à l'occasion de nos visites de clubs.
- ✓ Nos actions de sensibilisation et de prévention sur les violences verbales, physiques, sexuelles,... Avec une attention toute particulière sur les bizutages.
- ✓ Notre vigilance sur les questions de radicalisation. Nous avons confirmé notre Référent Territorial Radicalisation, à l'écoute de tous les clubs et des Comités Départementaux. Des interventions continueront à être réalisées dans différentes réunions afin de sensibiliser les acteurs du Rugby francilien sur ces phénomènes de radicalisation.

Modalités d'évaluations de cette action

- ✓ Nombre d'actions mises en place
- ✓ Nombre de personnes concernées
- ✓ Nombre de journées de formations et d'informations

Communication envisagée pour cette action

- ✓ Apposer le logo de la Région Ile-de-France sur tous les supports (documents internes et externes).
- ✓ Citer la Région Ile-de-France à l'occasion des interventions des élus de la LIFR lors des manifestations.
- ✓ Exposer les banderoles ou supports de communication de la Région Ile-de-France sur les divers événements organisés par la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	1 448 600 €
Taux d'intervention (30 % max)	4,83 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	70 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2023/2024	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		Aulnay-sous-bois Brétigny-sur-Orge Sceaux Paris
Nombre de licenciés	348	685	25	34	1 092	
Total	1 033		59			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La Ligue Régionale Ile de France de Rugby attache une attention toute particulière à l'amélioration de l'accès et de la détection au Haut Niveau de nos jeunes sportifs.

Pour cela, nous souhaitons :

- ✓ Augmenter le pourcentage de Franciliens dans les Sélections Nationales et les Clubs Professionnels à travers des événements comme le **Top 60 M14** et le **Top 40 F14**, organisés chaque année et qui seront reconduits permettent de regrouper les meilleurs joueurs et joueuses de leur génération, lors des journées de détection et d'entraînement en vue d'une évaluation approfondie. Ce suivi par génération garantit la continuité de la formation et l'accompagnement des jeunes vers les Pôles Espoirs.
- ✓ Organiser des **Tournois de détection M13/M14** notamment le tournoi élite M14 « Didier Géninasca », le tournoi F15 « Véronique Dubois-Vincent » et les plateaux de développement M13 & M14.
- ✓ Organiser des centres de suivi **M15 garçons et filles** qui incluent des exercices de polyvalence, d'attitude au contact, de jeu au pied, de cadrage défensif, et de technique au poste (mêlée, touche).
- ✓ Organiser des **tournois inter Ligues**, comme le tournoi de l'Amicale du Tournoi des Six Nations (AT6N) dans les catégories F18 à X.
- ✓ Renforcer la Commission Régionale du Haut Niveau féminin et masculin afin de mieux harmoniser nos actions et nos collaborations notamment avec les grands clubs.

Nos Représentants Régionaux élus de la Commission des Clubs Fédéraux féminins et masculins, continueront à se réunir périodiquement et à œuvrer pour :

- ✓ Soutenir les Sections Sportives Rugby (S.S.R.) en communiquant régulièrement sur elles,
- ✓ Garder un pourcentage significatif de sélectionnés (filles et garçons) franciliens en Equipes Nationales,
- ✓ Poursuivre la Labellisation des Sections Sportives,
- ✓ Poursuivre le développement des Centres d'Entraînement Labellisés (C.E.L.) des clubs qui dispensent 10 heures d'entraînement par semaine et les Sections Sportives Rugby (S.S.R.) qui dispensent 3 heures d'entraînement par semaine,
- ✓ Veiller en lien avec la Commission Médicale, à la bonne santé physique et psychique de nos jeunes.

Modalités d'évaluations de cette action

- ✓ Nombre d'actions mises en place
- ✓ Nombre de jeunes concernés
- ✓ Nombre de franciliens internationaux

Communication envisagée pour cette action

- ✓ Apposer le logo de la Région Ile-de-France sur tous les supports (documents internes et externes).
- ✓ Citer la Région Ile-de-France à l'occasion des interventions des élus de la LIFR lors des manifestations.
- ✓ Exposer les banderoles ou supports de communication de la Région Ile-de-France sur les divers événements organisés par la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Nous devons améliorer les collaborations avec les grands clubs sur les structures de formation, favoriser le développement du rugby élite féminin et masculin et augmenter la représentativité de l'Ile-de-France dans les clubs professionnels et les équipes nationales.

La Ligue Ile-de-France de Rugby a mis en place des actions robustes afin de soutenir et améliorer le fonctionnement des structures de haut niveau en Île-de-France, telles que les Académies Pôle Espoirs Rugby (APER) dont elle gère et finance une partie des ressources humaines et assume la gestion administrative et financière des différentes structures ci-dessous :

- ✓ APER - Lycée Voillaume - Aulnay sous-bois - Féminines
- ✓ APER - Lycée JP Timbaud – Brétigny sur Orge – Féminines
- ✓ APER – Lycée Lakanal – Sceaux – Masculins
- ✓ APER – Lycée Claude Bernard – Paris – Masculins

La LIFR souhaite :

- ✓ Rendre plus lisibles les activités des APER au travers de supports institutionnels et de films qui seront diffusés sur les réseaux sociaux.
- ✓ Maintenir :
 - La supervision continue des compétitions par les Conseillers Technique de Ligue et les Conseillers Technique de Clubs.
 - La participation des Conseillers Technique de Ligue et les Conseillers Technique de Clubs à certains cycles d'entraînement des Académies Pôle Espoirs.

- ✓ Organiser :
 - Des CSM15 pour les jeunes talents de la catégorie des moins de 15 ans
 - Chaque saison de stages élite, pour les jeunes filles F18 à XV,
 - Des tournois inter Ligues de rugby à 7.

Modalités d'évaluations de cette action

- ✓ Nombre de jeunes dans les pôles espoirs (garçons, filles, officiels)

Communication envisagée pour cette action

- ✓ Apposer le logo de la Région Ile-de-France sur tous les supports (documents internes et externes).
- ✓ Citer la Région Ile-de-France à l'occasion des interventions des élus de la LIFR lors des manifestations.
- ✓ Exposer les banderoles ou supports de communication de la Région Ile-de-France sur les divers événements organisés par la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby.

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	145 300 €
Taux d'intervention (30 % max)	4,82 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	7 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	1 593 900 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	4,83 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	77 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007862

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028

N° 25 SP SAV 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE ILE DE FRANCE DE
SAVATE BOXE FRANÇAISE ET
DISCIPLINES ASSOCIÉES

POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES
SPORTIVES EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de la Fédération de Savate Boxe Française et Disciplines Associées est en cours d'édition, il devrait être disponible courant décembre 2024

Dans ce cadre, LA LIGUE ILE DE FRANCE DE SAVATE BOXE FRANÇAISE ET DISCIPLINES ASSOCIÉES s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

1 Saison sportive 2023/2024	Total		Parasport (Pas de licence spécifique)		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	6 031	9228	0	0	15 259
Total	15 259		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif des actions

- Plan « Sport et handicap/sport santé » destiné à faciliter l'accès à la pratique sportive pour ces publics o Intervention d'éducateurs dans les hôpitaux franciliens
 - Organisation de journées sports partagés (élèves d'écoles parisiennes valides et enfants handicapés s'initient ensemble à la pratique de la savate et de ses disciplines associées)
 - Organisation de stages à destination des moniteurs ou du public en situation de handicap/sport santé
 - Initiations lors de manifestations à destination du public en situation de handicap/sport santé
- Actions de promotion de la savate et disciplines associées en participant à des manifestations publiques (Foire, de Paris, Sentez-vous Sport, Salon Autonomic, etc...)
- Plan « Augmentation du niveau de pratique » en savate boxe française et disciplines associées
 - Augmenter le niveau de pratique des licenciés (stages de perfectionnement technique, examens de GAT, etc...)
 - Augmenter le niveau de savoir-faire des moniteurs (stages entraîneurs, spécialisations, formations continues)
- Promouvoir les disciplines associées :

- organisation de stages
- examens de grades en canne de combat et savate bâton défense

5. Prendre en charge le perfectionnement des membres de l'ETR, des formateurs (stages et formations de la Fédération, ...) et de promotion des officiels (stages d'officiel national)

Modalités d'évaluations des actions

1. Plan « Sport et handicap » destiné à faciliter l'accès à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap o signature(s) de convention(s) avec le milieu médical et hospitalier (EPHAD, hôpitaux, etc...)

- signature(s) de convention(s) avec le milieu éducatif
- nombres de stages organisés en IDF
- nombres de personnes initiées

2. Actions de promotion de la savate et disciplines associées en participant à des manifestations publiques (Foire, de Paris, Sentez-vous Sport, Salon Autonomic, etc...)

- nombre de personnes touchées

3. Plan « Augmentation du niveau de pratique » en savate boxe française et disciplines associées

- nombre d'actions
- nombre de participants
-

4. Promouvoir les disciplines associées :

- nombre d'actions
- nombre de participants

5. Prendre en charge le perfectionnement des membres de l'ETR, des formateurs (stages et formations de la Fédération, ...), et de promotion des officiels (stages d'officiel national)

- nombre d'actions
- nombre de participants

Communication envisagée pour ces actions

- intégration du logo de la région IDF sur notre communication digitale (mail/site internet/réseaux sociaux)
- intégration du logo de la région IDF sur l'affichage dans les locaux et documents fournis aux stagiaires
- Mise en place d'outils de communication fournis par la région IDF dans les locaux et sur les lieux des actions

Descriptif des actions

1. Plan « Sport et handicap/sport santé » destiné à faciliter l'accès à la pratique sportive pour ces publics

- Intervention d'éducateurs dans les hôpitaux franciliens
- Organisation de journées sports partagés (élèves d'écoles parisiennes valides et enfants handicapés s'initient ensemble à la pratique de la savate et de ses disciplines associées)
- Organisation de stages à destination des moniteurs ou du public en situation de handicap/sport santé
- Initiations lors de manifestations à destination du public en situation de handicap/sport santé

2. Actions de promotion de la savate et disciplines associées en participant à des manifestations publiques (Foire, de Paris, Sentez-vous Sport, Salon Autonomic, etc...)

3. Plan « Augmentation du niveau de pratique » en savate boxe française et disciplines associées

- Augmenter le niveau de pratique des licenciés (stages de perfectionnement technique, examens de GAT, etc...)
- Augmenter le niveau de savoir-faire des moniteurs (stages entraîneurs, spécialisations, formations continues)

4. Promouvoir les disciplines associées :

- organisation de stages
- examens de grades en canne de combat et savate bâton défense

5. Prendre en charge le perfectionnement des membres de l'ETR, des formateurs (stages et formations de la Fédération, ...), et de promotion des officiels (stages d'officiel national)

Modalités d'évaluations des actions

1. Plan « Sport et handicap » destiné à faciliter l'accès à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap o signature(s) de convention(s) avec le milieu médical et hospitalier (EPHAD, hôpitaux, etc...)

- signature(s) de convention(s) avec le milieu éducatif
- nombres de stages organisés en IDF
- nombres de personnes initiées

2. Actions de promotion de la savate et disciplines associées en participant à des manifestations publiques (Foire, de Paris, Sentez-vous Sport, Salon Autonomic, etc...)

- nombre de personnes touchées

3. Plan « Augmentation du niveau de pratique » en savate boxe française et disciplines associées

- nombre d'actions
- nombre de participants

4. Promouvoir les disciplines associées :

- nombre d'actions
- nombre de participants

5. Prendre en charge le perfectionnement des membres de l'ETR, des formateurs (stages et formations de la Fédération, ...), et de promotion des officiels (stages d'officiel national)

- nombre d'actions
- nombre de participants

Communication envisagée pour ces actions

- intégration du logo de la région IDF sur notre communication digitale (mail/site internet/réseaux sociaux)
- intégration du logo de la région IDF sur l'affichage dans les locaux et documents fournis aux stagiaires
- Mise en place d'outils de communication fournis par la région IDF dans les locaux et sur les lieux des actions.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif des actions

1. Accompagnement des clubs pour la mise en place de cours spécifique pour le public féminin

2. Organisation de stages et compétitions à destination du public féminin exclusivement

3. Promotion de la pratique féminine des disciplines associées lors d'évènement publiques

4. Accompagnement des clubs via un dispositif « Venez avec un amie » ayant pour objectif l'augmentation du nombre de licenciées féminines

Modalités d'évaluations des actions

nombre de créneaux ouverts

nombre d'actions et de participantes

nombre d'évènements publiques

nombre de licenciées

Communication envisagée pour ces actions

intégration du logo de la région IDF sur notre communication digitale (mail/site internet/réseaux sociaux)

intégration du logo de la région IDF sur l'affichage dans les locaux et documents fournis aux stagiaires

mise en place d'outils de communication fournis par la région IDF dans les locaux et sur les lieux des actions

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action
Sans objet

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif des actions

1. Organisation d'initiations et de stages de Savate Défense à destination de publics sensibles (féminin avec des associations d'aides et jeunes en milieu scolaire en collège REP++ ou tout autre public concerné)
2. Organisation de stages et formations ayant pour objet la lutte contre toutes les formes de violence et de radicalisation
3. Inciter les dirigeants et cadres techniques à suivre des formations sur toutes les formes de violence et de radicalisation dans lesport organisées par la Ligue Ile de France de Savate Boxe Française, par la Région IDF et la DRAJES
4. Mise en place de partenariats afin d'organiser des compétitions/stages avec des clubs franciliens et/ou comités départementaux à destination de publics spécifiques (milieu scolaire, LGBTQIA++, zones géographiques...) en prêtant du matériel et en prenant en charge la délégation officielle ou formateurs

Modalités d'évaluations des actions

1. nombre d'actions et de participants
2. nombre d'actions et de participants
3. nombre de participants
4. augmentation du nombre de partenariats

Communication envisagée pour ces actions

- o intégration du logo de la région IDF sur notre communication digitale (mail/site internet/réseaux sociaux)
- o intégration du logo de la région IDF sur l'affichage dans les locaux et documents fournis aux stagiaires
- o Mise en place d'outils de communication fournis par la région IDF dans les locaux et sur les lieux des actions

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	13 267 €
Taux d'intervention (30 % max)	30 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	3 980 €

II. PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2023/2024	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	88	138	0	0	226	
Total	226		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif des actions

1. Organisation de détections dans le cadre des sélections régionales :
 - du Championnat de France Benjamins, Mimines et Cadets,
 - du Championnat de France Assaut Masculin et Féminin,
 - des Championnats de France Combat 2ème série toute catégorie d'âge
2. Organisation de stages de perfectionnement et de préparation aux championnats nationaux (jeunes, assaut, combat...) et destages préparatoires au combat
3. Organisation d'épreuves de passage de la 2ème série à la 1ère série (Elite)

B) Modalités d'évaluations des actions

1. Organisation de détections dans le cadre des sélections régionales :
 - nombre d'athlètes bénéficiant de l'action
 - nombre d'athlètes IDF titrés aux championnats de France
 - nombre d'athlètes IDF titrés aux championnats Internationaux
2. Organisation de stages de perfectionnement et de préparation aux championnats nationaux (jeunes, assaut, combat...) et destages préparatoires au combat
 - nombre d'athlètes bénéficiant de l'action
 - nombre d'athlètes participants sélectionnés aux championnats de France
 - nombre d'athlètes IDF titrés aux championnats Internationaux
3. Organisation d'épreuves de passage de la 2ème série à la 1ère série (Elite B)
 - nombre d'épreuves organisées
 - nombre de participants
 - nombre d'athlètes ayant participé à ses épreuves ayant obtenu le passage en Elite B durant la saison

Communication envisagée pour ces actions

- intégration du logo de la région IDF sur notre communication digitale (mail/site internet/réseaux sociaux)
- intégration du logo de la région IDF sur l'affichage dans les locaux et documents fournis aux stagiaires
- Mise en place d'outils de communication fournis par la région IDF dans les locaux et sur les lieux des actions

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action
Sans objet

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE(II)	18 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	30 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	5 400 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	31 267 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	30 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	9 380 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007864
ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE
2025-2028N° 25 SP SKN 001

ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE IDF DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD

POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES
SPORTIVES EN ÎLE-DE-FRANCE

VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de Ski Nautique, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Promouvoir, organiser et développer la pratique
- Délivrer des licences
- Edicter et faire respecter les règlements fédéraux
- Assurer la formation et le perfectionnement des acteurs du Ski Nautique et du Wakeboard
- Coordonner et soutenir les clubs
- organiser les compétitions et décerner les titres dans toutes les disciplines
- Veiller au respect de la charte de déontologie

Dans ce cadre, le Ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

	Spor		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Saison sportive 2024/2025					
Nombre de licenciés	2600	4800	1	3	74
Total	7400		4		04

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

- Favoriser l'accès à la pratique sportive pour les publics défavorisés et soutenir les clubs dans les zones urbaines ou rurales en difficulté
- Développer les sites de pratiques et augmentation du nombre de licenciés : être au service du sport pour tous ; proposer des solutions innovantes pour la traction des pratiquants sur l'eau ; structuration des clubs ; offres de pratiques compatibles avec l'activité touristique ; hétérogénéité des lieux et des cultures de pratiques avec rapprochement et mutualisation de moyens avec les autres sports nautiques (Aviron, Canoë-kayak et Voile) ; favoriser la convivialité...

Modalités d'évaluations de cette action

En fonction du nombre d'action réalisées, du nombre de nouvelle licences attribuées sans oublier la continuité des actions de promotion, de découverte et des rassemblement opérés depuis plusieurs années qui font de la ligue Francilienne, la première ligue de France au sein de la fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard.

Communication envisagée pour cette action

Au travers de nos clubs et structures, lors de visio-conférences ou par mailings. La région est systématiquement citée lors de nos manifestations, opérations promotionnelles, stages, et compétitions.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

- Application du plan fédéral de féminisation ;
- Différents stages pour les féminines et encadrés par uniquement des féminines dans différents clubs.
- Organisation des Trophées des « Pucelles de l'eau (- de 10 ans)
- Incitation à la prise de responsabilité au sein des clubs par des formations

Modalités d'évaluations de cette action

Ces opérations sont renouvelées depuis plusieurs années ce qui nous permet entre autres d'avoir un pourcentage de licences féminines au-dessus de la moyenne française dans notre sport.

Communication envisagée pour cette action

Au travers de nos clubs et des réseaux sociaux.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation :

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Nous essayons de nous rapprocher des comités départementaux handisports et de sport adapté afin de mettre en œuvre des opérations pour faire évoluer nos disciplines.

La ligue dispose d'une coque sur châssis et montée sur une planche de wakeboard.

Quelques clubs franciliens reçoivent des non-voyants et les font pratiquer le ski nautique

Modalités d'évaluations de cette action

Au regard des opérations découvertes et promotionnelles organisées en Ile de France et du nombre de personnes en situation d'handicap accueilli aux seins de nos structures.

Communication envisagée pour cette action

Par les canaux habituels de communication, mailings et réseaux sociaux.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Description de l'action

La ligue Ile-de-France de ski nautique et wakeboard s'engage à réaliser l'action suivante : Mettre en place des formations de référents radicalisation et sensibilisation des éducateurs sportifs et dirigeants de club ; application des recommandations fédérales sur les dérives dans le sport ; référence et suivi de la charte régionale des valeurs de la république et de la laïcité ainsi que la charte d'éthique fédérale.

Modalités d'évaluations de cette action

Nous souhaitons avoir à minima une personne par club former à la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Communication envisagée pour cette action

Lors des réunions de la ligue, au sein du Conseil d'Administration et lors de l'assemblée générale.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	156.000 €
Taux d'intervention (30 % max)	6,41%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	10.000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	8	12	0	0	20	
Total	20		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Description de l'action

- Stage de préparation sur 3 journées aux Championnats de ligue de ski classique en général fin juin.
- Stage de perfectionnement sur 3 à 4 journée de Wakeboard bateau fin juin/début juillet avec préparation aux championnats de France.
- Stages de regroupement (7 jours) sur les téléskis franciliens de Jablines, de Choisy le Roi et Verberie courant de l'été.
- Participation de nos jeunes compétiteurs aux différents Championnats de France, dans les disciplines du ski Classique, du Wakeboard bateau et Câble, et du Barefoot.
- Stages de perfectionnement et préparatoires aux championnats internationaux de ski classique en Seine et Marne à Nemours et Grignon

Modalités d'évaluations de cette action

Au regard du nombre des médailles et titres obtenus par les compétiteurs.

Communication envisagée pour cette action

Par les canaux habituels de communication, mailings et réseaux sociaux

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE(II)	130.000 €
Taux d'intervention (30 % max)	5,38 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	7.000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	286.000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	5,94 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	17.000 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025."

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature



DOSSIER DE SUBVENTION N°24007892

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP SAD 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE DE SPORT ADAPTE D'ILE-DE-FRANCE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. du Sport Adapté, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Axe 1 : Amplifier l'offre de pratique : (i) diversifiée, (ii) régulière, (iii) de proximité, (iv) identifiée et reconnue
- Axe 2 : Engagement des sportifs dans la vie associative en (i) communication, (ii) formation, (iii) projets
- Axe 3 : Réussir l'héritage de Vichy 2023 et Paris 2024 : (i) connaissance du public, (ii) performance, (iii) bénévolat

Dans ce cadre, la ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025
(les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	0	0	1 600	4 200	5 800
Total	0		5 800		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La ligue ayant une délégation pour le parasport, les activités soutenues sont décrites dans la section 1.3.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Pas d'action pour 2025. Nécessité d'une étude plus approfondie des actions envisageables sur l'olympiade (par exemple dans la partie II. « Performance sportive relative aux détections et aux Pôles régionaux »).

A noter que la proportion femmes/hommes observée chez les licenciés (1/3, 2/3) reflète le déséquilibre déjà observé dans les établissements médico-sociaux.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

- 1.3.1. Développer les écoles multisports adaptés (dont les EMSA = écoles municipales de sports adaptés)
- 1.3.2. Développer l'activité physique adaptée à tous âges dans les établissements médico-sociaux (ESMS) : instituts médico-éducatifs (IME), établissements ou services d'aide par le travail (ESAT)
- 1.3.3. Organiser des journées découvertes et activités motrices (non compétitives) sur le territoire francilien
- 1.3.4. Proposer des championnats régionaux dans le plus grand nombre de sports couverts par la délégation

Modalités d'évaluations de cette action

- 1.3.1. Augmentation du nombre d'écoles multisports adaptés (et leurs effectifs). Base (2024) : 7 EMSA
- 1.3.2. Augmentation du nombre du nombre d'ESMS licenciés. Base (2024) : 9 ESMS (223 licenciés)
- 1.3.3. Augmentation du nombre de journées découvertes en IDF (et de la participation). Base (2023) : 8 journées (331 sportifs)
- 1.3.4. Organisation d'un championnat régional dans 70% des 21 disciplines sportives sous délégation. Base (2023) : 15+3

Communication envisagée pour cette action

- Mention du soutien de la région dans les articles relatifs à ces actions publiés sur les médias de la ligue (site web, Facebook)
- Logo de la région sur les affiches et documents supports (programme) en lien avec ces activités et compétitions
- Présence d'officiels de la région sur certaines compétitions régionales et journées de sensibilisation de grande ampleur

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Pas d'action pour 2025.

Les actions seront définies après désignation et formation du référent sur les questions de radicalisation.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	100 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	29,13 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	29 125 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de « pôlistes »		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	15	25	4	6	50	Antony Corbeil-Essonnes
Total	40		10			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Stages et compétitions de détection et d'évaluation des jeunes espoirs franciliens dans cinq disciplines de haut niveau en sport adapté : les 3 disciplines paralympiques (athlétisme, natation, tennis de table), le football et le basketball

Modalités d'évaluations de cette action

intermédiaire : augmentation du nombre d'événements organisés (et participation). Base : ND

final : augmentation du nombre de sportifs détectés et de sportifs franciliens inscrits sur liste ministérielle

Communication envisagée pour cette action

Présence d'officiels de la région à la Soirée des Champions (éventuellement organisée dans les bâtiments de la région)
mention du soutien de la région dans les articles relatifs à ces actions publiés sur les médias de la ligue (site web, Facebook)
logo de la région sur les affiches et documents supports (programme) en lien avec ces stages et compétitions

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Stages de perfectionnement dans les Pôles d'Excellence Régionale et de Formation (PERF) franciliens
Suivi socio-professionnel des sportifs de haut-niveau (SHN)

Modalités d'évaluations de cette action

Intermédiaire : augmentation du nombre de stages organisés (et participation), nombre de sports couverts. Base (2024) : ND
final : augmentation du nombre de sportifs franciliens inscrits en catégories SHN sur liste ministérielle. Base (2024) : 11.

Communication envisagée pour cette action

Logo de la région sur les tenues du PERF et les documents du PERF
Présence d'officiels de la région (et de SHN franciliens) lors des rassemblements du PERF
Communication sur les médias de la ligue (site web et page Facebook)

Budget total des actions PERFORMANCE SPORTIVE (II)	50 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	28%
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	14 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	150 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	28,75%
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	43 125 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007886

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP AUT 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE ET
LA LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE ILE DE FRANCE

POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. du Sport Automobile, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Développement de la pratique sportive et récréative pour tous les publics
- Développement du sport féminin
- Développement de la pratique handisport
- Lutte contre les discriminations et toutes les formes de violence
- Soutien au fonctionnement des Pôles Espoir en Ile de France
- Détection et soutien des jeunes sportifs franciliens

Dans ce cadre, la Ligue du Sport Automobile Ile de France s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	296	3009	0	1	3306
Total	3305		1		

- Chiffres 2024 (du 1/01/24 au 24/09/24)

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Promouvoir et développer l'offre de pratique (compétitive, éducative, récréative) du karting et du sport automobile auprès d'un large public (Homme / Femme - Jeunes publics à partir de 6 ans - Séniors + 60 ans (partenariat IKARIA), issu de toute la Région Ile-de-France et de de tout milieu social.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de licenciés dans les clubs, par type de public
- Fidélisation des licenciés
- Diversité des publics
- Nombre de pratiquants dans la pratique récréative

Communication envisagée pour cette action

- Sites Internet
- Brochures

Descriptif de l'action

Organiser des manifestations sportives en Ile-de-France
Automobile : 24 Heures de France 4x4 (77)
Karting : Championnat national ou international (91)

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participants
Nombre de spectateurs

Communication envisagée pour cette action

Sites Internet
Communiqués de presse
Affiches

Descriptif de l'action

Aides au développement des clubs (équipements vestimentaires, petit matériel...)

Modalités d'évaluations de cette action

Taux de fréquentation des sites de pratique
Bon fonctionnement des clubs

Communication envisagée pour cette action

Sites Internet
Brochures

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Soutien aux pilotes féminines en compétition (aides au déplacements, gratuité des licences)

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de licenciées féminines dans les clubs
Résultats en compétition

Communication envisagée pour cette action

Sites Internet
Communiqués de presse

Descriptif de l'action

Détection des féminines dans les Ecoles Françaises de Karting

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de licences féminines

Communication envisagée pour cette action

Sites Internet

Descriptif de l'action

Stages d'initiation à la pratique du karting

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de féminines dans la pratique récréative

Communication envisagée pour cette action

Sites Internet

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Soutien aux pilotes en situation de handicap en compétition (aides aux déplacements, gratuité des licences)

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de personnes en situation de handicap dans les clubs

Communication envisagée pour cette action

Sites Internet

Descriptif de cette action

Journées d'initiation à la pratique du karting (avec des karts équipés de commandes au volant, des karts biplace)

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de personnes en situation de handicap dans la pratique récréative

Communication envisagée pour cette action

Sites Internet

Communication avec les structures spécialisées

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Stages d'initiation à la pratique du karting et de sensibilisation à la sécurité routière pour les jeunes issus des quartiers défavorisés et prioritaires (politique de la ville), des centres d'aides sociales à l'enfance...

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'enfants et d'adolescents dans les stages (7-17 ans)

Nombre de structures concernées

Nombre de villes concernées

Mixité homme / femme

Communication envisagée pour cette action

Communication auprès des mairies et des structures des départements concernés (93-78-91)

Sites Internet

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	750.000 €
Taux d'intervention (30 % max)	6,22%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	46.650 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
Saison sportive 2024/2025	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	0	0	26	290	316	EFK Rosny 93 (Aulnay-sous-bois 93)
Total	0		316			EFK Mantaïse (Mantes-la-Jolie 78) EFK Anthoine Hubert (Angerville 91)

- Chiffres 2024 (du 1/01/24 au 24/09/24)

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Détection et formation des jeunes pilotes dans les Ecoles Françaises de Karting franciliennes.
Soutien aux jeunes talents issus des Ecoles Françaises de Karting dans les compétitions régionales et nationales.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de jeunes pilotes dans les Ecoles Françaises de Karting
Nombre de licences générées par les Ecoles Françaises de Karting
Nombre d'élèves en compétition fédérale
Résultats en compétition

Communication envisagée pour cette action

Sites Internet
Communiqués de presse
Réseaux sociaux

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Soutien aux Ecoles Françaises de Karting de Rosny 93 (93), d'Angerville (91) et de Mantes-la-Jolie (78) pour leur permettre de proposer des tarifs d'adhésion abordables pour tous les publics, et de se développer.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de jeunes pilotes dans les Ecoles Françaises de Karting
Nombre de licences générées par les Ecoles Françaises de Karting

Communication envisagée pour cette action

Sites Internet
Communiqués de presse
Réseaux sociaux

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	130.000 €
Taux d'intervention (30 % max)	7,69%
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	10.000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	880.000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	6,44%
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	56.650 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007817

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP SMR 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
COMITE REGIONAL DU SPORT EN MILIEU RURAL
D'ÎLE DE FRANCE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. du Sport en Milieu Rural, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Développer l'accessibilité à la pratique sportive pour tous
- Développer la formation et un encadrement de qualité
- Soutenir et accompagner les associations locales du milieu
- Favoriser les pratiques de santé

Dans ce cadre, le Comité s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025
(les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	4 005	1691	0	0	5 696
Total	5 696		Non renseigné		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France
Descriptif de l'action
1) Développement de l'accès à la pratique sportive et du tissu associatif rural

Toutes opérations de soutien aux clubs s'inscrivant dans une démarche de développement dans les zones rurales

Fédérer les associations de ces territoires reculés et appuyer leurs actions

Mise en place d'un projet de soutien au développement associatif : aides aux événements, aux projets, au matériel et à la communication.

Animer et faire vivre le réseau associatif et les comités départementaux : aides, accompagnement

Structurer, et soutenir les comités départementaux existants (77/78)

Organiser et structurer le comité régional pour mieux répondre aux missions

Rôle de proximité avec les associations ne disposant pas de comité départemental (hors Seine et Marne et Yvelines)

Publics : associations, comités et tous publics

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'associations affiliées et e licenciés

Nombre de projets associatifs accompagnés par des aides

Nombre de soutien en faveur des comités et qualité de développement des 2 comités départementaux

Qualité des relais avec les associations

Communication envisagée pour cette action

Communication régulière avec les associations et visites lors de forums et des assemblées générales

E-mailing, site internet, réseaux sociaux

Lien Gestaffil

Organisation de réunions

Temps forts de la vie des comités

Descriptif de l'action

2) Développement des activités de loisirs, multisports, innovantes ou traditionnelles

Développer des actions autour du Tennis de Table Loisirs et du Badminton loisirs (championnat, critérium régionaux)

Accompagner des activités de sports traditionnels tel que le Palet, les lancers de couteaux

Accompagner des activités innovantes telles que le Sabre Laser, l'Escrime Médiévale, l'Ultimate, le Disc-Golf, la course à obstacle, le Taikibudo, le cirque...

Favoriser le développement des écoles multisports et du baby gym multisports

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'associations de tennis de table loisirs, de badminton loisirs, avec des activités innovantes, avec des activités de sports et jeux traditionnels

Nombre de compétitions et manifestations pour ces activités et résultats

Nombre d'actions particulières organisées pour ces activités

Nombre de créneaux dédiés aux multisports

Communication envisagée pour cette action

Affiches des compétitions ou événements

Relais Réseaux Sociaux, site internet

Temps forts de la vie des comités

Déploiement de nos objets de communications pour les associations. (voir action communication et attractivité)

Présence de nos Mobil'Sport

Descriptif de l'action

3) Développement des activités physiques adaptées et de santé

Accompagner des activités corporelles et favoriser le développement d'activités : gym douce, gym d'entretien, fitness, cross training, renforcement musculaire, yoga, pilates, zumba, marche nordique, randonnée pédestre

Elaborer des programmes de prévention primaire, secondaire et tertiaire

Publics : Seniors, Publics atteints de pathologies

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'associations avec des activités corporelles ou de santé

Nombre de créneaux et d'interventions d'activités physiques de santé

Actions événementiels spécifiques sur la thématique

Nombre de formations aux activités physiques adaptées

Communication envisagée pour cette action

Affiches des compétitions ou événements

Relais Réseaux Sociaux, site internet

Temps forts de la vie des comités

Déploiement de nos objets de communications pour les associations. (voir action communication et attractivité)

Présence de nos Mobil'Sport (voir action Mobil'Sport)

Prospection des instituts médico-sociaux

Descriptif de l'action

4) Développement des sports de nature

- Mise en place d'un événement régional de marche nordique : La Nordique Francilienne

La Marche Nordique est une des pratiques principales du développement du Comité Régional et représente près de 600 licenciés et plus de 1000 pratiquants à travers notre réseau.

La Nordique Francilienne est un événement de Marche Nordique non compétitif et non chronométré, sans classement, ayant pour objectif de promouvoir cette activité et le territoire rural francilien. L'épreuve se déroule en individuel à allure libre.

Cette manifestation est ouverte à tous (licenciés Sport en Milieu Rural, autres licenciés et non licenciés).

Elle constitue un des événements de marche nordique loisirs majeurs pour les pratiquants d'Ile de France.

- Mise en place de rassemblement des animateurs de Marche Nordique.

Création d'un événement de rassemblement à destination des encadrants bénévoles de marche nordique dans le cadre de leur formation fédérale et de l'animation de réseaux.

- Mise en place de Parcours d'Activités Physiques et Sportifs Étalonnes (PAPSE)

Des circuits pour plusieurs disciplines : randonnée pédestre, marche nordique, trail, VTT, balisés à chaque km avec un temps de référence. Le parcours PAPSE est une nouvelle offre d'activités physiques dont la priorité est faite au sport-santé bien-être, puisque c'est un bon moyen de s'auto-évaluer.

- Accompagnement des associations et de créneaux de randonnées pédestres, de trail

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participants à la Nordique Francilienne
Nombre d'associations avec des sports de nature
Nombre d'associations et de licenciés en marche nordique
Nombre de PAPSE

Communication envisagée pour cette action

Affiches et plaquettes Nordique Francilienne
Roll-Up / Banderoles / Visuels d'organisation Nordique Francilienne
Relais réseaux sociaux et site Internet
E-mailing
Temps forts de la vie des comités
Déploiement de nos objets de communications pour les associations. (voir action communication et attractivité)
Présence de nos Mobil'Sport (voir action Mobil'Sport)

Descriptif de l'action

5) Développement de la mobilité et de l'accès à la pratique sportive pour tous et partout : Mobil'Sport

Le Mobil'Sport est une structure itinérante qui a pour but d'amener l'activité physique et sportive dans les territoires qui en sont dépourvus.

Un concept inédit :

- un véhicule doté de différents matériels sportifs,
- un(e) éducateur/éducatrice professionnel(le) multisport,
- des animations sportives à la journée, à la demi-journée ou en soirée.

Une palette diversifiée de sports et d'activités susceptibles de convenir à tous permet de « faire bouger » les populations (personnes sédentaires, jeunes d'âges différents, familles...) et plus généralement en prévention primaire pour tous les publics éloignés de la pratique d'activités physiques.

Mobil'Sport est un vecteur de cohésion sociale :

- dirigé vers tous les publics (jeunes, familles, seniors, personnes handicapées ...), pour une pratique de loisirs et intergénérationnelle ;
- des interventions dans des structures (de type Institut médico-éducatifs, Etablissements et Services d'Aide par le Travail...) n'employant pas d'animateurs sportifs ;

Mobil'Sport est un facteur d'attractivité des territoires ruraux :

- en comblant le déficit d'infrastructures et d'encadrements sportifs ;
- en inversant la problématique de mobilité puisqu'on amène la pratique aux pratiquants.

Publics : Tous publics (enfants, adultes, seniors, familles, personnes en situation de handicap, autres publics spécifiques)

Activités : Multisports (sports olympiques, sports innovants, jeux traditionnels, sport-santé)

Environnement : associations, collectivités territoriales, école, périscolaires, accueil de loisirs, sport en entreprise, établissements spécialisés, événementiels

Nos 2 comités départementaux (77 + 78) ont mis en place ce dispositif et disposent désormais de plusieurs Mobil'Sport

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de Camions Mobil'Sport
Nombre d'ateliers / interventions Mobil'Sport
Nombre de km parcourus

Communication envisagée pour cette action

Camions Mobil'sport
Vêtements Mobil'sport, objets de communication Mobil'sport (Roll-up / Flamme)
Plaquettes Mobil'sport, catalogue d'activités Mobil'sport
Site internet, E-mailing, réseaux sociaux
Déploiement de nos objets de communications pour les associations. (voir action communication et attractivité)

Descriptif de l'action

6) Développement de l'attractivité et de la communication des activités sportives en milieu rural

Mise en place d'une boutique d'objet publicitaire gratuite pour le rayonnement fédéral des associations

Mise en place d'une aide gratuite à la création de roll-up / bâches / banderoles pour nos associations

Démarche Eco-responsable de tous nos objets de communications

Toutes opérations de communication pouvant amener la promotion et la valorisation des activités sportives en milieu rural

Public : Tous publics – Evénements – Temps forts associations, comités

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de commande et d'objets publicitaires par association
Nombre de supports de communication (roll-up / banderoles) sollicités par association
Eléments de communications élaborés par le comité et personnalisables par les associations

Communication envisagée pour cette action

Déploiement d'objets publicitaires – Goodies : Eco-Cup - Stylo en paille de blé - Porte-Clés - Porte-Carte – Petit Sac personnalisés
Déploiement de roll-up et de banderoles personnalisés

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action**Développement des activités en faveur de la pratique féminine**

Poursuivre la promotion des activités propices à la pratique féminine car c'est aujourd'hui 70% de pratiquantes qui composent les licenciés du réseau
Développement de la gymnastique d'entretien, la gymnastique sportive, la danse.
Toutes opérations pouvant amener la promotion et le développement de la pratique féminine à tous les niveaux
Publics : Féminin

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'associations avec un public féminin et de licenciées
Rapport / % de femmes

Communication envisagée pour cette action

Relais réseaux sociaux
Mise en avant des femmes et des associations
Objet de communications pour les associations avec des femmes, invitations spécifiques

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action**Favoriser l'accès à la pratique sportive des personnes en situation de handicap**

Développement des actions avec les établissements médico-sociaux
Activités Multisports – Activités Physiques Adaptées
Rassemblement / Evénements / Manifestation avec les établissements
Intégration de publics en situation de handicap dans nos associations
Toutes opérations pouvant amener la promotion et le développement du parasport
Relais – Sensibilisation sur le public
Collaboration avec les antennes de la Fédération de Sport Adapté et du Handisport
Publics : personnes en situation de handicap + aidants et personnels accompagnants ces publics.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de publics en situation de handicap touchés
Nombre d'établissements touchés
Nombre d'action particulière pour ce public

Communication envisagée pour cette action

Lien avec les établissements
Mise en avant des temps forts
Relais réseaux sociaux

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action**Développement d'actions pour la lutte contre toutes les formes de violence**

- Déploiement d'un guide contre les violences élaboré par le Comité Régional du Sport en Milieu Rural
Guide mis à disposition de chaque association
Objectif : chaque association du Sport en Milieu Rural doit disposer d'un guide et d'une affiche de prévention sur les violences

- Communication sur le partenariat national Colosse aux pieds d'argile

Mise en place de temps de sensibilisation

Mise en place de communication sur les dispositifs de prévention

- Valoriser et intégrer des actions sports citoyens dans les zones rurales et renforcer la cohésion sociale des habitants ruraux à travers le sport

Publics : Associations, Dirigeants, Bénévoles, Encadrant, Licenciés

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de guide transmis

- Nombre de temps de sensibilisation avec des partenaires (visio, newsletter, formation, webinaire)

- Nombre d'associations touchées chaque année

- Cas d'incivilité ou de problématique de citoyenneté

Communication envisagée pour cette action

Envoi de mailing régulier

Envoi d'affiches et du guide en imprimé

Relais réseaux sociaux

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	35 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	28.57 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	10 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

SANS OBJET

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	35 000€
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	28.57 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	10 000 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date

Nom / fonction représentant légal

Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007813

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP SPT 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE COMITE REGIONAL SPORTS POUR TOUS ÎLE
DE FRANCE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Proiet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de Sports pour Tous, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

UNE FÉDÉRATION SOLIDAIRE AFIN DE : permettre un égal accès à tous les publics, promouvoir la pratique sportive inclusive, soutenir et accompagner nos clubs et nos comités
UNE FÉDÉRATION RESPONSABLE QUI SERA : écocitoyenne, transparente et éthique
UNE FÉDÉRATION EXPERTE DANS LES DOMAINES : de la formation, du sport santé bien-être, de l'éducation par le sport
UNE FÉDÉRATION RECONNUE ET REPRÉSENTÉE : à l'international, dans l'écosystème du sport Français
UNE FÉDÉRATION INNOVANTE QUI POURSUIVRA : l'utilisation des nouvelles technologies, le développement de collaborations, l'expérimentation de nouvelles méthodes, l'adaptation de nouvelles pratiques

Dans ce cadre, le Comité s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	10 963	3 152	0	0	14 115
Total	14 115		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Accompagner nos clubs dans leurs projets, leurs besoins et leur développement pour pérenniser les clubs, augmenter le nombre de licenciés et en fidéliser davantage.

- Animer notre réseau associatif de clubs et de dirigeants.
- Renforcer la notion d'appartenance à une fédération.
- Aider les clubs à structurer leur projet de développement.
- Améliorer nos relations directes par la recherche de proximité.
- Optimiser l'accueil des nouvelles structures.
- Fidéliser nos clubs et nos licenciés.

- Augmenter l'implication des élus des clubs au sein de notre comité régional et des comités départementaux.
- Aider les clubs à créer de nouvelles sections.
- Développer la pratique multi-activités dans nos clubs grâce à de nouvelles initiatives.
- Offrir des animations gratuites à nos licenciés.
- Communiquer auprès de nos clubs les informations régionales et fédérales, ainsi que les opportunités de développement.
- Animer le réseau associatif avec des événements fédéraux (Semaine de la forme, Road Tour).
- Développer le réseau de clubs chartés sport santé bien-être (SSBE).

Soucieux d'offrir un service à nos structures et d'afficher notre fédération comme un acteur majeur du développement dans le domaine du loisir sportif, nous agissons tant auprès de nos anciennes structures affiliées qu'auprès de celles en recherche d'hébergement. Ces actions, soutenues tout au long de la nouvelle Olympiade, sont conçues dans un souci d'amélioration permanente et de rapprochement avec nos clubs.

Nous allons poursuivre le travail que nous mettons en place depuis plusieurs années pour accompagner nos structures dans leur développement et dans toutes leurs démarches en suivant le plan d'actions :

- Effectuer des visites auprès de nos clubs affiliés. Celles-ci permettront d'apporter des informations et de faire remonter les questions que nos structures peuvent se poser. Pour accompagner ces visites, nous contacterons l'ensemble de nos clubs de la saison en cours ainsi que ceux non réaffiliés pour connaître leurs besoins et comprendre le projet des associations.
- Poursuivre les réunions en visioconférence, qui ne remplaceront jamais le présentiel, mais qui permettent de rassembler de nombreux acteurs du réseau plus facilement, surtout dans une région comme l'Île-de-France (réunions d'information / visioconférence sur des thématiques spécifiques / co-construction de projets tels que le Road Tour Sports pour Tous...).
- Accompagner les clubs dans leurs demandes de subventions.
- Poursuivre la démarche d'aide via la Bourse Initiative Clubs, notamment pour les clubs qui n'ont pas une structuration suffisante pour faire des demandes au titre du projet sportif fédéral (PSF), par exemple.
- Communiquer sur les actualités régionales, fédérales, les opportunités de développement et toutes les aides que nous pouvons leur apporter.
- Relancer l'espace emploi sur notre nouveau site internet : un espace où l'on retrouve des offres émanant des clubs ainsi que des propositions d'heures d'animation. Cet espace a été lancé en 2021 avec de nombreuses propositions, mais fonctionne moins bien depuis six mois.
- Proposer des animations visant à faire découvrir de nouvelles pratiques sportives.
- Continuer à développer notre réseau de clubs chartés SSBE, ce qui nous permettra de poursuivre de manière encore plus efficace la démarche Pass'Club pour les projets que nous développons.
- Continuer à déployer notre événement fédéral « Road Tour ».

Cet événement, en plus de nous permettre de sensibiliser, promouvoir et animer, est un outil incontournable pour créer du lien avec les partenaires fédéraux, régionaux et locaux. En effet, outre les clubs et comités Sports pour Tous qui ont la possibilité d'accueillir une ou plusieurs étapes du Road Tour, de nombreux partenaires peuvent également graviter autour du projet avec plus ou moins d'implication.

Modalités d'évaluation de cette action :

- Nombre de nouvelles structures affiliées.
- Nombre de nouvelles sections créées.
- Augmentation du nombre de licenciés.
- Nombre de visites en clubs.
- Nombre d'élus participant aux réunions.
- Nombre de réunions avec les clubs (distanciel ou présentiel).
- Nombre de clubs sollicitant la Bourse Initiative Clubs.
- Qualité des informations récupérées lors des visites et réunions.
- Nombre de clubs nous sollicitant pour l'accompagnement de leurs projets.
- Taux de fidélisation de nos structures.
- Nombre de participants au Road Tour.
- Nombre de clubs participants au Road Tour.
- Nombre de partenaires impliqués dans le Road Tour.

Communication envisagée pour cette action :

- **SMS ou appels téléphoniques** : Moyen direct et personnel pour relayer l'information, si les contacts sont disponibles via des partenaires sociaux.
- **Rencontres physiques et visites sur site** : Organiser des visites régulières dans les clubs affiliés et non réaffiliés pour établir un contact direct, offrir du soutien et recueillir des retours. Ces rencontres renforcent la proximité et permettent d'identifier les besoins spécifiques.
- **Extranet pour les clubs affiliés** : Espace numérique où les clubs peuvent accéder aux informations régionales et fédérales, aux ressources, aux guides de développement et aux opportunités de subventions. Cela facilite la communication continue et centralise les échanges.
- **Réseaux sociaux** : Utiliser Facebook, Instagram et LinkedIn pour toucher tout type de public avec des posts engageants ou des vidéos démontrant les activités.
- **Mailing** : Newsletters mensuelles avec les actualités des clubs et du comité.

Inclusion des publics seniors, et /ou des publics fragilisés par des maladies chroniques

- Améliorer la qualité de vie et la santé.
- Lutter contre la perte d'autonomie.
- Lutter contre la sédentarité.
- Prévenir les complications des pathologies chroniques.
- Augmenter les capacités cardiocirculatoires.
- Améliorer la force musculaire.
- Reprendre et maintenir une pratique régulière d'activités physiques.
- Tester la condition physique.
- Identifier nos clubs comme des acteurs actifs du sport santé.
- Promouvoir l'activité physique adaptée (APA) par le biais de nos programmes Sport Santé scientifiques, qui ont inspiré la démarche « Prescri'forme » chez les populations âgées.

Le PASS Club, ou Parcours d'Accompagnement Sport Santé vers le Club, est une méthodologie permettant d'accompagner les publics en difficulté sanitaire. Elle se décompose chronologiquement en trois phases :

1. **L'INFORMATION** des publics lors de journées de sensibilisation ou forums thématiques.
2. **L'ACCOMPAGNEMENT** grâce à des programmes de 12 semaines, dits « passerelle », favorisant un gain de condition physique, d'estime de soi et de motivation.
3. **L'ORIENTATION** vers notre réseau associatif, les Clubs Sports pour Tous, afin d'assurer une pratique régulière.

Ces programmes d'accompagnement ont pour but de comprendre pourquoi ces personnes ne pratiquaient plus d'activité physique, quelle activité correspondrait le mieux à leurs attentes et à leur mode de vie. Le programme commence par une évaluation de la condition physique, suivie de séances d'activités physiques en groupe une fois par semaine pendant 12 semaines. Une évaluation de la condition physique est réalisée à la fin du programme afin d'analyser les progrès obtenus.

Modalités d'évaluation de cette action :

- Nombre de programmes mis en place.
- Nombre de participants.
- Taux d'assiduité des participants.
- Ratio du nombre de personnes ayant participé à des programmes initiaux et s'inscrivant dans une démarche pérenne.
- Taux de bénéficiaires déclarant avoir acquis des connaissances et/ou des compétences.
- Résultats des tests de début et de fin de programme.
- Évaluation des formations (satisfaction et compétences acquises) dispensées aux différents professionnels.

Communication envisagée pour cette action :

- **Site internet** : Mise en avant de l'action sur le site internet pour une visibilité plus large.
- **Bouche-à-oreille** : Via les acteurs locaux, comme les travailleurs sociaux, les associations d'aide aux personnes précaires, ou encore les centres d'hébergement.
- **SMS ou appels téléphoniques** : Moyen direct et personnel pour relayer l'information, si les contacts sont disponibles via des partenaires sociaux.

Education et Citoyenneté : Soyez sport

- Proposer des actions regroupant l'activité physique ou sportive, l'alimentation, ainsi que la lutte contre les conduites addictives et toutes sortes de violences.
- Permettre aux enfants à partir de 3 ans d'accéder à une activité physique et sportive adaptée, en participant aux actions éducatives dans le cadre de projets avec des structures sportives.
- Sensibiliser aux valeurs citoyennes.
- Développer des valeurs d'entraide, de dépassement de soi, de communication, de cohésion, et de respect de soi et des autres.
- Gérer ses émotions et son impulsivité.
- Apprendre à se responsabiliser et à respecter son environnement.
- Développer son imagination.
- Corriger les inégalités d'accès et développer la pratique sportive pour les publics et populations qui en sont les plus éloignés en raison de facteurs économiques, géographiques... Mise en place d'activités sportives adaptées en respectant l'intégrité physique du pratiquant. Pratique sportive sécuritaire.

Nous leur proposerons des activités sportives collectives, mais aussi des sports de raquettes, d'expression corporelle, des activités athlétiques... Nous travaillerons en totale collaboration avec l'équipe pédagogique de la structure sportive afin de cibler les enfants les plus éloignés du sport. Nous sensibiliserons également les enfants, à travers des jeux sportifs, à l'importance d'une alimentation équilibrée et au respect de l'environnement.

La Fédération Française Sports Pour Tous s'engage dans les enjeux sociaux actuels en accompagnant ses animateurs et ses clubs dans la mise en place de nouveaux programmes présentant une dimension éducative et sociale renforcée. En effet, la direction technique nationale, consciente de la disparité d'accès à la pratique sportive dans les territoires fragilisés, a développé des programmes multisports. Les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) bénéficient également de ces programmes.

Modalités d'évaluation de cette action :

- Nombre de participants aux activités sportives.
- Assiduité des enfants.
- Implication des enfants dans les activités sportives.
- Analyse des points forts et points faibles du projet (réunion des partenaires).
- Nombre de séances de sensibilisation et de journées de découverte mises en place.
- Nombre d'animations régulières.
- Nombre de participants aux séances.
- Évolution du comportement des jeunes à l'égard du développement durable.

Communication envisagée pour cette action :

- **Site internet** : Mise en avant de l'action sur le site internet du Comité pour une visibilité plus large.
- **Réseaux sociaux** : Utilisation de Facebook et Instagram pour toucher les jeunes et leurs familles avec des posts engageants ou des vidéos démontrant les activités.
- **Mailing** : Newsletters mensuelles.
- **SMS ou appels téléphoniques** : Moyen direct et personnel pour relayer l'information, si les contacts sont disponibles via des partenaires sociaux.

Public fragilisé par la précarité sociale

Dans la poursuite de notre objectif de rendre le sport accessible à tous les publics, nous intervenons auprès de personnes en situation de précarité, éloignées de la pratique sportive et n'ayant pas les moyens de s'inscrire dans des associations sportives.

L'objectif principal est d'enseigner la pratique d'activités physiques dans un processus global d'hygiène de vie. Il s'agit de faire prendre conscience de l'importance de leur corps et de leur santé en soulignant les bénéfices de l'activité physique. Les conseils de l'éducateur lors des séances s'appuient sur les préconisations de l'OMS pour favoriser une bonne santé.

Des animations sont organisées par le comité dans les structures partenaires (1 séance minimum par semaine de 1 à 2 heures) pour :

- Améliorer la qualité de vie et de la santé.

- Lutter contre la sédentarité.
- Prévenir les risques liés à un suivi non régulier du diabète.
- Augmenter les capacités cardiocirculatoires.
- Améliorer la force musculaire.
- Contrôler son poids.
- Reprendre et maintenir une pratique régulière d'activités physiques.

Les programmes d'activité physique au sein de ces établissements se basent sur l'équilibre et la réalisation de gestes et de postures adaptées, ainsi que sur des discussions autour de l'alimentation, du sommeil, de l'hygiène bucco-dentaire et d'une médication appropriée. L'objectif principal est de sensibiliser les participants et de les guider dans leurs pratiques quotidiennes.

Partenaires possibles : Emmaüs, Entourage, Aurore, ADEF.

Modalités d'évaluation de cette action :

- Nombre de séances organisées.
- Nombre de participants aux séances.
- Nombre de bénéficiaires ayant amélioré leur condition physique.
- Taux d'assiduité des participants aux séances/stages proposés.
- Nombre de bénéficiaires ayant acquis des connaissances sur les conduites addictives.
- Tableau de résultats des tests (pré et post-programme) : estimation de la force musculaire, de la souplesse, de l'équilibre et de l'endurance cardio-vasculaire.
- Feuille de présence et bilan de chaque programme en lien avec les animateurs et les moniteurs d'ateliers.

Communication envisagée pour cette action :

- **Bouche-à-oreille :** Via les acteurs locaux, comme les travailleurs sociaux, les associations d'aide aux personnes précaires, ou encore les centres d'hébergement.
- **Partenariats avec les professionnels de santé :** Les médecins, infirmiers et autres professionnels de santé peuvent informer leurs patients et leur remettre des brochures d'inscription.
- **SMS ou appels téléphoniques :** Moyen direct et personnel pour relayer l'information, si les contacts sont disponibles via des partenaires sociaux.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

La Fédération Française Sports Pour Tous, à l'image de sa présidente, Betty Charlier, est majoritairement féminine (86 % des licenciés sont des femmes). À l'échelle du Comité Régional, 81 % de nos licenciés sont des femmes, et nous comptons également 67% de femmes parmi les dirigeants des associations. De plus, 69 % des stagiaires CQP ALS d'Île-de-France sont des femmes, tout comme 65 % des cadres techniques évoluant dans le réseau Sports pour Tous Île-de-France.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Programme Sport Santé pour les travailleurs en établissements ou services d'aide par le travail (ESAT)

- Prévenir l'apparition des maladies chroniques en sensibilisant les travailleurs en ESAT et leur environnement (direction, personnel).
- Prévenir l'apparition des maladies chroniques par la mise en place d'une activité physique adaptée, afin d'amener à la pratique régulière ou à la reprise d'une activité physique pour les personnes handicapées.

Ces actions de prévention primaire permettent de prendre conscience, pour les travailleurs en ESAT, de la nécessité de se mouvoir dès que possible dans la journée et de se rapprocher des principes d'une alimentation équilibrée.

Les fondamentaux que nous inculquons à nos participants :

- Bouger autant que possible, en privilégiant la marche dans la vie quotidienne.
- Manger des fruits et des légumes tous les jours.
- Limiter la consommation de sucre (soda, barre chocolatée, une unité par jour au choix maximum).
- Élargir la palette gustative et découvrir de nouveaux produits (en privilégiant les produits de saison).

Le programme se déroule sur une durée de quinze à trente séances, à raison d'une séance hebdomadaire d'une heure trente. Une heure est consacrée à l'activité physique et aux gestes et postures de l'activité quotidienne et professionnelle, et une demi-heure est destinée à des discussions de prévention santé (équilibre alimentaire, mal de dos, méthodes pour bouger davantage, etc.).

Ces actions représentent 10 programmes par an, répartis sur 6 centres, pour un total d'environ 120 travailleurs en ESAT.

Modalités d'évaluation de cette action :

- Nombre de séances d'une heure organisées.
- Nombre moyen de participants aux séances.
- Nombre de bénéficiaires ayant amélioré leur condition physique.
- Taux d'assiduité des participants aux séances/stages proposés.
- Nombre de bénéficiaires ayant acquis des connaissances sur les repères de consommation.
- Tableau de résultats des tests (pré et post-programme) : estimation de la force musculaire, de la souplesse, de l'équilibre et de l'endurance cardio-vasculaire.
- Feuille de présence et bilan de chaque programme en lien avec les animateurs et les moniteurs d'ateliers.

Communication envisagée pour cette action :

- **Site internet** : Mise en avant de l'action sur le site internet du Comité pour une visibilité plus large.
- **Partenariats avec les encadrants médicaux des ESAT** : Les médecins du travail et les infirmiers des ESAT peuvent servir de relais pour sensibiliser les travailleurs au programme lors de leurs consultations.
- **Affichage dans les ESAT** : Posters et panneaux explicatifs sur le programme à installer dans les espaces communs des ESAT (salles de repos, réfectoires, vestiaires).

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Lutte contre toutes formes de violence

- Lutter contre toutes les formes de violence.
- Lutter contre la radicalisation.
- Lutter contre la discrimination.
- Promouvoir le vivre ensemble.
- Prévenir la radicalisation dans le champ du sport.
- Identifier les signes de radicalisation.
- Identifier les différents canaux de signalement.
- Prendre conscience que la menace de radicalisation est réelle.
- Prévenir les violences faites aux femmes.
- Identifier les différentes formes de violences faites aux femmes.
- Identifier les différents canaux de signalement.
- Identifier les dispositifs de protection des femmes violentées.
- Prévenir les discriminations.
- Identifier les comportements discriminatoires.
- Sensibiliser au droit à la différence et favoriser le vivre ensemble.
- Identifier les différents canaux de signalement.

La région Île-de-France a décidé d'aborder et de donner les moyens de lutter contre toutes les formes de discrimination. Nos techniciens ont été formés par Médéric Chapiteaux, directeur général de Challenge Academia, et nous sommes conscients que ces problèmes doivent être traités par l'ensemble du mouvement sportif. Dans toutes nos formations certificatives, nous avons ajouté un module sur la lutte contre les violences, la radicalisation et les discriminations.

Nous mettrons en place des réunions d'information et de sensibilisation auprès des dirigeants et animateurs des clubs du réseau :

- Sur la Charte Régionale d'éthique et de déontologie du sport en Île-de-France, en incitant à sa respect par l'ensemble des licenciés.
- Sur les modalités d'alerte en cas de suspicions de violences, de discrimination ou de radicalisation.
- Sur les réseaux de protection existants.
- Sur les procédures fédérales en place.

Nous énumérerons les actions citoyennes et civiques mises en place au sein de notre réseau pour les valoriser lors d'événements fédéraux.

Enfin, nous coconstruirons un guide d'accompagnement destiné aux acteurs de notre réseau pour les aider à faire face aux différents actes de violence.

Modalités d'évaluation de cette action :

- Nombre de personnes sensibilisées.
- Nombre d'actions mises en place dans nos clubs.
- Qualité des échanges.
- Nombre de signalements, le cas échéant.

Communication envisagée pour cette action :

- **Guide pratique et documentation** : Un guide d'accompagnement destiné aux acteurs du réseau (animateurs, dirigeants, licenciés) pour les aider à gérer les situations de violence et de discrimination. Ce guide sera disponible en format papier et numérique pour une large distribution.
- **Réseaux sociaux** : Utiliser les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) du réseau fédéral pour promouvoir les initiatives de lutte contre la violence et la discrimination, partager des bonnes pratiques et mettre en avant les actions citoyennes lors des événements fédéraux.
- **Appels téléphoniques** : Répondre aux demandes et besoins des clubs dans leur lutte contre les violences.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	300 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	11,67 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	35 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

SANS OBJET

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	300 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	11,67 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	35 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date

Nom / fonction représentant légal

Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007876

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP FSU 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE PARIS-ILE-DE-FRANCE du Sport
Universitaire**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F du « Sport Universitaire » pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- UTILE : en phase avec les enjeux humains, sociétaux et environnementaux du monde actuel
- UNIQUE : favorisant le triple projet sportif, académique, citoyen et le bien-être des étudiant-es
- UNIVERSELLE : au service de tous les publics, quel que soit leur niveau de pratique, du local à l'international

Il se doit :

- d'être au service des étudiant-es
- de mettre l'association sportive au cœur du dispositif fédéral

Pour arriver à ces objectifs (horizon 2030), le projet fédéral s'appuie sur 5 leviers :

1. Partager et transmettre un héritage durable
2. Renforcer le réseau relationnel des acteurs et partenaires
3. Ajuster et adapter l'offre sportive
4. Renforcer et moderniser la gouvernance et les structures fédérales
5. Développer et étendre la communication

Dans ce cadre, la Ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025

(les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	5 940	13 269	0	0	19209
Total	19 209		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Déclinaison des championnats, pour les sports collectifs, par niveaux de pratique pour impacter un maximum d'étudiants : 3 à 4 niveaux par sport collectif de grands et petits terrains.

Journée finales rugby inter filières : rencontre entre champions Ecole et Université (féminine et masculin) + atelier de rugby à 7 et 5
Animations autour des compétitions sportives pour promouvoir le sport universitaire (laser run, activités enchaînées, vélo connecté)
Journée des IUT : Challenge multisports
Création d'un événement Esport (objectif : créer un championnat sur les 4 ans à venir)

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de pratiquants sur les animations et nombres d'équipes inscrites sur les championnats de sports collectifs
Nombre d'établissement d'IUT au « Challenge »
Nombre d'équipes IUT dans les différentes disciplines proposées
Esport :

- temps 1 : La création de l'évènement (nous en sommes aux prémices)
- temps 2 : nombre de participants
- temps 3 : Augmentation du nombre de participants

Communication envisagée pour cette action

Communication hebdomadaire sur le site internet et les réseaux sociaux de la ligue Paris IDF concernant le déroulement des championnats, du Sport Universitaire
Mailing de diffusion des animations sportives aux associations sportives des écoles et des universités d'IDF
Le logo de la région sera visible sur nos supports

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

- Proposer des pratiques en adéquation avec les attentes du public féminin (cheerleading, FIT U)
- Relancer ou maintenir de formules de sports collectifs pour une pratique féminine ou mixte (rugby, foot, volley 4x4, hand, badminton...)
- Valoriser des sportives de haut niveau à travers la remise de trophées (soirée des trophées le 11 décembre à la mairie de Paris)
- Créer des spectacles de danse (sous toutes ses formes), avec une valorisation en fin d'année universitaire

Modalités d'évaluations de cette action

Augmentation du nombre de licences féminines
Hausse de la participation aux compétitions proposées
Diversité des disciplines : création de nouvelles associations sportives en lien avec les sports concernés

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux : Instagram, Facebook, communication en direction des associations sportives (AS) en direct, réunion générale de début d'année à destination de toutes les AS, site internet de ligue
Le Logo de la région sera systématiquement visible sur nos supports

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Organisation de sensibilisations à la pratique handisport (Semaine Olympique et Paralympique))
Organisation de compétitions universitaires inclusives (Coupe de France de volley inclusif)
Organisation d'entraînements et de matchs pour notre équipe de Baskin en collaboration avec Novosport, association qui développe des sports inclusifs
Animations parasportives lors de nos grands événements (Championnats de France) avec ateliers de sensibilisation, démonstration en collaboration avec des partenaires associatifs (Novosport)

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'animations organisées par an
Nombre d'étudiants en situation de handicap participant à nos compétitions
Nombre d'enseignants formés à l'accueil des étudiants en situation de handicap

Communication envisagée pour cette action

Logo de la région sur les affiches et supports de communication
Vidéos sur les réseaux sociaux et communication interne (banderole de la région en fond)

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Poursuite de la sensibilisation et de la prévention lors :

- d'une réunion (voir 2) annuelle avec le soutien d'un chargé de mission « Etique et responsabilité », en collaboration avec les professeurs et encadrants des AS
- des formations de dirigeants et capitaines d'équipes de sports collectifs, de tennis et badminton
- des formations d'arbitres concernant plus particulièrement les actes de violences sur les terrains

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de personnes présentes aux réunions pour nos AS dont les membres du bureau sont « stables »

Nombre de personnes présentes aux réunions pour nos AS qui renouvellent chaque année leur bureau

Nombre de commissions de disciplines effectuées à la suite de violence lors des rencontres

Communication envisagée pour cette action

Dans la charte de la laïcité de la région présente sur notre site et signée par toutes nos AS lors de leur affiliation.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	200 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	15 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	30 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	0	0	0	0	0	
Total	0		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Accompagnement des étudiant-es sportifs de haut-niveau (SHN) : gestion d'un contingent de chambres universitaires dédié à ce public

Valorisation des SHN (valides et parasportifs) à travers la soirée des Trophées de la LIFSU-PARIS

Aide financière pour leur déplacement aux championnats de France U, Championnat d'Europe U, EUSA Games

Aide financière pour les déplacements des étudiant-es parasportifs aux compétitions régionales universitaires

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de chambre d'attribué aux SHN par rapport au nombre total de chambre (valides et en situation de handicap) 25

chambres à Paris et 8 à Créteil (Créteil : contingent de chambres variable d'une année à l'autre)

Nombre SHN participant à notre soirée des Trophées (étudiants valides ou parasportif inclus)

Communication envisagée pour cette action

Informations transmises à nos AS et à nos fédérations partenaires

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : sans objet

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	12 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	20,83 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	2 500 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	212 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	15,33 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	32 500 €

Le comité bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007893

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE
2025-2026 N° 25 SP SGL 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-
FRANCE ET LA LIGUE IDF DES
SPORTS DE GLACE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES
SPORTIVES EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. des Sports de glace, pour l'olympiade 2022- 2026, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Améliorer la préparation
- Renforcer les compétences de l'encadrement
- Assurer le bien-être des athlètes
- Préparer l'Olympiade 26-30

Il concerne toutes les disciplines olympiques : patinage artistique, danse sur glace, patinage de vitesse, curling, bobsleigh, luge et skeleton.

Dans ce cadre, la Ligue IDF des Sports de glace s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025

(les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport*		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	5443	637	0	0	6080
Total	6080		0		

*Les licenciés handisport ne sont pas identifiés

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France
Descriptif de l'action

Déclinaison du dispositif fédéral, « développer les talents », projet qui concerne les enfants de 5 à 12 ans : lancement du projet en 2025. Le nombre de sportifs dans cette tranche d'âge ne permettra pas de « toucher » tous les patineurs, mais environ 400, qui seront invités dans des séances d'animation pour les fidéliser.

Regroupement des patineurs sur une journée par département

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participants et maintien du nombre de nos licenciés : avec la fermeture des patinoires, les équipements sont saturés et il sera compliqué d'augmenter le nombre d'adhérents.

Communication envisagée pour cette action
Réseaux sociaux, attribution de diplômes loisirs

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Pas d'action spécifique, 90% des licenciés sont de sexe féminin.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Pas d'action spécifique

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Poursuite des actions mises en place depuis 2020

Adhésion à « Colosse aux pieds d'argile » : prise en charge des adhésions des clubs qui le souhaitent à une association reconnue

Webinaire pour les entraîneurs et nouveaux dirigeants.

Formation régionale « Prévention de la Radicalisation » proposée aux membres du Comité directeur et aux présidents de clubs (AG)

Modalités d'évaluations de cette action

Taux d'encadrement formé

Communication envisagée pour cette action

Communication envers les clubs, affichages dans les clubs.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	14 900 €
Taux d'intervention (30 % max)	13,42 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	2 000€

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	1477	182	0	0	1 659	
Total	1 659		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles

Descriptif de l'action

Patinage Artistique : évaluation du niveau des plus jeunes compétiteurs (fin de saison, 50 à 60 patineurs âgés de – de 8 ans)

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participants

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux

Descriptif de l'action

Regroupements des patineurs de N1 (niveau des championnats de France), patinage artistique, danse sur glace et patinage de vitesse

Regroupement sur 2 jours, de 150 à 200 patineurs

Prise en charge des inscriptions aux championnats de France

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participants et nombre de patineurs sélectionnés aux différents Championnats de France

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux

Descriptif de l'action

Patinage Artistique : 25 patineurs (8-12 ans) suivis depuis 2 ans, 2 regroupements dans l'année, un sur glace (5 jours) et un hors glace (danse, musicalité, sophrologie)

Regroupement une semaine des couples et leurs entraîneurs avec un intervenant international, et découverte de la discipline pour de jeunes compétiteurs (le développement du couple est une priorité du PPF)

Modalités d'évaluations de cette action

Résultats des patineurs suivis et nombre de sportifs en couples

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux

Descriptif de l'action

Danse sur glace : regroupements des couples et des solos 2 fois par saison, 2 jours sur glace, 16 à 20 patineurs en couple, 12 à 14 patineurs en solo avec leurs entraîneurs, intervention d'un entraîneur de haut niveau.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de patineurs sélectionnés au Championnats de France, nombre de compétiteurs.

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux

Descriptif de l'action

Patinage de vitesse : regroupement sur 2 jours sur glace de patineurs des 3 clubs concernés (12 à 15)

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de compétiteurs

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut- niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles

Descriptif de l'action

Pas de Pôles en Île-de-France

Aide aux sportifs de haut-niveau (SHN) ou leur familles (beaucoup de mineurs) : 500€ par SHN pour 2024/2025
23 athlètes licenciés en IDF

Modalités d'évaluations de cette action

Maintien du nombre de SHN franciliens

Communication envisagée pour cette action

CR activités en AG

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	59 160 €
Taux d'intervention (30 % max)	11.83 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	7 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	74 060 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	12,15 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	9 000 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007889

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° ° 25 SP SQU 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE IDF SQUASH

POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

L'élection électorale de la Fédération Française de Squash se déroulera le 07 décembre 2024.
Le P.P.F. pour l'olympiade 2025 - 2028, sera donc transmis après cette date.

Dans ce cadre, la Ligue IDF Squash s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025

(les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	1186	3717	0	0	4903
Total	4903		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Accompagner et développer la pratique loisir et compétition pour tous les publics, les structures sur tout le territoire francilien, création de nouveaux clubs/associations.
Développer la pratique sportive pour tous grâce à des compétitions régionales (Critérium, Tridaknos, Championnats de Ligue, championnats corporatifs)
Multiplication des actions favorisant la pratique scolaires (convention avec les établissements, initiations, créneaux de pratique sur du temps scolaire ou périscolaire)

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de licence par saison
Nombre d'actions bénéficiant au sport pour tous durant l'olympiade 2025-2028

Communication envisagée pour cette action

Publication sur le site de la Ligue
Newsletter et réseaux sociaux de la Ligue
Tee-shirts, kakemono et supports visuels de communication (avec le logo de la région IDF)

1.2 **Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France**

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Consolider le circuit féminin inscrit au calendrier de la ligue et faciliter l'accès à la compétition
Pérenniser le tournoi national « Les Déeses »
Accompagner les femmes dans le sport de haut niveau
Amener les femmes dans les organes de direction du mouvement sportif (clubs, comités, ligues)
Amener les femmes dans les fonctions d'encadrant technique (animateur, éducateur, entraîneur ou arbitral)
Maintien des tournois gratuits exclusivement féminin

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de femmes présentes lors des événements exclusivement féminin
Nombre de licenciées féminines sur la saison
Nombre de femmes dans les organes de direction (comité directeur de la ligue, associations, comités départementaux)

Communication envisagée pour cette action

Publication sur le site de la Ligue
Newsletter et réseaux sociaux de la Ligue
Tee-shirts, kakemono et supports visuels de communication (avec le logo de la région IDF)

1.3 **Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances avant la Délégation**

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Création de partenariat entre les comités départementaux IDF handisport, sport adapté et les clubs de squash participant au projet afin de faire émerger des actions communes, ainsi qu'avec les instituts afin de pouvoir participer à l'inclusion de tous
Initiation au squash pour des instituts / associations du champ handisport.
Présence du squash dans les événements se déroulant en Île-de-France autour du handisport
Référencement du squash comme une pratique handi-accueillante dans les instituts médico-éducatifs (IME), établissements ou services d'aide par le travail (ESAT), maison départementale des personnes handicapées, association de parents d'autistes
Participation de la Ligue aux différents programmes institutionnels autour du handicap
Mise en place de créneaux d'initiation au squash avec des établissements / associations de non ou mal-voyant
Partenariat avec l'association Special Olympics FR, présence de la Ligue lors des temps forts de cette ONG

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de bénéficiaires
Nombre de club de squash inclusif en IDF

Communication envisagée pour cette action

Publication sur le site de la Ligue
Newsletter et réseaux sociaux de la Ligue
Tee-shirts, Kakemono et supports visuels de communication (avec le logo de la région IDF)

1.4 **Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France**

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Organisation d'un stage de 3-4 jours avec une thématique globale : information, sensibilisation & prévention vis-à-vis du harcèlement, des comportements déviants, et des VSS

Convention avec l'association « L'Enfant Bleu » afin de mettre fin au harcèlement et aux violences faites aux enfants notamment dans le monde du sport

Convention avec l'association « Colosse aux pieds d'argile » pour bénéficier de leur expertise, aider la ligue à élaborer son plan régional de prévention/lutte dans le milieu du squash, développement des compétences (sensibilisation, formation, libération de la parole, accompagnement des victimes et victimes collatérales)

Accompagnement par un soutien aux actions de l'association « Les Petites Frappes » affiliée à la Fédération Sportive Gaie et Lesbienne (FSGSL) avec des séances de sensibilisation et organisation de rencontres sportives avec pour thématique la lutte contre l'homophobie

Rédaction d'un guide des bonnes pratiques pour lutter efficacement contre le harcèlement et les pratiques violentes dans le Squash

Mise en œuvre d'une table ronde regroupant éducateurs, parents et élus, se réunissant plusieurs fois par an

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de licence par saison

Nombre d'actions bénéficiant au sport pour tous durant l'olympiade 2025-2028

Communication envisagée pour cette action

Publication sur le site de la Ligue

Newsletter et réseaux sociaux de la Ligue

Tee-shirts, kakemono et supports visuels de communication (avec le logo de la région IDF)

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	41 500 €
Taux d'intervention (30 % max)	12,05%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	5 000 €

II. PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		St-Ouen-L'Aumone(95)
	Nombre de licenciés	12	18	7		
Total	30		14		44	

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Soutien aux écoles françaises de squash via la labélisation fédérale

Identifier les meilleurs jeunes des catégories U9 à U17 pour organiser un programme sportif en coordination avec le club excellence Squash95.

Accompagnement des jeunes sportifs dans la recherche de l'excellence

Veiller au niveau de compétence requis des membres de l'Equipe Technique Régionale pour l'encadrement, l'entraînement et le coaching des jeunes

Consolider le dispositif de détection des jeunes potentiels dans le cadre des regroupements et du circuit de Ligue « Ken Chervet »

Organiser au moins 3 rassemblements/stages pendant les week-ends ou vacances scolaires avec l'équipe technique régionale (ETR).

Consolider les relations : Dispositif Entraînement Régional / Equipe Technique Régional / parents et présidents d'associations, condition essentielle pour permettre aux sportifs d'atteindre le haut niveau

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de jeunes entrant dans le dispositif Entraînement Régional

Nombre de rassemblements par an

Nombre d'écoles françaises de squash labellisées

Communication envisagée pour cette action

Publication sur le site de la Ligue

Newsletter et réseaux sociaux de la Ligue

Tee-shirts, kakemono et supports visuels de communication (avec le logo de la région IDF)

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Accompagner les jeunes sportifs dans la recherche de l'excellence : sont concernés les joueuses et joueurs qui s'entraînent au quotidien, jouent des compétitions régionales, nationales et internationales, et qui ont des résultats dans leurs catégories d'âges. Cela permet également de concilier la vie sportive et extra sportive en assurant le suivi du projet social de chaque jeune athlète.

Aide pour remplir le Portail de suivi quotidien du sportif (PSQS).

Développer la pratique des jeunes en Île-de-France et organiser l'accès au haut niveau en accompagnement des structures d'entraînement référencées par la FFSQUASH afin de créer une « maîtrise régionale ». Ajout sur les listes ministérielles.

Organiser trois regroupements régionaux et permettre la possibilité aux athlètes de participer à des tournois nationaux et internationaux (Tournois des 5 Nations, Dutch Open)

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de jeunes franciliens sélectionnés lors des tournois internationaux

Nombre de jeunes renseignés sur le PSQS

Nombre de jeunes sur les listes ministérielles

Communication envisagée pour cette action

Publication sur le site de la Ligue et de la Fédération Française de Squash

Magazine trimestrielle fédéral

Newsletter et réseaux sociaux de la Ligue

Vidéos, kakemono et supports visuels de communication (avec le logo de la région IDF)

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	80 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	11.25%
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	9 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	121 500€
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	11,52%
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	14 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007810

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP TAE 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE DE TAEKWONDO ILE-DE-FRANCE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de Taekwondo, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Détection, Identification et Accompagnement
- Amélioration du niveau de performance des équipes de France sur les championnats de référence
- Renforcer l'accès national/territorial des sportifs et des clubs performance
- PPF en cours de réalisation

Dans ce cadre, la ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport				Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	6005	11883	5	7	17888
Total	15888		12		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

- Lancement d'un nouveau projet visant à proposer des cycles d'initiation au Taekwondo au sein des entreprises, afin de favoriser l'accès à la pratique sportive et promouvoir un mode de vie actif en milieu professionnel.
- Lancement d'un nouveau projet visant à introduire des cours de Taekwondo dans les centres de loisirs, afin d'offrir aux jeunes une activité sportive encadrée, ludique et éducative, tout en favorisant leur développement physique et mental.
- Mise en place de cours de Taekwondo au sein des CADA (Centres d'Accueil des Demandeurs d'Asile), avec un accueil spécifique des réfugiés et déplacés dans les clubs franciliens. Ce projet, expérimenté avec succès depuis 2022 dans plusieurs CADA (CADA Paris 18e, Maison des Réfugiés, CADA Châtillon), en partenariat avec des clubs comme le club Hanok (75), le club Gentilly (94) et le club de Clichy (92), a déjà permis d'initier une cinquantaine de participants. Parmi eux, une dizaine de réfugiés ont pu s'inscrire dans des clubs affiliés à la FFTDA.
- Renouvellement du projet visant à instaurer un cycle d'initiation régulier de Taekwondo en milieu carcéral. Neuf sessions ont déjà été mises en place à la Maison d'Arrêt de Fresnes, rassemblant 10 participants à chaque session. Ce programme a pour objectif de promouvoir la discipline, le bien-être et la réinsertion sociale à travers la pratique sportive.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de participants aux initiations organisées en entreprise par la ligue IDF de Taekwondo.
- Enquête de satisfaction des participants.

Communication envisagée pour cette action

Développement d'une stratégie de contenu :

- Création et diffusion d'un contenu pertinent à destination des structure cibles

Choix des leviers de communication :

- Affiches dans les clubs, les entreprises, CADA...
- Mailing aux entreprises cible, CADA, et clubs IDF de taekwondo
- Réseaux sociaux (Instagram, LinkedIn, Facebook...

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

- Renouvellement de la mise en place de cycles d'initiation au Taekwondo pour les jeunes filles dans le cadre scolaire, avec l'invitation d'athlètes de haut niveau pour inspirer les participantes (sportives de haut niveau et ambassadrices de la Région Île-de-France).

Les projets incluent :

- Lycée Beaugrenelle (75) : 30 élèves sur un cycles de 6 séances.
- Collège Jean Racine (78) : 240 élèves sur 2 cycles de 20 séances.
- École de Michelet (91) : 25 élèves sur un cycle de 6 séances.

- Favoriser l'accès à la pratique sportive pour les publics les plus éloignés, en particulier dans les ZRR et les QPV. Par exemple, participation à l'événement "Courage" en collaboration avec l'association Sports7 à Paris 17, qui a rassemblé différentes disciplines, telles que le Taekwondo, le Pilates, la capoeira et des séances de remise en forme.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de jeunes filles présentes
- Taux de satisfaction des participantes.
- Nombre d'établissements impliqués
- Prise de licences dans les clubs sportifs franciliens

Communication envisagée pour cette action

- Communication adaptée auprès des structures cibles (établissement scolaire, centres sociaux, bases de loisirs...)

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

- Organisation de sessions de découverte du para taekwondo dans des centres spécialisés comme les IME, foyers de vie, association Premiers de Cordée...
- Créer des conditions favorables pour rapprocher le grand public et les personnes en situation de handicap autour de la pratique sportive, en organisant des événements inclusifs.

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre de participants.
- Taux de satisfaction des participants.
- Taux de satisfaction des référents des centres spécialisés.

Communication envisagée pour cette action

- Promotion de l'action sur nos réseaux sociaux
- Prise de contact avec les établissements spécialisés
- présence aux forums des associations handicap,
- présence dans différents forums : forum du handicap, Salon du handicap...

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

- Sensibilisation des éducateurs sur la prévention des violences et la lutte contre la radicalisation à travers des affichages, des actions de sensibilisation pendant les compétitions via des panneaux publicitaires, ainsi que lors de chaque regroupement de nos techniciens bénévoles (coachs, juges, etc.).
- Mise en place d'actions ciblées auprès des femmes vulnérables, victimes de violence, à travers des cycles de body Taekwondo et de self-défense, en partenariat avec l'association Parole de Femme le Relais dans le cadre du projet 3D. L'objectif est de travailler sur l'estime de soi et la confiance en soi afin de mieux faire face aux défis du quotidien et de favoriser l'autonomisation des participantes.

Modalités d'évaluations de cette action

- Taux de satisfaction des participantes
- Le nombre d'actions mises en place
- Nombre de participantes.

Communication envisagée pour cette action

- Campagnes de sensibilisation dans les clubs sportifs et sur les réseaux sociaux.
- Organisation de conférences et d'ateliers ouverts au public sur la prévention des violences et la radicalisation

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	75 500 €
Taux d'intervention (30 % max)	28.87 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	21 800 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		Lieu non défini à date les détections se font multisites
Nombre de licenciés	75	90	12	18	195	
Total	165		30			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

- Mise en place du programme d'accèsion au haut niveau avec la collaboration de la FFTDA afin de repérer de jeunes (h/F) combattantes (cadets, juniors et espoirs) qui auraient un potentiel de performance.

- Identification de lieux appropriés à la pratique du Taekwondo avec des installations offrant l'hébergement intégré.
- Augmentation de la participation au niveau des compétitions nationales
- Réduction des inégalités de la pratique compétitive sur le territoire /Homogénéisation du niveau
- Meilleure identification et suivi des potentiels sur le territoire
- Contribution à la montée en compétences (sportifs, encadrement)

Modalités d'évaluations de cette action

- Suivi du nombre de jeunes détectés et intégrés dans le programme d'accession au haut niveau.
- Progression des jeunes talents dans les compétitions nationales et internationales.
- Résultats

Communication envisagée pour cette action

- Communication de nos événements sportifs (stages, compétitions ...)
- Résultats diffuser sur les réseaux sociaux de la Ligue et des clubs participants.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

- Au regard des excellents résultats du Taekwondo au JOP de Paris 2024, 4 médailles (2médailles JO / 2médailles Para) obtenues par des athlètes franciliens (historique) sur les clubs de Asnières, Clichy la Garenne et Dugny, nous souhaitons devenir le **1er pôle Espoir de taekwondo** d'accession au haut niveau avec un centre d'entraînement permanent piloté par la ligue IDF, en mettant l'accent sur une formation de qualité visant l'excellence.
 - Passerelle entre les clubs et les Pôles France Excellence (INSEP).
 - Accompagner les jeunes dans un double projet (scolaire/sportif), permettant ainsi aux athlètes listés une préparation dans les conditions adéquates et ligne avec leurs objectifs sportifs.
- Renforcer la formation (des athlètes et des arbitres de haut niveau) développer les qualités techniques et physiques, détecter les potentiels.

Modalités d'évaluations de cette action

- Suivi du nombre d'athlètes intégrant les Pôles Espoirs et accédant aux structures de haut niveau.
- Taux de satisfaction des participants au formations
- Analyse des performances lors des compétitions nationales et internationales.

Communication envisagée pour cette action

- Promotion des résultats des athlètes franciliens sur tous les supports de communication de la Ligue IDF de Taekwondo
- Organisation de cérémonie de récompense à destination des meilleurs athlètes & arbitres franciliens
- Accompagnement sur des recherches de sponsors pour les athlètes

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	6 666 €
Taux d'intervention (30 % max)	30%
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	2 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	82 166 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	28.97 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	23 800 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.
Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007890

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP TNB 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
et la Ligue d'Île-de-France de TENNIS DE TABLE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

La rédaction du P.P.F. 2025-2028 de la fédération française de tennis de table n'est pas commencée, en attente de l'élection de la nouvelle équipe fédérale, des instructions de l'ANS et du ministère des Sports (réponse du DTN).

Dans ce cadre, la ligue Île-de-France de tennis de table s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	5955	28176	0	0	34131
Total	34131		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action 1 – Ping Virtuel

Développement du Ping Virtuel (VR)

Organiser des événements VR en marge d'autres organisations (Assemblée Générale, compétitions, ...).

Organiser une formation par an de VR destinée aux clubs.

Mise à disposition des 10 casques virtuels de la ligue pour les clubs en fonction de la demande.

Suivi des actions de terrain organisé par les comités départementaux en tant que tête de réseau.

Agrégation des données de la pratique pour mise en place d'un plan d'action stratégique correspondant au niveau de développement de la pratique.

Accompagnement dans la mise en place d'événements de pratique du Ping VR.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de personnes formées.

Nombre d'événement VR.

Nombre de personnes ayant pratiqué l'activité

Communication envisagée pour cette action

Communication des actions, résultats sportifs sur les réseaux sociaux, dans le rapport annuel de la ligue. Inscription du Logo du Conseil Régional sur les documents des actions.

En attente du kit de communication du Conseil Régional pour être visible sur les lieux des actions.

Descriptif de l'action 2 – Ping Santé

Favoriser la prise de conscience du sport Santé auprès de nos clubs et licenciés afin qu'ils deviennent des acteurs du sport santé auprès du grand public et des publics cibles.

Aider financièrement les clubs qui ont un créneau Parkinson, Alzheimer, EHPAD avec un éducateur diplômé Santé.

Communiquer sur la santé lors des AG de CD, des réunions des présidents de clubs, des réunions des présidents des comités départementaux.

Organiser une formation Ping Santé Module A pour les stagiaires du DEJEPS et les éducateurs de clubs.

Organiser une formation « Gestes Qui Sauvent » à l'attention des dirigeants.

Organiser une formation PSC1 à l'attention des futurs éducateurs.

Suivre les actions de terrain organisé par les comités départementaux et les clubs en tant que tête de réseau.

Etablir une cartographie du Ping Santé en Ile-de-France et partager les bonnes pratiques.

Communiquer sur nos réseaux au niveau des actions du tennis de table pour le Téléthon et des autres actions sur la Santé.

Participer à des événements sur la santé avec nos partenaires institutionnels.

Réunir les présidents des comités départementaux sur cette thématique.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de personnes formées (Ping Santé module A, GQS, PSC1).

Nombre de participation aux événements Santé.

Nombre d'événements Santé.

Cartographie du ping santé en Ile-de-France.

Communication envisagée pour cette action

Communication des actions sur les réseaux sociaux, dans le rapport annuel de la ligue.

Logo du Conseil Régional sur les documents des actions (inscriptions, convocations, comptes-rendus, ...).

En attente du kit de communication du Conseil Régional pour être visible sur les lieux des actions.

Descriptif de l'action 3 – Héritage Paris 2024

Participer autant que possible aux actions de l'héritage Paris 2024, journées olympiques, ...

Organiser la réutilisation de matériel, de lieux, de concepts, de visuels des JOP Paris 2024.

Maintenir une dynamique olympique par des événements s'y référant.

Participer aux actions du Conseil Régional, de la DRAJES, de la fédération et autres.

Suivre les actions de terrain organisé par les comités départementaux et les clubs en tant que tête de réseau.

Modalités d'évaluations de cette action :

Nombre de personnes présentes

Nombre d'actions.

Bilan des réutilisations

Communication envisagée pour cette action

Communication des actions sur les réseaux sociaux, dans le rapport annuel de la ligue.

Logo du Conseil Régional sur les documents des actions (inscriptions, convocations, comptes-rendus, ...).

En attente du kit de communication du Conseil Régional pour être visible sur les lieux des actions.

Descriptif de l'action 4 Pratique des publics salariés et des personnes éloignées de la pratique sportive :

Mise en place d'une équipe d'animation par le biais du Projet Entreprise ayant pour but de diffuser aux différents publics cibles les différentes pratiques du tennis de table.

Prise de contact avec les structures regroupant les publics cibles (salariés, personnes éloignées de la pratique sportive, établissements de santé).

Mise en place d'un plan d'action au sein de ces structures leur permettant d'atteindre leurs objectifs internes par le biais des différentes pratiques du Tennis de table.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de personnes pratiquantes.

Nombre d'actions.

Communication envisagée pour cette action

Communication des actions sur les réseaux sociaux, dans le rapport annuel de la ligue.

Logo du Conseil Régional sur les documents des actions (inscriptions, convocations, comptes-rendus, ...).

En attente du kit de communication du Conseil Régional pour être visible sur les lieux des actions.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action – Développer le Ping au féminin

Développer la pratique féminine et permettre aux publics féminins un meilleur accès à la pratique tout en adaptant celle-ci aux nouvelles exigences de ce public.

Etablir un diagnostic.

Communiquer sur la pratique féminine sur les réseaux (page Facebook spécifique) afin de montrer les actions entreprises à tous les échelons (mise en valeur des exemples féminins, tournée des meilleures féminines, visuels ping féminin)

Des challenges d'incitation qui donnent droit à des dotations en matériel (3 clubs récompensés par challenge).

Le challenge régional pour le développement féminin pour les clubs du territoire. La Ligue continue à apporter, comme chaque année, son soutien aux clubs franciliens qui ont vu leur effectif féminin augmenter.

Le Challenge régional sportif féminin (3 clubs récompensés) ouvert à l'ensemble des clubs franciliens en fonction de plusieurs critères (nombre de féminines, résultats sportifs, etc.).

Des journées événements féminines et des compétitions dédiées, par exemple tournoi régional féminin pour tous niveaux pour l'ensemble des licenciées compétitrices et loisirs.

Sensibiliser les clubs pour diversifier l'offre de pratique pour les femmes et les jeunes filles.

Améliorer les infrastructures et les équipements (vestiaires genrés, utilisation).

Offrir un soutien financier et logistique (bourses, recrutement d'entraîneurs féminines, sponsors féminins, gardes d'enfant)

Former et sensibiliser les encadrants (dégénérer...).

Créer des réseaux et des communautés de soutien.

Suivre les actions de terrain organisé par les comités départementaux en tant que tête de réseau.

Réunir les présidents des comités départementaux pour obtenir une cohérence régionale dans les actions.

A noter l'arrivée d'une élue féminine en charge du développement féminin pour 2024-2028.

Augmentation du nombre d'élues (33.33% pour 2024-2028) au conseil de Ligue en vue de la parité en 2028.

Modalités d'évaluations de cette action

Augmentation du pourcentage et du nombre de licenciées féminines (objectif 19 % de féminine en 2025).

Nombre de participantes au tournoi régional féminin (objectif de 120 participantes de tous âges).

Nombre de clubs qui participent aux challenges

Communication envisagée pour cette action

Communication des actions sur les réseaux sociaux, dans le rapport annuel de la ligue. Page dédiée aux féminines franciliennes sur Facebook.

Logo du Conseil Régional sur les documents des actions (inscriptions, convocations, comptes-rendus, ...).

En attente du kit de communication du Conseil Régional pour être visible sur les lieux des actions.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action – Favoriser le para Tennis de Table

La fédération n'a pas la délégation pour le Sport Adapté ni pour le Handisport. Néanmoins des actions communes existent et peuvent être développées.

Suivre les actions de terrain organisé par les comités départementaux en tant que tête de réseau et partager les bonnes pratiques.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'action des comités départementaux.

Nombre de conventions entre Comités Départementaux et Comités Handisport et Sport Adapté.

Communication envisagée pour cette action

Communication des actions, résultats sportifs sur les réseaux sociaux, dans le rapport annuel de la ligue.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Rester adhérent de l'association « Colosse aux Pieds d'Argile ».

Communiquer et sensibiliser les comités départementaux et les clubs.

Organiser des réunions d'information sur les violences et la radicalisation auprès des comités ou des clubs.

Notre référent violence et radicalisation, un salarié de la ligue, suit régulièrement les formations organisées soit par le conseil Régional soit par notre fédération.

Garantir l'existence du contrôle d'honorabilité des dirigeants, éducateurs salariés et bénévoles, arbitres.

Mise en place d'un réseau régional de sensibilisation, d'information, de recueil d'information, de suivi, d'alerte et de traitement sur ces thèmes. La mise en relation des différentes expertises présentes sur le territoire permet de pouvoir répondre efficacement aux éventuels cas qui pourraient nous être remontés. Ce réseau sera animé, lors de la prochaine olympiade, via des réunions zoom départementales.

Être à l'écoute et faire le nécessaire en cas de cas avéré par notre référent.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de communication ou de réunion.

Nombre de formation faite par notre référent.

Nombre de référencé sur l'honorabilité dans la base de données licenciés.

Communication envisagée pour cette action

Logo du Conseil Régional sur les documents des actions.

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (I)	150 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	16,25%
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (I)	24 378 €

II. PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	16	24	7	5	52	Châtenay-Malabry
Total	40		12			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

L'action de détection se décompose avec des stages, des stages de perfectionnement sportif, un suivi régulier des actions de détection sur le territoire par les clubs et les comités départementaux, intégration des jeunes au Pôle espoirs et la participation des jeunes aux compétitions de référence de leur âge.

Les stages de détection (2 par an) qui s'inscrivent dans un projet ambitieux, fruit d'un travail collectif réalisé tout au long de la saison, composé d'entraîneurs de clubs et de Conseillers Techniques Départementaux.

Au-delà d'améliorer le niveau moyen, il s'agit de véhiculer les valeurs du projet de détection à savoir développer le plaisir de jouer, développer une éthique de travail et l'éducation sportive.

Plus précisément, améliorer le savoir-faire technique et le savoir être.

L'objectif reste de « repérer » les meilleurs talents franciliens de notre discipline et d'assurer le renouvellement de nos

effectifs jeunes aptes à pratiquer le tennis de table dans une démarche axée vers la performance.
Ces stages se déroulent principalement en internat pendant les vacances scolaires afin de mieux évaluer les sportifs et de développer leur autonomie dès le plus jeune âge.
Plusieurs stages de perfectionnement sportif (6 dimanches par an) pour les jeunes sont organisés au fil de la saison, afin de détecter et d'accompagner tous les potentiels.
De pouvoir les accompagner dans leur progression par un suivi régulier au travers des stages, des CPS, des compétitions et des actions des clubs et comités départementaux.
Intégrer au Pôle Espoirs les meilleurs potentiels le mercredi au pôle Espoirs et dans certains stages.
D'amener les jeunes à se qualifier aux compétitions de référence de leur âge.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'enfants dans les stages et dans les stages de perfectionnement sportif.
Nombre de stages et CPS.
Nombre de suivi dans les compétitions et les actions clubs ou départementaux.
Nombre d'enfants sélectionnés dans les stages de détection nationaux.
Nombre d'enfants qualifiés dans les compétitions nationales et internationales de référence de leur âge (championnat de France benjamin, championnat de France des Régions, Euro Mini Champs, top 16 national benjamins...).

Nombre total d'enfants et d'actions vus par les comités départementaux.

Communication envisagée pour cette action

Réunions avec les conseillers départementaux (ETR), les clubs et les parents concernés. Logo du Conseil Régional sur les maillots (grand format au dos).
Communication des actions, résultats sportifs sur les réseaux sociaux, dans le rapport annuel de la ligue. Logo du Conseil Régional sur les documents des actions (inscriptions, convocations, comptes-rendus, ...). En attente du kit de communication du Conseil Régional pour la salle d'entraînement.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Le pôle espoir est la structure d'accès au haut niveau permettant aux joueuses et joueurs de poursuivre le double projet que constitue la réussite sportive et scolaire.
Au niveau des activités d'entraînement, elles sont organisées autour du site du CREPS de Chatenay-Malabry, par des stages en province, des compétitions régionales, nationales et internationales.
A partir de 12 ans (6ème), les athlètes peuvent intégrer le Pôle Espoirs IDF. Le Pôle Espoir représente la première marche de l'accession vers le haut niveau.
Il est un outil de travail au service du projet national décliné sur le plan régional. Il répond à l'objectif de faire émerger les futurs titulaires des équipes de France jeunes. Les athlètes ont la possibilité de s'entraîner 7 à 8 fois dans la semaine représentant 15-20h/ semaine dont 25-30% de travail physique. L'entraînement s'effectue en séance communes, séances individualisées, leçons avec relanceurs et panier de balles.
Des entraînements en clubs sont également organisés pendant la semaine pour augmenter le niveau de relance et varier les partenaires.
Pour les collégiens la scolarisation se déroule au collège Léonard de Vinci à Châtenay-Malabry. L'enseignement est semi-externalisé avec deux jours au sein du collège et trois jours au CREPS Cet aménagement du rythme de vie des athlètes est primordial pour concilier études et projet sportif.
Pour les lycéens la scolarité se déroule au sein de l'annexe du lycée Emmanuel Mounier de Châtenay-Malabry, directement implantée sur le CREPS.
Cette scolarité sur site est unique et apporte de nombreux avantages en termes de rythme de travail scolaire et entraînements sportifs.
Il propose un aménagement permettant des entraînements biquotidiens plusieurs fois par semaine.
Il existe également un soutien scolaire au CREPS d'Île-de-France qui a pour objectif de mettre en œuvre les conditions optimales favorisant la poursuite et la réussite de la formation scolaire des sportifs des pôles implantés dans l'établissement.
La préservation de la santé des sportifs constitue un des objectifs fixés au CREPS par son ministère de tutelle, objectif pour lequel il est soumis à un indicateur de performance. Le suivi médical des sportifs des pôles est assuré par une équipe composée de médecins, kinésithérapeutes, ostéopathes, podologues, psychologues et diététiciens.
Le Pôle Espoirs concerne les jeunes scolarisés de la 6ème à la terminale.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de stages.
Respect du planning annuel d'entraînement. Nombre de suivi dans les compétitions.
Nombre de jeunes listés du ministère des Sport.

Nombre d'enfants sélectionnés dans les stages nationaux. Progression des jeunes au classement national.
Résultats dans les championnats de France.
Nombre de compétitions internationales « Youth World Table Tennis ». Résultats scolaires.

Communication envisagée pour cette action

Communication des actions, résultats sportifs sur les réseaux sociaux, dans le rapport annuel de la ligue.

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	200 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	30%
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	60 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	350 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	24,11%
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	84 378.00 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de- France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007866

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP TEN 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE ILE DE France DE TENNIS

POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de Tennis pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Renforcer son modèle vertueux au service du développement de toutes les pratiques : **le tennis partout et pour tous**, le plaisir de jouer via ses 6 pratiques et « 5 raquettes », excellence du service aux clubs et licenciés
- Être une Fédération exemplaire, qui ose et qui s'engage sur les enjeux sociétaux : engagement dans une démarche RSE, volontarisme sur les questions d'éthique et intégrité, réforme des statuts
- Accompagner ses joueuses et joueurs de haut niveau tout au long de leur carrière
- Viser l'excellence : une structure qui se transforme : diversification des ressources, amélioration des process et digitalisation, mobilisation et gestion de tous nos talents.

Dans ce cadre, la Ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	75 000	180 000	35	65	255 100
Total	255 000		100		

1.1 A) Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France – Tennis Santé

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

1. Coordination générale, pilotage et déploiement du « Plan Tennis Santé » FFT/Ligue
2. Réunions/Colloques à destination des clubs et réseaux santé (médecins et professionnels ; Maisons Sport Santé, APA) et Collectivités
3. Contenus et ressources dédiées mis à disposition : éditions, vidéos, etc...
4. Actions de terrain au bénéfice des patients et associations patients (Comités et Clubs)

Modalités d'évaluations de cette action

- Réseau clubs : nombre clubs labélisés et nombre de clubs avec accueil régulier de patients
- Communication & Supports réalisés : cartographie clubs avec réseau santé de proximité. Plaquette 16 pages (clubs, médecins, patients et collectivités), Vidéos, Ressources information mises à jour
- Conventions avec Associations de patients en IDF : nombre conventions avec Ligue contre le Cancer
- Nombre de participants au Colloque Tennis Santé avec les réseaux santé
- Octobre Rose : 50 clubs pour environ + 20 000€ dons à la « Ligue nationale contre le cancer »

Communication envisagée pour cette action

- Site internet Ligue - Newsletters – Réseaux sociaux – Affiches & Flyers – Réunions

1.1 B) Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France – Tennis Scolaire

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

1. Coordination générale, pilotage et déploiement du « Plan Tennis Scolaire » FFT/Ligue
2. Animation du réseau : rencontres avec partenaires institutionnels (éducation nationale, CPD)
3. Mise à disposition de matériels (Kits écoles maternelles, primaires et collèges) aux Comités pour Education Nationale

Modalités d'évaluations de cette action

- Nombre d'écoles, de classes et d'enfants bénéficiaires :
- Matériels : environ 30 kits pédagogiques complets mis à disposition de l'Education Nationale

Communication envisagée pour cette action

- Site internet Ligue - Newsletters – Réseaux sociaux – Affiches & Flyers – Réunions

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

1. Coordination générale, pilotage et déploiement du « Plan féminisation » FFT/Ligue
2. Animation du réseau des référents tennis féminin (commission régionale et départementale)
3. Actions de terrains
 - 3.1 Pratiquantes : Circuit TMC simples, Raq Ados, Raq FFT, Doubles Les Franciliennes, Opération nouvelles pratiquantes
 - 3.2 Enseignantes : colloque, promotion métier enseignante, promotion via label « Elle's CLUB » Ligue IDF
4. Soutien Clubs et Comités sur événements dédiées au plan féminisation

Modalités d'évaluations de cette action

Indicateur d'évaluation global : évolution licenciées IDF

- Nombre de licenciées saison 2025 : objectif + 75 000
- Ratio licenciées / total licenciés IDF : environ 30%

Quantitatif – indicateur actions : nombre de participantes aux actions Ligue

Objectifs fixés :

- TMC simples 4^{ème} série : 60 clubs pour 600 joueuses
- Raquettes Ados : 60 clubs pour 300 joueuses
- Raquettes FFT : 130 clubs pour 700 joueuses
- Doubles " Les Franciliennes " : 200 clubs pour environ 700 joueuses
- Nouvelles pratiquantes : 50 clubs pour 1 000 participantes ; 200 licences « Découverte »

Communication envisagée pour cette action

- Site internet Ligue - Newsletters – Réseaux sociaux – Affiches & Flyers – Réunions

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

1. Coordination générale, pilotage et déploiement du « Plan Paratennis » FFT/Ligue
 - Réunions commission, relations FFT et relation référents clubs
 - Recensement des clubs d'accueil et pratiquants
2. Dynamiser le réseau
 - 2.1 Elargir la base des pratiquants via séances promotion dans les centres de rééducation
 - 2.2 Circuit 10 tournois TMC répartis sur toute l'IDF
 - 2.3 Soutien aux clubs pour encadrement pratiquants et équipes
3. Renforcer le les compétitions pour tous :
 - 3.1 Tennis fauteuil : trophée régional, phase nationale 3
 - 3.2 Organisation master « Sourds et Malentendants » national

Modalités d'évaluations de cette action

1. Recensement joueuses/joueurs : objectif environ 100 licencié(e)s avec plus de jeunes
2. Dynamiser le réseau :

- 2.1 Centres de rééducation : Nb de handicapés sensibilisés dans séances découvertes
 - 2.2 Circuit TMC : nb tournois et participante
 - 2.3 Soutien aux clubs pour encadrement pratiquants et équipes : budget Ligue aides clubs
3. Renforcer le les compétitions pour tous : nb de participant(e)s
4. « La Relève IDF » : nb de participant(e)s

Communication envisagée pour cette action

- Site internet Ligue - Newsletters – Réseaux sociaux – Affiches & Flyers – Réunions & Colloque

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Mise en place d'une tournée des clubs (en format webinaires) sur la thématique de la lutte contre les violences sexuelles.

Présentation du motion design de la cellule intégrité de la FFT

- Contrôle d'honorabilité
- Affichages obligatoires
- Modalités de signalement
- Intervention d'Isabelle Demongeot
- Echanges avec les participants

Cette action est portée financièrement par la Fédération ; la Ligue vient en relais et planifie les dates pour la Tournée des Clubs.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participants.

Communication envisagée pour cette action

Communication via des flyers et des mailings, en amont des AG de ligues et de comités, puis pendant les AG et enfin, en amont de chaque webinaire.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	700 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	4,29%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	30 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		CFE IDF (8 antennes PAR, HDS, YVE, ESS, VDM, VDO, SEM, SSD
Nombre de licenciés	72	72	45	65	254	
Total	144		110			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Depuis sa création en 2018, la Ligue Ile de France de Tennis conduit une politique sportive ambitieuse. En s'appuyant sur des structures d'entraînement performantes et un réseau de clubs puissant (plus de 800 clubs), elle est pourvoyeuse de jeunes talents. Sous la Direction d'Anthony GUILLOU, notre Directeur de la Performance (DFP), nous pouvons nous satisfaire des résultats obtenus et nous souhaitons obtenir des résultats encore plus significatifs sur le plan Européen. Pour y parvenir le projet sportif s'appuie sur un dispositif de repérage éprouvé et performant :

- Le repérage des 5/7 ans
- La formation des 8/10 ans

Pour mettre en œuvre ses actions, 38 cadres techniques sont au service de cette organisation.

La Ligue Ile de France s'engage à réaliser les actions suivantes dans ses 8 Centres d'entraînement :

1. Repérage et mise en place d'un programme régional spécifique pour les 5/7 ans
Sous la coordination de Pierre METIVIER (CTR en charge des U10), nous conduisons un large plan de repérage auprès des clubs pour repérer et rassembler aux alentours de 200 jeunes dans les différents rassemblements programmés par les cadres techniques. Sous leur impulsion, nous allons accroître notre réseau de « clubs formateurs Galaxie U10 ».
2. Mise en place d'un programme de détection régional composé de 10 journées de stages, regroupant 48 garçons et 48 filles de 7 et 8 ans issus des 8 départements franciliens. L'objectif est de créer une dynamique collective et un état d'esprit dès le plus jeune âge. Ces stages permettront non seulement aux jeunes d'acquérir des fondamentaux nécessaires à une bonne évolution, mais aussi de proposer un programme d'accompagnement aux parents.
3. Renforcement de la formation et des programmes de compétition des U9 et U10
Pour répondre aux nouvelles directives et la naissance de compétitions formatrices de référence par équipe (Challenge Nationaux 9 et 10 ans), nous avons bâti une stratégie régionale de sélection s'appuyant sur un large programme de stages et de compétitions régionales. Ce programme a d'importantes conséquences sur le calendrier régional ainsi que sur la mobilisation des ressources humaines et financières.
Au terme de ce programme, notre organisation permet de proposer des séances complètes d'entraînement, de stages et de compétitions adaptés extrêmement ambitieux pour 200 jeunes de 7 ans à 10 ans.

Modalités d'évaluation de cette action

Les différents critères de nos actions sont :

- ☐ Le nombre de Comités représentés,
- ☐ Le nombre de filles et de garçons repérés et la proportion de jeunes de niveau national et régional,
- ☐ Le nombre de clubs représentés dans les rassemblements de détection,
- ☐ Le nombre d'équipes qualifiées dans les challenges nationaux par équipe,
- ☐ Le nombre de jeunes sélectionnés par la DTN dans les stages nationaux,
- ☐ Le nombre de podium et de médailles obtenus dans les phases finales des Challenges Nationaux.

Communication envisagée pour cette action

La communication et la promotion de cette action sont assurées par le Comité technique régional des 10 CTR d'Ile de France. L'organisation suivante est mise en place :

- ☐ Réunions d'enseignants des clubs,
- ☐ Réunion de parents,
- ☐ Réunion de dirigeants,
- ☐ Utilisation des réseaux sociaux,
- ☐ Création de support de communication.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Pour permettre à nos jeunes d'être compétitifs sur le plan international, notre organisation s'appuie sur notre Centre Fédéral Ile de France (Pôles Espoirs) composé de ses 8 antennes départementales. L'ambition et le développement des projets de haut niveau de 10 à 18 ans resteront une priorité absolue. L'organisation sportive de la Ligue Ile de France permet à ce jour de figurer à la première place des ligues formatrices.
Les programmes d'entraînement et de compétitions sont coordonnés par Anthony GUILLLOU (DFP) et Yannick QUERE (CTR) pour les U12/U14/U18

La Ligue Ile de France s'engage à réaliser les actions suivantes :

1. Programme d'entraînement personnalisé pour les 11/18 ans.
Dans le respect du cahier des charges fixé par la DTN, 70 jeunes de 11 à 14 ans identifiés bénéficient de :
 - o Un entraînement technique biquotidien (3 à 4h par jour) (une séance collective et une séance individuelle),
 - o Un entraînement physique quotidien 1h30/J,
 - o 2 stages de préparation physique,
 - o Un programme individualisé de compétition de 5 à 10 compétitions internationales à partir de 10 ans et jusqu'à 14 ans, puis de 15 à 20 compétitions entre 15 et 18 ans,
 - o Un programme d'accompagnement psychologique,
 - o Un suivi médical.
2. Mise en place d'un nouveau dispositif d'accompagnement de l'Elite francilienne de 15 à 18 ans.
Mise en place d'un programme de stages et de suivi en compétition pour les 15/18 ans de niveau international et national afin de renforcer les programmes mis en place par les cellules individuelles et favoriser la transmission de l'expérience. Ces stages permettront de développer des qualités physiques générales et spécifiques. Ils permettront la mise en commun des stratégies de formation, les échanges de bonnes pratiques et favoriseront des mutualisations.

Ce dispositif d'accompagnement permettra d'enrichir les programmes d'entraînement de 25 joueurs et 15 joueuses entre 15 et 18 ans (40 jeunes).

Chaque année, 30 compétitions internationales sont suivies par nos cadres techniques pour favoriser la progression et la compétitivité de nos meilleurs jeunes franciliens. Ainsi, notre système de formation nous permet d'intégrer entre 15 et 20 jeunes dans les structures nationales sur chaque olympiade.

De plus, dans un souci d'améliorer la performance et l'évaluation, nous souhaitons poursuivre la modernisation de nos centres d'entraînement en les dotant d'outils technologiques de dernières générations (Préparation physique).

Modalités d'évaluation de cette action

Les différents critères de nos différentes actions sont :

- ☐ Les classements internationaux et le nombre de jeunes classés dans le top 100, Top 50 et Top 10 dans les catégories U12, U14 et U18,
- ☐ Le nombre de sélections en Equipe de France,
- ☐ Le nombre de jeunes sélectionnés dans les Pôles France et les Projets Associés par la Direction Technique Nationale
- ☐ Le nombre de titres de catégorie 1 et 2 remportés,
- ☐ Le nombre de podiums et de médailles obtenus dans les Championnats de France.

Communication envisagée pour cette action

La communication et la promotion de ces actions sont assurées par le Comité technique régional des 10 CTR d'Ile de France. Les actions suivantes sont déployées :

- ☐ Réunions d'enseignants des clubs,
- ☐ Réunion de parents,
- ☐ Un programme de coordination des cadres techniques,
- ☐ Réunion de dirigeants,
- ☐ Utilisation des réseaux sociaux,
- ☐ Création de support de communication.

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	2 278 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	3,07 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	70 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	2 978 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	3,36 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	100 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007808

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP TRA 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE COMITE REGIONAL IdF de TIR A L'ARC**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le PPF 2025-2028 de la Fédération Française de Tir à l'Arc n'est pas encore connu.
AG électorale de la FFTA le 7/12/2024

Dans ce cadre, le Comité Régional s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2023/2024	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	5 026	8 393	0	0	13 419
Total	13 419		Une quarantaine avant la délégation, depuis nous n'avons plus le détail		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Les actions menées par le CRIdF de Tir à l'arc dans le cadre du développement de la discipline sur le territoire, antérieurement soutenues par le Conseil Régional, ne correspondent plus au nouveau règlement d'intervention.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Le CRIdF devait mettre en place un plan de féminisation, ce qui n'a pas été le cas et pourtant le taux de pratiquantes en 2024 est de 37% contre 32% en début d'olympiade. De plus ce taux est supérieur de 2 points au taux de féminines national.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Une commission régionale para tir l'arc devrait être mise en place par la nouvelle équipe dirigeante. L'AG aura lieu le 12/10/2024, la première saison permettra de faire un état des lieux afin de proposer un plan d'actions pour les 3 saisons suivantes. Impossible de dire aujourd'hui ce qui sera fait et le budget de ces actions.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Comme sur l'olympiade précédente, un temps d'information et de sensibilisation sera mis en place sur les formations de bénévoles et lors des stages jeunes organisés par le CRIdF.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	0 €
Taux d'intervention (30 % max)	0 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE (I)	0 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Saison sportive 2024/2025						
Nombre de licenciés	13	11	5	2		CREPS Châtenay-Malabry
Total	24		7		31	

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Groupe Régional Jeunes

4 Stages en hébergement de 5 jours au CNSD de Fontainebleau pendant les vacances de la Toussaint, de Noël, de Printemps et lors du week-end de l'Ascension.

4 journées de suivi d'entraînement entre les stages + 2 week-end de préparation aux championnats salle et TAE I (tir à l'arc extérieur et intérieur) + 1 journée de détection pour intégrer de nouveaux jeunes la saison suivante + coaching sur les championnats régionaux et France salle et TAE I. L'encadrement de toutes ces actions est assuré par 4 entraîneurs professionnels de l'ETR (équipe technique régionale) sous la coordination de la CTS-R.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de jeunes du GR qualifiés aux championnats régionaux et nationaux salle et TAE I.

Nombre de podium sur ces championnats pour les jeunes du GR.

Communication envisagée pour cette action

Logo du Conseil Régional sur les polos fournis aux jeunes du GR ainsi que sur les tenues des entraîneurs de l'ETR.
Information aux familles du soutien des partenaires institutionnels lors de la réunion de rentrée.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Pôle Espoirs IdF

Entraînement quotidien de 8 jeunes maximum, de U13 à U18 sur toute la saison par un entraîneur professionnel embauché à temps plein par le Comité Régional. Préparation physique et mentale + suivi scolaire assurés par le DSHN (département sport de haut niveau). Suivi ostéopathique mensuel pris en charge par le comité régional. La coordination du Pôle Espoir est assurée par la CTS-R.

6 stages les week-ends + 6 stages de 5 jours pendant les vacances scolaires au CREPS ou au CNSD. Celui de la Toussaint a lieu à Dijon avec le pôle France relève.

Participation aux compétitions nationales : trophée de Vittel en Mars, les 3 TNJ en Avril, Mai et Juin et le championnat de France TAE I en Juillet + compétitions préparatoires en Ile de France selon le calendrier de chacun.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de jeunes du Pôle espoir qualifiés aux championnats régional et France TAE I.

Nombre de podium sur ces championnats pour les jeunes du GR.

Nombre de podium sur les TNJ et le Trophée de Vittel pour les jeunes du GR.

Nombre de jeunes du PE intégrant un Pôle France Relève.

Communication envisagée pour cette action

Banderoles sur les installations spécifiques d'entraînement du Pôle.

Logo du Conseil Régional sur le document de présentation du PE ainsi que sur les tenues des polistes.

Information aux familles du soutien des partenaires institutionnels lors de la réunion de rentrée.

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	170 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	16.47 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	28 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	170 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	16.47 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	28 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date

Nom / fonction représentant légal

Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007883

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP TRI 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE ILE DE France DE TRIATHLON**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de Triathlon, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Accompagner les jeunes espoirs jusqu'aux portes des équipes de France
- Structurer et développer les clubs labellisés Ecole de Triathlon
- Former de nouveaux entraîneurs
- Accompagner les entraîneurs actuels
- Créer des épreuves référentes (Championnats de France, d'Europe et du Monde) sur le territoire (Héritage Paris 2024)

La ligue Ile de France de triathlon s'engage à réaliser les actions suivantes :

- Développer la pratique du triathlon et ouvrir encore plus toutes les pratiques ;
- Renforcer l'ambition sportive en améliorant encore les filières de formation, d'éducation et de détection ; une ligue à l'écoute de ses acteurs ; une ligue, proche de tous les acteurs du triathlon francilien ; un repositionnement du territoire et de leurs forces vives au cœur du projet fédéral francilien ; une évolution du modèle économique fédéral de la ligue.

Dans ce cadre, la Ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	3658	8399	6	12	12075
Total	12057		18		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Développement de la pratique Jeunes

Augmenter le nombre de clubs et le nombre d'Ecole de Triathlon
Augmenter le nombre de compétitions pour les jeunes
Identification des communes n'ayant pas de club de Triathlon, des triathlètes résidants dans ces communes
Rencontre des différents acteurs afin de favoriser l'émergence de nouveaux clubs
Proposer aux clubs n'accueillant pas les jeunes de passer le cap via un accompagnement de la ligue
Proposition d'un cahier des charges pour la création d'une épreuve aux collectivités (Triathlon, Duathlon, Aquathlon...)
Accompagnement technique des nouveaux organisateurs

Pérennisation des épreuves existantes car il devient de plus en plus compliqué d'organiser des épreuves sur route en Ile de France.

Modalités d'évaluations de cette action

Le nombre de création de clubs et de labellisation d'Ecole de Triathlon
Le nombre de création de compétitions

Communication envisagée pour cette action

Mise en avant sur nos outils de communication
Participations à des salons et ou événements
Animations dans les entreprises et collectivités afin de se faire connaître

Descriptif de l'action : Développement de la pratique adultes (compétitions et loisirs)

Augmenter le nombre de clubs
2/3 de nos clubs sont complets et refusent de nouveaux licenciés.
Identification des communes n'ayant pas de club de Triathlon et des triathlètes résidents dans ces communes.
Rencontre des différents acteurs afin de favoriser l'émergence de nouveaux clubs

Augmenter le nombre de compétitions les adultes
Notre territoire est pauvre en compétitions pour les adultes (difficulté d'organiser des épreuves)
Accompagnement technique des nouveaux organisateurs
La ligue montre l'exemple en organisant 2 épreuves (Duathlon de Paris, et Triathlon de Bois le Roi)

Développer les sections Triathlon Santé
Accueil de public loisir dans nos clubs

Modalités d'évaluations de cette action

La création de compétitions
L'ouverture de Sections Triathlon Santé

Communication envisagée pour cette action

Mise en avant sur nos outils de communication
Participations à des salons et ou événements
Animations dans les entreprises et collectivités afin de se faire connaître

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Accueillir plus de femmes dans nos clubs et sur nos compétitions

Développement des actions auprès des entreprises grâce à nos vélos connectés afin d'aller à la rencontre des féminines.
Déclinaison du Dispositif fédéral « Mixité »

Sur les compétitions mise en avant des organisateurs ayant « Le label triathlon mixité ». Il a pour objectif de prendre en compte certaines valeurs telles que l'égalité de traitement des hommes et des femmes ainsi que le respect de leurs différences. Il promeut notamment une égalité de traitement des hommes et des femmes (primes, lots), de visibilité (départs, prise de parole du ou de la speaker, résultats).
Outil de développement de la pratique en compétition, il prend en compte les spécificités de la pratique débutante (formats de course, vestiaires...).

Mises en avant des féminines, en plus des podiums identiques homme et femme ;

Modalités d'évaluations de cette action

Le nombre de femmes en formation sur les différents diplômes

Communication envisagée pour cette action

Newsletter spécifique aux licenciées
Information aux clubs
Communication sur nos réseaux

Descriptif de l'action : Label Mixité dans les clubs et sur les compétitions

Dans les clubs, le développement de l'encadrement féminin va certainement permettre d'accueillir plus de féminines. L'augmentation du nombre de clubs permet d'avoir des lieux de pratiques plus proches de chez soi.

Sur les compétitions

Mise en place de tente vestiaire pour les femmes

Podiums et lots identiques entre les Hommes et les femmes

Identification de la 1^{ère} femme sur les courses

Dans les clubs

Avoir un-e référent-e mixité dans les clubs

Proposer des formations sur la spécificité du sport féminin

Modalités d'évaluations de cette action

Le taux de femmes licenciées et/ou participantes aux compétitions

Communication envisagée pour cette action

Newsletter spécifique à tous les licenciés

Information aux clubs

Communication sur nos réseaux

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Dans le cadre du développement du Paratriathlon en Île-de-France, nous avons opté pour qu'une catégorie « Accès Paratriathlon » apparaisse sur la carte des clubs franciliens.

Les clubs concernés sont ceux qui sont ouverts à l'accueil d'athlètes en situation de handicap et ceux également qui ont actuellement dans leurs licenciés des paratriathlètes.

Une étude téléphonique auprès de l'ensemble des clubs a été réalisée.

L'objectif de ce questionnaire est de connaître les clubs ouverts à l'accueil de ce public ou quels sont les freins à cet accueil de paratriathlètes et enfin de voir comment la Ligue Île-de-France de Triathlon pourrait les accompagner dans cet accueil.

Un label Ile de France Paratriathlon, en fonction de la possibilité d'accueil, (type de handicap) a été créé.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de clubs labellisés

Communication envisagée pour cette action

En direction des clubs et des paratriathlètes

Descriptif de cette action

Ouvrir nos compétitions aux paratriathlètes et aux pratiquants HandiSport

Permettre à nos organisateurs d'accueillir les paratriathlètes les HandiSport

Mettre en avant sur nos organisations la pratique HandiSport

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participants sur nos épreuves

Communication envisagée pour cette action

Dans un premier temps auprès des organisateurs de la ligue puis auprès du handiSport.

Descriptif de cette action

Accompagnement des Paratriathlètes sur des compétitions nationales car les déplacements sont un frein au développement de la pratique (très contraignant).

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de compétitions réalisées

Communication envisagée pour cette action

Auprès des paratriathlètes référencés

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Information et sensibilisation des cadres professionnels et bénévoles œuvrant dans les clubs.

Obligation de suivre une formation pour les clubs labellisé Ecole de Triathlon

Mise en place d'une intervention dans toutes les formations mises en place sur la ligue Ile de France (Educateurs, Arbitres, ...)

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de personnes ayant suivi la formation

Communication envisagée pour cette action

Auprès des clubs, des licenciés

Mise en place d'un dispositif d'alerte et/ou de signalement

Descriptif de l'action

Mise en place d'un référent au niveau de la ligue,

Travail en liaison avec la DRAJES et l'association Colosse aux pieds d'argile

Information auprès des jeunes lors des stages régionaux et départementaux

Développement d'outils pour les clubs et à disposition de tous

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de personnes sensibilisé

Communication envisagée pour cette action

Auprès des clubs, des licenciés

Mise en place d'un dispositif d'alerte et/ou de signalement

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	350 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	12,40%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	43 400 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	21	35	5	11	72	
Total	56		16			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Développer l'accès vers le Haut Niveau : détection des jeunes talents ; analyse des résultats sur les épreuves UNSS natation et Course à pied ; invitation des jeunes dans les clubs et/ou les stages de la ligue.

Accompagner le Groupe « Génération Île-de-France » : suivi individualisé des jeunes en liaison avec le club et les parents ; évaluation du double projet et être facilitateur de sa réalisation ; stages et déplacements sur des compétitions internationales.

Modalités d'évaluations de cette action

Résultats au Championnat de France

Nombre de Jeunes Franciliens sur les listes de Haut Niveau

Communication envisagée pour cette action

Après des clubs

Après des jeunes

Via nos newsletters et nos réseaux

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	150 000€
Taux d'intervention (30 % max)	10.50%
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	15 750 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	500 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	11.83%
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	59 150 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007867

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP TWI 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE ILE DE FRANCE DE TWIRLING BATON**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F du Twirling bâton pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Développement de la pratique pour tous ainsi que des stages de découvertes et double pratique
- Formation des cadres
- Formation de l'athlète
- Recherche de la performance
- plan prévention

Dans ce cadre, la Ligue Ile de France de TWIRLING BATON s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	400	25	0	0	425
Total	425		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

La ligue s'engage à réaliser les actions suivantes :

Organiser des stages sportifs d'initiation et de découverte : stage de jours à la fin août au CDFAS d'Eaubonne, stage de 10 jours sur les vacances de Toussaint, stage de 2 jours sur les vacances de décembre.

Organiser des stages à la pratique compétitive : stage de 5 jours sur les vacances de début janvier sur un gymnase de la région parisienne, stage de 2 jours sur les vacances d'hiver sur un gymnase de la région parisienne, stage de 2 jours sur les vacances de printemps sur un gymnase de la région parisienne.

Modalités d'évaluations de cette action

Evolution du nombre de licences
Taux de renouvellement de licences
Evolution du taux de participation aux actions mises en place par la ligue et en lien avec ces actions.

Communication envisagée pour cette action

Diffusion par mail à l'ensemble des clubs affiliés,
Communication sur la page facebook de la Ligue
Communication sur l'Instagram de la Ligue

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Sans objet

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Mise en place d'un partenariat avec l'Association Colosse aux Pieds d'Argile.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	31 400 €
Taux d'intervention (30 % max)	14,65 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	4 600 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	100	11	38	3	152	
Total	111		41			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Mettre en place des stages et regroupements des meilleurs Espoirs régionaux au CDFAS d'Eaubonne permettant de créer une équipe régionale

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'athlètes de la structure présents sur les Finales Nationales et résultats obtenus
Nombre d'athlètes sélectionnés sur le Groupe France
Nombre d'athlètes de la structure sélectionnés sur les compétitions internationales et résultats obtenus

Communication envisagée pour cette action

Information sur le site Internet, la page facebook, Instagram

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet – pas de Pôle espoir en IDF

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	41 800 €
Taux d'intervention (30 % max)	11,96 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	5 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	73 200 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	13,11 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	9 600 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007811

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP UFO 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET L'UFOLEP ILE DE France (Union française des
œuvres laïques d'éducation physique)**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

L'UFOLEP, fédération multisport affinitaire, ne dispose pas de P.P.F pour l'olympiade 2025 – 2028.

Le slogan de l'UFOLEP IDF « Tous les sports autrement », adossée à des valeurs de laïcité, de solidarité, d'engagement citoyen, témoigne d'une vision du sport à dimension sociale pour répondre aux enjeux actuels qui constituent des secteurs transversaux à l'activité quotidienne de la fédération : formation citoyenne, préservation de la santé, lutte contre les discriminations, développement durable.

Le comité Ile de France UFOLEP s'engage à réaliser les actions suivantes :

- Mettre en place le programme « sport et éducation » : accompagnement, structuration et développement de notre réseau sportif associatif, comités départementaux et associations sportives ;
- Mettre en place le programme « sport et société » : développement d'animations sportives à destination des publics éloignés de la pratiques, en partenariat avec des structures d'insertion, de santé, d'accompagnement des publics rencontrant des difficultés sociales.

Dans ce cadre, l'UFOLEP ILE-DE-FRANCE s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2023/2024 (affiliations saison 2024/2025 en cours)	Sport Licenciés		Socio-sport Activité hebdomadaire		Socio-sport Évènementiels		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	26 401	11 496	577	218	5 827	7 026	51 545
Total	37 897		795		12 853		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Accompagnement de nos commissions techniques sportives

Accompagnement de nos commissions sportives techniques régionales qui organisent nos championnats régionaux (tennis de table, activités cyclistes, gymnastique artistique, gymnastique rythmique et sportive) : soutien logistique, administratif et

financier.

Accompagnement à la structuration de nouvelles disciplines sportives.

2025, c'est l'année de renouvellement de nos commissions techniques sportives régionales constituées à 100% de bénévoles (environ une cinquantaine). Un séminaire sera organisé afin de travailler avec les nouveaux membres sur leur projet 2025-2028.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de manifestation sportives régionales organisée

Nombre de participants

Maintien voire augmentation du nombre d'association et d'adhérents / licenciés sur nos 4 activités structurées régionalement

Communication envisagée pour cette action

Affichage du logo du conseil régional dans le cadre de l'ensemble des supports régionaux et manifestations régionales

Descriptif de cette action : Sport santé séniors

Cette action vise à développer les pratiques multisports à destination des publics ayant des problématiques de santé et/ou en prévention (séniors retraités, jeunes en situation d'obésité), en proposant des activités sportives hebdomadaires et/ou des sessions de remobilisation sportives. Nous sommes également en veille prospective pour trouver de nouveau partenaires et publics susceptible de pouvoir bénéficier de nos animations.

A travers notre dispositif « 1'PULSE », nous proposons des sessions de 12 créneaux sportifs à destination de publics avec des problématiques de santé en lien avec des partenaires tels que des CCAS, EPADH, maisons de quartiers...

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de créneaux sportifs hebdomadaire et taux de participation et satisfaction

Pérennisation des partenariats existants

Développement de nouveaux partenariats

Communication envisagée pour cette action

Affichage du logo Conseil régional sur nos outils de communication

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Dispositif « Toutes sportives »

Cette action vise à développer les pratiques multisports à destination des publics féminins éloignées et très éloignés de la pratiques (victimes de violences conjugales, prises en charge par le SAMU social de Paris, victimes de prostitutions, résidentes en quartiers politique de la ville...) en proposant des activités sportives hebdomadaires et des séjours multisports (3 journées / 2 nuits) de remobilisation pendant les congés scolaires sur des Iles de Loisirs d'Ile de France.

Depuis 2024, un nouveau projet « bicycl'elle » permet de favoriser l'apprentissage du vélo pour des femmes en grande difficultés sociale. Ce projet sera reconduit en 2025.

Recherche et développement de nouveaux partenariats.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de créneaux sportifs hebdomadaire et taux de participation et satisfaction

Nombre de séjours de remobilisation organisés et taux de participation et satisfaction

Pérennisation des partenariats existants

Développement de nouveaux partenariats

Communication envisagée pour cette action

Logo du conseil régional sur nos supports de communication.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

L'UFOLEP, fédération non délégataire ne propose pas de parasport à proprement parler.

Aujourd'hui, l'UFOLEP IDF ne propose pas non plus de créneaux dédiés aux publics en situation de handicap. Toutefois, dans le cadre de nos actions « sport santé seniors » présentées au 1.1, des publics en situation de handicap sont intégrées à nos créneaux d'activités.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Dans le cadre de notre séminaire de nos nouvelles commissions techniques régionales, un temps de sensibilisation relatif à la laïcité, aux discriminations et à la prévention de la radicalisation sera proposé.

Un dispositif d'alerte sera proposé afin d'identifier les problématiques éventuellement rencontrées lors de nos championnats.

Par ailleurs, l'ensemble de nos actions sont menées dans un cadre de promotion des valeurs de la république et de la laïcité, conformément à notre histoire, en lien avec la Ligue de l'enseignement.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de personnes sensibilisées
Nombre de cas de déviance identifiés et traités

Communication envisagée pour cette action

Affichage du logo Conseil régional sur nos outils de communication

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	145.000 €
Taux d'intervention (30 % max)	17,24%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	25.000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Descriptif de l'action

Sans objet

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (II)	0 €
Taux d'intervention (30 % max)	0%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(II)	0 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	145.000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	17,24 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	25.000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007899

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP UNC 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE SERVICE REGIONAL UNSS (Union nationale du sport scolaire)
DE L'ACADEMIE DE CRETEIL**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de l'UNSS, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

Le PADSS 2020-2024 (plan académique du développement du sport scolaire) disponible sur ce lien : [PADSS](#) ou via notre site internet www.unsscreteil.org s'inscrit dans la continuité du PNDSS (plan national de développement du sport scolaire), tout en répondant aux objectifs du projet académique de l'Académie de Créteil et en répondant à la politique sportive et éducative de la Région Île-de-France (Santé, citoyenneté, lien social, intégration, attractivité, handicap, lutte contre les dérives et les violences, ...).

Le prochain Projet Académique du développement du sport scolaire du second degré 2024-2028 est en cours d'écriture, s'inscrit dans la continuité et reprends les mêmes axes majeurs. Il sera voté lors d'un Conseil Régional de l'UNSS de l'académie de Créteil.

Les 4 missions de l'UNSS : Culturelle, éducative, santé et sociétale sont développées dans le projet autour des axes suivants :

ACCESSIBILITE : Pour un sport scolaire ambitieux, durable et accessible à tous les publics, sur tous les territoires, ouvert sur le monde ;

INNOVATION : Pour un sport scolaire ambitieux, durable et accessible à tous les publics, sur tous les territoires, ouvert sur le monde

RESPONSABILITE : Pour un sport scolaire éthique, solidaire, démocratique, pour favoriser l'engagement, le vivre ensemble et les projets collectifs ;

EDUCATION : faire du sport scolaire un outil de réduction des inégalités sociales et culturelles. Faire du sport un outil d'inclusion, un outil au service de l'égalité des genres, renforcer et valoriser l'utilité sociétale du sport et donner une place concrète aux valeurs portées par l'école et par l'olympisme.

Ainsi qu'un volet consacré à la contribution à l'héritage et aux JOP 2024.

Dans ce cadre, le Comité / Ligue / Fédération s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	30794	43043	516	1106	75 459
Total	73 837		1 622		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

FUN LYCEE et sa JOURNEE DES CHAMPIONS

Grand évènement sportif et festif organisé sur une île de loisirs de la Région Île-de-France, Vaires sur Marne ou Jablines. Evènement à destination des lycéens de l'académie de Créteil visant à faire la promotion de sport, dans un esprit de vivre ensemble.

Des Ateliers et animations sportives sont organisées, avec :

- Des activités nautiques (kayak, paddle, big sup, et si on est à Vaires, Rafting)
- des activités sur le sable : beach hand, beach volley
- des activités parasport : basket fauteuil, hand fauteuil, boccia, ceci foot, parcours handi, para athlé, ...
- des sports tradi
- ultimate, CO, pétanque, short tennis, ...

Une action spécifique du programme, mais qui peut être greffée sur la journée Fun Lycée.

Journée pour inviter et féliciter toutes les équipes qui ont été médaillées sur un championnat de France

RAID ACADEMIQUE

Organisation d'un raid sportif multisports (canoé, canoé orientation, VTT, run n bike, road book, trail, ...)

Découverte des activités de pleine nature et des activités enchainées sur 2 jours, avec nuitée.

Intervention de jeunes reporters et de jeunes organisateurs

CROSS ACADEMIQUE

Organisation du CROSS Académique, qualificatif au championnat de France UNSS qui sera organisé en Ile-de-France

Organisation d'une course promotionnelle ouverte aux Joëlettes avec participation d'élèves à mobilité réduite

Organisation d'une course « sport partagé » qualificative aux championnats de France, associant des élèves en situation de handicap et des élèves valides.

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS de Savate, boxe Française

Organisation du championnat de France, avec ouverture du spectacle sportif aux écoles, collèges et lycées de proximité ; sensibilisation à cette activité avec des ateliers de pratique, en partenariat avec la Fédération Française.

Modalités d'évaluations de ces actions

Nombre d'élèves engagés sur chaque évènement sportif spécifique.

Analyse des chiffres des pratiquants sur chaque activité sportive ayant fait l'objet d'actions promotionnelles.

Communication envisagée pour ces actions

Nos modalités de communication sur ces évènements seront multiples.

Le service Régional est très présent sur les réseaux.

Des jeunes reporters sont engagés sur ces évènements. Ils font des reportages, des interviews, et font des montages qui sont ensuite diffusés à retrouver sur la chaine YouTube, sur le site internet, et sur les réseaux.

Ainsi la communication se fait par plusieurs biais :

- En interne : Mail à destination des AS, et des établissements scolaires et chefs d'établissements
- Newsletters
- Glide avec tout le programme de nos compétitions
- site internet

Et en externe, nous communiquons largement sur tous nos réseaux sociaux : Instagram ; X (twitter) ; ...

Le bilan de ces actions est présenté aux membres du CR UNSS en fin d'année, présidé par Mme la Rectrice. Ce bilan est aussi partagé à la Région Ile-de-France.

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

HAND POUR ELLES

En partenariat avec la Maison du Handball, nous organisons une journée promotionnelle : "Hand pour elles" exclusivement réservée aux filles en tournoi hand à 4 établissements sur un terrain et excellence sur l'autre à la Maison du Hand Ball. Un rassemblement sportif de 250 filles.

Modalités d'évaluations de cette action

Le nombre de filles licenciées, et le nombre de filles engagées sur les rencontres sportives et championnats. A titre indicatif, sur les 4 dernières années de la précédente olympiade, nous avons connus une augmentation constante du nombre de filles engagées dans une ou plusieurs pratiques physiques et sportives sur tout l'académie de Créteil : 20033 en 2021, 24760 en 2022, 29352 en 2023 et 31310 en 2024

Communication envisagée pour cette action

- Mail à destination des AS, et des établissements scolaires
- Newsletters
- Glide avec tout le programme de nos compétitions
- site internet
- tous nos réseaux sociaux : Instagram ; X (twitter) ; ...
- le bilan de ces actions est présenté aux membres du CR UNSS présidé par Mme la Rectrice.

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Nous avons un programme très complet pour développer et rendre accessible le sport aux élèves en situation de handicap, et un grand temps fort que je vais présenter dans ce dossier, notre journée « Mon Parasport et Moi » à la Maison du Hand.

Le programme "Mes Journées Parasport et moi" est ouvert à tous les élèves en situation de handicap et aux associations sportives scolaires avec pour objectif d'offrir un évènement une fois par mois dans tous les départements de l'Ile de France afin de rendre plus accessible la pratique physique et sportive aux élèves en situation de handicap (élèves de centres spécialisés et élèves des dispositifs ULIS), et de proposer une diversité de pratiques sur toute l'année (1 action par mois).

Ce projet vise aussi à permettre la rencontre entre les établissements scolaires et les centres spécialisés afin de créer du lien, et de les accompagner sur dans leurs projets, ainsi que de développer et rendre accessible l'inclusion dans le milieu scolaire. Dans ce cadre, les rencontres se font sous forme de Sport Partagé (équipe composée d'élèves valides et d'élèves en situation de handicap).

Pour information, une convention régionale a été signée en juin 2022 entre le Comité Régional IDF Handisport, la Ligue Régionale IDF Sport Adapté, les UNSS IDF. A noter que le service régional de Créteil a signé des conventions avec de nombreuses ligues régionales ou comités régionaux afin de développer la pratique pour les élèves en situation de handicap, mais aussi pour développer les formations pour les enseignants, les formations pour les jeunes officiels, et impulser une dynamique dans le développement de chaque activité sportive (conventions disponibles sur notre site internet www.unsscreteil.org) et nous avons de multiples partenaires pour ouvrir le plus largement possible la pratique parasportive (ANESTAPS, FFH, FFSA, APF France, et même fédérations sportives ...)

→ L'action majeure de ce programme : « **Mon Parasport et Moi** », qui se déroulera le 13 janvier 2025 à la Maison du Handball :

- Un large programme d'ateliers et d'activités parasportives le matin dans tous les espaces de la maison du hand, et les cours de tennis à proximité. Des ligues régionales seront engagées avec nous pour (hand, tir, volley, golf, tennis, ...). Des ateliers de Boccia, de Volley assis, para escrime, para bad, para golf, hand fauteuil, basket fauteuil, para tir, para tennis,

biathlon Course-Sarbacane, labyrinthe à l'aveugle, parcours fauteuil et bien d'autres...etc...

Des para athlètes seront mobilisés.

Une Master Classe sur le parasport sera animée l'après-midi dans l'amphithéâtre de la Maison du Hand, en partenariat avec Lumni et France télévisions. Un animateur sportif de Tout le Sport sera présent (très probablement Mathieu Lartot), et des sportifs présents dans le reportage « A corps perdus » qui sera diffusé préalablement. Des ambassadeurs du sport de la région Ile-de-France seront conviés pour des démonstrations, échanges et rencontres avec les jeunes.

Modalités d'évaluations de cette action

D'une manière plus globale, le meilleur indicateur de réussite est de considérer le nombre d'élèves en situation de handicap engagés sur ces journées, et la fidélisation qui peut en découler.

Le Sport Partagé c'est se RÉUNIR sur un même lieu de pratique pour partager un moment privilégié autour de la pratique sportive, de la réussite de chacun et d'un apprentissage du mieux vivre ensemble.

Pour les actions événementielles et promotionnelles, une journée type permet à tous les jeunes licenciés de partager des moments forts dans des activités variées adaptées aux sportifs en situation de handicap.

Afin que tout le monde trouve sa place, la journée est faite pour apprendre et consolider certaines valeurs. Les élèves partagent des émotions, s'entraident, se motivent, et ceci dans le respect d'autrui. C'est en ce sens que ces événements sont construits.

Communication envisagée pour cette action

Nos modalités de communication sur ces événements seront multiples.

Le service Régional est très présent sur les réseaux.

Des jeunes reporters sont engagés sur ces événements. Ils font des reportages, des interviews, et font des montages qui sont ensuite diffusés. Vous pouvez les retrouver sur notre chaîne YouTube, mais aussi sur notre site internet, et sur nos réseaux.

Ainsi la communication se fait par plusieurs biais :

- En interne : Mail à destination des AS, et des établissements scolaires et chefs d'établissements
- Newsletters
- Glide avec tout le programme de nos compétitions
- site internet

Et en externe, nous communiquons largement sur tous nos réseaux sociaux :

Instagram ; X (twitter) ; ...

Le bilan de ces actions est présenté aux membres du CR UNSS en fin d'année, présidé par Mme la Rectrice. Ce bilan est aussi partagé à la Région Ile-de-France.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	117 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	30 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	35 300 €

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Sans objet

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Sans objet

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	117 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	30 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	35 300 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date

Nom / fonction représentant légal

Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007898

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2026
N° 25 SP UNP 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET L'UNSS (union nationale du sport scolaire) DE
L'ACADEMIE DE PARIS**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de l'UNSS pour l'olympiade 2025 - 2026, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Faciliter l'accès à la pratique sportive de tous les élèves, en augmentant la participation des filles.
- Favoriser la participation des élèves en situation de handicap
- Réduire les disparités territoriales
- Proposer des formes nouvelles de pratiques et de rencontres sportives en prenant en compte les attentes des élèves
- Faire du sport un outil de réduction des inégalités sociales et culturelles.

Dans ce cadre, l'UNSS de l'Académie de Paris s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	8 500	13 500	100	100	22 200
Total	22 000		200		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action 1.1.1

Organisation de la Journée Nationale du Sport Scolaire (JNSS)
Mise en place de 60 ateliers sportifs différents : football, skate-roller, handball, athlétisme, tir à l'arc, basket, judo, boxe, lutte...
Mise en place d'un village éducatif des Associations (Colosse aux pieds d'Argile, LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, Stop Homophobie...))

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'élèves et d'ateliers - 60 ateliers pour 1 400 élèves présents en moyenne, en rotation à la journée. 20 élèves par atelier, avec 5 rotations dans la journée par classe.

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux et annuaire professionnel des professeurs d'EPS. Cette opération est un événement national, avec le déplacement de ministres et de sportifs de haut niveau. Il est couvert par la presse écrite et certaines chaînes de télévision. Il s'agit d'un événement éco-responsable (objectif : zéro plastique à usage unique)

Descriptif de l'action 1.1.2

Organisation de championnats dans 30 activités différentes à destination des lycées : Football, Handball, basket 5X5 et 3X3, raid... Depuis la phase district jusqu'au niveau interacadémique.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de championnats organisés et nombre d'élèves participants.

Nous envisageons la participation de 30 championnats pour les 6 550 licenciées en lycée.

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux et annuaire professionnel des professeurs d'EPS

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Organisation de la course La Lycéenne et la Journée Féminine à la base de Choisy.

La Lycéenne est une course de 2 km ouverte à toutes mêmes les lycéennes non licenciées ; il n'y a pas de classement, l'objectif est de faire venir le plus de monde possible. Un village éducatif avec un atelier d'éthique est présent sur le site.

La journée féminine est également ouverte au non-licenciées et consiste en la découverte d'activités essentiellement nautiques.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de participantes

800 élèves attendues pour La Lycéenne, 200 pour la journée féminine.

Communication envisagée pour cette action

Télévision (chaîne TV Gulli) + réseaux sociaux

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action 1.3.1

Organisation de compétitions de sport partagés (équipes mixtes composés d'élèves valides et d'élèves en situation de handicap). Le sport partagé est organisé par le Service Régional dans chacune des 30 activités proposées.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'équipes engagées et nombre d'épreuves organisées.

Cela représente une centaine d'élèves en situation de handicap pour une dizaine d'associations sportives.

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux et annuaires professionnels des professeurs d'EPS

Descriptif de cette action 1.3.2

Journée Handi Escalade dans l'établissement Climb up. Accompagnement de personnes en situation de handicap (moteur, visuel ou mental) pour la découverte de l'escalade.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'AS (association sportive) participant à la journée et d'élèves concernés.

Cela représente environ 40 élèves en situation de handicap pour une dizaine d'AS.

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux et annuaires professionnels des professeurs d'EPS

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Nous organisons une master class avec mise en scène théâtrale : des professionnels interprètent des scènes liées aux différentes violences rencontrées. La captation des réactions du public permet d'ouvrir le débat sur les situations rencontrées (échanges, avis, conseil, prévention...). Les élèves sont pleinement engagés dans l'activité et coconstruisent la mise en scène qui évolue au fil de l'atelier.

Ces thématiques sont abordées pendant la Journée Nationale du Sport Scolaire (JNSS) dans le cadre du village éducatif des associations.

Modalités d'évaluations de cette action

Retour par les associations sur les échanges avec les jeunes en ce qui concerne les causes abordées, le niveau d'écoute et de sensibilisation.

Communication envisagée pour cette action

Réseaux sociaux et annuaires professionnels des professeurs d'EPS

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	216 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	2,55 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	5 500 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Saison sportive 2024/2025						
Nombre de licenciés	0	0	0	0	0	
Total	0		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	0 €
Taux d'intervention (30 % max)	0%
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	0 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	216 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	2,55 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	5 500 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007900

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP UNV 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET L'UNSS VERSAILLES (union nationale du sport
scolaire)

POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F de l'UNSS pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- **ACCESSIBILITE** : Pour un sport scolaire ambitieux, durable et accessible à tous les publics, sur tous les territoires, ouvert sur le monde
Faciliter l'accès et l'accompagnement à la pratique physique, sportive et artistique et à la vie associative de tous les élèves
Fidéliser les pratiquants et les pratiquantes sur l'ensemble du cursus, en favorisant la continuité Usep-Unss-FFSU, et la continuité éducative avec le mouvement sportif
Renforcer la pratique sportive et artistique égalitaire filles / garçons
Favoriser la participation et l'implication des élèves en situation de handicap
Corriger les disparités territoriales dans l'accès à la pratique physique, sportive et artistique
S'ouvrir sur le monde par les coopérations et les échanges
- **INNOVATION** : Pour un sport scolaire inventif et dynamique,
au service des besoins et des aspirations des élèves, à des fins d'émancipation par la pratique des APSA (activités physiques, sportives et artistiques)
Proposer des formes originales de pratiques et de rencontres sportives et artistiques en anticipant et prenant en compte les besoins et les attentes des élèves
Favoriser, faire connaître et partager les expérimentations issues des territoires
Optimiser les actions de communication
Garantir et moderniser les temps d'échanges et les modes
de pilotage des projets en renforçant le rôle des instances statutaires de l'UNSS et de l'AS
Développer la contribution de l'AS et de l'UNSS aux enjeux pédagogiques et éducatifs des programmes scolaires
- **RESPONSABILITE** : Pour un sport scolaire éthique, solidaire, démocratique qui favorise l'engagement, le vivre ensemble et les projets collectifs
Favoriser et reconnaître l'engagement des élèves, au sein de l'association sportive, de l'UNSS et de la société civile
Construire l'éthique sportive et artistique par le sport scolaire, au service des valeurs de la République
Inciter à la prise de responsabilité au sein de la vie associative
Promouvoir une pratique sportive et artistique vectrice de santé et de bien-être
Favoriser l'émergence des talents au service de l'AS et au-delà
Limiter l'empreinte carbone et favoriser les comportements éco-responsables

Dans ce cadre, l'UNSS s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	35257	52898	414		88 569
Total	88 155		414		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

RAID ACADEMIQUE

Il s'agit d'un évènement qualificatif au championnat de France qui se déroule sur une journée.

Il permet à 300 élèves dont 150 filles de participer à des activités de pleine nature : VTT suivi, Run and bike jalonné, VTT jalonné, Laser run, Course d'Orientation score, VTT'Orientation IGN, Trail, Canôë'Orientation, Photo aérienne.

Podium et remise des récompenses aux équipes Championne d'académie UNSS Equipe Établissement collèges, Championne d'académie UNSS Equipe Excellence collèges, Vainqueur du criterium d'académie UNSS Equipe collège.

Chaque équipe vient avec 1 élève arbitre et 1 élève coach qui arbitrent et gèrent la compétition.

Un service de premier secours est mis en place sur la journée.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'élèves engagés

Mixité

Qualifications aux championnats de France

Validations des jeunes arbitres et coach

Communication envisagée pour cette action

Documents envoyés aux enseignants avec mention du soutien de la région et logo Ile-de-France

Banderoles et flammes de la région sur les évènements

Annonce du soutien de la région sur les podiums

Communication du soutien de la région sur les réseaux sociaux et dans les instances régionales de l'UNSS

Descriptif de l'action

VERTRAIL

Le Vertrail est une animation caritative organisée dans le cadre du Téléthon.

17 km de montées et descentes à parcourir en solo, duo ou trio en forêt de Porchefontaine. Possibilité d'opter pour le petit Vertrail (8 km).

Les élèves de la Seconde Enseignement D'exploration Événementiel Sportif (EDES) du Lycée Marie Curie de Versailles travaillent à l'organisation de la course : le service régional UNSS est partenaire du lycée Jules Ferry de Versailles ; nos élèves licenciés peuvent s'y inscrire gratuitement.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'élèves engagés

Mixité

Debrief du déroulement de l'évènement

Communication envisagée pour cette action

Documents envoyés aux enseignants avec mention du soutien de la région et logo Ile-de-France

Banderoles et flammes de la région sur les évènements

Annonce du soutien de la région sur les podiums

Communication du soutien de la région sur les réseaux sociaux et dans les instances régionales de l'UNSS

Descriptif de l'action

Challenge NINJA Lycées

Dans le cadre de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'UNSS Versailles en partenariat avec l'UNSS 92 souhaite faire découvrir aux lycéens des Hauts-de-Seine une nouvelle forme de pratique qui fera prochainement partie du programme des Jeux Olympiques de Los Angeles en 2028 : LE PENTATHLON MODERNE.

Le Challenge reprend la pratique de l'escrime, du laser run et du parcours Ninja pour sensibiliser les élèves à la rencontre,

favoriser la pratique sportive, ainsi que motiver des élèves s'éloignant de la pratique. L'occasion de leur proposer une activité émergeante : franchissement d'obstacles, grimpe, sauts et agilité à travers des ateliers réservés aux licenciés de l'UNSS 92.

5 ateliers animent l'évènement :

- Parcours Ninja 1
- Parcours Ninja 2
- Escrime
- Parcours d'agilité avec du Laser run
- Exposition CDOS 92

Des élèves jeunes reporters et jeunes organisateurs participeront à l'organisation de la journée.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'élèves engagés

Mixité

Communication envisagée pour cette action

Documents envoyés aux enseignants avec mention du soutien de la région et logo Ile-de-France

Banderoles et flammes de la région sur les événements

Annonce du soutien de la région sur les podiums

Communication du soutien de la région sur les réseaux sociaux et dans les instances régionales de l'UNSS

Descriptif de l'action

Championnat de France UNSS de CROSS COUNTRY et déclinaison en académie en département et en district.

Le service régional organise le championnat de France de Cross-Country les 14 et 15 mars 2025 sur l'île de loisirs de Cergy Pontoise.

1800 élèves venants de toute la France, filles et garçons, viendront se confronter sur des distances allant de 2500 à 5500 mètres.

Un village d'animation sera mis en place autour des valeurs du sport et de l'olympisme.

Au total ce sont quelques 6500 garçons et 6500 filles qui auront participés au cross du district jusqu'au championnat de France.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'élèves engagés

Mixité

Communication envisagée pour cette action

Documents envoyés aux enseignants avec mention du soutien de la région et logo Ile-de-France

Banderoles et flammes de la région sur les événements

Annonce du soutien de la région sur les podiums

Communication du soutien de la région sur les réseaux sociaux et dans les instances régionales de l'UNSS

Modalités d'évaluations de cette action

Descriptif de l'action

Championnat de France de TENNIS

Le service régional organise le championnat de France UNSS de TENNIS du 12 et 16 mai 2025 au comité départemental de l'Essonne de Tennis.

Quelques 300 élèves de collèges et de lycées venants de toute la France viendront s'affronter, arbitrés par des jeunes élèves arbitres et coachés par des élèves des équipes engagées.

Une Intervention est prévue d'Angélique Cauchy sur les violences sexuelles ; une occasion de retour d'expérience et de sensibilisation à l'attention des élèves.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'élèves engagés

Mixité

Communication envisagée pour cette action

Documents envoyés aux enseignants avec mention du soutien de la région et logo Ile-de-France

Banderoles et flammes de la région sur les événements

Annonce du soutien de la région sur les podiums

Communication du soutien de la région sur les réseaux sociaux et dans les instances régionales de l'UNSS

Descriptif de l'action

Projet SANTE

Nouveau projet en partenariat avec la Région Île-de-France pour organiser un évènement dédié aux « santés » : santé mentale, santé physique.

- Mise en place de tables rondes avec l'association Colosse aux pieds d'argile
- Intervention et témoignage de madame Angélique Cauchy sur les violences sexuelles
- Théâtre forum qui met en action les enseignants sur la thématique des violences
- Mise à niveau et sensibilisation des Gestes Qui Sauvent
- Sensibilisation aux gestes de premiers secours en cas de blessure pour devenir « jeune secouriste » et Ambassadeur santé
- Caravane santé : 10 tests santé pour faire un bilan de santé physique des élèves (endurance, force, souplesse, équilibre)

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'enseignants engagés

Labélisation prévention des risques aux enseignants présents et formés

Communication envisagée pour cette action

Documents envoyés aux enseignants avec mention du soutien de la région et logo Ile-de-France

Banderoles et flammes de la région sur les événements

Annonce du soutien de la région sur le projet canettes

Communication du soutien de la région sur les réseaux sociaux et dans les instances régionales de l'UNSS

Descriptif de l'action

Qualifications aux championnats de France et du monde de sport collectifs et individuels par équipes des phases de districts, à départemental, académique et inter académique.

L'UNSS Versailles organise plus de 5800 rencontres pour les 90 000 licenciés de l'académie dans une centaine d'activités physiques et artistiques.

Chaque élève effectue sur toute l'année, un parcours de rencontre depuis son district, jusqu'à son département, son académie, son inter académie, et pour les meilleurs au championnat de France et du monde

En 2024, ce sont 135 équipes qui se sont qualifiées aux championnats de France, et 50 médailles obtenues.

Une AS de Boulogne Billancourt termine 2^e du championnat du monde scolaire de Basket en Chine.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'élèves engagés

Mixité

Communication envisagée pour cette action

Documents envoyés aux enseignants avec mention du soutien de la région et logo Ile-de-France

Banderoles et flammes de la région sur les événements

Annonce du soutien de la région sur les podiums

Communication du soutien de la région sur les réseaux sociaux et dans les instances régionales de l'UNSS

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Lycéenne Inter académique le 14 mai 2024 sur l'Île de loisirs de Cergy organisé par la Région IDF et les 3 UNSS d'IDF : il s'agit d'une journée organisée au profit des filles de lycées d'IDF, qui courront une courte distance sous un format à définir (colour run, autre) ; le principe : une lycéenne licenciée amène avec elle une camarade qui ne l'est pas, pour l'initier à la pratique sportive ; un village d'animation sera proposé pour mettre en place des ateliers sportifs et des ateliers autour de la santé, de la lutte contre les violences...

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'élèves engagés

Nombre de filles présentes qui ne pratiquent pas d'activités physiques

Communication envisagée pour cette action

Documents envoyés aux enseignants avec mention du soutien de la région et logo Ile-de-France

Banderoles et flammes de la région sur l'évènement

Annonce du soutien de la région sur les podiums et dans les communications sur les réseaux.

Communication du soutien de la région sur les réseaux sociaux et dans les instances régionales de l'UNSS

Descriptif de l'action

Lycéenne Basket Fun

Tout au long de la journée, 6 expériences seront proposées aux participantes, qui auront l'opportunité de pratiquer des activités ludiques et originales, telles que du basket 3*3, laser run, relai dribble, concours de dunks, basket-freestyle, double dutch, jeu de la passe à 10 avec des gants de boxe

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de filles engagées

Communication envisagée pour cette action

Documents envoyés aux enseignants avec mention du soutien de la région et logo Ile-de-France
Banderoles et flammes de la région sur l'évènement
Annonce du soutien de la région sur les podiums et dans les communications sur les réseaux.
Communication du soutien de la région sur les réseaux sociaux et dans les instances régionales de l'UNSS

Descriptif de l'action

Compétitions féminines qualificatives aux championnats de France et du monde scolaire

L'UNSS est la 1^{ère} fédération sportive féminine de France
Chacune des équipes qui s'engagent en compétition doit être mixte
La mixité est autorisée et valorisée même dans les sports collectifs
40% de nos licenciés sont des filles

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'élèves filles engagés

Communication envisagée pour cette action

Documents envoyés aux enseignants avec mention du soutien de la région et logo IDF
Banderoles et flammes de la région sur l'évènement
Annonce du soutien de la région sur les podiums et dans les communications sur les réseaux.
Communication du soutien de la région sur les réseaux sociaux et dans les instances régionales de l'UNSS

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Sport partagé

L'UNSS organise dans tous ses événements, rencontres et compétitions, des temps qui permettent aux élèves en situation de handicap de participer avec des élèves valides, et ce, du district jusqu'au championnat de France.
Nous organisons également des journées inter académiques où nous travaillons avec les ITEP et les établissements accueillants des élèves en situation de handicap pour leur faire vivre des journées autour d'activités sportives.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'élèves engagés
Nombre d'élèves en situation de handicap participants aux journées

Communication envisagée pour cette action

Documents envoyés aux enseignants avec mention du soutien de la région et logo Ile-de-France
Banderoles et flammes de la région sur l'évènement
Annonce du soutien de la région sur les podiums
Communication du soutien de la région sur les réseaux sociaux et dans les instances régionales de l'UNSS

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Diffusion de la charte de la région
Mise en place d'un protocole d'avant et d'après match sur toutes les rencontres
Intervention d'Angélique Cauchy sur les violences sexuelles sur le championnat de France de Tennis

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'élèves engagés

Communication envisagée pour cette action

Documents envoyés aux enseignants avec mention du soutien de la région et logo Ile-de-France
Banderoles et flammes de la région sur l'évènement
Annonce du soutien de la région sur les podiums
Communication du soutien de la région sur les réseaux sociaux et dans les instances régionales de l'UNSS

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I) – Développement des pratiques	106 666 €
Taux d'intervention (30 % max)	30 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	32 000 €

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I) – Evènement exceptionnel de dimension régionale	62 500 €
Taux d'intervention (80 % max)	80%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	50 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Saison sportive 2024/2025						
Nombre de licenciés	2588	3638	0	0	6226	
Total	6226		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Journées de rassemblement d'excellence Foot, rugby ...proposées par les comités ligues et fédérations : lien entre les ligues et l'UNSS qui permet une valorisation des élèves et des passerelles pour les jeunes arbitres

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre d'élèves engagés

Communication envisagée pour cette action

Documents envoyés aux enseignants avec mention du soutien de la région et logo Ile-de-France

Banderoles et flammes de la région sur l'évènement
Annonce du soutien de la région sur les podiums

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Sans objet : les sportifs de haut niveau ne peuvent participer aux championnats UNSS

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	10 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	30%
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	3 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	170 166 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	47 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	85 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007844

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP VOI 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE**

ET LA LIGUE IDF DE VOILE

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE**

VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025

Axes du Proiet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de la Fédération Française de Voile pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes suivants :

- A- RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES ET FONDAMENTAUX DE LA PERFORMANCE PAR :
 - LA FORMATION DES ENTRAINEURS
 - L'ANIMATION DU RESEAU DE NOS CLUBS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE
- B- DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES TRADITIONNELLES ET EMERGENTES
- C- SPORT SANTE BIEN-ÊTRE
- D- ETHIQUE ET CITOYENNETE
- E-FORMATION, ENCADREMENT ET EMPLOI

Dans ce cadre, la Ligue IDF de voile s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre del'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	1490	3804	319	640	6253
Total	5294		959		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Accompagner les écoles de voile d'Île de France et notamment les « Ecoles Françaises de Voile » :

Aider les écoles de voile dans leur démarche d'obtention du label
EFVAuditer régulièrement les EFV labellisés
Organiser un colloque annuel du « développement et des Ecoles Françaises de Voile d'IDF »
Mise en place de nouvelles offres à destination du public adulte

Mise en place de nouvelles offres à destination du public sport-santé (prévention primaire)
Mise en place de nouvelles offres à destination du public issu des Quartiers Prioritaires de Politique de la Ville.
Mise en valeur des écoles de voile des structures nautiques franciliennes
Mise en place de nouvelles offres à destination du public scolaire (voile virtuelle, voile radio commandée, voile & environnement)
Poursuivre les actions de coopérations entre les îles de loisirs et les clubs implantés sur celles-ci.

Modalités d'évaluations de cette action

Le nombre de structures labellisées EFV
Nombre d'audits effectués
Nombre de participants au colloque
Nombre de structures participantes
Le niveau de satisfaction des structures
Impact sur l'augmentation de nombre de pratiquants au sein des structures
Nombre d'élèves concernés par les opérations voile à l'école

Communication envisagée pour cette action

Remerciements officiels dans les supports de communication :

- Communiqués de presse
- Articles de blog et newsletters
- Réseaux sociaux : Publication de posts spécifiques sur Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn
- Visibilité lors d'événements
- Cérémonies de remise des prix à la fin des compétitions
- Affichage de logos du Conseil Régional sur les bateaux destinés au public parasport

Supports écrits et visuels :

- Brochures, flyers et affiches : le logo du Conseil Régional mentionné dans tout support imprimé lié à l'action
- Site internet de l'association : le logo du Conseil Régional mentionné sur les pages du site internet
- Articles de fond : publication d'articles dans la gazette de la Ligue IDF de voile mettant en avant le soutien du Conseil Régional

Communication institutionnelle :

- Rapports annuels : dans les bilans annuels de la Ligue IDF de voile il est mentionné l'ensemble des partenaires institutionnels

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Améliorer la prise en compte des caractéristiques de chaque public (enfants, adultes et particulièrement les féminines)
Pérenniser les événements qui font la promotion de la pratique féminine
Reconduire la compétition « Femmes à la barre » : les clubs d'Ile-de-France sont nombreux à organiser cette régate. Elle vise à développer une offre de proximité pour les jeunes sportives et les femmes en leur facilitant la pratique : (Le bateau doit être barré par une femme, l'équipage est 100% féminin ou mixte).
Favoriser la participation des femmes d'Ile de France à la Women's Cup, régate nationale totalement féminine.
La Ligue Ile de France organise un temps d'échange et de témoignages entre les filles qui commencent à s'engager dans une pratique sportive régulière et des sportives de haut niveau franciliennes issues de l'olympisme, de l'arbitrage national ou de l'entraînement. Les témoignages visent à expliquer comment les féminines ayant atteint le haut niveau dans leur pratique ont réussi à lever les freins à la pratique.
Développer de nouveaux axes de recrutement féminin dans le domaine de l'entraînement et de l'arbitrage
Favoriser l'accès aux responsabilités pour les dirigeantes (atteindre la parité au sein des clubs d'IDF).
Valoriser la composition d'équipages mixtes dans la pratique du dériveur double et de l'habitable

Modalités d'évaluations de cette action

Le nombre de féminines ayant participé à une compétition
Le nombre de féminines hors cadre fédéral ayant participé aux actions dédiées

Le pourcentage de féminines au sein des structures (régatières, arbitres, élues)
Le nombre de licenciées de la Ligue IDF de voile

Communication envisagée pour cette action

Remerciements officiels dans les supports de communication :

- Communiqués de presse
- Articles de blog et newsletters
- Réseaux sociaux : Publication de posts spécifiques sur Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn
- Visibilité lors d'événements
- Cérémonies de remise des prix à la fin des compétitions
- Affichage de logos du Conseil Régional sur les bateaux destinés au public parasport

Supports écrits et visuels :

- Brochures, flyers et affiches : le logo du Conseil Régional mentionné dans tout support imprimé lié à l'action
- Site internet de l'association : le logo du Conseil Régional mentionné sur les pages du site internet
- Articles de fond : publication d'articles dans la gazette de la Ligue IDF de voile mettant en avant le soutien du Conseil Régional

Communication institutionnelle :

- Rapports annuels : dans les bilans annuels de la Ligue IDF de voile il est mentionné l'ensemble des partenaires institutionnels

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action : Développer l'offre de pratique loisir et compétitive paravoile

- Accroître le parc de bateaux adaptés
- Mettre en place des flottes partagées
- Favoriser la formation de l'encadrement professionnel et bénévole à l'accueil de ce public
- Garantir une pratique régulière aux résidents des établissements spécialisés
- Augmenter la pratique compétitive
- Référencer les structures nautiques et activités accessibles
- Accompagner l'aménagement et l'accessibilité des structures nautiques

Modalités d'évaluations de cette action

- Augmentation du nombre de bateaux adaptés à la pratique du paravoile
- Nombre de personnes engagées dans une formation spécifique
- Nombre de journées de pratique financées
- Nombre de bateaux et régatiers participant aux compétitions
- Pertinence de la cartographie numérique

Communication envisagée pour cette action

Remerciements officiels dans les supports de communication :

- Communiqués de presse
- Articles de blog et newsletters
- Réseaux sociaux : Publication de posts spécifiques sur Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn
- Visibilité lors d'événements
- Cérémonies de remise des prix à la fin des compétitions
- Affichage de logos du Conseil Régional sur les bateaux destinés au public parasport

Supports écrits et visuels :

- Brochures, flyers et affiches : le logo du Conseil Régional mentionné dans tout support imprimé lié à l'action
- Site internet de l'association : le logo du Conseil Régional mentionné sur les pages du site internet
- Articles de fond : publication d'articles dans la gazette de la Ligue IDF de voile mettant en avant le soutien du Conseil Régional

Communication institutionnelle :

-Rapports annuels : dans les bilans annuels de la Ligue IDF de voile il est mentionné l'ensemble des partenaires institutionnels

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

S'assurer de l'application du plan de prévention pour lutter contre toute forme de discrimination.

En coordination avec les ligues et comités régionaux des sports nautiques d'IDF sensibiliser les dirigeants des structures nautiques au travers du réseau des référents

Organiser des sessions spécifiques au cours des stages de formateurs, d'entraîneurs, de moniteurs et d'arbitres

Organiser des interventions particulières à l'attention des régatiers au cours des stages d'entraînement

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de référents, d'arbitres, d'entraîneurs et de bénévoles sensibilisés

Nombre d'interventions de sensibilisation effectuées au cours des différentes actions organisées par la Ligue IDF de voile

Communication envisagée pour cette action

Dans les bilans annuels, les comptes-rendus d'AG, le plan de développement et dans les communications à destination des clubs de la Ligue IDF de voile il est mentionné l'engagement sur les obligations relatives à l'affirmation des valeurs de la république et de la laïcité.

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	365 685 €
Taux d'intervention (30 % max)	14,22%
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	52 000€

II.PERFORMANCE SPORTIVE

	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
Saison sportive 2024/2025	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	31	62	2	6	101	
Total	93		8			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra renseigner pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : Développer la pratique compétitive

Les performances des régatiers valides et paravoile des équipes de la Ligue IDF de voile aux différentes compétitions régionales, nationales et internationales.

L'animation et l'organisation du dispositif régional d'entraînement (DRE)

Recenser au sein de chacun des clubs, les flottes disponibles (bateaux identiques), afin de pouvoir les mutualiser et

réduire les déplacements avec transport de bateaux.

Favoriser l'investissement tant humain que matériel sur cette dynamique de flotte collective

Inciter les régatiers à participer systématiquement aux régates organisées en IDF sur flottes collectives. Valoriser et renforcer l'encadrement engagé sur le domaine compétitif.

Faciliter la transition du pratiquant entre l'enseignement de la voile et le premier niveau de compétition Améliorer la prise en compte des caractéristiques de chaque public (enfants, adultes, féminines).

Recruter de jeunes régatiers pour les solitaires et pour les doubles : organisation d'épreuves ludiques communes.

Développer des actions communes de détection/repérage entre les ligues IDF et Normandie.

Mutualiser les ressources des clubs, CD Voile, ligue et trouver des financements complémentaires afin que les régatiers de haut niveau sur liste ministérielle restent licenciés dans un club francilien, et participent au rayonnement de l'Île de France.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de régatiers inscrits au DRE

Nombre de clubs recensés dans le dispositif des pratiques compétitives en flottes collectives

Nombre de clubs engagés dans le dispositif

Nombre de bateaux intégrés dans le dispositif

Nombre de régatiers

Nombre d'encadrants engagés dans le dispositif

Pourcentage de conversion des licenciés de l'Ecole Française de Voile vers la pratique compétitive

Diversité des publics accueillis

Nombre de régatiers recrutés

Nombre d'épreuves organisées à destination de ces publics

Nombre d'actions communes avec la ligue Normandie

Nombre de régatiers repérés

Durée pendant laquelle un club francilien soutient un sportif de haut niveau

Communication envisagée pour cette action

Remerciements officiels dans les supports de communication :

- Communiqués de presse
- Articles de blog et newsletters
- Réseaux sociaux : Publication de posts spécifiques sur Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn
- Visibilité lors d'événements
- Cérémonies de remise des prix à la fin des compétitions
- Affichage de logos du Conseil Régional sur les bateaux destinés au public parasport

Supports écrits et visuels :

- Brochures, flyers et affiches : le logo du Conseil Régional mentionné dans tout support imprimé lié à l'action
- Site internet de l'association : le logo du Conseil Régional mentionné sur les pages du site internet
- Articles de fond : publication d'articles dans la gazette de la Ligue IDF de voile mettant en avant le soutien du Conseil Régional

Communication institutionnelle :

- Rapports annuels : dans les bilans annuels de la Ligue IDF de voile il est mentionné l'ensemble des partenaires institutionnels

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Pour que les meilleurs régatiers de la Ligue IDF atteignent des résultats significatifs aux compétitions majeures il est impératif qu'ils s'entraînent à la fois avec les caractéristiques des plans d'eau intérieurs et celles des plans d'eau maritimes. La Ligue IDF ne dispose pas d'un pôle espoir c'est pour cette raison que des sessions d'entraînement et de détection se déroulent au pôle du Havre.

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE(II)	239 261 €
Taux d'intervention (30 % max)	16,72%
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	40 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	604 946€
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	15,21%
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	92 000€

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de- France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007799

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP VPL 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE COMITE REGIONAL FRANCILIEN DE VOL EN
PLANEUR**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de vol en planeur, pour l'olympiade 2025 - 2028, s'articule autour des axes / secteurs d'activités suivants :

- Organiser et développer le vol en planeur (voltige et vol à voile) en France et notamment la pratique féminine.
- Encourager, soutenir et défendre l'action des groupements sportifs affiliés.
- Favoriser la formation et le perfectionnement des pilotes et des cadres.
- Organiser les compétitions sportives à tous les échelons, de l'échelon international à l'échelon départemental.
- Développer l'esprit aéronautique et encourager la motivation aux carrières aéronautiques, et plus particulièrement parmi la jeunesse.
- Représenter le vol en planeur français en tout lieu et en toute circonstance.

Dans ce cadre, le Comité s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	128	652	0	4	784
Total	780		4		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action 1 : Formation BIA (Brevet d'initiation aéronautique) et Stages pour les jeunes

Cours de BIA effectués par les clubs et accompagnement des élèves lauréats du BIA : vols d'initiation offerts et stages 3 jours à prix réduits
Stage de 6 jours « Léoplaneur » dans le format fédéral

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de vols et de stages réalisés

Communication envisagée pour cette action

Communication par les professeurs CAEA (certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique) des clubs, site web du CR

Descriptif de l'action 2

Participation aux manifestations aériennes (Le Bourget, La Ferté-Alais...) et aux forums des établissements scolaires et universitaires

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de manifestations, évaluation du public concerné

Communication envisagée pour cette action

Cette action est une opération de communication

Descriptif de l'action 3

Equiper des clubs en matériel de sécurité (Radios, Flarm, Canopy-Flash, transpondeurs)

Modalités d'évaluations de cette action

Achats réalisés (fourniture des factures)

Communication envisagée pour cette action

Communication vers les clubs, AGO du Comité)

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Organisation du week-end « ça plane pour elles » en Ile de France. Il s'agit de vols découverte réservés aux féminines, réalisés simultanément dans plusieurs clubs. Des stages promotionnels de 3 jours sont proposés à l'issue du vol découverte.

Cette action est planifiée fin juin 2025.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de vols réalisés, nombre d'inscription aux stages 3 jours

Communication envisagée pour cette action

Communication fédérale (il s'agit d'une action nationale), site web du club, réseaux sociaux, communication locale par affiche chez les commerçants, relais par les membres du club vers leur entourage

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Organisation de journées découverte handisport dans les clubs équipés de planeurs adaptés, avec l'aide des comités départementaux FFH (Fédération Française Handisport). A l'issue des vols, des stages à prix attractifs sont proposés.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de vols réalisés, inscriptions dans les clubs et aux stages

Communication envisagée pour cette action

La communication se fera principalement par le relais des comités de la FFH.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l’encart devra être renseigné pour chacune d’entre-elles.

Descriptif de l’action

Communication dans les clubs sur les thématiques de violence et de radicalisation, mise en place des affiches dédiées fournies par la FFVP

Modalités d’évaluations de cette action

Veille sur le comportement des membres

Communication envisagée pour cette action

AGO du comité (communication vers les dirigeants de clubs)

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	27 800 €
Taux d'intervention (30 % max)	25,18 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	7 000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
Saison sportive 2024/2025	Femme	Homme	Femme	Homme		National (CNVV)
Nombre de licenciés	5	8	2	3		
Total	13		5			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d’évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l’encart devra être renseigné pour chacune d’entre-elles.

Descriptif de l’action 1

Organisation du championnat Régional Ile-de-France
Cette compétition permet d’effectuer une pré-sélection des sportifs de talent et constitue un pré-requis pour les inscriptions en championnat de France. Les planeurs seront mis à disposition gratuite aux compétiteurs.

Modalités d’évaluations de cette action

Bilan de la compétition (site web « soaring spot »)

Communication envisagée pour cette action

Site web fédéral, site régional, communication du CR vers les clubs

Description de l'action 2

Organisation des stages sécurité/voltige

Ces stages permettent d'accéder au pilotage de haut niveau et de renforcer la compétence des pilotes face à des situations inusuelles, telles que l'autorotation (la vrille) ou le vol dos.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de vols réalisés, nombre de qualifications voltige obtenues

Communication envisagée pour cette action

Site web fédéral, site régional, communication du CR vers les clubs

Descriptif de l'action 3

Détection dans les clubs des jeunes sportifs de talent et propositions de classement dans le pôle fédéral espoir. Le perfectionnement de ces sportifs est traité au niveau fédéral avec le centre national (CNVV), qui propose des stages de haut niveau gratuits.

Mise à disposition gratuite de planeurs pour les compétitions

Modalités d'évaluations de cette action

Liste des franciliens retenus en équipe nationale et en pôle espoir

Communication envisagée pour cette action

AGO du CR, communication par messagerie dans les clubs, sensibilisation des responsables de clubs

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Sans objet : Pas de pôle espoir en IDF

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	44 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	22,73 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	10 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	71 800 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	23,68 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	17 000 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007875

**ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP VLI 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE PARIS ÎLE-DE-FRANCE DE VOL LIBRE**

**POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**

Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Le P.P.F. de Vol Libre, pour l'olympiade 2025 - 2028, n'est pas encore approuvé et le sera lors de l'AG de 2025 de la fédération ; il sera transmis ultérieurement courant 2025.

Le P.P.F. 2020-2024 de la fédération de Vol Libre s'articulait autour de 3 axes :

- Le développement d'une culture individualisée et collective de gestion des risques
- Une politique de gestion des sites et de l'environnement du vol libre
- Une fédération dynamique ouverte sur les évolutions et bien en prise avec les pratiquants

Dans ce cadre, la Ligue Paris Ile-de-France de VOL LIBRE s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive 2023/2024	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	341	1465	0	0	1806
Total	1806		0		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Mettre en place une programmation de 5 sorties accompagnées en Parapente ainsi que des journées « découverte » des activités du vol libre (à l'initiative des clubs), ouvertes à tous les publics, dont le public handi ;
Organiser des sessions de formation au brevet de pilote et au brevet de pilote confirmé afin de relever le niveau de compétence et de sécurité des pilotes (7 sessions théoriques par thème, et une session d'examen);
Organiser et aider à l'organisation d'événements et de manifestations qui contribuent au développement de la pratique et au rayonnement du vol libre ;
Organisation de 3 stages d'initiation et de progression avec plusieurs lycées de l'Essonne en fournissant le matériel de vol et en contribuant au financement de l'encadrement. Les stagiaires sont ensuite invités à participer à un stage fédéral pour accéder au brevet de pilote.

Acquisition et entretien de petits équipements et matériels pour sécurisation de la pratique et des événements (VHF, défibrillateur, ...) ;
Aider à l'entretien des sites de pratique, à la location des terrains, à l'achats de matériels d'entretien, à l'achat de câble de treuil pour les sites de parapente et deltaplane.

Modalités d'évaluations de cette action

Recensements quantitatifs (nombre de jours, nombre de personnes concernées, qualifications délivrées, nombre de sites de pratique aidés, nombre et destination des petits matériels, câble de treuil, nombre de lycéens participant aux stages d'initiation).

Appréciation qualitative : débriefing avec les formateurs, retour du ressenti des stagiaires et pratiquants en fin de session

Communication envisagée pour cette action

Annonce préalable sur le site web, mailing à tous les licenciés pour annoncer les actions, publication des comptes rendus établis par les acteurs. Indication dans le rapport moral

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Intensifier les actions en multipliant les stages dédiés aux femmes (5 sorties de 3 jours et deux stages d'une semaine), et poursuivre l'accueil et l'accompagnement des femmes voulant accéder à la compétition et à l'encadrement dans des activités mixtes en demandant aux organisateurs de veiller particulièrement au public féminin.

Modalités d'évaluations de cette action

Evaluation quantitative de l'activité aidée et des qualifications obtenues

Appréciation qualitative : débriefing avec les formateurs, retour du ressenti des stagiaires et pratiquants en fin de session

Communication envisagée pour cette action

Annonce préalable sur le site web, mailing à toutes les licenciées pour annoncer les actions, publication des comptes rendus établis par les acteurs. Indication dans le rapport moral

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

La politique du handicap est menée en interne au niveau fédéral, avec une commission spécialisée et la commission médicale.

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Mettre en place des visioconférences accessibles à tous les licenciés de la ligue et tout particulièrement aux encadrants ; Organisation comme les années précédentes d'une session en visio sur « violence et harcèlement » avec l'association Colosse aux pieds d'argile ou une autre.

Modalités d'évaluations de cette action

Recensement quantitatif des actions et des participants. Retour d'expérience pour adapter les discours et les cibles.

Communication envisagée pour cette action

Annonce préalable sur le site web, mailing à tous les licenciés pour annoncer les actions, publication des comptes rendus établis par les acteurs. Indication dans le rapport moral

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	33.650 €
Taux d'intervention (30 % max)	29,71 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	10.000 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2023-2024	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		
Nombre de licenciés	0	0	0	0	0	
Total	0		0			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

L'Île-de-France souffre d'un déficit de sites de vol libre, de difficultés d'accès pénalisants pour les jeunes et d'insuffisance d'encadrants spécifiquement formés ou susceptibles de l'être.
Dans ce contexte, la ligue pense plus pertinent de développer des actions d'initiation pour les lycéens en collaboration avec les AS (associations sportives) des lycées.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action : la ligue IDF n'a pas de pôle espoir

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	0
Taux d'intervention (30 % max)	0
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	0

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	33.650 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	29,71%
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	10.000 €

La ligue bénéficie d'une dérogation à la publication d'offres de stages qui prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient lui être accordées au titre de l'année 2025.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007871

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP VLY 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LA LIGUE ILE DE FRANCE DE VOLLEY,POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES SPORTIVES
EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE ET A LA PERFORMANCE SPORTIVE, ANNEE 2025**Axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)**

LE PPF 2025-2028 de la Fédération Française de Volley n'a pas encore été établi.

Le P.P.F. de la FFVolley, pour l'olympiade 2022 - 2025, s'articulait autour des axes / secteurs d'activités suivants :

Le projet de performance fédéral se décline sur deux niveaux :

- L'accès au haut niveau (régional)
- L'excellence sportive (national)

L'objectif du projet de performance fédérale sportive est de préparer les volleyeurs qui, à court ou moyen terme, représenteront la France lors des Championnats internationaux.

L'appartenance à une équipe nationale ou à un pôle n'est pas une finalité en soi, mais un moyen fonctionnel, qui doit favoriser l'atteinte de l'objectif sportif du volleyeur.

L'ensemble des structures de la pré-filière, des pôles espoirs et des 3 Pôles France sont des centres labellisés pour quatre ans (correspondant à la durée d'une olympiade), et évalués annuellement par le Ministère des Sports.

La FFVolley dispose donc de structures de formation qui offrent aux sportifs de haut niveau, des collectifs nationaux et espoirs les conditions d'accueil les mieux adaptées :

- aux nécessités de l'entraînement pour atteindre le plus haut niveau,
- aux exigences de la vie scolaire, universitaire ou professionnelle.

Les jeunes sportifs y trouvent ainsi un lieu d'entraînement quotidien, de formation et de vie. Ils bénéficient d'un encadrement qualifié et d'installations sportives de qualité permettant un suivi technique, médical, social et scolaire régulier.

Les structures du PPF sont des sites ouverts aux : volleyeurs, éducateurs, stagiaires en formation... c'est un site unique de « ressources et d'échanges » pour le monde du Volley-Ball et du Beach Volley.

Les principes essentiels du PPF :

- **La rigueur** : le respect d'un cahier des charges imposé aux structures d'accueil.
- **L'équilibre** : chaque sportif doit pouvoir évoluer à travers sa pratique sportive, son cursus scolaire et son développement individuel.
- **La cohérence** : il convient de respecter les spécificités de chaque discipline, de privilégier et de veiller à la manière dont les sportifs fréquentent les différents pôles au gré de leur progression et ce à travers les orientations techniques de la DTN.
- **La permanence** : elle garantit une prise en charge globale des sportifs tout au long de l'année.

Dans ce cadre, la ligue s'engage à réaliser les actions suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025 (les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année) :

I. PRATIQUE SPORTIVE

Saison sportive <u>2023/2024</u>	Sport		Parasport		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Nombre de licenciés	15 922	18 571	57	60	34 610
Total	34 493		117		

1.1 Actions pour le développement du sport pour tous en Île-de-France –

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Promotion au sein de nos clubs de l'activité **volley loisir, volley santé** en relayant les campagnes de communication notamment celle de la FFVolley « A chacun son volley »
Recherche de nouveaux clubs tournés vers la pratique loisir
Actions de promotions du sport santé : Convention avec l'hôpital Hôtel Dieu, pratique volley santé proposée au sein de l'hôpital, Actions au sein de la Maison Sport Santé Bry Villiers actions à venir avec les Maison Sport Santé de Vincennes, Bry Villiers, Créteil, Savigny sur Orge, Curial...
Tournoi de sensibilisation dans le Val-de-Marne
Par ailleurs face au fort accroissement du nombre de licenciés compétition, nous avons accru le nombre d'équipes dans les championnats régionaux : 28 équipes de chaque genre en M13 et en M15 (contre 18 en 2019-2020), 40 équipes de chaque genre en M18 (contre 20 2019-2020), pour les seniors ce nombre d'équipes va passer pour chaque genre de 2 niveaux avec 70 équipes en 2024-2025 à 3 niveaux avec 90 équipes.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de licences LOISIR (ne permettant de participer à aucune compétition)
Nombre de licences volley santé
Nombre de clubs ayant une section loisir
Nombre de clubs ayant une section volley santé
Nombre de clubs ayant au moins une équipe jeune en compétition régionale
Nombre de clubs ayant au moins une équipe senior en compétition régionale
Nombre de licences compétition

Communication envisagée pour cette action

Ciblage des clubs non affiliés et des communes concernées
Compte rendu annuel en Assemblée Générale
Valorisation des clubs avec la labellisation FFvolley
Référencement sur le handi guide et mon bilan sport santé
Promotion sur les réseaux sociaux de toutes les actions menées

1.2 Actions pour le développement du sport féminin en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Toutes les actions de développement de notre sport s'effectuent de manière paritaire au sein de notre Ligue puisque les compétitions jeunes et seniors, les centres régionaux d'entraînement et les pôles espoirs indoor bénéficient des mêmes modalités d'organisations, des mêmes moyens humains et financiers.
Le développement des volleys féminins ne bénéficie pas d'actions spécifiques en raison d'un fonctionnement paritaire au sein de notre Ligue

Modalités d'évaluations de cette action

En conséquence cela ne donne pas lieu à évaluation

1.3 Actions pour le développement du parasport en Île-de-France, notamment pour les instances ayant la Délégation

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de cette action

Dans le cadre du plan de développement fédéral, recrutement d'un agent de développement parasport et sport santé qui a pour mission de développer le réseau francilien des clubs volley assis, de promouvoir le volley assis, le volley sourd et inclusif.

Actions dans les établissements scolaires notamment parisiens (Génération 2024)

Présences sur les événements : Journée nationale du Sport Scolaire, Semaine à l'hôpital, Semaine olympique et paralympique, Paris Beach Pro Tour, Jeux du Val-de-Marne, HandiValenton, village olympique de Cachan

Actions STAPS : sensibilisation des futurs enseignants APA-S au volley assis

Initiation au volley assis à la Terrasse des Jeux (événement Paris 2024)

Accompagnement des clubs : club accueil des étapes du challenge France 4x4

Maintien d'équipes franciliennes engagées dans le championnat de France volley sourd

Au total : une quarantaine d'actions portées sur le paravolley

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de licenciés volley sourd et volley assis

Nombre de clubs proposant les pratiques volley sourd et volley assis

Nombre d'actions de sensibilisations au volley assis

Communication envisagée pour cette action

Actions de promotions présentées sur les réseaux sociaux

Valorisation des clubs avec la labellisation FFVolley

Trophée Philippe BEUCHET remis annuellement à la Ligue pour les clubs ouvrant une section para

Référencement sur le handi guide

1.4 Actions pour la lutte contre toutes les formes de violence et la radicalisation en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

En 2023, tous les clubs ayant des équipes jeunes et seniors ont été dotés de kakémonos « stop les violences » à disposer sur les terrains avant le début des compétitions.

Sensibilisation des dirigeants par une session organisée par l'association « Colosse aux Pieds d'Argile »

Formation de l'équipe encadrante pour certification « Colosse aux Pieds d'Argile » (financement dans le volet formation)

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de dossiers liés à la violence et à la radicalisation en Ile de France traités par la Commission Régionale de Discipline

Nombre de dossiers liés aux violences sexuelles traités par la Commission Fédéral de Discipline

Communication envisagée pour cette action

Slogan stop les violences régulièrement rappelé sur les réseaux sociaux

Budget total des actions : PRATIQUE SPORTIVE (I)	225 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	1,54 %
Subvention totale PRATIQUE SPORTIVE(I)	3 500 €

II.PERFORMANCE SPORTIVE

Saison sportive 2024/2025	Nombres de stagiaires en détection		Nombre de Pôlistes		Total	Précisez le lieu du Pôle Espoirs
	Femme	Homme	Femme	Homme		SALLE + BEACH* CREPS CHATENAY
Nombre de licenciés	330	380	15+2*	15+5*	747	
Total	710		37			

2.1 Actions pour le soutien à la performance sportive en Île-de-France : stages de détection et d'évaluation des jeunes sportifs

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Les stages de détection sont répartis entre les comités départementaux et la Ligue Ile-de-France.
 Sur les catégories M12 filles et M13 masculins : les comités organisent des stages au cours des congés scolaires qui donnent lieu à 3 tournois qualificatifs aux Volleyades (3 ou 4 équipes de chaque genre se qualifient pour une compétition nationale de la catégorie M12 M13 sous l'égide de la FFVolley avec 24 équipes de chaque genre, issues des départements de la Métropole et des ligues ultra marines). La Ligue Ile de France apporte son soutien humain pour la détection de jeunes pouvant participer à ces stages et organise les 3 tournois qualificatifs (dénommés Tournois de Sélections Départementales TSD).
 Sur les catégories M14 filles et M15 masculins : les comités organisent des stages ayant pour finalité 2 tournois de potentiels afin de repérer les jeunes n'ayant pas encore été détectés. De la même manière la Ligue Ile-de-France apporte son soutien pour organiser ces 2 tournois.

Ce travail de détection des comités départementaux est complété par l'activité de la Ligue Ile-de-France qui organise 4 stages « centres régionaux d'entraînement » ayant une double finalité :

- compléter la formation et enrichir la détection de potentiels pour les entrées en pôle espoir
- constituer les collectifs des 3 équipes franciliennes de chaque genre pour participer aux Volleyades (compétition nationale de la catégorie M14 Filles M15 Masculins sous l'égide de la FFVolley avec 24 équipes de chaque genre issues des ligues régionales de la Métropole et d'outremer)

Pour ce qui concerne le beach, 3 stages « centres régionaux d'entraînement » sont organisés pour repérer les jeunes talents en plus des compétitions régionales notamment les finales sous forme de plateau précieuses pour la détection.

Modalités d'évaluations de cette action

Nombre de joueuses et joueurs ayant le potentiel pour l'entrée en pôle
 Ecart positif entre ce nombre et le nombre de places disponibles chaque année pour entrer en pôle
 Nombre de joueuses et joueurs appelés à participer à des stages nationaux
 Résultats sportifs des équipes de départements aux Volleyades M12 féminin M13 masculin
 Résultats sportifs des équipes de la Ligue Ile-de-France aux Volleyades M14 féminin M15 masculin
 Nombre de clubs franciliens concernés par la détection de jeunes potentiels

Communication envisagée pour cette action

Ces actions donnent lieu à un compte rendu annuel réalisé par les Conseillers Techniques Sportifs mis à disposition de la FFVolley en Ile-de-France lors de notre assemblée générale annuelle.
 Les compétitions dans le cadre de cette action donnent lieu à la fois à des messages sur les réseaux sociaux mais aussi à des communiqués de la FFVolley.

2.2 Actions pour le soutien au fonctionnement des Pôles Espoirs ou des structures régionales de haut-niveau implantées en Île-de-France

Plusieurs actions pourront être déclinées pour ce chapitre – Dans ce cas, l'encart devra être renseigné pour chacune d'entre-elles.

Descriptif de l'action

Nous avons 3 pôles labellisés espoir par la FFVOLLEY :
 Un pôle espoir volley féminin (15 polistes)
 Un pôle espoir volley masculin (15 polistes)
 Un pôle espoir beach mixte (7 polistes à ce jour : 2 filles et 5 garçons) créé à la rentrée de septembre 2024

Les entraînements sont bi quotidiens au CREPS de Chatenay. Les 2 pôles volley bénéficient chacun d'un CTS mis à disposition de la FFVolley et détaché en Ile-de-France. Le pôle beach est encadré par un entraîneur salarié de la Ligue.

Modalités d'évaluations de cette action

Les évaluations vont se faire à la sortie des jeunes de chacun des pôles grâce aux indicateurs suivants :

Nombre de polistes pré-sélectionnés puis sélectionnés pour entrer en Pôle France (IFVB pour les filles à Toulouse, CNVB pour les garçons à Montpellier, Pôle France Beach à Toulouse)
Nombre de polistes entrant en Centre de Formation de Clubs Professionnels
Nombre de polistes dans les collectifs des équipes de France jeunes

Par la suite, il peut être précieux d'effectuer un suivi des anciens polistes et d'établir leur nombre :

Dans les collectifs des clubs professionnels, en particulier les clubs professionnels franciliens (SF Paris St Cloud Levallois pour les filles, Paris Volley et Plessis Robinson VB pour les garçons) ;
Dans les collectifs des équipes de France senior salles et beach.

Communication envisagée pour cette action

Bilan annuel présenté en Assemblée Générale
Relais régulier sur mes réseaux sociaux de l'activité des pôles

Budget total des actions : PERFORMANCE SPORTIVE (II)	520 000 €
Taux d'intervention (30 % max)	6,78 %
Subvention totale PERFORMANCE SPORTIVE (II)	35 322 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II)	745 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	5,20 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II) EN 2025	38 822 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom / fonction représentant légal
Cachet et signature

Annexe 5 - Tableau récapitulatif subventions Formation

TABLEAU B - FORMATION ANNEE 2025					
CHAPITRE 923 "Enseignement, Formation Professionnelle et Apprentissage"	PROGRAMME HP 254-007 "Soutien à la formation du mouvement sportif"				
CODE FONCTIONNEL 254 "Formation des actifs occupés"	ACTION 12500701 "Soutien à la formation du mouvement sportif"				
Liges et comités régionaux	Période de la convention	Durée de la convention	Proposition d'affectation 2025	Dossier IRIS	Tiers IRIS
UNSS de l'Académie de Paris	2025-2028	4 ans	12 000,00 €	24007792	R17923
UNSS de l'Académie de Créteil	2025-2028	4 ans	13 700,00 €	24007791	P0035808
UNSS de l'Académie de Versailles	2025-2028	4 ans	21 440,00 €	24007790	P0035810
Total Comités et Ligues 2025			47 140,00		
3 Ligues et Comités					

Annexe 6 - Annexes 2025 Comités et Ligues régionaux, volet Formation

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007791

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP UNC 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET LE SERVICE REGIONAL UNSS DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES
SPORTIVES EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA FORMATION, ANNEE 2025

Dans ce cadre, le SERVICE REGIONAL UNSS DE L'ACADEMIE DE CRETEIL s'engage à réaliser les formations suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025.

(les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année)

I. FORMATIONS AUX BREVETS ET DIPLOMES DE TECHNICIEN ET D'EDUCATEUR EN ILE-DE-FRANCE

Sans objet

II. FORMATIONS DES BENEVOLES JUGES ET ARBITRES EN ILE-DE-FRANCE

Formation 1 :

<i>Objectif et descriptif de la formation</i>
Arbitres en basket-ball
<i>2 jours en lien avec la ligue IDF pour faire du lien concernant l'arbitrage FFBB et UNSS (passerelle pour siffler ensuite lors des matchs fédéraux)</i>
<i>Publics formés</i>
Elèves en sections sportives scolaires
<i>Effectif global prévu : 30 / an</i>

Formation 2 :

<i>Objectif et descriptif de la formation</i>
Arbitres en basket fauteuil
<i>Formation spécifique au basket fauteuil en lien avec la FFH</i>
<i>Publics formés</i>
Collège / Lycée et centre spécialisé
<i>Effectif global prévu : 15 / an</i>

Formation 3 :

<i>Objectif et descriptif de la formation</i>
Juge en Golf
<i>Formation permettant de participer au championnat de France (passerelle FFGolf pour les lycéens lors de l'OPEN de France)</i>
<i>Publics formés</i> Collège / Lycée
<i>Effectif global prévu : 20 / an</i>

Formation 4 :

<i>Objectif et descriptif de la formation</i>
Formation Jeunes arbitres académiques et Jeunes coachs académiques en RUGBY
<i>Formation à destination des meilleurs arbitres, pour viser une formation pour un niveau national et permettre d'intervenir sur des championnats de France.</i>
<i>Organisation sur le centre national de Marcoussis sur une journée entière, en mobilisant 70 élèves de toute l'académie</i>
<i>Publics formés</i> Collège / Lycée
<i>Effectif global prévu : 70 / an</i>

Formation 5 :

<i>Objectif et descriptif de la formation</i>
Formation Jeune Arbitres en Handball et Formation sur le rôle d'arbitre et jeune coach
<i>Formation à la Maison du Handball</i>
<i>Publics formés</i> <i>Collège / Lycée</i>
<i>Effectif global prévu : 50 / an</i>

Formation 6 :

<i>Objectif et descriptif de la formation</i>
Jeune Reporters UNSS
<i>Formation sur 2 à 3 jours, avec pour support un de nos gros évènements. Formation de niveau nationale.</i>
<i>Publics formés</i> <i>Collège et Lycée : Jeunes Reporters</i>
<i>Effectif global prévu : 30 / an</i>

Formation 7 :

<i>Objectif et descriptif de la formation</i>
Aspects techniques et tactiques en Badminton
<i>Publics formés : élèves de sections sportives accompagnés de leurs enseignants pour réinvestir les contenus de formation.</i>
<i>Effectif global prévu : 20 / an</i>

Formation 8 :

Objectif et descriptif de la formation
Jeunes DJ

Publics formés : Les élèves des AS Hip-Hop et Skate

Effectif global prévu : 20 / an

Formation 9 :

Objectif et descriptif de la formation

Formation Jeunes Officiels Skate

Publics formés : Les élèves des AS Skate

Effectif global prévu : 30 / an

Budget total des formations: FORMATIONS BENEVOLES	27 400 €
Taux d'intervention (50 % max)	50%
Subvention totale : FORMATIONS BENEVOLES	13 700 €

III. FORMATIONS SUR LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE ET DES DIRIGEANTS BENEVOLES EN ILE-DE-FRANCE

Sans objet

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II + III)	27 400 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	50 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II+III) EN 2025	13 700 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date

Nom/Prénom

Fonction/Signature/Cachet

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007792

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2026
N° 25 SP UNP 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET L'UNSS DE L'ACADEMIE DE PARIS

POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES
SPORTIVES EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA FORMATION, ANNEE 2025

Dans ce cadre, L'UNSS de l'Académie de Paris s'engage à réaliser les formations suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025.

(les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année)

I. FORMATIONS AUX BREVETS ET DIPLOMES DE TECHNICIEN ET D'EDUCATEUR EN ILE-DE-FRANCE

Sans objet

II. FORMATIONS DES BENEVOLES JUGES ET ARBITRES EN ILE-DE-FRANCE

Formation 1 :

Objectif et descriptif de la formation : former les Jeunes Officiels dans notre académie en tenant compte que notre organisme est multisport.

Publics formés : Elèves du second degré

Effectif global prévu : 1500 stagiaires / an

Budget total des formations: FORMATIONS BENEVOLES	20 000 €
Taux d'intervention (50 % max)	50 %
Subvention totale : FORMATIONS BENEVOLES	10 000 €

III. FORMATIONS SUR LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE ET DES DIRIGEANTS BENEVOLES EN ILE-DE-FRANCE

Formation 2 :

Objectif et descriptif de la formation : former les lycéens aux différentes tâches de dirigeants d'une association Sportive.

Publics formés : Lycéennes et lycéens

Effectif global prévu : 20 jeunes / an

Budget total des formations : FORMATIONS GOUVERNANCE	4 000 €
Taux d'intervention (50 % max)	50 %
Subvention totale : FORMATIONS GOUVERNANCE	2 000 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II + III)	24 000 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	50 %
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II+III) EN 2025	12 000 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région..

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date
Nom/Prénom
Fonction/Signature/Cachet

DOSSIER DE SUBVENTION N° 24007790

ETABLI DANS LE CADRE
DE LA CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE 2025-2028
N° 25 SP UNV 001
ENTRE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
ET L'UNSS VERSAILLES

POUR LE SOUTIEN A LA STRUCTURATION ET AU DEVELOPPEMENT DES DISCIPLINES
SPORTIVES EN ÎLE-DE-FRANCE
VOLET SOUTIEN A LA FORMATION, ANNEE 2025

Dans ce cadre, l'UNSS Versailles s'engage à réaliser les formations suivantes au niveau régional au titre de l'année 2025.

(les dépenses éligibles sont comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année)

I. FORMATIONS AUX BREVETS ET DIPLOMES DE TECHNICIEN ET D'EDUCATEUR EN ILE-DE-FRANCE

Sans objet

II. FORMATIONS DES BENEVOLES JUGES ET ARBITRES EN ILE-DE-FRANCE

Formation 1 :

*Objectif et descriptif de la formation : former des jeunes à l'arbitrage en **volley-ball***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 30 / an

Formation 2 :

*Objectif et descriptif de la formation : former des jeunes au jugement en **Step***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 80 / an

Formation 3 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes arbitres en **judo***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 50 / an

Formation 4 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes arbitres en **voile***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 20 / an

Formation 5 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes juges en **GAC***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 50 / an

Formation 6 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes arbitres en **futsal***

Publics formés : collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 40 / an

Formation 7 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes juges en **Course d'Orientation et Raid***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 75 / an

Formation 8 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes arbitres en **laser run***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 15 / an

Formation 9 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes arbitres en **football***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 45 / an

Formation 10 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes juges en **VTT***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 30 / an

Formation 11 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes juges en **GR***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 40 / an

Formation 12 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes juges en **Aérobic***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 50 / an

Formation 13 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes arbitres en **hand-ball***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 30 / an

Formation 14 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes juges en **aviron***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 70 / an

Formation 15 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes arbitres en **Pétanque***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 10 / an

Formation 16 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes arbitres en **basket-ball***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 90 / an

Formation 17 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes juges en **danse***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 30 / an

Formation 18 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes juges en **Hip Hop***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 30 / an

Formation 19 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes juges en **Golf***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 20 / an

Formation 20 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes juges en **athlétisme***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 40 / an

Formation 21 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes arbitres en **rugby***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 45 / an

Formation 22 :

*Objectif et descriptif de la formation : former de jeunes arbitres en **tennis***

Publics formés : Collégiens et lycéens

Effectif global prévu : 20 / an

Budget total des formations: FORMATIONS BENEVOLES	40 000€
Taux d'intervention (50 % max)	50%
Subvention totale : FORMATIONS BENEVOLES	20 000€

III. FORMATIONS SUR LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE ET DES DIRIGEANTS BENEVOLES EN ILE-DE-FRANCE

Formation 23 :

*Objectif et descriptif de la formation : formation de formateurs d'animateurs d'AS en **Basket-ball** pour développer cette activité dans l'AS*

Publics formés : Animateurs d'AS

Effectif global prévu : 10 / an

Formation 24 :

*Objectif et descriptif de la formation : formation de formateurs d'animateurs d'AS en **Tennis** en vue du championnat de France organisé par le SR*

Publics formés : Animateurs d'AS

Effectif global prévu : 10 / an

Formation 24 :

*Objectif et descriptif de la formation : formation de formateurs d'animateurs d'AS en **rugby** pour développer cette activité dans l'AS*

Publics formés : Animateurs d'AS

Effectif global prévu : 25 / an

Budget total des formations : FORMATIONS GOUVERNANCE	2 880 €
Taux d'intervention (50 % max)	50%
Subvention totale : FORMATIONS GOUVERNANCE	1 440 €

CONCLUSION

BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (I + II + III)	42 880 €
TAUX MOYEN D'INTERVENTION	50%
SUBVENTION PREVISIONNELLE TOTALE (I + II+III) EN 2025	21 440 €

Cette subvention 2025 relative au dispositif « Soutien à la structuration et au développement des disciplines sportives en Île-de-France » donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de publier des offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

Le nombre d'offres est défini annuellement par la commission permanente et prévaut pour l'ensemble des aides régionales qui pourraient être accordées au bénéficiaire.

Date

Nom/Prénom

Fonction/Signature/Cachet

Annexe 7 - Nombre offres de stages

OBLIGATION RELATIVES A LA PUBLICATION D'OFFRES DE STAGE(S) OU D'ALTERNANCE(S) - ANNEE 2025				
Liges et comités régionaux	Année de convention	Nombre de publication(s) d'offres de stage	Dossier IRIS	Tiers IRIS
Ligue Île-de-France de la Fédération Française d' Aïkido Budo	2025	dérogation	24007830	P0045544
Ligue Île-de-France d' Athlétisme	2025	3	24007837	R9591
Ligue Île-de-France d' Aviron	2025	dérogation	24007838	R4670
Ligue Île-de-France de Badminton	2025	2	24007845	R26418
Ligue Île-de France de Baseball Softball	2025	1	24007847	R28127
Ligue Île-de-France de Basket-Ball	2025	3	24007848	R24828
Ligue Régionale Île-de-France de Bowling et des Sports de Quilles	2025	dérogation	24007894	R26404
Comité Régional Île-de-France de Boxe Anglaise	2025	2	24007804	R4668
Comité Régional Île-de-France de Canoë-Kayak	2025	3	24007822	R9875
Ligue Île-de-France des Clubs de la Défense	2025	dérogation	24007829	P002700
Comité Île-de-France de la Fédération Française des Clubs Omnisports (crifco)	2025	1	24007816	R28466
Ligue Île-de-France de Course d'Orientation	2025	dérogation	24007839	R23539
CROS Île-de-France (CROSIF)	2025	2	24007897	R1873
Comité Régional d'Île-de-France de Cyclisme	2025	dérogation	24007831	R21630
Comité Régional Île-de-France de Danse	2025	1	24007832	EXM00960
Ligue Île-de-France des Echecs	2025	1	24007851	R25091
Comité Régional d' Equitation d'Île-de-France	2025	2	24007806	R25224
Comité Régional d' Escrime d'Île-de-France	2025	2	24007802	R23564
Comité Régional Île-de-France d'Etudes et de Sports Sous-Marin	2025	dérogation	24007803	R14341
Comité Régional Île-de-France de la Fédération Sportive et Culturelle de France FSCF	2025	1	24007814	R19745
Ligue Île-de-France de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail FSGT	2025	dérogation	24007836	R23642
Ligue de Paris Île-de-France de Football	2025	3	24007877	R12125
Ligue Francilienne de Football Américain	2025	dérogation	24007834	R23580
Ligue régionale de Golf Paris Île-de-France	2025	2	24007856	P0046744
Comité régional Île-de-France de Gymnastique	2025	2	24007859	R4729
Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire d'Île-de-France	2025	dérogation	24007828	R22441
Comité Régional d'Île-de-France d' Haltérophilie - Musculation	2025	dérogation	24007801	R28311
Ligue Île-de-France de Handball	2025	3	24007860	R4669
Comité Régional d'Île-de-France Handisport	2025	2	24007815	R4223
Ligue Île-de-France de Hockey sur Gazon	2025	1	24007849	R25242
Ligue Île-de-France de Hockey sur Glace	2025	1	24007868	R34254
Ligue Île-de-France de Judo	2025	3	24007842	P0027142
Ligue Régionale Île-de-France de Karaté et Disciplines Associées	2025	2	24007887	R34255
Comité Régional d'Île-de-France de Lutte et Disciplines Associées	2025	2	24007807	P0035659
Ligue Île-de-France de la Fédération Française de Montagne Escalade	2025	dérogation	24007835	R40950
Ligue Motocycliste d'Île-de-France	2025	dérogation	24007873	R26356
Ligue Île-de-France de Natation	2025	3	24007841	R21628

Comité Régional de Pentathlon Moderne d'Île-de-France	2025	1	24007800	P0018548
Comité Régional Île-de-France de Pétanque et Jeu Provençal	2025	dérogation	24007843	P0022679
Ligue Île-de-France de la Fédération Sportive de la Police Nationale	2025	dérogation	24007833	P0036711
Comité Régional d'Île-de-France de Randonnée Pédestre	2025	1	24007805	R23150
Ligue Île-de-France de Rugby	2025	3	24007888	P0039745
Ligue Île-de-France de Savate Boxe Française et Disciplines Associées	2025	dérogation	24007862	R32951
Ligue Île-de-France de Ski Nautique et de Wakeboard	2025	dérogation	24007864	R23206
Ligue de Sport Adapté d'Île-de-France	2025	2	24007892	R25191
Ligue Régionale du Sport Automobile d'Île-de-France	2025	2	24007886	R26047
Ligue Île-de-France de la Fédération Française du Sport en Entreprise FFSE	2025	1	24007896	P0037067
Ligue Île-de-France des Sports de Glace	2025	dérogation	24007893	R22407
Comité Régional du Sport en Milieu Rural d'Île-de-France	2025	dérogation	24007817	R37329
Comité Régional Sport pour tous Île-de-France	2025	2	24007813	R30365
Ligue de Paris Île-de-France du Sport Universitaire	2025	dérogation	24007876	R34263
Ligue Régionale Île-de-France de Squash	2025	1	24007889	R31118
Ligue Île-de-France de Taekwondo et Disciplines Associées	2025	2	24007810	R25007
Ligue Île-de-France de Tennis	2025	3	24007866	R25194
Ligue Île-de-France de Tennis de Table	2025	2	24007890	R11087
Comité Régional d'Île-de-France de Tir à l'Arc	2025	2	24007808	R28312
Ligue Île-de-France de Triathlon	2025	2	24007883	R23390
Ligue Île-de-France de Twirling Bâton	2025	1	24007867	R4538
Comité Régional Île-de-France de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique UFOLEP	2025	2	24007811	R28315
UNSS de l'Académie de Paris	2025	1	24007898	R17923
UNSS de l'Académie de Créteil	2025	2	24007899	P0035808
UNSS de l'Académie de Versailles	2025	2	24007900	P0035810
Ligue Île-de-France de Voile	2025	2	24007844	R4667
Ligue Paris Île-de-France de Vol Libre	2025	dérogation	24007875	R23414
Comité Francilien de Vol en Planeur	2025	dérogation	24007799	R25256
Ligue Île-de-France de Volley-Ball	2025	2	24007871	EXM04367
Total Comités et Ligues 2025 66 Ligues et Comités				

Annexe 8 - Fiches projets Clubs Excellence

DOSSIER N° EX089052 - KICKBOXING VILLENEUVE 92 - 2EME ANNEE - CLUB PREMIUM - SAISON SPORTIVE 2024-2025 -

Dispositif : Clubs Excellence Île-de-France (n° 00000717)

Délibération Cadre : CR2017-47 modifiée du 09/03/2017

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200601- Soutien au mouvement sportif

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Clubs Excellence Île-de-France	17 500,00 € TTC	57,14 %	10 000,00 €
Montant total de la subvention			10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : KC BOXING VILLENEUVE 92

Adresse administrative : 3 MAIL MARIE CURIE
92390 VILLENEUVE LA GARENNE

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur JEAN MARC GOULIDJIAN, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : dispositif des clubs Premium - 2ème Année.

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 30 août 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif des clubs premium prend en compte les actions durant la saison sportive 2024-2025, soit du 1er Septembre 2024 au 30 Août 2025.

Description :

Le KC boxing Villeneuve 92 est ouvert à toutes et à tous. Il propose de la boxe éducative pour les plus jeunes, en passant par le Muay-Thai, le Kick-Boxing et le MMA Freefight.

L'objectif de ce club est de favoriser de manière générale l'insertion sociale et professionnelle de publics en difficulté au travers de sports de combat, principalement les différentes formes de boxe et de projets facilitant leur insertion. Il favorise également l'accès à la pratique sportive.

Depuis quelques années, Villeneuve-la-Garenne connaît plusieurs faits de violence entre quartiers rivaux de différentes villes limitrophes (Ile-Saint-Denis, Gennevilliers). Aussi ce phénomène attise des tensions assez fortes entre forces de l'ordre et jeunes de ces quartiers.

Fort de 18 ans d'expérience au cœur du quartier de la Caravelle à Villeneuve-la-Garenne, l'Association KC Boxing Villeneuve 92, portée par son fondateur Kamel Chouaref (17 fois champion du monde de boxe) souhaite agir sur ces tensions permanentes, en proposant des ateliers mêlant les publics de différents quartiers ainsi que les forces de l'ordre.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- VILLENEUVE-LA-GARENNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de matériels ou équipements sportifs	1 500,00	8,57%
Frais de personnel	16 000,00	91,43%
Total	17 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	7 500,00	42,86%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	10 000,00	57,14%
Total	17 500,00	100,00%

**DOSSIER N° EX089155 - PUC VOLLEY BALL FEMININ - CLUB ELITE –
SAISON SPORTIVE 2024-2025 -**

Dispositif : Clubs Excellence Île-de-France (n° 00000717)

Délibération Cadre : CR2017-47 modifiée du 09/03/2017

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200601- Soutien au mouvement sportif

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Clubs Excellence Île-de-France	285 000,00 € TTC	17,54 %	50 000,00 €
	Montant total de la subvention		50 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PUC VOLLEY BALL

Adresse administrative : 17 AVENUE PIERRE DE COUBERTIN
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique :

Représentant : Monsieur THIBAUT BROSSARD, Responsable administratif

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : dispositif des clubs Elite.

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 30 août 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif des clubs Elite prend en compte les actions durant la saison sportive 2024-2025 soit du 1er septembre 2024 au 31 Août 2025.

Description :

Depuis la mise en place de la nouvelle équipe dirigeante en 2019, le PUC Volley Ball féminin connaît le plus gros développement de son histoire, grâce aux investissements de l'équipe dirigeante et bénévole et aux projets mis en place par le Club.

Le développement des sections et l'accueil du plus grand nombre permettent de gagner en notoriété et de développer des sections loisirs tout en renforçant la compétitivité des équipes inscrites en championnat.

Le club a obtenu en 2022 le label Or Club Formateur et Label Or Volley Assis, décernés par la FFVB. Les résultats sportifs de la saison 2023-2024 sont excellents puisque l'équipe première a gagné le championnat régional et monte en pré national, tandis que la deuxième équipe senior engagée en départemental accède quant à elle au niveau régional.

Objectifs et actions pour le développement du club :

1. Développement de la pratique féminine

Le club remarque une augmentation du nombre de pratiquantes féminines depuis 3 saisons consécutives, plus de 40%. En effet, cela est un signe fort de l'attrait et de la pertinence de leur offre pour les femmes et les jeunes filles souhaitant s'engager dans le volley-ball. Cette augmentation significative est un reflet de leur engagement envers l'égalité des sexes et de leur détermination à encourager la participation des femmes dans ce sport.

Toutes les équipes féminines sont engagées en compétition dans toutes les catégories. Cette démarche contribue également à renforcer la visibilité du PUC Volley Ball féminin sur la scène sportive, à élever le niveau de compétition, et à renforcer l'esprit d'équipe au sein du club. Au sein du collectif d'encadrants, le PUC Volley Ball féminin souhaite obtenir la parité.

2. Développement du Volley Santé

Les dirigeants poursuivent le développement de la section volley assis en augmentant le nombre de licenciés et en matière d'investissement. Ils interviennent auprès des jeunes et des personnes âgées.

3. Objectifs sportifs

Le bilan sportif de la saison 2023-2024 est exceptionnel. Cette saison a été marquée par des performances magnifiques dans toutes les catégories pour les équipes féminines. Cette réussite témoigne de l'excellente préparation des équipes, de leur esprit d'équipe et de leur compétence sur le terrain.

L'objectif du club est le maintien de l'excellence sportive dans toutes les catégories et dans les établissements scolaires partenaires.

4. Développement du Centre de Formation

- Mise en place d'une structure solide avec un directeur du centre de formation,
- Structuration en cours, besoin d'investissement financier important sur ce volet encadrement médical, soutien psychologique et scolaire etc.).

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de matériels ou équipements sportifs	20 000,00	7,02%
Frais de personnel	220 000,00	77,19%
Frais de déplacement	40 000,00	14,04%
Frais de restauration	5 000,00	1,75%
Total	285 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	100 000,00	35,09%
Partenaires privés	35 000,00	12,28%
Subvention Commune (sollicitée)	100 000,00	35,09%
Subvention Région Ile-de-France proposée	50 000,00	17,54%
Total	285 000,00	100,00%

**DOSSIER N° EX089156 - SAINT CLOUD PARIS STADE FRANCAIS VOLLEY - CLUB ELITE –
SAISON SPORTIVE 2024-2025 -**

Dispositif : Clubs Excellence Île-de-France (n° 00000717)

Délibération Cadre : CR2017-47 modifiée du 09/03/2017

Imputation budgétaire : 933-326-65748-132006-300

Action : 13200601- Soutien au mouvement sportif

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Clubs Excellence Île-de-France	1 692 500,00 € TTC	2,95 %	50 000,00 €
	Montant total de la subvention		50 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SAINT CLOUD PARIS SF

Adresse administrative : 19 RUE DE BUZENVAL
92210 SAINT-CLOUD

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Thierry LANGRENEY, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : dispositif des clubs Elite.

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 août 2025

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif des clubs Elite prend en compte les actions durant la saison sportive 2024-2025 soit du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

Description :

Le club a un projet fort sur le haut niveau féminin avec une équipe évoluant en LAF, une équipe en Nationale 2 et un Centre de Formation avec agrément ministériel. Également un projet fort chez les jeunes filles avec pour la dernière saison le titre de championne de France. Les Mariannes, est aujourd'hui, la seule équipe pro de volleyball féminin évoluant à Paris et en Île-de- France au plus haut niveau, en LAF.

Le club souhaite permettre l'accès à tous à la pratique du volley-ball: loisir, santé, sport scolaire, volley sourds et malentendants, sport en compétition et haut niveau jeunes et seniors.

Les objectifs et actions de développement du club sont notamment les suivants :

- d'accueillir des stagiaires en cours d'études supérieures,
- de renforcer les moyens de formation pour une équipe de haut niveau amateurs (Elite),
- d'accentuer l'ancrage territorial avec le recrutement de nouveaux jeunes talents,
- Maintenir au plus haut niveau l'équipe professionnelle féminine après son titre de championne de France,
- Soutenir les jeunes inscrits sur les listes ministérielles.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- SAINT-CLOUD

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de matériels ou équipements sportifs	45 000,00	2,66%
Frais de personnel	853 800,00	50,45%
Frais de formation	85 200,00	5,03%
Frais de déplacement	234 000,00	13,83%
Frais de restauration	26 000,00	1,54%
Frais pour stages de performance sportive	3 000,00	0,18%
Logements, frais de fonctionnement, honoraires	445 500,00	26,32%
Total	1 692 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Partenaires privés	267 500,00	15,81%
Subvention Commune (sollicitée)	1 025 000,00	60,56%
Subvention Département (sollicitée)	350 000,00	20,68%
Subvention Région Ile-de-France proposée	50 000,00	2,95%
Total	1 692 500,00	100,00%

Annexe 9 - Convention et annexe type Les Clubs Excellence

CONVENTION N° XXX

Entre

La Région Île-de-France dont le siège est situé au 2, rue Simone Veil, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine, représentée par sa présidente, Madame Valérie PECRESSE,
En vertu de la délibération N° CPXXXX-XXX du DATE DE VOTE,
ci-après dénommée « la Région »

d'une part,

et

Le bénéficiaire dénommé : LIBELLE DU TIERS (signataire de la convention)
dont le statut juridique est : FORME JURIDIQUE DU TIERS
N° SIRET : XXXXXXXXXX XXXXX
Code APE : XX.XXX (SI renseigné sur le tiers)
dont le siège social est situé au : ADRESSE ADMINISTRATIVE
ayant pour représentant CIVILITE PRENOM NOM, FONCTION (représentant signataire convention)
ci-après dénommé « le bénéficiaire »

d'autre part,

PREAMBULE :

Le bénéficiaire a sollicité la Région afin d'obtenir son soutien financier au titre du dispositif « Les Clubs excellence d'Île-de-France » adopté par délibération de l'Assemblée délibérante n° CR 2017-47 du 9 mars 2017 modifiée.

L'attribution par la Région d'une subvention et son versement se font dans le respect des règles fixées par son règlement budgétaire et financier approuvé par délibération du Conseil Régional n° CR 2022-078 du 12 décembre 2022, et des conditions suivantes.

Région capitale, l'Île-de-France concentre de nombreux clubs de très haut niveau. Ils sont une vitrine de l'excellence sportive du territoire francilien.

Désireuse d'accompagner les clubs, aussi bien féminins que masculins, dans le développement de leurs disciplines, dans leurs parcours compétitifs, comme dans leurs programmes de formation, la Région a mis en place un dispositif d'aide leur permettant de bénéficier des meilleures conditions d'évolution.

Les conventions pluriannuelles, établies en faveur des clubs premium, participent au soutien de programmes biennaux eux-mêmes décomposés en projets annuels. L'ensemble des modalités ci-dessous s'entendent par projet.

Si régime
« Aide
d'Etat »
renseigné

La Région informe le bénéficiaire que cette aide est allouée sur la base du régime d'aides : REGIME D'AIDE
Relatif à : SIGLE

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Par délibération N° CPXXXX-XXX du DATE DE VOTE, la Région Île-de-France a décidé de soutenir ARTICLE ET LIBELLE DU TIERS pour la réalisation de l'opération suivante dont le descriptif complet figure dans l'annexe à la présente convention : OBJET DU DOSSIER (référence dossier n° CODE DU DOSSIER).

Dans cet objectif, elle accorde au bénéficiaire une subvention correspondant à TAUX % de la dépense subventionnable dont le montant prévisionnel s'élève à MONTANT BASE ELIGIBLE €, soit un montant maximum de subvention de MONTANT SUBVENTION €.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération, précisant les montants HT et/ou TTC, est détaillé dans l'annexe à la présente convention.

Voir règle
d'affichage
en fin de
document
selon le type
de calcul *

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE

ARTICLE 2.1 : OBLIGATIONS RELATIVES AU PROJET SUBVENTIONNE

Le bénéficiaire s'engage à réaliser, à son initiative et sous sa responsabilité, le projet dont le contenu est précisé dans l'annexe à la présente convention.

ARTICLE 2.2 : OBLIGATIONS EN MATIERE D'ETHIQUE

Le Bénéficiaire s'engage à respecter tout droit applicable ayant pour objet la prévention et la répression des atteintes à la probité : corruption, trafic d'influence, prise illégale d'intérêts, concussion, favoritisme et détournement de fond public et, le cas échéant, mettre en place et maintenir ses propres politiques et procédures relatives à l'éthique et à la lutte contre la corruption et autres atteintes à la probité conformément aux bonnes pratiques en la matière.

La Région est amenée à collecter des données publiques relatives à la probité du demandeur dans le cadre de son dispositif d'évaluation des tiers. En fonction de l'analyse de ces données et/ou de manquement constaté et motivé en matière d'atteinte à la probité, la Région se réserve la possibilité de ne pas attribuer la subvention demandée, de suspendre son versement ou de demander son remboursement.

Toute autre source d'information type voie de presse pourra également être prise en compte par la Région.

ARTICLE 2.3 : OBLIGATIONS RELATIVES A LA CHARTE REGIONALE DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET DE LA LAICITE

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 2.4 : OBLIGATIONS RELATIVES A L'OBLIGATION D'OFFRE DE STAGE(S) OU D'ALTERNANCE(S)

Le bénéficiaire s'engage à publier ☐ X offre(s) de stage(s) ou de contrat(s) de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

ARTICLE 2.5 : OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES

Le bénéficiaire s'engage à :

Informar la Région dans les deux mois de la survenance de l'évènement, par écrit et documents à l'appui, de toute modification survenue dans son organisation : changements de personnes chargées d'une part des instances de décision et d'autre part de l'administration, nouveaux établissements fondés, changement d'adresse du siège social, nom et coordonnées de la ou des personnes chargées de certifier les comptes, changement de domiciliation bancaire.

Informar la Région des autres participations financières attribuées en cours d'exécution de la présente convention et relatives à l'objet de cette dernière.

Informar la Région par écrit, documents à l'appui, de toutes difficultés liées à sa situation juridique ou financière susceptible de perturber la bonne exécution de ses engagements dans la présente convention.

Conserver pendant dix ans les documents comptables et les pièces justificatives.

Faciliter tout contrôle par la Région, ou par toute personne habilitée par ses services, sur pièces ou sur place, de la réalisation des actions et de l'emploi des fonds notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables ainsi qu'à toutes pièces justificatives.

Tenir une comptabilité analytique relative au projet subventionné.

ARTICLE 2.6 : OBLIGATIONS EN MATIERE DE COMMUNICATION

Afin de participer à la notoriété et à la lisibilité de l'action de la Région Île-de-France auprès des usagers finaux et du grand-public, le bénéficiaire s'engage à mentionner, dès la notification de l'attribution de la subvention, la contribution régionale pour toutes les actions de communication liées à l'objet de la présente convention. La mise en œuvre de ces obligations en matière de communication doit se faire dans le respect de la « Charte de visibilité régionale » disponible sur www.iledefrance.fr/logo-et-chartes-IDF dont les principes sont :

Mention du soutien de la Région Île-de-France et apposition du logo régional :

L'information relative à ce soutien prend notamment la forme de la mention « Action financée par la Région Île-de-France » et de l'apposition du logo sur l'ensemble des supports d'information et de communication qu'ils soient imprimés, digitaux et audiovisuels. L'usage du logo, sa taille et son positionnement doivent se faire conformément à la charte graphique et à la charte de visibilité régionale. L'ensemble des supports réalisés doit être transmis à la Région pour validation avant fabrication et/ou diffusion.

Relations presse / relations publiques :

Pour toute opération de relations presse, relations publiques ou action de médiatisation, le bénéficiaire s'engage à informer les services de la Région Île-de-France des dates prévisionnelles de ces actions et à faire expressément référence à l'implication de la Région dans l'ensemble des interviews, conférence de presse, communiqué et dossier de presse qui y sont associés.

Visibilité provisoire et pérenne :

Qu'il s'agisse d'une subvention en investissement ou en fonctionnement, une signalétique provisoire et/ou pérenne doit être prévue par le bénéficiaire, conformément aux applications, aux formats et aux délais indiqués dans la charte de visibilité régionale (panneaux, stickers, autocollant sur le matériel acquis...).

Justificatifs de visibilité :

Le bénéficiaire s'engage à fournir des justificatifs du bon respect de ses obligations de communication à l'occasion en particulier de la demande de versement d'acompte ou du solde de la subvention : envoi d'exemplaires de tous les documents imprimés, photos des panneaux de chantiers et pérennes, de la signalétique événementielle, copie d'écran des sites web et réseaux sociaux... Les services de la Région peuvent procéder à des contrôles.

Organisation d'un temps protocolaire :

Tout événement public de valorisation du projet subventionné (pose de première pierre, inauguration, annonces de manifestations culturelles, sportives...) doit être préalablement défini avec la Région Île-de-France. Le bénéficiaire s'engage notamment à informer bien en amont les services de la Région de la date retenue, à soumettre pour validation tous les supports s'y rapportant (invitation, save the date, plaque inaugurale, signalétique...) et à respecter les usages et préséances protocolaires.

Coopération aux actions de communication décidées par la Région en lien avec l'objet de la convention :

Selon la nature du projet, de l'événement et du montant attribué, la Région Île-de-France se réserve le droit de mettre en place une communication spécifique en lien avec le bénéficiaire (autorisation de prise de vues ou de tournage, apposition de drapeaux, banderoles ou signalétique spécifique...) visant à assurer la visibilité régionale. Dans ce cadre, le bénéficiaire autorise, à titre gracieux, la Région à utiliser les résultats du projet subventionné (publications y compris photographiques, communication à des tiers, données...) à des fins de communication relative à l'action régionale. La Région ne revendique aucun droit de propriété intellectuelle sur le projet. Toute utilisation ou exploitation commerciale du projet par la Région est interdite.

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIERES

ARTICLE 3.1 : CADUCITE

Si à l'expiration d'un délai de 1 an à compter de la date d'adoption de la délibération d'attribution de la subvention par l'assemblée délibérante, le bénéficiaire n'a pas transmis à l'administration régionale une

première demande de paiement conforme aux pièces attendues pour chaque type de versement (versement unique, acompte ou avance), ladite subvention devient caduque et est annulée. Ce délai peut être exceptionnellement prolongé de 1 an par décision du Président, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai mentionné ci avant, que les retards dans le démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.

A compter de la date de première demande de versement, le bénéficiaire dispose d'un délai maximum de 3 années pour présenter le solde de l'opération. A défaut, le reliquat de la subvention non versé est caduc.

ARTICLE 3.2 : MODALITES DE VERSEMENT

Le versement de la subvention régionale est effectué sur demande du bénéficiaire.

Chaque demande de versement de subvention doit être remplie et signée par le représentant légal du bénéficiaire de la subvention qui certifie la réalité de la dépense et son affectation à l'action subventionnée. Elle est revêtue du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

ARTICLE 3.2.1: VERSEMENT D'AVANCES

Le bénéficiaire peut effectuer une demande d'avance à valoir sur les paiements prévus en proportion du taux ou du barème de la subvention, s'il justifie ne pas disposer de trésorerie.

Le cumul du montant des avances à verser est limité à 40 % du montant de la subvention.

Pour les personnes morales de droit privé, le besoin de trésorerie doit être démontré par la présentation d'un plan de trésorerie daté et signé par le représentant légal du bénéficiaire. Il est revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

En l'absence de justification des avances et à l'échéance des délais de caducité de la subvention mentionnée à l'article 3.1 de la présente convention, une demande de remboursement à hauteur du montant des avances versées sera formulée par la Région par l'émission d'un titre de recettes.

ARTICLE 3.2.1 ou 3.2.2 : VERSEMENT D'ACOMPTES

Le bénéficiaire peut demander le versement d'acomptes à valoir sur les paiements déjà effectués, en proportion du taux ou du barème de la subvention, et dans la limite de 80 % du montant total de la subvention prévisionnelle.

Dans le cas d'une demande d'acompte, un état récapitulatif des paiements doit impérativement être produit. Il précise notamment les références, dates et montants des factures, marchés ou actes payés au titre de l'action, le nom du fournisseur et la nature exacte des prestations réalisées. Cet état récapitulatif est daté, signé par le représentant légal du bénéficiaire et revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme.

Le cumul des avances et acomptes ne peut excéder 80 % du montant prévisionnel de la subvention.

ARTICLE 3.2.2 ou 3.2.3 : VERSEMENT DU SOLDE

Toute demande de solde est ferme et définitive

La subvention ne peut être versée en totalité qu'après justification par le bénéficiaire de l'achèvement et du paiement complet de l'action subventionnée.

Ce document est accompagné d'un compte-rendu d'exécution signé par le représentant légal du bénéficiaire qui détaillera notamment les modalités de mise en œuvre de la Charte des valeurs de la République et de la laïcité.

Pour les personnes morales de droit privé, ou ne disposant pas d'un comptable public, le versement du solde est subordonné à la production des documents suivants :

- un état récapitulatif de l'ensemble des paiements qui précise notamment les références, dates et montants des factures, marchés ou actes payés au titre de l'action, le nom du fournisseur et la nature

exacte des prestations réalisées. Cet état récapitulatif est daté et signé par le représentant légal du bénéficiaire et revêtu du nom et de la qualité du signataire, et le cas échéant, du cachet de l'organisme,

- un compte rendu financier de l'action spécifique subventionnée. Ce document comporte la signature du représentant légal du bénéficiaire. La signature de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes est requise lorsque l'organisme en est doté ou si les dispositions légales le prévoient, à défaut elle est remplacée par celle du trésorier de l'organisme subventionné.
- un compte-rendu d'exécution signé par le représentant légal du bénéficiaire qui détaillera notamment les modalités de mise en œuvre de la Charte des valeurs de la République et de la laïcité.

Pour les conventions pluriannuelles, les dispositions financières s'appliquent annuellement.

Le comptable assignataire est le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du Département de Paris.

ARTICLE 3.3 : REVISION DU MONTANT SUBVENTIONNE

Dans le cas où la dépense acquittée justifiée par le bénéficiaire de la subvention s'avère inférieure au montant total initialement prévu, la subvention régionale attribuée est révisée en proportion du niveau d'exécution constaté, par application du taux ou du barème unitaire indiqué à l'article 1 de la présente convention. Elle fait l'objet d'un versement au prorata de la dépense réalisée, effectivement justifiée, voire d'un reversement à la Région en cas de trop perçu.

Les avances perçues par le bénéficiaire et pour lesquelles ce dernier n'a pas produit les pièces justificatives mentionnées au 3.2 (versement du solde) dans le délai de 3 années indiqué à l'article 3.1 de la présente convention donnent lieu à l'émission d'un titre de recettes par la Région.

ARTICLE 3.4 : ELIGIBILITE DES DEPENSES SUBVENTIONNABLES

Les dépenses subventionnables sont prises en compte à compter du **DATE D'ELIGIBILITE** et jusqu'à la date de la demande de versement du solde ou jusqu'à la date d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'article 3.1 de la présente convention.

ARTICLE 4 : DATE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter de la date d'attribution par l'assemblée régionale de la subvention au bénéficiaire, à savoir le **DATE DE VOTE**.

Elle prend fin lors du versement du solde de la subvention régionale (ou du solde de la subvention de la deuxième année d'exécution du programme pour une convention pluriannuelle) ou à défaut en cas d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'article 3.1 de la présente convention).

Convention pluriannuelle : l'année 2 du programme doit faire l'objet de la signature d'un avenant qui fixe le montant de la subvention de l'action N+1, validé par la commission permanente.

ARTICLE 5 : RESILIATION DE LA CONVENTION

La Région peut prononcer la résiliation de la présente convention pour motif d'intérêt général. Cette résiliation prend effet au terme du délai, qui ne peut être inférieur à quinze jours, indiqué par la décision notifiée par courrier envoyé en recommandé avec demande d'avis de réception postal par la Région.

La Région peut en outre prononcer la résiliation en cas d'inexécution d'une ou plusieurs de ses obligations par le bénéficiaire de l'aide régionale. Dans ce cas, la Région adresse au bénéficiaire une mise en demeure de remplir les obligations inexécutées dans un délai fixé. Si, au terme de ce délai, les obligations mentionnées dans la mise en demeure restent en tout ou partie inexécutées, la Région adresse au bénéficiaire la décision de résiliation. Cette décision prend effet à la date de réception de la lettre recommandée avec avis de réception notifiant la décision, sauf s'il en est disposé autrement par cette décision.

Dans tous les cas, les parties sont tenues d'exécuter les obligations résultant de la présente convention jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation. La résiliation prononcée en application du présent article n'ouvre droit à aucune indemnisation du bénéficiaire par la Région.

La résiliation de la convention implique la réalisation d'un arrêté définitif des comptes, et la restitution de tout ou partie de la subvention versée par la Région.

ARTICLE 6 : RESTITUTION DE LA SUBVENTION

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de tout ou partie de la subvention versée au regard de la qualité des actions réalisées.

Le reversement total ou partiel de la subvention est exigé :

- si l'objet de la subvention a été modifié sans autorisation ;
- dans le cas de non-respect des obligations du bénéficiaire fixées par les lois et règlements, par le règlement budgétaire et financier ou prévues par la convention ;
- en l'absence de production des pièces nécessaires à la justification de l'utilisation de la subvention conformément à l'objet pour lequel celle-ci a été attribuée

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de l'intégralité de la subvention versée en cas de manquement avéré au respect de la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité.

La Région se réserve le droit d'exiger la restitution de l'intégralité de la subvention versée en cas d'absence de production par le bénéficiaire du compte rendu financier de l'action subventionnée ou en cas de non-respect des obligations relatives aux stagiaires ou alternants.

Avant toute demande de restitution de tout ou partie de la subvention, le bénéficiaire est invité à présenter ses observations écrites sur les conditions d'exécution du projet subventionné et le cas échéant, sur sa demande, ses observations orales dans un délai de quinze jours.

Tous les frais engagés par la Région pour recouvrer les sommes dues par le bénéficiaire sont à la charge de ce dernier.

ARTICLE 7 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification de la convention fait l'objet d'un avenant dont la signature est autorisée par l'assemblée délibérante régionale.

ARTICLE 8 : PIÈCES CONTRACTUELLES

Les pièces contractuelles comprennent la convention proprement dite et l'annexe « présentation du projet » adoptée par délibération N° CPXXXX-XXX du DATE DE VOTE.

Fait à Saint-Ouen-sur-Seine en 2 exemplaires originaux

Le

La présidente
du conseil régional d'Île-de-France

Le

Le bénéficiaire
LIBELLE DU TIERS
CIVILITE PRENOM NOM, FONCTION (représentant signataire convention)

AVENANT

Les Clubs excellence d'Île-de-France

Avenant n°X à la convention initiale N° XXX

Dossier XX

Entre

La Région Île-de-France dont le siège est situé au 2, rue Simone Veil, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine, représentée par sa présidente, Madame Valérie PECRESSE,
En vertu de la délibération N° CPXXXX-XXX du DATE DE VOTE,
ci-après dénommée « la Région »

d'une part,

et

Le bénéficiaire dénommé : LIBELLE DU TIERS (signataire de la convention)
dont le statut juridique est : FORME JURIDIQUE DU TIERS
N° SIRET : XXXXXXXXXX XXXXX
Code APE : XX.XXX (SI renseigné sur le tiers)
dont le siège social est situé au : ADRESSE ADMINISTRATIVE
ayant pour représentant CIVILITE PRENOM NOM, FONCTION (représentant signataire convention)
ci-après dénommé « le bénéficiaire »

d'autre part,

PREAMBULE :

Le bénéficiaire a sollicité la Région afin d'obtenir son soutien financier au titre du dispositif « Les Clubs excellence d'Île-de-France » adopté par délibération de l'Assemblée délibérante n° CR 2017-47 du 9 mars 2017 modifiée.

L'attribution par la Région d'une subvention et son versement se font dans le respect des règles fixées par son règlement budgétaire et financier approuvé par délibération du Conseil Régional n° CR 2022-078 du 12 décembre 2022, et des conditions suivantes.

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Par délibération N° CPXXXX-XXX du DATE DE VOTE, la Région Île-de-France a décidé de soutenir ARTICLE ET LIBELLE DU TIERS pour la réalisation de la deuxième année de son programme biennal, dont le descriptif complet figure dans l'annexe à la présente convention : LIBELLE DU DOSSIER (dossier n°XXX).

Dans cet objectif, elle accorde au bénéficiaire une subvention correspondant à TAUX % de la dépense subventionnable dont le montant prévisionnel s'élève à MONTANT BASE ELIGIBLE €, soit un montant maximum de subvention de MONTANT SUBVENTION €.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération, précisant les montants HT et/ou TTC, est détaillé dans l'annexe « fiche projet » du présent avenant.

ARTICLE 2 : DATE D'EFFET ET DUREE DE L'AVENANT

Le présent avenant prend effet à compter de la date d'attribution par l'assemblée régionale de la subvention au bénéficiaire, à savoir le DATE DE VOTE.

Elle prend fin lors du versement du solde de la subvention de la deuxième année d'exécution du programme ou à défaut en cas d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'article 3.1 de la convention.

ARTICLE 3 : MODIFICATIONS DES TERMES DE LA CONVENTION INITIALE

Toutes les stipulations de la convention biennale non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées

ARTICLE 4 : PIECES CONTRACTUELLES

Les pièces contractuelles comprennent la convention initiale adoptée par délibération CP N° XX du XX, le présent avenant et les annexes « présentation du projet ».

Fait à Saint-Ouen-sur-Seine en 2 exemplaires originaux

Le

La présidente
du conseil régional d'Île-de-France

Le

Le bénéficiaire

LIBELLE DU TIERS

CIVILITE PRENOM NOM, FONCTION (représentant signataire convention)